

Reddition de comptes annuelle CIBC



2007



Pour ce qui compte
dans votre vie

Table des matières

Rétrospective de 2007	Énoncé de responsabilité envers le public
1 Points saillants financiers	15 Vue d'ensemble et sociétés affiliées
2 Message du président du conseil	16 Nos clients
3 Message du chef de la direction	20 Nos employés
5 Rapport du chef des services financiers	24 Nos collectivités
6 Notre grille de pointage équilibrée	28 Notre environnement
8 Vue d'ensemble des activités	151 Ouvertures et fermetures de centres bancaires
32 Gouvernance	151 Installations et fermetures de guichets automatiques bancaires
35 Conseil d'administration	153 Financement par emprunt de sociétés canadiennes
35 Équipe de la haute direction et dirigeants	154 Emploi au Canada
36 Groupes fonctionnels	154 Impôts et taxes au Canada
159 Indicateurs mondiaux de présentation de l'information	155 Contributions à la collectivité
	Troisième de couverture
	Coordonnées

Rapport de gestion	Résultats financiers	Renseignements destinés aux actionnaires et autres renseignements
37 Un mot sur les énoncés prospectifs	81 Responsabilité à l'égard de l'information financière	149 Glossaire
38 Vue d'ensemble	82 Rapport des vérificateurs indépendants aux actionnaires	160 Renseignements destinés aux actionnaires
41 Rétrospective du rendement financier	84 États financiers consolidés	
47 Vue d'ensemble des secteurs d'activité	89 Notes afférentes aux états financiers consolidés	
53 Situation financière		
60 Gestion du risque		
74 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle		
	138 Principales filiales	
	139 Information financière annuelle supplémentaire	
	146 Revue trimestrielle	
	147 Revue statistique des dix derniers exercices	

Profil de l'entreprise

La Banque CIBC est une institution financière de premier rang en Amérique du Nord qui a célébré 140 années au service de clients au Canada et partout dans le monde. Par l'intermédiaire de ses deux secteurs d'activité distincts, Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, la CIBC fournit un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME et répond aux besoins financiers de grandes entreprises et d'institutions clientes. Pour l'exercice 2007, la CIBC a enregistré des revenus de 12,1 G\$ et un bénéfice net de 3,3 G\$. À la fin de l'exercice, la capitalisation boursière s'élevait à 34,2 G\$, et le ratio des fonds propres de première catégorie, à 9,7 %.

Un rendement constant et durable à long terme

Qui sommes-nous? La Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») aide les clients à satisfaire à leurs besoins financiers et à réaliser ce qui compte pour eux. Notre capacité à créer des relations solides et durables avec les clients et à générer une croissance à long terme pour les actionnaires repose sur une culture d'entreprise fondée sur des valeurs communes : confiance, travail d'équipe et responsabilisation.

Où allons-nous? Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle et notre mission consiste à respecter les engagements que nous avons pris envers chacune de nos parties intéressées :

- Aider nos **clients** à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer une expérience **employé** positive
- Apporter davantage à nos **collectivités**
- Générer un rendement total solide pour nos **actionnaires**

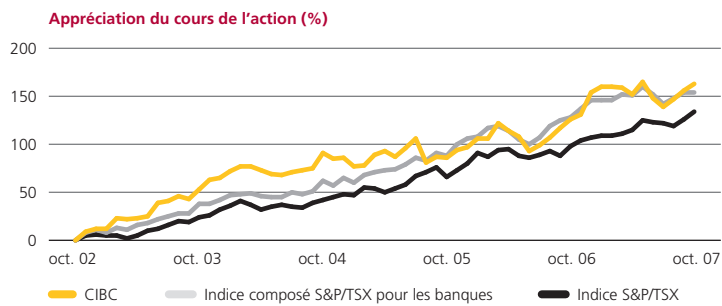
Créer de la valeur : L'objectif de la CIBC est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme. Nos plus importants tests de performance pour le rendement sont :

- le rendement financier
- la gouvernance
- la gestion du risque
- la satisfaction de la clientèle
- l'expérience employé
- l'investissement communautaire

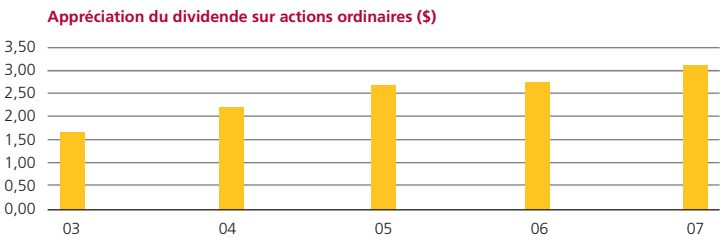
Priorités stratégiques : En 2008, nous nous concentrerons sur nos trois priorités :

- la solidité de l'entreprise
- la productivité
- la solidité du bilan et l'utilisation des fonds propres

Mesure du rendement : La mesure rigoureuse de notre rendement est essentielle pour assurer notre succès à long terme. Nous avons défini plusieurs mesures pour suivre nos progrès à moyen et à long terme. Les objectifs et résultats de notre grille de pointage équilibrée sont présentés aux pages 6 et 7.



L'appréciation du cours de l'action de la CIBC de 163 % au cours des cinq derniers exercices a dépassé l'appréciation de 134 % de l'ensemble du marché. Lorsqu'il est combiné avec le rendement des actions, le rendement total de la CIBC pour les cinq derniers exercices a atteint 211 %.



Le dividende par action ordinaire de la CIBC pour 2007 s'est établi à 3,11 \$, comparativement à 2,76 \$ en 2006.

Réalisations de 2007

- Rendement financier**

 - Le rendement total pour les actionnaires de 20,2 % est le plus élevé parmi les grandes banques canadiennes.
 - La croissance du résultat dilué par action de 24 % et le rendement des capitaux propres de 28,7 % ont devancé nos objectifs à moyen terme.
 - Les frais autres que d'intérêts ont été inférieurs à notre objectif pour 2007.
- Gouvernance**

 - Mention honorable décernée par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance dans le cadre de son prix Gavel de gouvernance 2007, qui souligne l'excellence de la communication aux actionnaires de renseignements sur les administrateurs.
 - Reconnaissance par la Commission d'experts de l'Institut des administrateurs de sociétés pour les pratiques exemplaires de présentation de l'information financière.
- Gestion du risque**

 - Mise en œuvre de systèmes et de processus de gestion du risque nécessaires pour l'adoption de l'accord de Bâle II.
- Satisfaction de la clientèle**

 - Nous avons franchi une étape marquante : plus de un million d'utilisations de l'outil Évaluation de santé financière CIBC pour nos clients de Services bancaires personnels améliorant ainsi la satisfaction et la fidélité de la clientèle.
 - Le site Web de la CIBC www.cibc.com/francais s'est classé cette année au premier rang parmi les grandes banques canadiennes dans un rapport indépendant publié par Forrester Research, Inc.
- Expérience employé**

 - Nous avons atteint nos objectifs de représentation de l'effectif des quatre groupes désignés : femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes handicapées.
 - Nous avons atteint la meilleure cote de l'indice d'engagement des employés depuis son lancement en 1998.
- Investissement communautaire**

 - Collecte de 26,5 M\$ pour la lutte contre le cancer du sein au cours de la Course à la vie CIBC 2007 de la Fondation canadienne du cancer du sein.
 - Collecte de 12,7 M\$ à l'échelle mondiale, dont plus de 3,7 M\$ au Canada, pendant la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC en décembre 2006.

(Source : 2007 Canadian Bank Public Web Site Rankings, Forrester, avril 2007)

Points saillants financiers 2007

Au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006 ¹	2005 ¹	2004 ¹	2003 ¹
Données relatives aux actions ordinaires					
Par action					
– bénéfice (perte) de base	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$
– bénéfice dilué (perte diluée)	9,21	7,43	(0,46) ²	5,53	5,18
– résultat dilué (comptabilité de caisse) ³	9,30	7,49	(0,44)	5,56	5,21
– dividendes	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64
Cours de l'action	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21
Nombre d'actions en circulation (en milliers) – fin de la période	334 989	335 977	334 008	347 488	362 043
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	34 169 \$	29 432 \$	24 115 \$	25 679 \$	21 437 \$
Mesures de valeur					
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	11,1	11,8	négl.	13,4	11,4
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	3,0 %	3,2 %	3,7 %	3,0 %	2,8 %
Ratio dividendes/bénéfice	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Total des revenus	12 066 \$	11 351 \$	12 498 \$	11 831 \$	11 441 \$
Total des revenus (BIE) ³	12 363	11 575	12 689	11 981	11 573
Dotation à la provision pour pertes sur créances	603	548	706	628	1 143
Frais autres que d'intérêts	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106
Bénéfice net (perte nette)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ³	61,3 %	64,4 %	85,5 %	69,2 %	69,9 %
Rendement des capitaux propres	28,7 %	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %
Marge d'intérêts nette	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %
Rendement total pour les actionnaires	20,2 %	25,6 %	1,3 %	29,0 %	57,9 %
Données tirées du bilan (en millions de dollars)					
Prêts et acceptations	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$
Total des actifs	342 178	303 984	280 370	278 764	277 147
Dépôts	231 672	202 891	192 734	190 577	188 130
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	11 158	9 941	8 350	10 397	10 421
Mesures de qualité du bilan					
Actions ordinaires/actif pondéré en fonction du risque	8,8 %	8,7 %	7,2 %	9,0 %	9,0 %
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars)	127,4 \$	114,8 \$	116,3 \$	115,9 \$	116,3 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %
Autres renseignements					
Ratio détail/gros ⁴	73 %/27 %	72 %/28 %	70 %/30 %	72 %/28 %	64 %/36 %
Effectif permanent	40 457	37 016	37 308	37 281	36 630

1) Certaines données comparatives ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

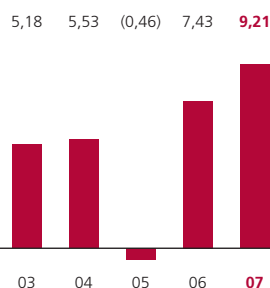
2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

4) Les activités de détail comprennent Marchés de détail CIBC et le Groupe Entreprises (inclus dans Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion du Groupe Entreprises. Le ratio représente le capital attribué aux secteurs d'activité à la fin de l'exercice. Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

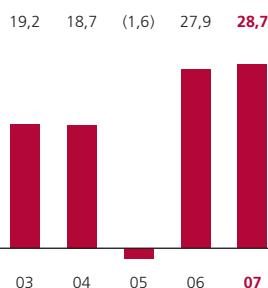
négl. – négligeable en raison de la perte nette de l'exercice.

Bénéfice (perte) par action et dividendes
(en dollars)



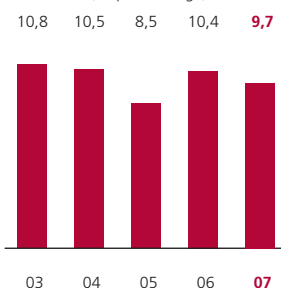
Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action a atteint 9,21 \$ en 2007, contre 7,43 \$ en 2006. Le bénéfice dilué (la perte diluée) par action représente le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime versée aux rachats, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)
(en pourcentage)



Le RCP a été de 28,7 % en 2007 contre 27,9 % en 2006. Le RCP est une mesure clé de rentabilité. Il correspond au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et la prime versée aux rachats, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires.

Ratio des fonds propres de première catégorie
(en pourcentage)



Le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC s'est établi à 9,7 % en 2007 comparativement à 10,4 % en 2006, ce qui est supérieur à l'objectif de 8,5 % de la CIBC et supérieur aux exigences réglementaires de 7,0 %. On obtient le ratio des fonds propres de première catégorie en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction du risque.

Message du président du conseil

William A. Etherington
Président du conseil



En 2007, la Banque CIBC

a encore une fois produit le meilleur rendement total pour les actionnaires parmi les grandes banques canadiennes, soit un rendement total pour les actionnaires de 211,2 % pour les cinq derniers exercices, également le plus élevé.

Ces résultats témoignent des efforts de la CIBC en vue d'obtenir un rendement constant et durable à long terme. Et surtout, cela reflète l'engagement et l'assiduité au quotidien de tous les employés de la CIBC.

Engagement à l'égard de la transparence du conseil

En tant qu'actionnaires, je sais que vous recherchez plus qu'un bon rendement et qu'un leadership efficace en retour de votre participation dans la CIBC. Vous recherchez également la transparence et une gouvernance rigoureuse de la part de votre conseil, et nous sommes pleinement engagés à l'égard de ces deux objectifs.

Au cours des dernières années, nous avons pris un certain nombre de mesures pour élargir la présentation de notre information et accroître sa transparence. Nous avons volontairement commencé à donner beaucoup plus d'informations dans notre circulaire annuelle de sollicitation de procurations par la direction pour vous aider à mieux comprendre notre processus de prise de décision. Ainsi, nous publions maintenant une description améliorée du processus visant à déterminer la rémunération des cadres supérieurs pour le chef de la direction et d'autres hauts dirigeants. La CIBC prouve son engagement à verser une rémunération en fonction du rendement en divulguant les objectifs de rendement, les résultats réels par rapport à ces objectifs et l'incidence des résultats sur la rémunération. Nous fournissons également tous les détails sur la rémunération versée aux cadres supérieurs en présentant la valeur en dollars de chaque composante de la rémunération attribuée dans un exercice donné.

Nous continuons de resserrer notre surveillance de la rémunération des cadres supérieurs. Nous reportons d'une année la détermination des primes en espèces et des primes en actions (autres que les options) accordées au chef de la direction, de manière à pouvoir réévaluer son rendement et prendre en compte les événements postérieurs à l'exercice. Notre Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction a recours aux services d'un conseiller en rémunération indépendant qui le conseille sur les questions liées à la rémunération des cadres supérieurs. Par souci de transparence, le travail exécuté

par le conseiller et les honoraires qui s'y rattachent sont présentés tous les ans.

Nous sommes fiers de voir que les mesures que nous avons prises pour améliorer la présentation de l'information sur la rémunération des cadres supérieurs et la transparence ont été reconnues pour leur « caractère innovateur » par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et comme « pratique exemplaire » par la Commission d'experts de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Reconnaissance de nos pratiques de durabilité

La CIBC s'est engagée il y a longtemps à appliquer des principes de gouvernance rigoureux, dont la durabilité. Au fil des ans, notre leadership en matière de responsabilité sociale et de changements climatiques a été reconnu par un certain nombre d'indices mondiaux réputés qui évaluent les politiques et pratiques commerciales responsables.

Nous sommes heureux que cette reconnaissance se soit maintenue tout au long de 2007. Le Carbon Disclosure Project a rendu hommage à la CIBC cette année en la nommant « meilleure de sa catégorie » pour sa méthode de divulgation de l'information liée aux changements climatiques. Pour une autre année d'affilée, la CIBC a maintenu sa position dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice Jantzi, qui évaluent la performance des sociétés qui sont à l'avant-garde de la durabilité.

Attention prêtée à nos actionnaires

Votre conseil est heureux des réalisations de la CIBC en 2007, sur le plan du rendement financier comme sur le plan de la gouvernance rigoureuse.

Nous continuons de prêter attention à nos actionnaires et maintenons notre engagement à vous intégrer à nos discussions réfléchies continues. Nous suivons de près les faits nouveaux dans le domaine de la gouvernance et nous réagissons rapidement afin de nous assurer de demeurer à la fine pointe des pratiques exemplaires de gouvernance, tout en procurant une valeur durable pour les actionnaires.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à exprimer notre profonde gratitude à Gerry McCaughey, à son équipe de direction et à tous les employés pour avoir guidé la CIBC sur la voie du succès au cours du dernier exercice.

Message du chef de la direction

Gerald T. McCaughey
Président et
chef de la direction



La CIBC a obtenu de bons

résultats en 2007 et a constaté un bénéfice de 3,3 G\$.

Le résultat dilué par action a atteint 9,21 \$, en hausse de 24 % par rapport à 2006, et le rendement des capitaux propres s'est établi à 28,7 %. À la fin de l'exercice, le ratio des fonds propres de première catégorie était de 9,7 %.

Ces résultats ont largement dépassé nos objectifs à moyen terme, de sorte que le rendement total des actionnaires pour l'exercice 2007 s'est établi à 20,2 %, plaçant la CIBC au premier rang des grandes banques canadiennes à ce chapitre.

En 2006, j'avais mentionné dans mon message notre intention de continuer de nous concentrer sur nos trois priorités :

- Solidité de l'entreprise
- Productivité
- Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

En 2007, nous avons réalisé des progrès en ce qui a trait à nos priorités et avons tiré parti des assises jetées en 2006. Cette progression constitue un autre important pas en avant pour la CIBC.

Toutefois, les baisses de valeur évaluées à la valeur du marché enregistrées par nos activités de structuration du crédit ne cadrent pas avec notre objectif stratégique, soit afficher un rendement constant et durable.

Ces baisses de valeur ont été engendrées par la détérioration rapide des conditions du marché du crédit au cours du deuxième semestre de 2007, particulièrement du côté des valeurs liées au marché des prêts hypothécaires à l'habitation américains.

Dans ce contexte, permettez-moi de passer en revue notre rendement en 2007.

Solidité de l'entreprise

Les activités de détail de la CIBC ont encore affiché un bon rendement en 2007.

Le bénéfice net de Marchés de détail CIBC a atteint 2 580 M\$, en hausse de 39 % par rapport à 2006. Ce résultat tient compte du gain réalisé au quatrième trimestre à l'occasion de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. La croissance des volumes, la hausse de notre participation dans FirstCaribbean International Bank, au même titre que le contrôle des frais et du crédit, sont autant de facteurs à avoir contribué à la croissance de la rentabilité de Marchés de détail CIBC.

Au sein d'un environnement très concurrentiel, nous avons maintenu et amélioré notre position dans bon nombre de secteurs clés de nos activités.

Nous avons accru notre part du marché des prêts hypothécaires et des dépôts, maintenu notre position de chef de file du marché des cartes de crédit et renforcé nos activités de gestion d'actifs.

Dans le secteur du crédit personnel non garanti, notre approche envers le risque a entraîné un meilleur rendement en termes de pertes sur créances, mais une diminution de notre part de marché.

Tout en améliorant notre rendement en 2007, nous avons continué d'investir pour assurer notre croissance future.

Nous avons parachevé un projet pluriannuel de mise à niveau de notre réseau de GAB à l'échelle du pays, nous avons prolongé les heures d'ouverture de centres bancaires et nous nous sommes engagés à ouvrir 16 nouveaux centres bancaires au cours des deux prochaines années. Nous avons également apporté notre soutien à notre équipe de plus de 2 000 conseillers entièrement agréés au moyen d'améliorations apportées à nos produits et à la technologie, afin qu'ils puissent répondre aux besoins de leurs clients.

La réalisation de l'acquisition de FirstCaribbean étend notre présence dans la région des Caraïbes et constitue une autre source de croissance pour Marchés de détail CIBC.

Le bénéfice net de FirstCaribbean a atteint 256 M\$ US, en hausse de 61 % en comparaison de 2006.

Nous continuons d'appuyer la stratégie de croissance des activités de FirstCaribbean à l'interne et en tirant parti des possibilités d'acquisitions sur ses principaux marchés.

Le bénéfice net de Marchés mondiaux CIBC s'est établi à 601 M\$, en baisse de 7 % par rapport à 2006.

Au Canada, nous avons obtenu des résultats satisfaisants dans des secteurs clés, notamment la prise ferme de titres de participation et les fusions et acquisitions, grâce à l'accroissement de la productivité. Aux États-Unis, certains segments, en particulier le financement immobilier et les activités de banque d'affaires, ont dégagé de bons résultats, et d'autres segments ont donné des signes d'amélioration.

Le rendement global de Marchés mondiaux CIBC a été touché par les baisses de valeur évaluées à la valeur du marché dans nos activités de crédit structuré.

Dans l'éventualité où la conjoncture plus difficile du deuxième semestre de 2007 se poursuivrait en 2008, nous nous recentrons sur nos activités de gros afin de nous assurer qu'elles respectent notre plan stratégique.

Au début du mois de novembre, après la fin de l'exercice, nous avons annoncé une entente visant à vendre certaines de nos activités américaines de Marchés mondiaux CIBC à Oppenheimer Holdings Inc.

Productivité

En 2007, la Banque CIBC a continué de progresser vers l'atteinte de l'objectif stratégique à moyen terme d'un coefficient d'efficacité médian parmi son groupe de pairs des banques canadiennes.

Après avoir réalisé notre objectif de réduction des frais de 250 M\$ en 2006, nous avons établi un nouvel objectif au début de 2007 visant à maintenir les frais au niveau des frais annualisés du quatrième trimestre de 2006 (7 568 M\$), à l'exception de ceux de FirstCaribbean. Nous avons atteint notre objectif de 2007, car nous avons comptabilisé des frais autres que d'intérêts de 7 612 M\$ (y compris les frais de 325 M\$ attribuables à FirstCaribbean).

Les réductions de frais, ainsi que la croissance des revenus, ont permis d'améliorer notre coefficient d'efficacité, qui est passé de 66,0 % en 2006 à 63,1 %.

En 2008, nous maintiendrons le cap sur l'amélioration de la productivité en vue d'atteindre un équilibre réel entre la croissance des revenus et le contrôle des frais. Nous croyons qu'à long terme, cet équilibre constitue le meilleur moyen d'assurer une croissance durable.

Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Le ratio des fonds propres de première catégorie constitue une mesure de la solidité de notre bilan.

Notre objectif à cet égard est un ratio cible de 8,5 %. Au cours de l'exercice, notre ratio a reculé, passant de 10,4 % à 9,7 %, en raison surtout de la réalisation de l'acquisition de FirstCaribbean.

En ce qui a trait à l'utilisation des fonds propres, notre priorité consiste à investir dans les activités essentielles dans lesquelles nous sommes bien positionnés et avons des compétences, et qui présentent les meilleures perspectives de croissance. Au-delà de cela, notre objectif en matière d'utilisation des fonds propres est l'atteinte d'un équilibre entre la croissance des dividendes, les rachats d'actions et les possibilités d'acquisition.

En 2007, nous avons progressé dans chacun de ces volets.

Au début de l'exercice, nous avons conclu l'acquisition de FirstCaribbean, ce qui a porté notre participation à plus de 91 %.

À la fin du deuxième trimestre, nous avons relancé notre programme de rachat d'actions et l'avons prolongé jusqu'à la fin du prochain exercice.

Nous avons accru notre dividende trimestriel deux fois, le faisant passer d'abord de 0,70 \$ à 0,77 \$ l'action au deuxième trimestre, puis de 0,77 \$ à 0,87 \$, au quatrième trimestre, soit une augmentation totalisant 24 %.

Notre grille de pointage comporte un objectif établi de verser de 40 % à 50 % de notre bénéfice en dividendes. Même si nous avons progressé à cet égard en 2007, nous continuerons de passer en revue les augmentations de dividendes en 2008, notre ratio dividendes/bénéfice étant en deçà de notre fourchette cible.

En résumé, nous avons gagné du terrain en ce qui concerne l'atteinte de nos priorités en 2007, appuyés par un bon rendement global.

Perspectives d'avenir

Il est difficile de prévoir quand les conditions du marché moins favorables qui se sont fait sentir au deuxième semestre de 2007 se stabiliseront ou s'amélioreront.

En 2008, nous continuerons de nous concentrer sur nos priorités, notamment la solidité de l'entreprise, la productivité ainsi que la solidité du bilan et l'utilisation des fonds propres, tout en accordant une attention particulière à la solidification du bilan, en raison du contexte actuel.

La CIBC célèbre son 140^e anniversaire

Comme vous avez dû le remarquer sur la page couverture de la présente Reddition de comptes annuelle, en 2007, la CIBC fête son 140^e anniversaire.

Pendant toutes ces années, la CIBC s'est bâti une solide réputation en termes de satisfaction des besoins financiers de ses clients au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale.

Au nom de l'équipe de leadership de la CIBC, je remercie tous nos employés, anciens et actuels, pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur contribution à nos réalisations pendant ces 140 années. Nous continuons de devoir notre succès à l'engagement de notre personnel envers les valeurs fondamentales de la CIBC : la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Rapport du chef des services financiers

Tom D. Woods

Premier vice-président à la direction et
chef des services financiers



En 2007, la Banque CIBC a atteint un bénéfice net record et obtenu le rendement total pour les actionnaires le plus élevé parmi les grandes banques canadiennes.

Sommaire des résultats financiers de la CIBC

(en millions de dollars)	2007	2006
Nous avons gagné des intérêts sur les prêts et autres produits	15 781 \$	13 269 \$
Nous avons engagé des intérêts sur les dépôts et autres passifs	11 223	8 834
Nous avons gagné un revenu net d'intérêts	4 558	4 435
Nous avons aussi gagné un revenu (autre que d'intérêts) sur les produits de placement, les services financiers et d'autres produits	7 508	6 916
Le total de nos revenus a été de (A)	12 066 \$	11 351 \$
Le risque associé à nos produits de crédit a entraîné des pertes sur prêts de (B)	603	548
Nous avons investi dans notre personnel et notre société :		
Salaires et avantages sociaux	4 392	4 288
Notre personnel a besoin d'outils technologiques	1 104	1 111
D'un endroit où travailler et	602	562
D'autres formes de soutien	1 545	1 556
Nous avons engagé des impôts sur les bénéfices	524	640
Ce qui donne (C)	8 167 \$	8 157 \$
Nous laissant un bénéfice net de (A)-(B)-(C)	3 296 \$	2 646 \$

Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey
Président et
chef de la direction
CIBC



Sonia Baxendale
Première vice-présidente
à la direction
Marchés de détail CIBC



Mike Capatides
Premier vice-président à la direction
et avocat général
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation



Ken Kilgour
Premier vice-président à la direction
et chef de la gestion du risque
Gestion du risque



Notre grille de pointage équilibrée

Mesures financières

	Objectifs à moyen terme	Résultats de 2007 ¹	Commentaires
Croissance du résultat par action (RPA)	L'objectif établi antérieurement était comme suit : croissance du RPA dilué de 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices. Nous visons dorénavant une croissance du RPA dilué de 5 % à 10 % par année, en moyenne, au cours des trois à cinq prochains exercices.	Croissance du RPA dilué de 24 % par rapport à l'exercice précédent.	La croissance du RPA a dépassé notre objectif à moyen terme.
Rendement des capitaux propres (RCP)	Rendement des capitaux propres moyens d'au moins 20 % durant le cycle (calculé comme le bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées et les primes au rachat, en pourcentage des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires).	28,7 %	Le RCP a dépassé la fourchette cible.
Solidité du capital	Ratio des fonds propres de première catégorie cible de 8,5 %. Ratio du total des fonds propres cible de 11,5 %.	Ratio des fonds propres de première catégorie – 9,7 % Ratio du total des fonds propres – 13,9 %	Les ratios de fonds propres ont dépassé nos cibles.
Composition des activités²	L'objectif établi antérieurement était comme suit : activités de détail, 65 % à 75 %; activités de gros, 25 % à 35 % (d'après le capital économique). Nous visons dorénavant des activités de détail d'au moins 75 %.	Activités de détail : 73 % Activités de gros : 27 %	La composition des activités se situe dans notre fourchette cible.
Risque	Maintenir la dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations bancaires, déduction faite des conventions de revente (coefficient des pertes sur créances), à une fourchette entre 50 et 65 points de base tout au long du cycle économique. L'objectif établi antérieurement était de maintenir la valeur comptable du portefeuille de Services de banque d'affaires à moins de 1,4 G\$. Nous visons dorénavant à maintenir la valeur comptable du portefeuille de Services de banque d'affaires à moins de 1,2 G\$.	Coefficient des pertes sur créances – 37 points de base Portefeuille de Services de banque d'affaires – 1,1 G\$	Le rendement à l'égard des pertes sur créances a été supérieur à notre objectif à moyen terme. La valeur comptable du portefeuille de Services de banque d'affaires a continué de diminuer.
Productivité	Obtenir un classement médian parmi notre groupe de pairs du secteur pour ce qui est des frais autres que d'intérêts par rapport au total des revenus (coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ²). Notre objectif en 2007 était de garder nos frais aux niveaux annualisés du quatrième trimestre de 2006 (7 568 M\$), exclusion faite de FirstCaribbean. Notre objectif pour 2008 consiste à garder nos frais aux niveaux annualisés du quatrième trimestre de 2006, exclusion faite de FirstCaribbean et de notre restructuration aux États-Unis.	Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) (BIE) ² – 61,3 % Frais autres que d'intérêts (y compris des frais de 325 M\$ liés à FirstCaribbean) – 7 612 M\$	Le coefficient d'efficacité de la CIBC s'est amélioré relativement à la médiane de notre groupe de pairs du secteur. Nous avons atteint notre objectif pour 2007.
Ratio dividendes/bénéfice	40 % à 50 % (Dividendes sur actions ordinaires versés en pourcentage du bénéfice net après dividendes sur actions privilégiées et primes au rachat).	Ratio dividendes/bénéfice – 33,4 %	Le ratio dividendes/bénéfice de la CIBC a été inférieur à la fourchette cible.
Rendement total pour les actionnaires (RTA)	Surpasser l'indice composé S&P/TSX pour les banques (dividendes réinvestis) sur une période mobile de cinq ans.	Période de cinq ans terminée le 31 octobre 2007 : CIBC – 211,2 % Indice bancaire – 154,4 %	La CIBC a réalisé le meilleur RTA pour l'exercice, ainsi que pour les cinq derniers exercices, parmi les grandes banques canadiennes.

1) Les éléments expliqués dans la section Vue d'ensemble du rapport de gestion ont eu une incidence sur les résultats.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Ron Lalonde
Premier vice-président à la direction
Administration,
Technologie et opérations



Brian Shaw
Premier vice-président à la direction,
CIBC et président du conseil
et chef de la direction,
Marchés mondiaux CIBC



Richard Venn
Premier vice-président
à la direction,
Expansion de l'entreprise



Tom Woods
Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers
Finance



Mesures non financières

Objectifs

Réalizations

Clients	Être le chef de file des relations avec la clientèle.	- Nous avons amélioré les services bancaires offerts aux divers groupes de clients. - Nous avons amélioré l'accessibilité pour les clients ayant des besoins particuliers.
Employés	Créer une expérience employé positive dans un milieu où les employés peuvent exceller.	- Nous avons atteint nos objectifs de représentativité de l'effectif pour quatre groupes désignés : les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones. - Nous avons obtenu la cote d'indice d'engagement des employés (IEE) la plus élevée depuis sa création en 1998. - Nous avons reçu le prix d'excellence en technologie du Learning Leaders Program pour avoir introduit une formation centralisée en conformité réglementaire à l'intention de tous les employés.
Collectivité	Apporter davantage à nos collectivités.	- Nous avons versé plus de 36 M\$ à nos collectivités à l'échelle mondiale. - Nous avons recueilli 26,5 M\$ pour la recherche sur le cancer du sein lors de la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. - Nous avons recueilli 12,7 M\$ au cours de la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC, le 6 décembre 2006. - Nous avons recueilli 7,8 M\$ au cours de la campagne Centraide en 2006.
Environnement	Faire preuve de responsabilité environnementale dans toute activité.	- Nous avons adopté les Normes et procédures de gestion des risques de crédit environnemental et la nouvelle <i>Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement</i>. - Nous avons été choisis pour figurer au <i>Climate Disclosure Leadership Index</i> en vertu du <i>Carbon Disclosure Project</i> et reconnus comme les « meilleurs de notre catégorie » parmi les 68 sociétés Fortune 500.
Gouvernance	Être un chef de file des pratiques de gouvernance.	- Nous avons obtenu une cote internationale des mesures de gouvernance supérieure à celle de 98 % de nos pairs du secteur bancaire mondial. - La Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et la Commission d'experts de l'Institut des administrateurs de sociétés ont reconnu le caractère novateur et les pratiques exemplaires de nos processus de divulgation de la rémunération des dirigeants ainsi que leur transparence.



La CIBC figure dans l'indice mondial de durabilité Dow Jones pour la sixième année d'affilée et fait partie de l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones depuis sa création en 2005.



La CIBC fait partie de l'indice FTSE4Good depuis sa création en 2001.



La CIBC figure dans l'indice social Jantzi depuis sa création en 2000.

La Reddition de comptes annuelle CIBC 2007 a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Pour plus de précisions sur l'application des lignes directrices G3 par la CIBC, se reporter à la page 159.



Marchés de détail CIBC

Stratégie

L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de ses clients.

Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients en répondant à un plus grand nombre de leurs besoins financiers.

Pour y arriver, nous miserons sur notre vaste expertise-conseil qui deviendra l'élément distinctif clé, tout en offrant à nos clients une expérience de service à la clientèle uniforme ainsi que des produits financiers et des solutions qui répondront à leurs besoins.

Priorités

- Des solutions-conseils solides
- Une expérience de service à la clientèle uniforme
- Des solutions et des produits financiers axés sur le client

Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers, de clients des services de gestion des avoirs et de PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'entremise de FirstCaribbean International Bank.

Notre objectif est d'être la principale institution financière de nos clients.

L'ensemble des employés de Marchés de détail a collaboré à établir des relations solides avec ses clients. Nos principales priorités consistent à présenter à nos clients des solutions-conseils solides, à poursuivre l'amélioration de l'expérience de service à la clientèle et à offrir des solutions et des produits financiers axés sur le client.

Des solutions-conseils solides

Les Canadiens accordent de plus en plus d'importance aux solutions-conseils en vue d'atteindre leurs objectifs financiers.

La CIBC a développé une vaste expertise-conseil et élaboré de nombreux outils dans l'ensemble de ses canaux.

Notre souci constant d'élaborer des solutions-conseils solides visant à soutenir nos clients à chacune des étapes de leur vie constitue l'élément distinctif clé de la CIBC. Notre approche intégrée, c'est-à-dire représentant une structure de gestion unique de laquelle relèvent tous les conseillers, nous permet de présenter les offres les plus pertinentes aux clients et de les aider à faire les meilleurs choix de planification financière à mesure que leurs besoins évoluent.

Nos conseillers en centre bancaire effectuent une Évaluation de santé financière qui permet aux clients de comprendre leurs besoins financiers et sert à leur présenter des solutions adéquates. Au milieu de l'exercice 2007, nous avons franchi une étape importante, le cap du million d'utilisations de l'outil Évaluation de santé financière CIBC par les clients des services bancaires personnels. Nous avons lancé cette année l'outil de planification Évaluation de santé financière CIBC pour les PME dans le but d'aider les propriétaires de PME à satisfaire à leurs besoins financiers personnels et à ceux de leur entreprise.

Nous avons également lancé les Conseils Évaluation de santé financière CIBC sur notre site Web, www.cibc.com/francais, qui renseignent les clients sur la façon d'atteindre leurs objectifs financiers, de choisir parmi les services financiers de la CIBC et d'en tirer le meilleur parti.

Pour optimiser leur planification financière et obtenir des solutions-conseils, les clients de la CIBC ont accès à plus de 3 400 conseillers, y compris les directeurs de compte de la CIBC, les spécialistes en services financiers du Service Impérial, les conseillers en placement CIBC Wood Gundy, les conseillers de Privabanque et les conseillers en placement. Grâce à ce réseau de professionnels, qui compte plus de 2 400 conseillers inscrits auprès de l'ACCOVAM et près de 800 conseillers inscrits auprès de l'ACCFM, les clients ont accès à un savoir-faire en planification financière et à une vaste gamme de services conçus pour répondre à leurs besoins.

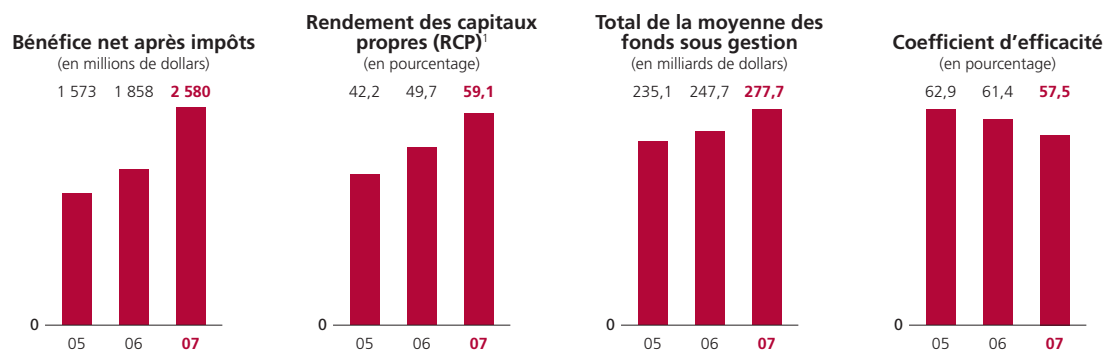
Nous améliorons continuellement notre aptitude à offrir une planification financière intégrée et des solutions-conseils aux clients. Au cours des deux derniers exercices, Service Impérial CIBC, notre segment de planification financière et de prestation de services axés sur les conseils en centre bancaire, a exploré de nouveaux marchés. Les clients profitent d'une approche intégrée de planification financière, travaillant en étroite collaboration avec un conseiller attentionné. Grâce à un plan financier personnalisé, ils peuvent atteindre leurs objectifs financiers et de retraite.

Les relations solides à long terme avec les conseillers sont essentielles à la satisfaction et à la fidélisation de la clientèle. Nous poursuivons l'enrichissement de nos programmes de formation et de rémunération des conseillers dans le but d'attirer des spécialistes, d'accroître les compétences spécialisées de nos conseillers et de conserver les meilleurs conseillers.

En 2008, nous poursuivrons le perfectionnement de notre expertise-conseil, notre approche intégrée et nos efforts de planification financière dans le but de resserrer les relations avec nos clients et d'en attirer de nouveaux.

Nous offrirons des outils plus spécialisés destinés à répondre aux besoins financiers complexes de nos clients fortunés. Par exemple, nous dotons Service Impérial CIBC d'outils de planification de retraite supplémentaires visant à répondre aux besoins croissants de planification de la retraite et fournirons à nos conseillers CIBC Wood Gundy des outils de planification plus performants.

Points saillants opérationnels :



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.



Le 15 mai 2007, la CIBC a célébré son 140^e anniversaire en organisant des célébrations dans les centres bancaires dans tout le pays. Au centre bancaire principal de Commerce Court, à Toronto, M. James Rowan a célébré son 62^e anniversaire à titre de client de la CIBC. Sur la photo, on l'aperçoit en compagnie de M^{me} Ursula Cosford, employée de la CIBC depuis 43 ans.

Une expérience de service à la clientèle uniforme

Une des grandes priorités de la CIBC consiste à offrir à ses clients une expérience uniforme de qualité supérieure.

Accès, souplesse et choix : voilà ce que les clients veulent. L'investissement de la CIBC dans le raffermissement de son vaste réseau de distribution lui permet d'offrir aux clients la souplesse nécessaire pour qu'ils puissent effectuer leurs opérations au moyen des canaux qui leur conviennent le mieux.

Les améliorations du réseau de centres bancaires de la CIBC comprennent 70 projets d'expansion stratégique, de déménagement et de construction de nouveaux centres bancaires au cours des cinq prochains exercices; 26 projets ont déjà été entrepris en 2007. Ces investissements correspondent à notre orientation visant les marchés à forte croissance au Canada. En outre, la CIBC a poursuivi la mise à niveau et le maintien de ses centres bancaires existants afin d'améliorer l'expérience bancaire des clients au moyen d'investissements beaucoup plus importants en 2007 qu'à l'exercice précédent.

Selon un rapport indépendant de Forrester Research, Inc., le site Web de la CIBC, www.cibc.com/francais, a obtenu le meilleur résultat parmi les sites des grandes banques canadiennes, se distinguant dans plusieurs des secteurs clés évalués, dont la navigation sur le site et la présentation du site ainsi que le fait de présenter un contenu élaboré sur les produits et des outils performants. (Source : 2007 *Canadian Bank Public Site Rankings*, Forrester, avril 2007)

En 2007, la CIBC a parachevé un investissement de 90 M\$ étalé sur plusieurs années pour mettre à niveau le réseau de 3 730 GAB de la Banque CIBC à l'échelle du Canada, de façon à offrir un meilleur accès aux personnes handicapées, un niveau de sécurité supérieur, ainsi que de nouvelles caractéristiques d'opérations.

Enfin, la CIBC continue de mettre l'accent sur une expérience de service à la clientèle plus uniforme à l'aide des services bancaires téléphoniques. Notre système interactif de réponse vocale (SIRV) a été classé au premier rang au titre de la satisfaction de la clientèle en Amérique du Nord au cours des deux dernières années par Service Quality Measurement Group Inc. (SQM).

Chaque année, on compte environ 240 000 nouveaux arrivants au Canada et la CIBC s'efforce activement de satisfaire aux besoins financiers de ces clients. Cette année, la CIBC a facilité l'accès aux services financiers des nouveaux arrivants au pays, en améliorant les renseignements et les conseils présentés sur son site Web. Elle a également modifié les politiques de crédit afin de répondre aux besoins particuliers de ces nouveaux arrivants.

En 2007, la CIBC a offert les nouvelles caractéristiques de la signature électronique, grâce auxquelles les clients peuvent conclure des opérations plus facilement et plus rapidement. Nous avons également entrepris la première étape de l'élaboration d'un système consolidé d'information sur les clients.

Soucieuse de rehausser l'expérience client, la CIBC entend en 2008 rehausser ses capacités de conseils et de service, accroître l'accessibilité des clients au moyen d'investissements continus dans ses centres bancaires, les GAB, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires en direct, et améliorer les processus opérationnels et l'efficacité des processus technologiques.

Des solutions et des produits financiers axés sur le client

Nous poursuivons le lancement de produits concurrentiels et l'amélioration des produits existants afin de capter une plus grande part des affaires de nos clients, que ce soit pour l'obtention d'un prêt hypothécaire, la gestion de leur crédit ou l'exploitation d'une entreprise, ou pour investir dans leur avenir.

Les améliorations axées sur nos clients en 2007 comprennent :

- Ajout de 117 spécialistes en prêts hypothécaires dans le réseau de centres bancaires de la CIBC afin d'offrir des conseils hypothécaires spécialisés aux clients.
- Lancement de caractéristiques à valeur ajoutée à titre gracieux sur toutes les cartes de crédit de la CIBC grâce à IntelliCrédit CIBC, outil qui aide les clients à suivre et à gérer leurs dépenses, à surveiller les changements à leur rapport de crédit, à être informés de toute utilisation non autorisée de leur carte de crédit et à prendre des mesures en cas de vol d'identité.

- Lancement du Multiplicateur de milles Aéro Or CIBC qui permet aux clients d'accumuler plus rapidement des milles de récompense, soit 1,5 mille pour chaque dollar d'achat dans les stations-service, les épiceries et les pharmacies.
- Amélioration des produits de cartes de crédit dans le but d'offrir une valeur ajoutée aux clients. Par exemple, notre carte Platine CIBC Visa® sans frais annuels, lancée à l'automne 2006, a attiré de nouveaux clients à la CIBC dans un marché très concurrentiel.
- Assistance aux clients dans la constitution de leur épargne grâce aux améliorations apportées à nos produits de comptes d'épargne, ainsi qu'aux promotions permettant aux clients qui transféraient leurs opérations à des produits bancaires désignés de la CIBC d'accumuler des milles Aéroplan.
- Rationalisation et mise en valeur de notre gamme de solutions de placement par le regroupement de deux de nos familles de fonds sous la dénomination Investissements Renaissance afin de faciliter la prise de décision des clients à l'égard de leurs placements.
- Lancement de deux fonds – catégorie privilégiée supplémentaires afin d'offrir aux clients des possibilités de rendement supérieur. Les actifs sous gestion de ces catégories privilégiées, combinés à ceux des catégories privilégiées existantes, ont augmenté à plus de 2 G\$.
- Lancement d'une offre concurrentielle et souple à frais fixes pour accroître la valeur ajoutée pour les clients des services de courtage en direct et faciliter leurs opérations. Le nouveau forfait *Pro-Avantage CIBC* permet aux clients qui effectuent fréquemment des opérations de négociation de tirer profit d'une tarification avantageuse sans restrictions relatives au moment ou à la nature des opérations de négociation et sans niveau d'actifs minimum.

En 2008, la CIBC poursuivra son orientation visant à satisfaire à un plus grand nombre de besoins de ses clients, toujours dans le but d'être la principale institution financière de ses clients et de générer une croissance solide et uniforme soutenue pour les actionnaires.



FIRSTCARIBBEAN
INTERNATIONAL BANK

FirstCaribbean International Bank

En 1920, la CIBC a mis sur pied ses premiers centres bancaires dans les Caraïbes, jetant les bases d'une étroite relation entre la banque et la région des Caraïbes, relation qui se poursuit encore aujourd'hui. Pendant huit décennies, la présence de la CIBC dans les Caraïbes s'est accrue, le point culminant de cette croissance étant le regroupement des activités de la CIBC dans les Caraïbes à celles de Barclays Bank PLC en 2002 et la constitution de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean). Son engagement envers les Caraïbes s'est affermi en 2007, lorsque la CIBC est devenue l'actionnaire détenant le contrôle de FirstCaribbean.

FirstCaribbean est l'une des institutions financières commerciales les plus importantes de la région; elle compte plus de 100 centres bancaires et des bureaux dans 17 pays des Caraïbes et offre des services bancaires de détail, des services bancaires commerciaux, des services de gestion des avoirs à l'échelle internationale, des services sur les marchés financiers, des services de cartes de crédit, et des services de vente et de négociation de produits de trésorerie à plus de 800 000 titulaires de comptes actifs.

Les titres de FirstCaribbean sont négociés aux bourses de la Barbade, de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago et

des Caraïbes orientales, ce qui en fait la plus importante banque régionale cotée en bourse de la région des Caraïbes anglophones, avec un actif de 12 G\$ US et une capitalisation boursière de 3 G\$ US.

En 2007, la CIBC a conclu l'acquisition d'une participation lui conférant le contrôle de FirstCaribbean International Bank, ce qui a porté sa participation à 91,4 %. L'acquisition de FirstCaribbean cadre bien avec la priorité de la CIBC de développer ses secteurs d'activité essentiels. Les activités de FirstCaribbean sont bien établies et s'harmonisent avec les activités essentielles de la CIBC.



Marchés mondiaux CIBC



Stratégie

L'objectif de Marchés mondiaux CIBC est de maintenir et de consolider sa position de chef de file des banques d'investissement doté de larges assises au Canada et de compétences ciblées aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Notre stratégie consiste à offrir des solutions client qui facilitent l'accès au crédit et aux marchés financiers ainsi qu'à offrir une expertise-conseil, tout en mettant l'accent sur la rentabilité et la gestion des risques dans toutes nos activités.

Nous sommes engagés à créer de la valeur pour nos clients grâce à une expertise de pointe dans notre secteur, à la création de produits innovateurs et à l'attention continue que nous accordons à nos clients.

Priorités

- Valeur solide de la CIBC dans ses activités essentielles au Canada
- Compétences régionales de façon à ce que les possibilités précises auprès des clients aux États-Unis, en Europe et en Asie s'harmonisent à notre principale plateforme
- Compétences ciblées dans des secteurs choisis qui correspondent à nos stratégies et présentent un juste équilibre entre le risque et le rendement

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions innovatrices de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.

Nous visons à offrir des solutions client qui facilitent l'accès au crédit et aux marchés financiers ainsi qu'une expertise-conseil. Nous sommes engagés à créer de la valeur pour nos clients grâce à une expertise de pointe dans notre secteur, à la création de produits innovateurs et à l'attention continue que nous accordons à nos clients.

Chef de file du marché au Canada

Marchés mondiaux CIBC est l'un des chefs de file de la prestation de services-conseils et de financement à des sociétés au Canada et dans certains marchés étrangers choisis. Nos activités de fusions et acquisitions canadiennes sont constamment reconnues pour leur solidité et leur position de chef de file du marché. Nous avons participé à certaines des opérations les plus remarquables de 2007 et nous fournissons actuellement des conseils à BCE Inc. relativement à une acquisition par emprunt qui pourrait s'avérer la plus importante de l'histoire mondiale.

En 2007, Marchés mondiaux CIBC a démontré qu'il était chef de file des solutions complètes innovatrices de capital à titre de conseiller, fournisseur de crédit et syndicataire chef de file de Fortis Inc. lors de l'acquisition de l'entreprise de distribution de gaz de Terasen Inc. L'opération, évaluée à 3,7 G\$, est la plus importante acquisition visant une société de distribution de services publics au Canada et la troisième acquisition ferme intégralement payée en importance de l'histoire canadienne.

Cette année, Marchés mondiaux CIBC a également participé à titre de syndicataire chef de file à l'un des placements de titres de créance les plus importants de l'histoire canadienne pour l'émission d'obligations hypothécaires du Canada de 9,0 G\$ par la Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1.

Marchés mondiaux CIBC est une banque chef de file en actions canadiennes et est reconnu comme spécialiste de l'exécution d'opérations outre-frontières pour des clients à l'extérieur du Canada. Notre gamme de produits et notre talent pour mettre à profit les capacités de distribution du vaste réseau de la CIBC est un avantage concurrentiel qui nous permet d'offrir une valeur exceptionnelle à nos clients. Notre partenariat avec d'autres institutions financières

canadiennes dans un nouveau système de négociation parallèle envisagé, annoncé plus tôt cette année, soutiendra davantage notre solide plateforme d'actions canadiennes.

Pour nos clients de Groupe Entreprises, nous offrons une interrelation aux activités de gros de la CIBC pour appuyer les entreprises canadiennes en croissance. Nous continuons à apporter des changements à nos activités afin d'offrir un éventail parfaitement intégré de produits et de services, dont nos services de consultation financière et nos compétences en crédit, en gestion de trésorerie, en financement du commerce extérieur et en dépôts.

À l'avant-garde des nouveaux marchés

Marchés mondiaux CIBC s'est engagé à fournir une attention et une assistance sans pareilles à tous ses clients du Canada. Afin d'aider ses clients à mieux profiter des possibilités du marché, Marchés mondiaux CIBC a ouvert un bureau de services bancaires d'investissement à Winnipeg, devenant ainsi la seule grande banque du Canada à avoir ce type d'établissement spécialisé desservant le Manitoba et la Saskatchewan.

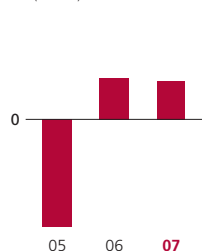
Nous sommes engagés à offrir des produits et des services qui se démarquent au sein du secteur des services financiers afin de satisfaire aux besoins changeants de nos clients et de nous adapter aux conditions du marché en pleine évolution. Nous poursuivons nos investissements et ne cessons d'améliorer notre compétitivité dans le secteur des services non traditionnels, dont nos compétences de négociation électronique et nos principales activités de courtage.

Cette année, nous avons amélioré notre position de chef de file du marché des produits structurés de détail, en offrant des billets à capital à risque (BCR) en plus de nos billets à capital protégé (BCP) qui ont du succès au Canada. Nous avons également élargi notre expertise en distribution croisée d'actifs sous forme de billets structurés liés à des actions dans de nouveaux marchés.

Points saillants opérationnels :

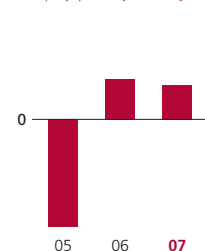
Bénéfice net (perte nette) après impôts
(en millions de dollars)

(1 671) 646 **601**



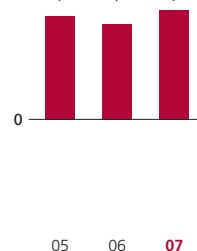
Rendement des capitaux propres (RCP)¹
(en pourcentage)

(89,1) 33,3 **28,2**



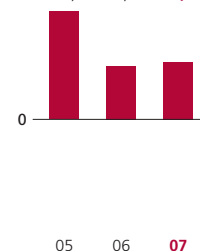
Total du capital économique
(en milliards de dollars)

2,5 2,3 **2,7**



Coefficient d'efficacité (BIE)¹
(en pourcentage)

144,0 70,8 **74,3**



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR du rapport de gestion.

Force ciblée sur les marchés mondiaux

Marchés mondiaux CIBC continue de maximiser la valeur pour ses actionnaires grâce à l'efficacité opérationnelle et aux améliorations stratégiques de notre plateforme. Cela comprend l'entente annoncée par la CIBC après la fin de l'exercice, selon laquelle nous vendrons à Oppenheimer Holdings Inc. nos services bancaires d'investissement, nos activités de négociation d'actions et de financement par effet de levier aux États-Unis, ainsi que nos activités liées aux marchés financiers en Israël, en Europe et en Asie.

Nous conserverons nos autres activités de gros, notamment le financement immobilier, les produits structurés en actions et en marchandise, les services de banque d'affaires et les services-conseils auprès des secteurs pétrolier et gazier.

En 2007, notre Groupe de financement immobilier, É.-U. a maintenu son bon rendement, puisqu'il a codirigé quatre opérations de placement de titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux (TAPHC) totalisant 5 G\$ US, dont notre plus important placement TAPHC à ce jour.

Pour ce qui est de l'avenir, Marchés mondiaux CIBC est en bonne position aux États-Unis pour se concentrer sur les compétences clés en matière de financement immobilier, de Services de banque d'affaires et de produits structurés en action et en marchandises. Il est également en position pour mettre en œuvre un réseau, des services et des capacités de prêt pouvant satisfaire aux besoins de nos clients canadiens à l'échelle mondiale.

Marchés mondiaux CIBC s'est engagé à appuyer ses clients grâce à une interrelation étroite de ses activités, sur le marché canadien comme sur certains marchés étrangers choisis. Cette approche intégrée est un facteur clé de leadership dans de nombreuses opérations de l'industrie minière parmi les plus importantes dans le monde ces dernières années, dont notre rôle en 2007 à titre de conseiller principal de Rio Tinto PLC lors de l'acquisition d'Alcan Inc., pour un montant de 38,1 G\$ US.

En Europe et dans la région Asie-Pacifique, nous nous concentrons sur le développement de compétences

régionales de façon à ce que les possibilités précises auprès des clients sur ces marchés s'harmonisent à notre principale plateforme. Notre partenariat avec The Balloch Group et l'ouverture prévue de notre bureau de services bancaires d'investissement à Beijing continueront de soutenir la croissance dans cette région.

Adaptation à la conjoncture du marché en évolution

Au cours du deuxième semestre de 2007, la détérioration rapide du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation à risque élevé et le bouleversement du marché canadien du papier commercial adossé à des créances ont grandement modifié la situation dans laquelle Marchés mondiaux CIBC et d'autres services bancaires de gros évoluent.

Cette conjoncture difficile a contribué à la création d'enjeux particuliers expressément rattachés à un seul et même segment de produits de crédit structuré, où nous avons constaté des baisses de valeur évaluées à la valeur du marché sur certaines positions de notre portefeuille liées au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation.

Nous maintenons notre capacité de gérer nos risques existants et de répondre aux besoins de nos clients dans notre segment de produits de crédit structuré, tout en précisant notre concentration afin d'assurer que nos activités sont en accord avec notre plan stratégique d'un rendement constant et durable.

À la fine pointe de ce qui compte

Le Groupe de recherche économique de Marchés mondiaux CIBC travaille à déterminer les tendances, les risques et les possibilités qui influent sur les économies canadienne et mondiale et, au bout du compte, sur les entreprises de nos clients. Nous sommes reconnus parmi ceux qui peuvent le mieux définir les tendances économiques névralgiques, dont le prix du pétrole, la valeur des actions, les écarts de change et les taux d'intérêt, et nous jouissons d'une longue réputation bien méritée d'avoir une bonne longueur d'avance.

En 2007, les prévisions de Marchés mondiaux CIBC sur les tendances du dollar canadien, du prix du pétrole et du rôle des sables bitumineux du Canada pour satisfaire à la demande mondiale future, ont aidé nos clients à naviguer dans un marché complexe et en constante évolution.

Cette année, Jeff Rubin, économiste en chef et stratège en chef, Marchés mondiaux CIBC a pressenti l'apparition des « guerres du carbone », réponse des gouvernements d'Amérique du Nord pour réduire les émissions de carbone et apaiser les préoccupations du public à propos du réchauffement de la planète. Son analyse prévoit une réponse des gouvernements qui aura une incidence importante sur les industries au Canada et il signale la nécessité pour les entreprises de se doter de stratégies pour prendre les devants.

Dans l'ensemble, les recherches et analyses du groupe sur cette grande question économique, entre autres, ont attiré l'attention des entreprises, des investisseurs et des gouvernements partout dans le monde.



L'équipe des Études économiques de Marchés mondiaux CIBC travaille à identifier les tendances, les risques et les possibilités, y compris l'importance croissante des sables bitumineux du Canada pour les sociétés, ainsi que pour les économies canadienne et mondiale.



Le 30 septembre 2007, Kayla et Angelica ont participé à la Course à la vie CIBC 2007 de la Fondation canadienne du cancer du sein parmi quelque 170 000 participants.

Énoncé de responsabilité envers le public

Cet énoncé a été publié par la CIBC et les sociétés affiliées suivantes de la CIBC : Marchés mondiaux CIBC inc.; CIBC inc.; CIBC World Markets Corp.; Hypothèques CIBC inc.; Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée; Compagnie Trust CIBC; Placements CIBC inc.; Services Investisseurs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC inc.; Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Ltée; Gestion privée de portefeuille CIBC inc.; Gestion d'actifs CIBC inc.; CIBC BA Limited.

A photograph of a man with dark hair, wearing a light blue short-sleeved shirt and khaki pants, standing in a warehouse. He is holding a clipboard with a pen and looking towards the camera with a slight smile. In the background, another man is working at a desk with a computer, and there are many cardboard boxes and shelving units.

Nos clients

La CIBC s'est engagée à fournir des services bancaires accessibles et abordables, tout en protégeant ses clients et actionnaires au moyen de pratiques de gouvernance efficaces. Notre rôle de chef de file des relations avec la clientèle comprend l'offre de solutions-conseils, de produits et de services qui répondent aux besoins de nos divers clients.

Fournir des services bancaires accessibles

La CIBC offre un large éventail de produits et de services adaptés aux besoins de ses clients.

Nos clients nous disent qu'ils veulent pouvoir combler leurs besoins financiers dans un grand nombre de canaux différents. Pour respecter leurs préférences, la CIBC possède l'un des plus importants réseaux multicanaux des banques canadiennes. Nous assurons des services bancaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au moyen des GAB, des Services bancaires en direct, du Courtage en direct et des Services bancaires téléphoniques.

Parmi les banques canadiennes, la CIBC vient au deuxième rang quant au nombre de GAB, avec plus de 3 700 GAB. En 2007, la CIBC a parachevé une mise à niveau de 90 M\$ de son réseau de GAB de façon à offrir un meilleur accès aux personnes handicapées, un niveau de sécurité supérieur, ainsi que de nouvelles caractéristiques d'opérations.

Dans ses 1 048 centres bancaires partout au pays, la CIBC offre un accès pratique grâce au prolongement des heures d'ouverture et à une forte présence dans les collectivités rurales. En 2007, la CIBC a annoncé qu'elle entendait ouvrir 16 nouveaux centres bancaires à service complet partout au pays en 2008 et 2009, afin d'offrir aux clients plus de souplesse, d'accès et de choix. Ces centres bancaires font partie du plan stratégique de la CIBC visant à construire, déménager et agrandir plus de 70 centres partout au pays d'ici 2011. La CIBC a également annoncé l'ouverture le dimanche de centres bancaires urbains désignés à l'automne 2007. Nous servons également des clients par l'intermédiaire de 80 emplacements de CIBC Wood Gundy et de plus de 200 kiosques des Services financiers le Choix du Président.

Les Services bancaires téléphoniques CIBC assurent un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 en français, en anglais, en cantonais et en mandarin, ainsi qu'un système interactif de réponse vocale (SIRV) primé qui offre un libre-service commode dans ces quatre langues. Les clients existants peuvent obtenir de l'information sur la plupart des types de comptes par téléphone, y compris les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les comptes de prêt hypothécaire, les marges de crédit, les comptes de prêt et les comptes de placement.

Servir les clients ayant des besoins particuliers

Depuis le lancement du Programme de sondage sur l'accessibilité des centres bancaires au milieu de 2005, nous avons mené des sondages dans la plupart de nos centres bancaires, dont 371 en 2007, pour mieux comprendre l'expérience client sur le plan de l'accessibilité. Nous nous servons de cette information pour améliorer l'accessibilité, dont l'accès au stationnement, à l'immeuble et au vestibule, la circulation dans le centre bancaire principal et l'accès aux comptoirs.

Le programme *Accès pour tous* CIBC aux guichets automatiques, maintenant offert dans la plupart des centres bancaires de la CIBC, facilite l'accès aux services bancaires aux clients ayant une déficience visuelle, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite.

Nous offrons également aux clients des relevés en braille ou en gros caractères, à leur demande, ainsi que la technologie de pointe de la reconnaissance de la parole et de la commande tactile télé-type par l'intermédiaire de nos Services bancaires téléphoniques. Les sites Web de la CIBC sont conçus pour faciliter le plus possible l'accès aux services bancaires aux clients ayant une déficience visuelle et aux clients malentendants.



Selon un rapport indépendant de Forrester Research, Inc., le site Web de la CIBC, www.cibc.com/francais, a obtenu cette année le meilleur résultat parmi les sites des grandes banques canadiennes, se distinguant dans plusieurs des secteurs clés évalués, dont la navigation sur le site et la présentation du site ainsi que le fait de présenter un contenu élaboré sur les produits et des outils performants. (Source : 2007 Canadian Bank Public Site Rankings, Forrester, avril 2007)



Une étude indépendante effectuée par J.D. Power and Associates en 2007 classe Services financiers le Choix du Président au premier rang parmi les banques de détail canadiennes de taille moyenne en termes de la satisfaction de la clientèle (se reporter à la page 161 pour plus de précisions).



Les représentants des Services bancaires téléphoniques CIBC assistent les clients 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans des centres d'appels partout au Canada. Ils servent également les clients ayant des besoins particuliers qui font leurs opérations bancaires par téléphone.

Par l'entremise de notre équipe de vente mobile HLC Hypothèques Logis Concept et de nos spécialistes des prêts hypothécaires, nous pouvons donner des conseils sur les prêts hypothécaires au domicile ou au bureau des clients s'ils ont des restrictions de mobilité ou pour de simples raisons de commodité.

Solutions de services bancaires aux Autochtones

La CIBC s'est engagée à offrir des services financiers complets qui répondent aux besoins financiers personnels et professionnels des Autochtones.

La CIBC sert la communauté autochtone par l'intermédiaire de son réseau national, qui compte sept centres bancaires et une agence situés dans des réserves. De plus, des conseillers spécialisés offrent aux clients des conseils éclairés et des solutions financières intégrées qui répondent à leurs besoins particuliers.

En 2007, la CIBC a versé plus de 900 000 \$ à des organisations et à des programmes qui viennent en aide à des communautés autochtones.

Nous continuons d'appuyer l'acquisition de connaissances financières, grâce au Programme de gestion des finances personnelles dans plusieurs collectivités autochtones.

Fournir des solutions bancaires abordables

La CIBC fournit un éventail de produits et de services pour veiller à ce que les services bancaires soient plus abordables pour ses clients. Qu'ils ouvrent un compte, obtiennent un prêt hypothécaire ou choisissent une carte de crédit, la CIBC présente à ses clients des solutions à coût avantageux qui répondent à leurs besoins – allant

du Compte-chèques Accès quotidien à frais modiques aux taux hypothécaires concurrentiels et aux cartes de crédit sans frais.

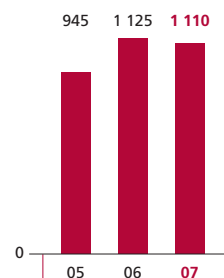
Nos clients ont également accès à une option bancaire à coût avantageux par l'intermédiaire des Services financiers le Choix du Président et ses kiosques en magasin, ses GAB, ses services en direct et ses services téléphoniques. Cette année, les représentants des Services financiers le Choix du Président ont animé plus de 90 séminaires gratuits sur les prêts hypothécaires à l'intention des acheteurs d'une habitation partout au pays.

La CIBC a lancé deux nouveaux prêts hypothécaires pour faciliter l'accès à la propriété à ses clients. Les acheteurs disposant d'une mise de fonds de 20 % peuvent maintenant réaliser des économies sur les primes d'assurance hypothécaire, ce qui leur permet de réduire le capital de leur prêt ou de payer d'autres frais rattachés à l'accession à la propriété. La CIBC a en outre offert une prolongation de la période d'amortissement pour rendre l'accession à la propriété plus abordable aujourd'hui, tout en accordant aux acheteurs la possibilité de raccourcir leur période d'amortissement en augmentant plus tard leurs versements.

Enfants, jeunes et étudiants

Afin d'aider les jeunes à commencer tôt à épargner, la CIBC offre des services bancaires sans frais à ses clients de moins de 19 ans au moyen du programme SuperDépart CIBC. Les étudiants peuvent accéder à des fonds pour assumer leurs frais d'études à l'aide de la Marge de crédit Études CIBC et profiter des frais réduits du compte Avantage CIBC pour les étudiants. Aux personnes en voie d'obtenir un titre professionnel, la CIBC offre des taux d'intérêt concurrentiels et des options flexibles au moyen de la Marge de crédit Étudiants Service Classe Professionnels.

GAB Accès pour tous dans les centres bancaires – tendance sur trois ans



Les GAB Accès pour tous de la CIBC sont installés pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants. Ils sont équipés de prises pour casque d'écoute pour accéder à des instructions vocales, de barres d'appui pour les personnes souffrant de troubles de mobilité et d'un éclairage amélioré pour aider les aînés et les personnes atteintes de cécité partielle.

Aînés – Avantage CIBC 60 Plus

Le programme Avantage CIBC 60 Plus offre des avantages particuliers aux personnes de 60 ans et plus, comme des opérations sans frais et aucuns frais mensuels sur le Compte-chèques Accès quotidien CIBC.

Engagement envers les PME

Les PME sont un élément essentiel de l'économie du Canada. La CIBC s'est engagée à aider les propriétaires de PME à réussir en leur offrant des solutions bancaires adaptées à la réalisation de leurs objectifs opérationnels et personnels.

Nous savons que la commodité est un aspect important pour nos PME clientes. Les propriétaires de PME peuvent dorénavant ouvrir un compte dans n'importe quel centre bancaire de la CIBC, payer des factures, virer des fonds, faire une demande de crédit à distance ou déléguer les opérations financières courantes à des employés au moyen de notre service Accès sur mesure PME CIBC. Nous offrons aussi un choix de cartes Visa pour PME avec ou sans frais annuels.

En 2007, nous avons lancé l'affichage de comptes consolidés en direct à l'intention des propriétaires de PME, y compris leurs comptes personnels, et nous avons amélioré le réapprovisionnement en chèques et les modifications d'adresse à distance. Un nouveau programme d'offre de remise en argent permet aux PME clientes et aux clients du secteur agricole d'investir dans leur entreprise, tout en profitant d'un taux d'intérêt concurrentiel.

La CIBC continue d'appuyer le secteur des PME et de l'agriculture en investissant dans le Prix étudiant entrepreneur de l'année CIBC, le programme Jeunes agriculteurs d'élite du Canada, la Conférence des Jeunes entreprises du Canada et le réseau *Women in a Home Office (WHO)*.

Respect de nos clients

Nous nous sommes engagés à traiter nos clients avec respect, leur fournissant des produits et des services de manière professionnelle et protégeant leurs renseignements personnels et leur vie privée.

Disponible dans les centres bancaires et en direct, notre charte des clients, intitulée *Notre engagement envers vous*, décrit dans les grandes lignes notre engagement envers un service à la clientèle de qualité supérieure, la transparence des frais, la protection des renseignements personnels et la confidentialité. Le Code de conduite CIBC pour les employés et les programmes complets de formation continue prêtent une attention particulière à la protection et la confidentialité des renseignements personnels de nos clients ainsi qu'à la détection de la fraude et du blanchiment d'argent.

Par suite de l'accroissement de la fréquence et de la complexité des activités frauduleuses avec lesquelles sont aux prises les entreprises canadiennes, le Groupe Entreprises CIBC collabore avec ses clients à protéger leurs entreprises contre la fraude. Des séances ont été organisées avec des chefs d'entreprise de tout le

pays pour les aider à comprendre et à éviter les problèmes comme la fraude par chèque, la fraude à l'interne, les opérations frauduleuses et la perte ou le vol de données importantes.

La CIBC a introduit en 2007 des éléments de sécurité améliorés, tels que la garantie de sécurité des Services bancaires en direct, les dispositifs antifraude installés sur tous les GAB et les caractéristiques IntelliCrédit CIBC innovatrices sur les cartes de crédit de la CIBC, qui comprennent des alertes de dépenses et des alertes à la fraude.

La résolution en première ligne des plaintes des clients demeure une priorité de la CIBC. En l'absence d'un règlement satisfaisant, le client est d'abord dirigé vers un spécialiste qualifié de notre Service à la clientèle, puis vers le Bureau de l'ombudsman de la CIBC.

La CIBC continuera d'investir dans l'amélioration de ses programmes, procédures et cours de formation afin de s'assurer de respecter son engagement envers ses clients.

Pour des renseignements sur les ouvertures et fermetures de centres bancaires, sur les installations et fermetures de GAB, et sur le financement par emprunt de sociétés canadiennes par les sociétés affiliées cotées en Bourse, voir les pages 151 à 153.



Le Prix communautaire Esprit de leadership CIBC continue de reconnaître les clients de Groupe Entreprises CIBC qui font preuve de leadership au sein de leur collectivité par des dons d'entreprise. Cette année, le prix a été remis à Spruceland Millworks, entreprise d'Edmonton dont les employés ont recueilli plus de 10 M\$ au cours des 10 dernières années au profit de la *Ben Sawatzky Foundation*, qui vient en aide aux familles démunies partout dans le monde.



Nos employés

Les membres du Réseau des employés asiatiques de la Banque CIBC, l'un des huit groupes d'affinité, ont participé au quinzième lancement annuel du Mois de la diversité CIBC le 1^{er} juin 2007.

La vision, la mission et les valeurs de la CIBC sont au cœur de notre engagement en vue de créer une expérience employé positive dans un milieu de travail diversifié, favorable et axé sur les résultats.

Nous croyons qu'en leur donnant l'occasion d'élargir leurs connaissances et leurs compétences, en leur offrant un milieu de travail sûr et sain et en encourageant un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle, nous permettrons à nos employés de donner le meilleur rendement possible, de contribuer à leur collectivité et de réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

« La CIBC a fait de grands progrès dans l'accroissement de la représentativité des Autochtones au sein de son effectif. L'engagement permanent de la CIBC à l'égard de l'avancement des jeunes Autochtones par la promotion de l'éducation et les bourses d'études est particulièrement digne de mention. Grâce à des efforts semblables, je suis persuadée que nous pouvons espérer voir le jour où les Autochtones participeront activement à tous les domaines de la gestion financière. »

Brenda Nadjwan, Coordonnatrice régionale,
Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail, Affaires indiennes et du Nord, Canada

Créer une expérience employé positive

Nos employés forment l'élément le plus important de la stratégie de la CIBC visant à fournir un rendement constant et durable à long terme. Nous avons pour priorité de créer une expérience employé positive et un milieu de travail favorable où nos employés peuvent exceller et réaliser la vision de la CIBC d'être le chef de file des relations avec la clientèle.

En 2007, nous avons commencé à solliciter les commentaires de nos employés tous les ans plutôt que tous les deux ans au moyen de notre sondage auprès des employés. Les commentaires des employés sur leur expérience et leur perception de l'organisation sont importants car ils fournissent de l'information qui aide à faire de la CIBC le meilleur endroit où travailler, apprendre, contribuer et réussir. Le taux de participation au sondage de 2007 s'est élevé à 86 %. L'indice d'engagement des employés, qui mesure la solidité de l'ensemble des relations entre les employés et l'organisation, a atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1998. Les résultats ont également indiqué un ferme soutien des valeurs de la CIBC, confiance, travail d'équipe et responsabilisation de la part d'une forte majorité d'employés et de leaders.

Le Code de conduite CIBC constitue l'un des moyens à notre disposition pour promouvoir les valeurs de la CIBC. Il garantit à chaque employé le droit au respect et à un traitement juste et équitable, interdit le harcèlement et la discrimination et fournit une protection contre des représailles envers les employés qui signalent une infraction au Code. Tous les employés de la CIBC sont tenus de suivre le cours et de passer l'examen sur le Code chaque année.

Nous continuons d'accorder une grande importance à la formation et au perfectionnement comme éléments essentiels du

succès de nos employés et de la CIBC. Pour aider nos employés à progresser, à se perfectionner et à réaliser leur plein potentiel, nous avons élargi notre groupe Formation et développement, qui est chargé de fournir des programmes de formation et de perfectionnement d'entreprise dans les domaines de la gestion de personnel, de la formation réglementaire ou obligatoire, de l'orientation des nouveaux employés et des compétences de base comme la gestion de projets et les techniques de présentation.

En 2007, nous avons investi environ 54 M\$ à l'échelle mondiale dans la formation, notamment sur la gouvernance et la conformité réglementaire, le service à la clientèle, la connaissance des produits et une vaste gamme de compétences commerciales et techniques. La formation est offerte à tous les employés au moyen d'un système Web de gestion de l'apprentissage.

Nous avons regroupé de nombreux cours de formation réglementaire en un seul programme annuel de formation obligatoire à l'intention des employés. Ce programme annuel comprend une formation sur la vision, la mission et les valeurs de la CIBC. Une formation supplémentaire sur la vision, la mission et les valeurs est offerte aux directeurs afin d'assurer un milieu de travail sain, sûr et sécuritaire.

La CIBC reconnaît l'importance de garder et de perfectionner nos futurs leaders. En 2007, nous avons créé le groupe Gestion des candidats et des recrues afin de recenser les candidats et les recrues les plus qualifiés et de concevoir et de mettre en œuvre les programmes de gestion des candidats et des recrues qui amèneront la CIBC à mieux connaître ses employés et à leur assurer un perfectionnement approprié.

Taux et objectifs de représentativité au sein de la haute direction (au 31 décembre 2006)

%	Taux	Objectif
Femmes	29,0	25,1
Minorités visibles	10,9	8,2
Personnes handicapées	5,4	1,9
Autochtones	0,5	2,6

Taux et objectifs de représentativité au sein de l'effectif (au 31 décembre 2006)

%	Taux	Objectif
Femmes	68,2	62,4
Minorités visibles	21,8	20,9
Personnes handicapées	3,9	3,9
Autochtones	1,6	1,6

La CIBC a atteint ses objectifs de représentativité de l'effectif pour les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées au sein de l'effectif.



Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, l'honorable David C. Onley, remet les Prix de la diversité de la CIBC 2007 aux lauréats.

La CIBC s'est engagée à réunir un effectif représentatif des clients et des collectivités que nous servons. Nos huit groupes d'affinité, qui réunissent plus de 2 200 employés, ont contribué à créer un milieu de travail qui offre l'équité en matière d'emploi et des possibilités à chacun. À la fin de 2006, la CIBC avait atteint sinon dépassé ses objectifs de représentativité de l'effectif pour les quatre groupes désignés relativement à l'équité en matière d'emploi : les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Les objectifs de représentativité reposent sur les taux de disponibilité sur le marché national du travail fournis par Statistique Canada pour chacun des groupes désignés. Nous nous appliquons à maintenir et à accroître nos niveaux de représentativité pour tous les groupes.

En 2007, la CIBC a convoqué son deuxième Congrès national sur l'équité et la diversité en matière d'emploi. Les participants ont passé en revue les réalisations de la première année du plan triennal et ont déterminé les principales stratégies de la deuxième année. Juin 2007 a été le mois de la diversité à la CIBC pour la quinzième année. Pendant le mois, les employés de la CIBC ont organisé plus de 150 activités, dont des discussions en groupe, des ateliers d'employés, des journées d'accueil et des festivals culturels.

Au conseil d'administration de la CIBC, des femmes occupent 5 des 17 postes d'administrateur. Au titre de notre programme de renouvellement du conseil d'administration, nous évaluons régulièrement les compétences et les caractéristiques des membres du conseil de la CIBC en fonction des besoins courants et prévus, permettant ainsi au conseil de réunir toutes les compétences requises pour superviser les activités et le rendement de la CIBC.

La CIBC est la première banque canadienne à intégrer à son système de gestion du recrutement la base de données en direct de curriculum vitae de professionnels formés à l'étranger de Skills International. La CIBC a ainsi accès à un bassin de nouveaux venus au Canada ayant fait des études à l'étranger. Le site des carrières en direct de la CIBC offre des ressources pour assister les nouveaux venus dans leur recherche d'emploi, y compris l'évaluation des diplômes étrangers, des conseils sur la façon de présenter efficacement ses diplômes, ses compétences et son expérience de travail, ainsi que des listes de ressources gouvernementales et communautaires.

En 2007, la CIBC a été reconnue parmi les meilleurs employeurs pour la diversité en milieu de travail par le magazine *Canadian Immigrant*.

Le cap sur le rendement

La gestion du rendement est essentielle pour offrir à nos employés, nos clients et nos actionnaires une croissance durable à long terme.



Des services de garderie de dépannage sont offerts par la CIBC en cas d'urgence aux employés du Canada et des États-Unis.

Le processus Gestion et mesure du rendement (GMR) de la CIBC veille à ce que les employés comprennent parfaitement les attentes et la manière dont leurs objectifs individuels appuient ceux de leur secteur d'activité et de la CIBC dans son ensemble. Outre les objectifs propres à leurs fonctions et à leur secteur d'activité, tous les dirigeants et employés partagent des objectifs communs rattachés à la vision, à la mission et aux valeurs de la CIBC.

Le processus global, qui comporte l'établissement des objectifs, une évaluation semestrielle et une évaluation finale du rendement en fin d'exercice, permet aux directeurs et aux employés :

- de partager le mérite du succès, dont les mesures pour répondre aux besoins de perfectionnement;
- de maintenir un dialogue sur les progrès par rapport aux objectifs et la façon de tirer parti du succès ou de combler des lacunes;
- d'amorcer l'évaluation finale de fin d'exercice et d'établir une cote de rendement finale.

La philosophie de rémunération de la CIBC repose sur la rémunération au rendement. La plupart des employés participent à des régimes de rémunération variable prévoyant des primes individuelles fondées sur : i) les résultats de l'employé par rapport aux objectifs de sa grille de pointage; ii) les résultats de son secteur d'activité; et iii) le rendement global de la CIBC. Les directeurs évaluent le rendement de leurs employés selon leurs objectifs et leur contribution par rapport à leur groupe de pairs.

En 2007, le groupe de sociétés CIBC a versé près de 2,4 G\$ en salaires de base et en avantages sociaux à ses employés du Canada. Environ 69 % des employés de la CIBC participent au Régime d'achat d'actions par les employés, qui leur permet de

devenir actionnaires de la CIBC au moyen d'un placement en actions ordinaires.

Grâce au Programme Excellence, la CIBC reconnaît et récompense les employés qui fournissent constamment une contribution remarquable. Les lauréats incarnent les valeurs de confiance, de travail d'équipe et de responsabilisation de la CIBC. La reconnaissance officielle a lieu à l'occasion de la remise de prix trimestriels et de prix annuels où les employés au rendement exceptionnel sont officiellement reconnus pour leurs réalisations.

Santé et bien-être

La création d'un milieu de travail sain et sûr où chaque employé peut équilibrer son travail et sa vie personnelle et contribuer à sa collectivité revêt une grande importance. La CIBC s'est engagée à offrir une gamme complète d'avantages sociaux et de programmes qui favorisent la santé, le bien-être et la sécurité financière à long terme de ses employés.

Pour faciliter la gestion des coûts des soins de santé à la hausse, la CIBC préconise des choix éclairés de soins de santé. Afin de gérer de manière proactive les coûts pour eux et la CIBC, les employés sont encouragés à profiter des rabais qu'elle a négociés, à utiliser des médicaments génériques et à s'approvisionner dans des pharmacies dont les frais d'exécution d'ordonnance sont peu élevés.

La CIBC a également recours à un programme de soins de santé préventif innovateur appelé Wellness Checkpoint, outil d'évaluation en direct confidentiel qui relève des risques pour la santé et fournit de l'information sur la réalisation d'un style de vie plus sain et des ressources générales en santé. Depuis le lancement du programme en 2001, plus de 11 000 employés ont rempli le questionnaire Wellness Checkpoint.

Notre Programme d'aide aux employés offre des conseils et de l'assistance dans la résolution de problèmes personnels ou liés au milieu de travail et il fournit de l'information sur les services communautaires afin d'aider les employés à équilibrer leur travail et leurs responsabilités familiales.

En 2007, la CIBC a introduit les congés personnels afin d'offrir aux employés et directeurs trois congés supplémentaires pour mieux équilibrer leur travail et leurs obligations personnelles. Les congés personnels permettent d'observer une fête religieuse, de prendre soin d'un proche malade ou de voir à d'autres urgences et responsabilités personnelles et familiales.

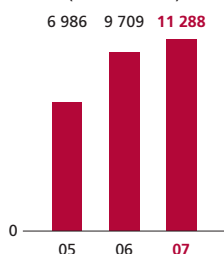
La CIBC continue d'établir la norme du secteur grâce aux prestations complémentaires à l'assurance-emploi durant un congé de maternité, un congé parental, un congé d'adoption et un congé pour compassion. En 2007, la CIBC a annoncé l'établissement de prestations complémentaires à l'assurance-emploi pour les pères biologiques, qui entreront en vigueur en mai 2008.

En 2007, la CIBC a lancé son programme de formation mis à jour et simplifié en santé et sécurité et a exigé de tous ses directeurs et superviseurs qu'ils le suivent.

En 2007, la CIBC a signalé un taux d'incidence de blessures invalidantes de 0,15 %, qui indique le nombre de blessures invalidantes et de blessures mortelles au travail par 100 employés, au Canada. Le taux mondial de rotation des employés permanents, de la CIBC à l'exclusion des départs à la retraite, s'est établi à 15,8 %.

Pour des chiffres détaillés sur l'emploi, voir la page 154.

Nombre d'employés ayant rempli le questionnaire d'évaluation Wellness Checkpoint
(au 31 octobre)



Nouveaux cas d'invalidité de courte et longue durée/1 000 employés

	ICD	ILD
Nouveaux cas/1 000 employés	97,1	13,5

Le processus de gestion des régimes d'invalidité de la CIBC encourage la communication entre les directeurs et les employés en congé d'invalidité et facilite leur retour au travail.



En 2007, notre programme de recrutement sur les campus nous a permis d'embaucher 106 stagiaires d'été et 81 nouveaux diplômés à temps plein, soit le plus grand nombre d'employés recrutés sur les campus par la CIBC.



Nos collectivités

Récipiendaires des bourses
d'études VisionJeunesse CIBC
2007 – Région de l'Ontario

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la Banque CIBC appuie des causes qui comptent dans la vie de ses clients et de ses employés ainsi que pour les collectivités où elle exerce ses activités. Nous visons à apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, et en s'appuyant sur l'engagement de ses employés envers des causes comme la Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein, Centraide et la Fondation du miracle pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, la CIBC investit dans le développement économique et social des collectivités partout au pays.

« J'étais découragé des lourdes dettes qui résulteraient de mes années d'études. Malgré le travail, les épargnes, les demandes de prêts et bourses, il y avait tout de même un écart. La bourse d'études VisionJeunesse CIBC a marqué un tournant positif dans ma vie. Je serai toujours reconnaissant envers la CIBC de cette possibilité qu'elle m'a donnée, non seulement à moi, mais aussi à d'autres comme moi. »

Kristopher Keen, récipiendaire d'une bourse d'études VisionJeunesse CIBC en 2000, B.A. avec spécialisation, 2006, Université de Brandon

Apporter davantage

En 2007, le Groupe de sociétés CIBC a versé plus de 36 M\$ à l'échelle mondiale à des organismes de bienfaisance et à des projets sans but lucratif. De ce montant, plus de 27 M\$ ont été investis au Canada dont plus de 20 M\$ pour appuyer une vaste gamme d'organismes nationaux, régionaux et locaux. Pour des exemples de contributions de la CIBC à des organismes communautaires par province, voir la page 155. Pour des renseignements sur les impôts et taxes payés au Canada, voir la page 154.

Jeunes

Aider les jeunes à se réaliser pleinement demeure une priorité de notre programme d'investissement communautaire.

Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC

Chaque année, le premier mercredi de décembre, les spécialistes de négociation et des ventes de Marchés mondiaux CIBC et les conseillers en placement CIBC Wood Gundy au Canada et partout dans le monde contribuent à l'accomplissement de miracles pour les enfants. Ce jour-là, les honoraires et les commissions sont versés à des organismes d'aide à l'enfance se consacrant à l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'éducation des enfants. Lors de la Journée du Miracle de Marchés mondiaux CIBC du 6 décembre 2006, 12,7 M\$ ont été recueillis à l'échelle mondiale. Au Canada, la Journée du Miracle a permis de recueillir 3,7 M\$ afin de soutenir plus de 400 organismes d'aide à l'enfance dans des collectivités à l'échelle du pays. Depuis 1984, la Journée du Miracle a permis de recueillir plus de 180 M\$ en vue de venir en aide aux enfants de nos collectivités du monde entier.

Outre le financement accordé lors de la Journée du Miracle, le Groupe de sociétés CIBC a consenti, en 2007, des dons de

plus de 4 M\$ à des centaines de projets touchant l'éducation, le mentorat, le développement de compétences, l'acquisition de compétences en finance, la nutrition et la santé, la lutte contre l'intimidation, les centres d'hébergement pour jeunes et les programmes à l'intention des jeunes handicapés.

Éducation

La CIBC appuie le financement de l'éducation des jeunes du Canada.

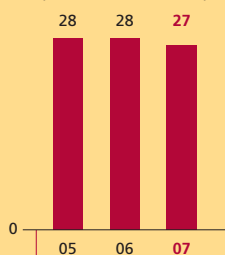
Programme de bourses d'études VisionJeunesse CIBC

Grâce à un partenariat unique avec les Grands Frères Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada, la CIBC finance des bourses d'études et des stages afin d'aider les jeunes Canadiens à préparer leur avenir. Chaque année, 30 bourses d'études d'une valeur pouvant atteindre 34 000 \$ chacune sont décernées à des étudiants de 4^e secondaire (10^e année) inscrits à un programme de mentorat auprès de ces deux organismes. Non seulement les étudiants reçoivent un soutien à leurs frais de scolarité, mais ils peuvent aussi participer à des stages d'été dans des organismes YMCA partout au pays après la 5^e secondaire (11^e année). Ce programme représente un engagement de plus de 10 M\$ sur plusieurs années. Jusqu'à maintenant, la CIBC a accordé 270 bourses d'études VisionJeunesse à l'échelle du Canada.

Le 1^{er} octobre 2007, Canada Company a annoncé la création d'un nouveau Fonds de bourses d'études pour soutenir les études postsecondaires des enfants de militaires canadiens tombés au champ d'honneur. La CIBC verse un don exemplaire de 1 M\$ étalé sur 10 ans à ce fonds.

En outre, la CIBC verse chaque année 100 000 \$ à la Fondation nationale des réalisations autochtones pour des bourses

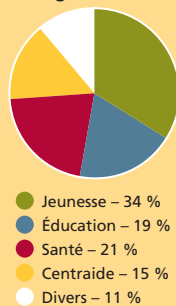
Contributions au Canada
(en millions de dollars)



Imagine
Caring Company
Une entreprise
généreuse

En tant que membre Entreprise généreuse d'Imagine Canada, la CIBC dépasse constamment l'objectif de verser 1 % de ses bénéfices avant impôts, point de référence des dons d'entreprise établi par Imagine Canada.

Dons de bienfaisance par catégorie au Canada



En adoptant une orientation stratégique sur la jeunesse, l'éducation et la santé, la CIBC apporte davantage aux collectivités dans lesquelles ses clients et employés vivent et travaillent.



Par l'intermédiaire de la Fondation pour l'enfance de Marchés Mondiaux CIBC, les fonds recueillis lors de la Journée du Miracle sont distribués à de nombreux organismes d'aide à l'enfance. Cette année au Canada, plus de 400 organismes ont reçu des fonds.



La CIBC était le commanditaire officiel du Tour CIBC Charles-Bruneau, un tour cycliste dans toute la province de Québec visant à recueillir des fonds pour aider les enfants dans leur lutte contre le cancer. L'objectif de 500 000 \$ a été atteint au cours de la randonnée de quatre jours, qui s'étend sur 600 km. Sur la photo, on aperçoit Pierre Bruneau, président du conseil d'administration de la Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau, et Sylvain Vinet, premier vice-président, Région Est du Canada, Marchés de détail CIBC, à l'arrêt de Trois-Rivières.



Les employés de la Colombie-Britannique et des Territoires ont recueilli plus de 395 000 \$ au cours de la campagne pour le BC Children's Hospital en 2007. Sur la photo, on aperçoit Rob Nunn et Michael Goerzen, présidents de la campagne des employés et leurs enfants.

d'études et de perfectionnement postsecondaires. La CIBC vise ainsi à répondre aux besoins financiers des élèves des Premières Nations et des élèves métis et inuits qui poursuivent l'excellence dans toutes les disciplines.

Les engagements pluriannuels de la CIBC envers des universités et collèges du Canada totalisent près de 18 M\$. De ce montant, plus de 6 M\$ sont consacrés à des bourses d'études et de perfectionnement pour encourager les élèves à poursuivre des études postsecondaires.

Santé

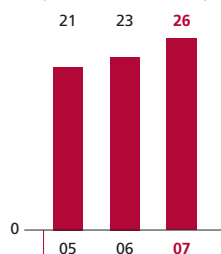
La CIBC contribue aux organisations qui cherchent à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et Canadiennes.

Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein

Le 30 septembre 2007, 26,5 M\$ ont été recueillis dans 53 collectivités par plus de 170 000 personnes lors de la 16^e Course à la vie CIBC de la Fondation canadienne du cancer du sein. Cet événement est la plus grande collecte de fonds en une journée du Canada pour la recherche sur le cancer du sein. Nous sommes très fiers de la contribution de nos employés à la Fondation canadienne du cancer du sein (Fondation) au cours des 16 dernières années. La Fondation est le plus important organisme dirigé par des bénévoles au Canada qui se consacre à la création d'un avenir sans cancer du sein. L'engagement des employés de la CIBC envers cette cause a convaincu la CIBC de devenir commanditaire principal de cet événement en 1997, rôle que nous jouons depuis 11 ans.

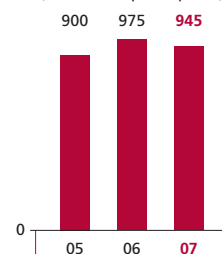
Près de 10 000 personnes faisaient partie de l'Équipe CIBC en 2007 et ont recueilli 2,7 M\$. Outre les réalisations en collecte de fonds, plus de 6 000 employés de la CIBC ont fait du bénévolat et ont joué divers rôles dans les 53 collectivités au Canada.

Fonds recueillis lors de la Course à la vie CIBC (en millions de dollars)



Au cours des 16 dernières années, la Course a permis de recueillir plus de 170 M\$ en vue de créer un avenir sans cancer du sein.

Programme Employés-Ambassadeurs Participation au programme (nombre de participants)



D'année en année, les employés et les retraités de la CIBC font preuve de leur esprit de bénévolat envers les collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent.



Des membres de l'équipe CIBC ont marché plus de 60 km au cours du week-end du 28 juillet en appui au Week-end pour vaincre le cancer du sein de Calgary. Près de 12 000 \$ ont été recueillis en appui à l'Alberta Cancer Foundation par les personnes sur la photo : Grant Williams, Cathy Stretch, Liz Stretch, Sandra Graf et Tom Weber.



En 2007, Donna Aylward de St. John's a reçu un don versé par le Programme des employés-ambassadeurs en appui à *Big Brothers Big Sisters of Eastern Newfoundland*. Donna est bénévole du programme de mentorat en classe depuis cinq ans. On l'aperçoit sur la photo en compagnie de Natalie, sa protégée.

D'autres contributions en soins de santé destinés aux Canadiens comprennent des engagements pluriannuels de plus de 19 M\$ envers des hôpitaux et des installations de recherche en santé partout au Canada. Bon nombre de nos contributions aux soins de santé financent la recherche sur le cancer du sein et le traitement de cette maladie.

Programme des employés ambassadeurs

La CIBC encourage le bénévolat chez ses employés et retraités et elle appuie leur dévouement aux causes locales au moyen du Programme des employés ambassadeurs. À ce titre, la CIBC verse jusqu'à concurrence de 1 000 \$ à des organismes communautaires de bienfaisance et sans but lucratif auxquels des employés donnent de leur temps et offrent leurs compétences. En 2007, 945 employés et retraités ont participé à ce programme, ce qui a valu des contributions de plus de 650 000 \$. La valeur des dons attribués au titre de ce programme en 2007 a augmenté de 13 % par rapport à 2006.

Centraide

En tant que chef de file de l'investissement communautaire, la CIBC a une longue tradition de soutien à Centraide. Chaque automne, durant la campagne « De vrais héros », nos employés et nos retraités témoignent de leur soutien aux organismes locaux de Centraide, en participant à des collectes de fonds et en offrant

des dons personnels. La campagne Centraide 2006 a permis de recueillir 7,8 M\$, dont plus de 4,9 M\$ directement attribuables à la générosité et aux efforts des employés et des retraités de la CIBC. Ces fonds ont été distribués à 124 organismes de Centraide dans tout le Canada.



Les employés de la CIBC ont participé à la Journée d'entraide de Centraide au Jane and Finch Boys and Girls Club dans le nord-ouest de Toronto. Les bénévoles ont participé à la rénovation d'un vieux garage appelé *The Garage* qui est converti en un espace de plus de 165 mètres carrés destinés aux activités des jeunes du quartier.

A photograph of two young children, a boy and a girl, leaning over a wooden dock. They are both smiling and reaching their hands into the water. The boy is in the foreground, wearing blue jeans, and the girl is slightly behind him. The water is blue and rippling. The sky is a clear, light blue.

Notre environnement

La CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. Nous manifestons cet engagement dans les améliorations continues de nos politiques et procédures de gestion du risque environnemental, les initiatives en vue de réduire l'incidence de nos activités sur l'environnement, la promotion de pratiques de responsabilité environnementale et l'appui d'organisations environnementales stratégiquement alignées.

« La Banque CIBC est à l'avant-garde de ses pairs du secteur bancaire canadien en matière d'évaluation des risques d'affaires liés au changement climatique. La CIBC continue, en maintenant le dialogue tout au long de l'année, d'être attentive aux questions environnementales d'actualité que nous avons soulevées. Elle recherche les commentaires des parties intéressées sur les mesures qu'elle doit prendre pour réduire sa propre empreinte sur les enjeux liés à la protection de la biodiversité et à la préservation des forêts. »

Robert Walker, vice-président, Durabilité, The Ethical Funds Company

Notre engagement à l'égard de la responsabilité environnementale

La CIBC s'est engagée à être une organisation soucieuse de l'environnement. La CIBC, conformément à sa politique environnementale, d'abord approuvée par son conseil d'administration en 1993 puis mise à jour en 2007, a la responsabilité d'adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, afin de veiller à la protection et à la préservation de l'environnement et des intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La CIBC, en ayant continuellement recours à la recherche et à l'analyse comparative en ce qui a trait aux questions environnementales pertinentes, continue de relever les défis posés par ses activités. Par exemple, en 2006, nous avons effectué une évaluation complète des risques de portefeuille liés aux exigences réglementaires potentielles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans certains secteurs. En 2007, cette étude a servi de fondement à la poursuite de notre recherche sur les questions et les initiatives liées au changement climatique, que ce soit en termes d'occasions d'affaires ou de risques découlant de nos principaux secteurs et activités.

Gestion du risque de crédit et de placement

L'évaluation du risque environnemental fait partie de nos processus d'approbation du crédit commercial et PME depuis le début des années 1990. La plus récente version de nos normes et procédures de gestion des risques de crédit environnemental a été adoptée en 2007 et présente les lignes directrices supplémentaires quant à la diligence raisonnable liée à l'environnement en matière de changement climatique et de biodiversité. Cette version

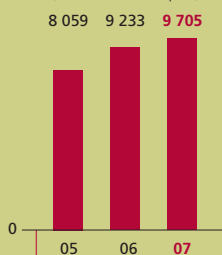
présente également une mise à jour des exigences d'évaluation du risque environnemental lié aux activités des clients. Des processus permettent en outre de s'assurer que les facteurs de risque environnemental font l'objet de diligence raisonnable de la part de nos Services de banque d'affaires et Services bancaires d'investissement. Ces normes englobent également des exigences d'évaluations du risque environnemental et social lié aux projets de financement, conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, auxquels la Banque CIBC adhère depuis 2003. Un nouveau projet de financement, pour lequel les principes d'Équateur s'appliqueraient, a été entrepris en 2006.

Engagement envers les parties intéressées et communication

La CIBC reconnaît que l'engagement envers les parties intéressées est essentiel pour faciliter une plus grande compréhension des questions environnementales. L'élaboration de partenariats stratégiques, la tenue de forums favorisant le dialogue entre les différentes parties intéressées et la consultation continue sont autant de formes de notre engagement envers nos parties intéressées. Par exemple, en 2007, nous avons été les hôtes conjoints d'un atelier sur les questions sociales et environnementales liées au développement et au financement des secteurs pétrolier et gazier. Nous continuons également d'éveiller les organismes non gouvernementaux (ONG) et les investisseurs à des questions stratégiques importantes, comme le changement climatique et la biodiversité.

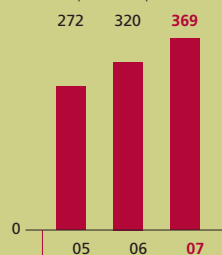
La CIBC est membre de diverses associations environnementales nationales et internationales. En 2007, nous avons continué de présider le Groupe de travail nord-américain du Groupe de travail sur la finance du Programme des Nations Unies

Recyclage du papier¹
(en tonnes métriques)



En 2007, 9 705 tonnes métriques de produits de papier ont été recyclées dans notre réseau de centres bancaires et nos immeubles de bureaux en Amérique du Nord, ce qui a permis de préserver l'équivalent d'environ 180 000 arbres.

Évaluation du risque environnemental
(Nombre d'opérations passées en revue)



Depuis 2005, le nombre d'opérations soumises au Groupe de gestion du risque environnemental aux fins d'examen du crédit environnemental spécialisé a augmenté de 35 %.



Le prêt hypothécaire Enviro-épargne CIBC est une source de financement abordable et flexible qui offre en prime aux propriétaires de maison une vérification de leur consommation d'énergie et leur procure les outils nécessaires pour améliorer le rendement énergétique de leur habitation et réaliser des économies.

À l'exception des données sur l'évaluation du risque environnemental, toutes les mesures incluses dans le présent rapport ont été fournies par des tiers fournisseurs et sont fondées sur les meilleures données disponibles.

1) Les chiffres ont été retraités pour tenir compte du rajustement de la méthodologie utilisée par le fournisseur.



Depuis 1996, la CIBC est un commanditaire fondateur de la Fiducie de régénération du secteur riverain, qui se consacre à la remise en état et à la promotion du sentier et du couloir de verdure riverains du Lac Ontario.

pour l'environnement (PNUE). Nous sommes également membres actifs du groupe de spécialistes des questions environnementales de l'Association des banquiers canadiens et de l'Environmental Bankers Association.

Nos sites Web intranet et Internet intitulés « La Banque CIBC et l'environnement », ainsi que la boîte de courriel du Groupe de Gestion du risque environnemental, constituent les outils de choix utilisés pour communiquer nos programmes à toutes nos parties intéressées et pour susciter le dialogue avec les parties intéressées et les groupes d'intérêt.

La CIBC a été à la fois signataire et participante de la cinquième demande d'information du *Carbon Disclosure Project* (CDP5). Ce projet, qui représente un groupe de 315 investisseurs institutionnels ayant 41 T\$ de biens sous gestion, évalue comment les plus grandes sociétés du monde gèrent les questions liées au changement climatique. En 2007, la CIBC a été honorée comme la meilleure de sa catégorie parmi 68 sociétés Fortune 500 et seulement 15 institutions financières de l'indice mondial de la divulgation de l'information liée au changement climatique du *Carbon Disclosure Project*. Par ailleurs, le Conference Board du Canada a désigné la Banque CIBC comme l'une des 16 sociétés canadiennes chefs de

file de la divulgation de l'information liée au changement climatique du Rapport Canada 200 du CDP 2007.

Marchés mondiaux CIBC offre une couverture complète des secteurs d'activité par des analystes, de façon à contribuer à une plus grande sensibilisation à l'environnement dans les différents marchés. En outre, en 2007, des articles, comme Évaluation du risque de carbone dans l'économie canadienne et Déterminer les coûts liés au carbone au Canada, ont fourni des renseignements précieux sur le changement climatique et son incidence possible sur le marché et les activités commerciales en termes de risques et de possibilités.

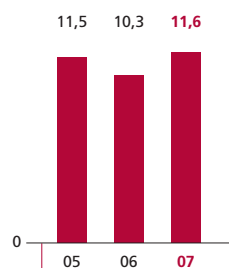
Minimiser notre empreinte environnementale

Le Comité de gestion environnementale de la Banque CIBC surveille les initiatives et les programmes environnementaux qui visent à réduire l'effet de nos activités sur l'environnement, ainsi que l'efficacité de notre système de gestion de l'environnement.

Aux termes d'un programme entrepris en 2005, nous avons effectué des inspections environnementales dans 1 115 centres bancaires à l'échelle du pays, dont 460 en 2007, en vue de recenser et d'éliminer les matières dangereuses et les risques environnementaux.

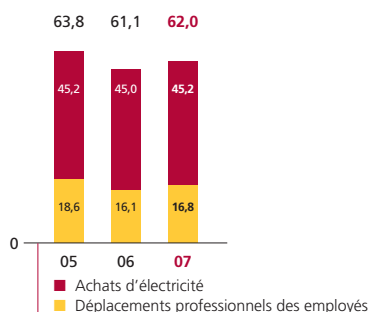
La CIBC participe à des programmes de réduction des déchets dans le but de réduire, de réutiliser et de recycler dans la mesure du possible. Pour une quatrième année consécutive, nous avons effectué des vérifications des déchets dans 50 centres bancaires pilotes. D'après les données recueillies en 2007, nous estimons que le volume total de déchets produits s'élèvera à 1 105 tonnes métriques à l'échelle de notre réseau de centres bancaires, comparativement à 1 182 tonnes métriques l'an dernier. Depuis longtemps, la CIBC réutilise le mobilier de bureau. Depuis 2005, première année de la tenue de registres sur ces articles, elle a détourné 18 886 pièces de mobilier des sites d'enfouissement (7 028 en 2007).

Émissions directes de CO₂^{1,2}
(en milliers de tonnes métriques)



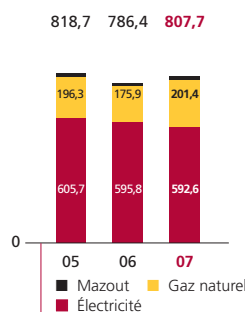
À la CIBC, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) produites par la combustion de gaz naturel et de mazout ont diminué pour atteindre des émissions comparables à celles de 2005.

Émissions indirectes de CO₂^{1,2}
(en milliers de tonnes métriques)



À la CIBC, les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) produites par les déplacements professionnels des employés et les achats d'électricité ont diminué de 3 % depuis 2005 principalement en raison de la diminution du nombre de déplacements professionnels des employés.

Consommation d'énergie²
(en milliers de gigajoules)



En 2007, la CIBC a consommé 808 milliers de gigajoules (GJ) d'énergie, soit une réduction d'environ 11 000 GJ.

1) Toutes les valeurs relatives aux émissions directes et indirectes de CO₂ sont fondées sur le Protocole des GES. Dans le cas des émissions de CO₂ liées à l'achat d'électricité, le Rapport d'inventaire national 1990-2005 d'Environnement Canada a également servi au calcul des facteurs de conversion des émissions de gaz à effet de serre. Les données de 2005 et de 2006 ont donc été retraitées en conséquence.

2) Les données sur la consommation d'énergie (et les émissions de CO₂ connexes) se rapportent au réseau de centres bancaires de détail et aux immeubles de bureau appartenant à la CIBC.

Dans le but d'offrir un milieu de travail écologique à nos employés, nous intégrons des critères de conception durable à nos normes de construction existantes. Notre approche vise à continuer d'évaluer et d'intégrer toutes les occasions de réduction et de rationalisation de l'énergie et des matériaux utilisés à l'intérieur et à l'extérieur de nos bâtiments et dans nos systèmes mécaniques et électriques. Nous cherchons avant tout à ce que la conception de nos bâtiments soit équivalente ou supérieure aux caractéristiques de la certification LEED (*Leadership in Energy & Environmental Design*).

En 2007, nous avons adopté une nouvelle norme de conception mécanique et électrique durable pour la CIBC, et notre premier établissement pilote qui se conformera à cette norme ouvrira ses portes en 2008. Cette approche conceptuelle englobe des thèmes vastes, comme la gestion efficace des ressources en énergie et en eau, la gestion des ressources matérielles et des déchets, la protection de la qualité de l'environnement, la préservation de la santé et de la qualité de l'air à l'intérieur et le renforcement des écosystèmes naturels.

Cette année, nous avons également mis sur pied un programme visant à remplacer nos systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) désuets et inefficaces. Ce programme met l'accent sur l'analyse du cycle de vie, et vise à repérer les composants qui ont dépassé leur durée utile prévue et à les remplacer par des produits et des matériaux plus efficaces et écologiques. Les toitures, les fenêtres, les revêtements de sol et le mobilier sont au nombre des composants visés par cette initiative.

Notre technologie d'éclairage est sans cesse améliorée dans le but de maximiser les économies d'énergie, notamment par

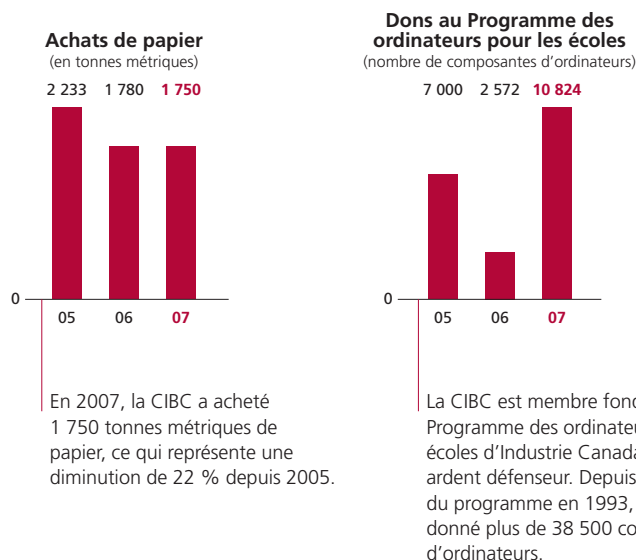
l'installation de capteurs de lumière du jour dans les aires d'accueil des GAB, de détecteurs de mouvement dans tous les bureaux de services de soutien et de minuterias pour les enseignes extérieures. Dans tout immeuble nouvellement construit ou rénové, nous choisissons du verre à faible émissivité et des stores appropriés, afin de réduire les apports calorifiques et le rayonnement solaire et d'accroître les économies d'énergie. La CIBC étudie également les avantages potentiels de systèmes de couverture durables.

Approvisionnement

La CIBC a inclus les considérations environnementales dans ses activités d'approvisionnement afin de respecter son objectif visant à créer des relations d'affaires avec des fournisseurs qui ont adopté des pratiques acceptables en matière de gestion de l'environnement. La Norme d'approvisionnement respectueux de l'environnement de la CIBC, officialisée et publiée en 2007 par suite de consultation auprès de parties intéressées externes, présente les grandes lignes des exigences pour l'intégration de critères environnementaux dans toutes les activités d'approvisionnement pertinentes.

Le formulaire d'évaluation environnementale prévu par la norme utilisé dès l'établissement de la relation avec un fournisseur, couvre les critères d'information relatifs aux systèmes de gestion de l'environnement de nos fournisseurs, les questions relatives aux produits portant sur l'efficacité énergétique, l'utilisation efficiente des ressources naturelles, les options de recyclage, ainsi que les options de reprise des produits, et pose des conditions pour la promotion de méthodes d'exploitation forestière écologiquement viables.

Pour plus de précisions sur la CIBC et l'environnement, consulter le site Web à www.cibc.com/francais.



Au cours des deux prochaines années, 18 centres bancaires de la Banque CIBC de la région de Vancouver réduiront entièrement leurs émissions de dioxyde de carbone en achetant des certificats verts de BC Hydro.



Gouvernance

Notre engagement à l'égard de solides principes de gouvernance et d'un cadre de mise en œuvre efficace est déterminant pour le succès à long terme de la CIBC. Sous la surveillance stratégique d'un conseil d'administration expérimenté, engagé à assumer le leadership en matière de gouvernance, ce cadre ne cesse d'évoluer. De concert avec la direction, le conseil d'administration donne activement le ton à une culture d'entreprise qui favorise la responsabilisation, la communication et la transparence.

Une interaction franche et régulière entre le conseil et la direction renforce la gouvernance et appuie les intérêts à long terme de la CIBC. Sur la photo : Jalynn Bennett, présidente du comité de gouvernance, en compagnie de Gerry McCaughey, président et chef de la direction, et de Bill Etherington, président du conseil.

Faire preuve d'un leadership soutenu à l'égard des pratiques de gouvernance

Le conseil d'administration et la direction de la CIBC sont engagés à l'égard de l'excellence en matière de gouvernance et reconnaissent que notre leadership dans le domaine de la gouvernance contribue au succès à long terme de la CIBC. Non seulement nous effectuons régulièrement des examens et des évaluations des tendances et pratiques de gouvernance, mais nous sommes à l'écoute de nos actionnaires et de nos employés. Nous avons pour objectif de continuer à renforcer notre structure de gouvernance et les processus qui y sont liés. Nous sommes fiers que des organisations externes reconnaissent publiquement nos réalisations en matière de gouvernance.

En 2007, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCBG) a reconnu les pratiques exemplaires de la CIBC dans les communications avec les actionnaires et la présentation de l'information sur la rémunération. De plus, la CCBG a désigné la CIBC parmi seulement quatre sociétés canadiennes à avoir une pratique « innovatrice » de présentation de l'information. Nous sommes honorés d'avoir reçu de la CCBG une mention honorable dans le cadre du prix Gavel de gouvernance 2007, qui souligne l'excellence de la communication aux actionnaires de renseignements sur les administrateurs.

Dans son rapport final publié en juin 2007 intitulé Commission d'experts de l'IAS sur la gouvernance de la rémunération des dirigeants au Canada, la Commission d'experts de l'Institut des administrateurs de sociétés a reconnu la pratique exemplaire de présentation de l'information sur la rémunération de la CIBC. La Banque reste à l'écoute de ses actionnaires et de ses employés et participe aux discussions sur les propositions de présentation de l'information sur la rémunération des cadres supérieurs et des administrateurs, car nous cherchons à exceller dans ce domaine.

La CIBC continue de figurer dans un certain nombre d'indices mondiaux qui évaluent les politiques et pratiques commerciales responsables, dont l'indice mondial de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice social Jantzi.

Effectuer une évaluation et une surveillance indépendantes

Le conseil reconnaît l'importance de conserver son indépendance. Tous les administrateurs de la CIBC sauf un sont considérés comme indépendants conformément aux normes d'indépendance du conseil découlant du « règlement sur les personnes physiques membres d'un groupe » en vertu de la *Loi sur les banques*, des règles de gouvernance de la Bourse de New York et des lignes directrices en matière de gouvernance des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Gerry McCaughey n'est pas un administrateur indépendant parce qu'il est président et chef de la direction de la CIBC. Les normes d'indépendance de notre conseil d'administration sont reproduites dans le site www.cibc.com/francais.

La prise de décision indépendante du conseil n'est pas dictée exclusivement par sa détermination annuelle de l'indépendance

de chacun des administrateurs. Le conseil a également recours à d'autres outils pour réaliser l'indépendance. Tous les ans, le conseil examine et divulgue les situations où des membres du conseil siègent à un autre conseil d'administration et les situations de participation au comité de vérification du conseil d'autres sociétés ouvertes. Le conseil examine en outre régulièrement si des administrateurs ont un intérêt important dans une opération avec la CIBC, et, dans l'affirmative, l'administrateur touché doit se retirer de la réunion du conseil où l'opération est prise en considération et il ne peut pas exercer de droit de vote sur une résolution visant à approuver l'opération. Le conseil et ses comités peuvent obtenir les conseils d'experts externes sans passer par la direction et tenir des séances régulières sans la présence des membres de la direction. Ces outils assistent le conseil dans la prise de décisions indépendantes et efficaces.

La CIBC est guidée par un cadre de gouvernance et une structure du conseil efficaces

Le cadre de gouvernance aide le conseil et la direction à s'acquitter de leurs obligations envers la CIBC et ses parties intéressées. Ce cadre renferme un ensemble solide de politiques et de procédures de gouvernance et de contrôle, supervisées par un conseil d'administration qualifié et expérimenté dont les membres réunissent différentes expériences et compétences. Ce cadre repose également sur des relations constructives entre le conseil et la direction.

Le conseil a établi quatre comités afin de l'aider à s'acquitter de ses tâches et à améliorer la gouvernance. Des comités de gestion ont été mis en place pour appuyer l'équipe de la haute direction dans les activités de gouvernance et de contrôle de la CIBC et dans plusieurs facettes de la surveillance des activités de la CIBC (voir le tableau à la page 34).

La CIBC s'est engagée à présenter de l'information transparente en temps opportun

Les administrateurs et la direction de la CIBC ont pris l'engagement de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter au grand public des informations importantes sur la CIBC, au complet, en temps opportun et de façon précise. La politique de divulgation de la CIBC établit des normes sur la façon de coordonner la divulgation des informations importantes relatives à la CIBC sur le marché. Cette politique peut être consultée sur le site Web de la CIBC à l'adresse suivante : www.cibc.com/francais. Elle fournit de plus amples informations sur les communications avec les investisseurs, les analystes et les médias, ainsi que sur le processus de communication des résultats.

Présenter de l'information sur la gouvernance à toutes les parties intéressées

La CIBC s'est engagée à fournir à toutes ses parties intéressées de l'information complète et facilement accessible sur la gouvernance. Plus de précisions sur la gouvernance de la CIBC figurent dans notre

site Web à www.cibc.com/francais. Voir les documents suivants pour plus de précisions :

- Énoncé des pratiques de gouvernance de la CIBC, qui présente notre vision, décrit notre cadre de gouvernance global et les responsabilités du conseil, ainsi que la directive du conseil sur les points suivants : la composition, les responsabilités et l'évaluation du rendement du conseil; la nomination, le mandat, l'indépendance et la formation des administrateurs; la rémunération des administrateurs et des cadres supérieurs; la relève de la direction; et les codes de conduite et de déontologie de la CIBC.
- Un résumé des différences importantes entre les pratiques de gouvernance de la CIBC et celles qui sont exigées des émetteurs américains inscrits à la Bourse de New York se trouve dans le site Web à www.cibc.com/francais.
- Le Code de conduite de la CIBC, qui favorise une prise de décision éthique pour tous les employés et appuie les comportements qui correspondent à nos valeurs fondamentales : la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation. Tous les employés doivent suivre une formation et passer un examen sur le Code de conduite de la CIBC chaque année, et les administrateurs attestent annuellement de leur bonne connaissance et du respect du Code de déontologie de la CIBC.
- La Circulaire de sollicitation de procurations par la direction de la CIBC, qui donne de l'information sur chacun de nos administrateurs, fait rapport sur chacun de nos comités du conseil et présente des renseignements détaillés sur nos pratiques de gouvernance.

Comité du conseil	Principales responsabilités
Comité de vérification	• Examine l'intégrité des états financiers, des informations financières et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC; • surveille le système de contrôles internes et la conformité de la CIBC aux exigences juridiques et réglementaires; • choisit les vérificateurs externes pour approbation par les actionnaires; • examine les compétences, l'indépendance et le rendement des vérificateurs externes et des vérificateurs internes de la CIBC; • agit à titre de comité de vérification de certaines filiales assujetties à la réglementation fédérale. <i>Membres : J.H. Bennett, G.F. Colter (président), I.E.H. Duvar, C.M. Trudell, R.W. Tysoe</i>
Comité de gouvernance	• Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance de la gouvernance. Il agit également à titre de Comité de révision de la Banque CIBC, conformément à la <i>Loi sur les banques</i> (Canada). <i>Membres : J.H. Bennett (présidente) G.F. Colter, G.D. Giffin, J.S. Lacey, C. Sirois</i>
Comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction	• Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance des politiques et pratiques de la CIBC en matière de ressources humaines, notamment la surveillance des régimes de retraite de la CIBC. <i>Membres : W.L. Duke, M.A. Franssen, L.S. Hasenfratz, J.S. Lacey, C. Sirois (président)</i>
Comité de gestion du risque	• Aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités relativement à l'identification, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires avec lesquels la CIBC est aux prises <i>Membres : B.S. Belzberg, G.D. Giffin, J.P. Manley, L. Rahl, S.G. Snyder (président)</i>
	<i>G.T. McCaughey et W.A. Etherington sont invités à participer à ces comités et assistent au plus grand nombre de réunions possible.</i>
Comité de gestion	Principales responsabilités
Comité du capital et du risque	• Surveille les risques de crédit, d'illiquidité et de marché et le risque opérationnel ainsi que les questions liées à la composition et à l'utilisation du bilan de la CIBC (y compris les fonds propres). Il s'occupe également de la mesure, de la surveillance et du contrôle des ressources connexes.
Comité de divulgation	• Aide le chef de la direction et le chef des services financiers à assumer leur responsabilité de surveillance en matière d'exactitude, d'intégralité et de communication en temps opportun de l'information de la CIBC. • L'objectif du comité est de favoriser des pratiques uniformes de divulgation afin de présenter au grand public les informations importantes sur la CIBC, au complet, en temps opportun et de façon précise, conformément aux lois applicables et aux exigences de la bourse.
Comité des risques juridiques et de réputation	• Assure pour la direction la surveillance de tous les risques juridiques et de réputation associés aux opérations entre la Banque et ses clients.
Comité de contrôle et de gouvernance	• Agit à titre de la plus haute instance responsable de l'examen de la gestion, des conseils et des orientations sur la conception et l'évaluation du cadre de contrôle interne et de gouvernance de la CIBC, et ce, conformément aux paramètres et aux objectifs stratégiques établis par le chef de la direction et selon l'orientation définie par le conseil.

Conseil d'administration

Brent S. Belzberg (2005)

Président et chef de la direction
Torquest Partners Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

Jalynn H. Bennett C.M. (1994)

Présidente
Jalynn H. Bennett and Associates Ltd.
(Toronto, Ontario, Canada)

Gary F. Colter (2003)

Président
CRS Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

William L. Duke (1991)

Président
Annandale Farms Inc.
(Kenosha Lake, Saskatchewan, Canada)

Ivan E.H. Duvar (1989)

Président et chef de la direction
MIJAC Inc.
(Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada)

William A. Etherington (1994)

Président du conseil
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Margot A. Franssen O.C. (1992)

Présidente et chef de la direction
Bibelot Inc.
(Toronto, Ontario, Canada)

L'hon. Gordon D. Giffin (2001)

Associé principal
McKenna Long & Aldridge LLP
(Atlanta, Géorgie, États-Unis)

Linda S. Hasenfratz (2004)

Chef de la direction
Linamar Corporation
(Guelph, Ontario, Canada)

John S. Lacey (2004)

Président du conseil, Conseil consultatif
Tricap Restructuring Fund
(Toronto, Ontario, Canada)

L'hon. John P. Manley P.C. (2005)

Avocat-conseil
McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Ottawa, Ontario, Canada)

Gerald T. McCaughey (2005)

Président et chef de la direction
CIBC
(Toronto, Ontario, Canada)

Leslie Rahl (2007)

Présidente
Capital Market Risk Advisors, Inc.
(New York, New York, États-Unis)

Charles Sirois C.M., O.Q. (1997)

Président du conseil
et chef de la direction
Télésystème Itée
(Montréal, Québec, Canada)

Stephen G. Snyder (2000)

Président et chef de la direction
TransAlta Corporation
(Calgary, Alberta, Canada)

Cynthia M. Trudell (2005)

Première vice-présidente
et chef du personnel
PepsiCo, Inc.
(Purchase, New York, États-Unis)

Ronald W. Tysoe (2004)

Vice-président du conseil retraité
Macy's Inc.
(New York, New York, États-Unis)

Équipe de la haute direction

Gerry McCaughey

Président et chef de la direction
CIBC

Sonia Baxendale

Première vice-présidente à la direction
Marchés de détail CIBC

Mike Capatides

Premier vice-président à la direction
et avocat général
Conformité, Affaires juridiques et réglementation

Ken Kilgour

Premier vice-président à la direction
et chef de la gestion du risque
Gestion du risque

Ron Lalonde

Premier vice-président à la direction
Administration, Technologie
et opérations

Brian Shaw

Premier vice-président à la direction,
CIBC et *Président du conseil*
et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

Richard Venn

Premier vice-président à la direction
Expansion de l'entreprise

Tom Woods

Premier vice-président à la direction
et chef des services financiers
Finance

Dirigeants

Mike Boluch

Vice-président à la direction
Solutions technologiques
Administration, Technologie
et opérations

Gary Brown

Directeur général
Chef, région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

Michelle Caturay

Vice-présidente et secrétaire générale
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Colette Delaney

Première vice-présidente
CPG, Dépôts et paiements
Marchés de détail CIBC

Victor Dodig

Vice-président à la direction
Gestion des avoirs
Marchés de détail CIBC

John Ferren

Vice-président
Relations avec les investisseurs
Finance

Stephen Forbes

Premier vice-président
Communications et affaires publiques
Administration, Technologie
et opérations

Warren Gilman

Directeur général
Chef, région de l'Asie-Pacifique
Marchés mondiaux CIBC

Michael Higgins

Directeur général
Groupe financement immobilier
Marchés mondiaux CIBC

Michael Horrocks

Vice-président à la direction et trésorier
Trésorerie
Finance

Ernie Johannson

Première vice-présidente
Marketing
Marchés de détail CIBC

Christina Kramer

Vice-présidente à la direction
Services de distribution
Marchés de détail CIBC

David Leith

Vice-président du conseil
Chef mondial des Services
bancaires d'investissement et
Services financiers aux entreprises
Marchés mondiaux CIBC

Peter Letley

Directeur général,
Chef, région de l'Europe
Marchés mondiaux CIBC

Cheryl Longo

Première vice-présidente
Produits de cartes
Marchés de détail CIBC

Rick Lunny

Vice-président à la direction
Prêts, Assurance et Amicus
Marchés de détail CIBC

Art Mannarn

Vice-président à la direction
Opérations mondiales
Administration, Technologie
et opérations

James McSherry

Vice-président à la direction
et *directeur général*
Groupe Entreprises
Marchés mondiaux CIBC

Kimberley McVittie

Ombudsman et chef de la protection
des renseignements personnels
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Tim Moseley

Premier vice-président
et chef de la Conformité
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Jacqueline Moss

Vice-présidente à la direction
Ressources humaines
Administration, Technologie

et opérations

John Orr

Vice-président à la direction
et *directeur gestionnaire, chef adjoint,*
Expansion de l'entreprise et
chef, Services bancaires de détail
internationaux

Kevin Patterson

Premier vice-président
et *vérificateur principal*
Vérification interne et Sécurité de
l'entreprise
Conformité, Affaires juridiques et
réglementation

Richard Phillips

Vice-président du conseil
Chef des actions mondiales
Marchés mondiaux CIBC

Bruce Renihan

Vice-président à la direction
et *contrôleur*
Finance

Francesca Shaw

Première vice-présidente
et *chef comptable*
Finance

Grant Westcott

Vice-président à la direction
Infrastructure technologique
Administration, Technologie
et opérations

Groupes fonctionnels

Priorités

Administration, Technologie et opérations

Le groupe Administration, Technologie et opérations est composé de plus de 10 000 employés œuvrant dans le domaine de l'infrastructure et des solutions technologiques, des opérations, des ressources humaines, et des communications et affaires publiques. Ces personnes gèrent et améliorent les processus technologiques et opérationnels qui permettent l'exploitation de la CIBC à l'échelle mondiale, et offrent des services et des conseils spécialisés aux partenaires d'affaires de la CIBC. Par ailleurs, notre filiale INTRIA Items inc. offre des services de traitement des effets, de change et d'impression à la CIBC et à d'autres entreprises canadiennes. L'équipe Administration, Technologie et opérations a grandement contribué aux améliorations de productivité qui ont été apportées en 2007, tout en atteignant nos objectifs de service à la clientèle de la CIBC. Nous avons également dirigé de nombreuses initiatives de communications ou des initiatives suggérées par les employés dans le but d'améliorer l'efficacité des employés de la CIBC dans tous nos secteurs d'activité.

- Simplifier les procédés techniques et opérationnels complexes dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience
- Maintenir des plateformes d'exploitation solides et sécuritaires pour tous nos clients
- Rehausser la réputation de la CIBC, en améliorant sans cesse les contrôles et la sécurité

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise participe grandement à la création de valeur à long terme pour la CIBC et les actionnaires ainsi qu'à la direction du processus de planification stratégique de la CIBC. Il travaille à maximiser la valeur du portefeuille d'entreprises de la CIBC par la recherche, l'évaluation et l'exécution d'opérations stratégiques. Au cours de 2007, le groupe a joué un rôle déterminant dans la conclusion de l'acquisition de la participation de Barclays Bank PLC dans FirstCaribbean, permettant à la CIBC d'acquiescer une participation de plus de 91 % dans la plus importante banque régionale cotée en bourse de la région des Caraïbes anglophones. Le groupe a également participé activement à la gestion de la participation de la CIBC dans FirstCaribbean et CIBC Mellon ainsi que dans la relation stratégique que la CIBC entretient avec celles-ci. Le groupe Expansion de l'entreprise a créé un partenariat avec les secteurs d'activité de la CIBC afin d'identifier les possibilités d'assurer la croissance et d'accroître la valeur des activités existantes.

- Accroître les bénéfices de FirstCaribbean et CIBC Mellon
- Élaborer des options pour les activités secondaires ou sous-performantes
- Élaborer des options de croissance pour la CIBC

Finance

Le groupe Finance fournit des services financiers aux entreprises de la CIBC au moyen de processus efficaces de gouvernance et d'aide à la prise de décision. Ces services comprennent la production de rapports financiers, de rapports de gestion et de rapports réglementaires, la tenue de registres comptables et le maintien des contrôles internes, l'analyse et la planification financières, la planification et l'observation fiscales, l'approvisionnement mondial et le traitement des paiements, des revues régulières du rendement des secteurs d'activité, les services immobiliers et la liaison avec les investisseurs de la CIBC. De plus, le groupe Finance fournit des conseils financiers sur les occasions d'affaires et les opérations commerciales de la CIBC. Au cours de l'exercice, le groupe Finance a continué de progresser dans les priorités d'affaires de la CIBC grâce à des initiatives de gestion des coûts à l'échelle de la CIBC, à l'amélioration de l'information commerciale et financière fournie aux investisseurs, et à l'intégration et au renforcement des processus de contrôle. Au cours de l'exercice, nous avons transféré la fonction Trésorerie au Groupe Finance. Le groupe Trésorerie gère les activités liées au financement et au capital, et il mesure, surveille et contrôle le taux d'intérêt et les ressources de liquidité.

- Continuer d'améliorer et de raffermir les systèmes et les processus de contrôle
- Élaborer et diriger des initiatives à l'échelle de la CIBC axées sur la réalisation d'efficacités à long terme en matière de coûts
- Préparer le passage aux Normes internationales d'information financière
- Maintenir le ratio des fonds propres de première catégorie de la CIBC à un niveau correspondant à notre ratio cible de 8,5 %

Conformité, Affaires juridiques et réglementation

Le groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation se charge des fonctions liées aux services juridiques, à la conformité, au secrétariat général, à la vérification interne, à la sécurité de l'entreprise, à l'ombudsman et à la protection des renseignements personnels au sein de la CIBC. Ce groupe assure collectivement le leadership à l'égard des questions de gouvernance et de réglementation et prend part à une vaste gamme de services de soutien. Au cours de l'exercice, le groupe a mené un nombre d'initiatives conçues pour réduire davantage les risques d'exploitation, assurer la conformité à la surveillance réglementaire accrue, améliorer l'efficacité de la résolution des différends avec les clients, et rehausser la qualité du soutien offert aux autres secteurs au sein de la CIBC.

- Garder le cap sur l'atténuation des risques futurs pour la CIBC
- Travailler à l'échelle de la CIBC afin de mieux protéger les renseignements sur les clients et d'offrir un processus efficace pour le règlement des différends avec les clients
- Rationaliser les zones partagées avec les autres secteurs d'activité stratégiques au moyen de l'accroissement de l'efficacité et de l'élimination du chevauchement des tâches

Gestion du risque

Le groupe Gestion du risque de la CIBC mesure, surveille et contrôle les risques conformément aux limites établies en matière de tolérance au risque. La gestion du risque est au cœur de l'objectif de la CIBC visant à assurer un rendement constant et durable à long terme. En 2007, le groupe Gestion du risque a aidé ses partenaires d'affaires, à la CIBC, à atteindre leurs objectifs en termes de résultats financiers et de satisfaction de la clientèle dans un milieu où les conditions de crédit représentent tout un défi, grâce à des améliorations continues à l'infrastructure du risque de crédit et à une analyse et des contrôles diligents et indépendants. Le groupe Gestion du risque a continué à jouer un rôle prépondérant dans la mise en œuvre et dans la préparation du programme de l'accord de Bâle II en vue de son approbation par les organismes de réglementation en décembre 2007, ainsi que dans la conclusion de l'acquisition de FirstCaribbean International Bank par la CIBC.

- Gérer les ressources de risque et les réaffecter à des activités à rendement élevé ou de croissance stratégique à l'appui des objectifs de la CIBC
- Continuer de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque de crédit, de marché et d'illiquidité ainsi que le risque opérationnel (dont le risque de réputation et le risque juridique)

Rapport de gestion

Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés inclus dans la présente Reddition de comptes annuelle. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et sont libellés en dollars canadiens. L'incidence des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présentée à la note 28 afférente aux états financiers consolidés. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Le rapport de gestion est en date du 6 décembre 2007. D'autres renseignements sur la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 149 et 150 de la présente Reddition de comptes annuelle.

38 Vue d'ensemble

- 38 Vision, mission et valeurs
- 38 Objectif, stratégie et priorités de l'entreprise
- 38 Mesure du rendement
- 38 Rendement de 2007
- 38 Conjoncture de l'économie et du marché
- 39 Aperçu financier
- 39 Événements importants
- 40 Perspectives pour 2008

41 Rétrospective du rendement financier

- 41 Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette
- 41 Revenu autre que d'intérêts
- 41 Activités de négociation
- 42 Dotation à la provision pour pertes sur créances
- 42 Frais autres que d'intérêts
- 42 Impôts
- 42 Change
- 43 Revue des résultats du quatrième trimestre
- 43 Analyse des tendances trimestrielles
- 44 Rétrospective du rendement financier de 2006
- 45 Mesures non conformes aux PCGR

47 Vue d'ensemble des secteurs d'activité

- 48 Marchés de détail CIBC
- 50 Marchés mondiaux CIBC
- 52 Siège social et autres

53 Situation financière

- 53 Revue du bilan consolidé
- 54 Sources de financement
- 57 Arrangements hors bilan

60 Gestion du risque

- 60 Vue d'ensemble
- 61 Accord de Bâle II sur les fonds propres
- 62 Risque de crédit
- 66 Risque de marché
- 70 Risque d'illiquidité
- 71 Risque stratégique
- 72 Risque opérationnel
- 73 Risques juridiques et de réputation
- 73 Risque de réglementation
- 73 Risque environnemental

74 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

- 74 Conventions comptables critiques et estimations
- 77 Instruments financiers
- 78 Faits nouveaux en matière de comptabilité
- 78 Opérations entre parties liées
- 79 Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans la présente Reddition de comptes annuelle, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du chef de la direction », « Grille de pointage équilibré », « Vue d'ensemble », « Rétrospective du rendement financier – Impôts » et « Vue d'ensemble des secteurs d'activité » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2008 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Perspectives pour 2008 » du présent rapport de gestion, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental expliqués dans le présent rapport de gestion; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne se réalise pas; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif de la présente Reddition de comptes annuelle ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Vue d'ensemble

La CIBC est l'une des principales institutions financières nord-américaines. Par l'intermédiaire de nos deux secteurs d'activité stratégiques distincts, à savoir Marchés de détail CIBC et Marchés mondiaux CIBC, nous fournissons un éventail complet de produits et de services à près de 11 millions de particuliers et de PME, et nous répondons aux besoins financiers de grandes entreprises et de clients institutionnels.

Vision, mission et valeurs

Notre vision est d'être le chef de file des relations avec la clientèle. À l'appui de cette vision, notre mission consiste à respecter les engagements pris envers chacune de nos parties intéressées.

- Aider nos clients à réaliser ce qui compte pour eux
- Créer une expérience employé positive
- Apporter davantage à nos collectivités
- Générer un solide rendement total pour nos actionnaires

Notre vision et notre mission reposent sur une culture fondée sur trois valeurs simples, soit la confiance, le travail d'équipe et la responsabilisation.

Objectif, stratégie et priorités de l'entreprise

Notre vision, notre mission et nos valeurs forment un cadre essentiel au sein duquel nous appliquons notre plan stratégique.

Notre objectif est d'obtenir un rendement constant et durable à long terme. Nous sommes d'avis que la réalisation de notre objectif créera de la plus-value à la CIBC et lui procurera une souplesse stratégique maximale.

À l'appui de notre objectif, la CIBC a mis l'accent sur trois priorités essentielles :

- Solidité de l'entreprise
- Productivité
- Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

La CIBC se concentrera sur ces priorités en 2008.

Mesure du rendement

La mesure rigoureuse de notre rendement est essentielle pour assurer notre succès à long terme. Notre grille de pointage équilibrée présente plusieurs mesures financières et non financières de nos progrès par rapport à notre vision, à notre mission et à notre plan stratégique.

Parmi nos mesures financières figurent la croissance du résultat par action, le rendement des capitaux propres, la solidité du capital, la composition des activités, le risque, la productivité, le ratio dividendes/bénéfice et le rendement total pour les actionnaires.

Parmi nos mesures non financières figurent la satisfaction de la clientèle, l'expérience employé, l'investissement communautaire, la responsabilité environnementale et les meilleures pratiques de gouvernance.

Rendement de 2007

En 2007, nous avons fait des progrès en ce qui a trait à nos trois priorités :

Solidité de l'entreprise

Les entreprises de base de la CIBC demeurent bien placées pour la croissance.

Marchés de détail CIBC, qui comprend les services bancaires de détail et les services de gestion des avoirs, a continué de produire un bon rendement général en 2007. La croissance des volumes, la hausse de notre participation dans FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) ainsi que le contrôle des frais et de la gestion du crédit sont autant de facteurs qui ont contribué à la croissance du bénéfice. Au Canada, nous avons enregistré une croissance vigoureuse des volumes et accru notre part de marché dans bon nombre de secteurs clés. Dans le secteur des prêts non garantis, notre approche du risque a entraîné une diminution de notre part de marché, mais aussi une meilleure performance des pertes sur créances. Nos activités de crédit sont bien situées pour améliorer leur rendement, car la croissance du portefeuille s'appuie sur une base plus solide. La réalisation de l'acquisition de FirstCaribbean étend notre présence dans la région des Caraïbes et constitue une autre source de croissance pour Marchés de détail CIBC. Nous gardons le cap sur le resserrement de nos relations avec les clients et l'investissement dans nos activités de détail essentielles au Canada et dans les Caraïbes de manière à conserver et à améliorer notre position.

Marchés mondiaux CIBC a obtenu des résultats satisfaisants dans des secteurs clés au Canada, notamment la prise ferme de titres de participation et les fusions et les acquisitions, et avons amélioré la productivité. Aux États-Unis, le segment de financement immobilier et les activités de banque d'affaires ont fait bonne figure, les autres secteurs donnant des signes d'amélioration. Le rendement intéressant dégagé par ces segments a été neutralisé par les baisses de valeur liées à l'évaluation à la valeur du marché des titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation de notre segment de produits de crédit structurés. Nous nous recentrons sur nos activités de gros afin de nous assurer qu'elles suivent notre plan stratégique de rendement constant et durable. La vente envisagée d'une partie de nos activités américaines à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) améliorera la productivité de nos activités de gros et contribuera à la solidité de notre bilan, tout en nous permettant de réinvestir les fonds propres avec le temps, afin de soutenir davantage nos activités essentielles au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Productivité

En 2007, nous avons continué à progresser vers l'atteinte de notre objectif stratégique d'un coefficient d'efficacité qui se situe à la médiane des principales banques canadiennes. Nous avons atteint notre objectif de 2007 en matière de productivité, qui visait à maintenir les frais, à l'exclusion des frais liés à FirstCaribbean, au niveau du quatrième trimestre de 2006, et également à baisser notre coefficient d'efficacité pour qu'il se rapproche de la médiane. Nous maintiendrons le cap sur l'accroissement de la productivité en vue d'atteindre un équilibre réel entre la croissance des revenus et le contrôle des frais. Nous croyons qu'à long terme, cet équilibre constitue le meilleur moyen d'assurer une croissance durable.

Solidité du bilan et utilisation des fonds propres

Une des mesures principales de la solidité de notre bilan est le ratio des fonds propres de première catégorie, et notre objectif en cette matière est un ratio cible de 8,5 %.

Au cours de l'exercice, notre ratio a reculé, passant de 10,4 % à 9,7 %, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean.

En ce qui a trait à l'utilisation des fonds propres, notre priorité consiste avant tout à investir dans les activités essentielles, puis d'évaluer les autres possibilités de déploiement. Au cours de l'exercice, nous avons conclu l'acquisition de FirstCaribbean en augmentant notre participation à plus de 91 %. Nous avons relancé notre programme de rachat d'actions et, après la fin de l'exercice, avons annoncé qu'il serait maintenu jusqu'au 31 octobre 2008. Nous avons également accru notre dividende trimestriel à deux occasions, le faisant passer de 0,70 \$ à 0,77 \$ l'action au deuxième trimestre, puis de 0,77 \$ à 0,87 \$ l'action au quatrième trimestre, soit une augmentation annuelle totale du dividende de 24 % par rapport à la fin de 2006. Nous continuerons de passer en revue les hausses de dividende en 2008, notre ratio dividendes/bénéfice étant en deçà de notre fourchette cible qui se situe entre 40 % et 50 %.

Conjoncture de l'économie et du marché

En 2007, la CIBC a tiré profit de l'économie nord-américaine toujours en expansion, en dépit des problèmes de crédit liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Au Canada, la vigueur de la demande interne a été soutenue par un taux d'emploi sans précédent, l'embauche dans les secteurs de la construction, des ressources et des services ainsi que le secteur gouvernemental ayant compensé les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. L'Ouest canadien a continué de surpasser les mesures de la croissance nationale, en raison de la vigueur des prix du pétrole et des métaux. Du côté du Canada central, les fabricants ont été à nouveau confrontés à la force du dollar canadien et à une croissance modérée de l'économie américaine.

Dans certaines régions, presque tout au long de l'exercice, les coûts croissants de l'habitation et les pressions à la hausse sur les salaires ont maintenu l'inflation de base légèrement au-dessus du taux cible de 2 % fixé par la Banque du Canada. Mais cette dernière a préféré augmenter son taux cible de financement à un jour de seulement 25 points de base, invoquant l'affermissement du dollar canadien

et le fait que le ralentissement prévu de l'économie américaine pourrait se limiter, pour les périodes à venir, à une croissance et à des risques d'inflation modérés. Cette situation a contribué à la demande soutenue de biens de consommation et de prêts hypothécaires au Canada. Les marchés du travail favorables ont permis de maintenir le nombre de faillites personnelles et d'arriérés d'hypothèque au Canada à des niveaux bas. Les taux d'intérêt à long terme ont augmenté au Canada presque tout au long de l'exercice, mais ont reculé parallèlement aux taux américains par la suite, les prévisions d'autres majorations de taux par la Banque du Canada s'avérant non fondées. La courbe de rendement est demeurée plate pendant la presque totalité de l'exercice, favorisant ainsi le mouvement vers les prêts hypothécaires à taux fixe.

Les bénéfices des sociétés canadiennes ont connu une bonne croissance, au même titre que les actions, qui ont également été avantagées par les fusions et les acquisitions. À l'échelle mondiale, les écarts de taux se sont creusés, en raison de la multiplication des défaillances sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, de l'accroissement des créances contractées pour financer les acquisitions par emprunt de plus en plus nombreuses et de la quasi-illiquidité du papier commercial adossé à des créances (PCAC). Du fait du resserrement de la liquidité, de nombreuses institutions financières, y compris la CIBC, ont dû améliorer les facilités de liquidité qu'elles offrent à certains fonds multicédants soutenus par elles et acheter le PCAC détenu par ces fonds multicédants. Toutefois, ces mesures n'ont pas eu une incidence notable sur notre situation de liquidité.

La détérioration généralisée des marchés du crédit a accentué davantage les écarts de taux de financement et réduit les marges d'intérêt du secteur bancaire canadien au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Aperçu financier

En millions de dollars, sauf les données par action, au 31 octobre et pour l'exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Total des revenus	12 066 \$	11 351 \$	12 498 \$
Bénéfice net (perte nette)	3 296	2 646	(32)
Bénéfice net (perte nette) par action			
– de base	9,30	7,50	(0,46)
– de base (comptabilité de caisse) ¹	9,38	7,56	(0,44)
– dilué	9,21	7,43	(0,46) ²
– dilué (comptabilité de caisse) ¹	9,30	7,49	(0,44)
Dividendes par action	3,11	2,76	2,66
Actif total	342 178	303 984	280 370
Rendement des capitaux propres	28,7 %	27,9 %	(1,6) %
Coefficient d'efficacité	63,1 %	66,0 %	86,9 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ¹	61,3 %	64,4 %	85,5 %
Total du rendement des capitaux propres	20,2 %	25,6 %	1,3 %
Cours de l'action	102,00	87,60	72,20
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,7 %	10,4 %	8,5 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	14,5 %	12,7 %

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action seront identiques.

Le bénéfice net de l'exercice a atteint 3 296 M\$, en hausse de 650 M\$, ou 25 %, par rapport à 2006. Les facteurs suivants ont eu une incidence sur nos résultats de 2007 et de 2006 :

2007

- Des pertes de 777 M\$ (507 M\$ après impôts) liées à l'évaluation à la valeur du marché, déduction faite des gains sur les couvertures connexes, des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation relatifs au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation (se reporter à la page 40 pour plus de précisions);
- un gain de 456 M\$ (381 M\$ après impôts et part des actionnaires sans contrôle) lié à Visa (se reporter à la page 40 pour plus de précisions);
- des rajustements fiscaux avantageux de 139 M\$;
- une reprise nette de 102 M\$ (92 M\$ après impôts) sur les provisions pour les questions judiciaires;
- un montant de 98 M\$ (64 M\$ après impôts) qui rend compte de l'incidence positive de la variation des écarts de taux sur l'évaluation à la valeur du marché de notre portefeuille de dérivés de crédit adossés aux prêts aux entreprises;

- des frais de 47 M\$ (26 M\$ après impôts) liés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines; et
- une reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 24 M\$ (17 M\$ après impôts).

2006

- Un montant de 149 M\$ au titre de rajustements fiscaux avantageux; et
- une reprise de la provision générale pour pertes sur créances de 64 M\$ (42 M\$ après impôts).

Les revenus ont augmenté de 715 M\$, ou 6 %. Les revenus de Marchés de détail CIBC ont progressé de 1 124 M\$, ou 14 %, grâce surtout à l'acquisition de FirstCaribbean, et au gain lié à Visa, comme il a été mentionné précédemment. L'augmentation des volumes de cartes, de dépôts et de prêts hypothécaires et des revenus de titrisation a été en partie neutralisée par le rétrécissement des marges. Marchés mondiaux CIBC a vu ses revenus chuter de 421 M\$, ou 16 %, sous l'effet des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation susmentionnées. Les revenus ont été avantagés par la hausse des gains de Services de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur (en 2006), et par l'augmentation des revenus tirés des produits bancaires d'investissement et de crédit, attribuables principalement aux gains associés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 55 M\$, ou 10 %, hausse attribuable principalement à une reprise moins élevée sur la provision générale susmentionnée.

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 124 M\$, ou 2 %, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean et des frais associés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines, comme il est précisé ci-dessus. Toutes ces hausses ont été contrebalancées en partie par la reprise nette sur les provisions pour les questions judiciaires mentionnée plus haut, et par la baisse de la rémunération liée au rendement, des coûts de retraite et des frais informatiques.

La charge d'impôts a reculé de 116 M\$, ou 18 %, compte tenu surtout de l'augmentation de la proportion relative des bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus bas, comme il est indiqué dans la section Rétrospective du rendement financier.

Événements importants

Acquisition de FirstCaribbean

Le 22 décembre 2006, nous avons obtenu le contrôle de FirstCaribbean en faisant l'acquisition d'une participation supplémentaire de 39,3 % auprès de Barclays Bank PLC (Barclays). Par suite de cette opération, nous détenions environ 83,0 % des actions ordinaires de FirstCaribbean, les actions ordinaires restantes étant détenues par Barclays et par d'autres actionnaires minoritaires. L'opération a été effectuée au prix de 1,62 \$ US l'action, plus les dividendes courus, pour une valeur totale de 989 M\$ US (1 153 M\$), versée au comptant à Barclays. En outre, nous avons engagé des frais d'opération, déduction faite des impôts, de 7 M\$ US (8 M\$).

Le 2 février 2007, par suite d'une offre publique d'achat au même prix visant le reste des actions ordinaires détenues par Barclays et les autres actionnaires minoritaires, nous avons acquis une participation additionnelle de 8,5 % dans FirstCaribbean pour une contrepartie supplémentaire au comptant de 212 M\$ US (250 M\$), ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %. Par ailleurs, nous avons engagé des frais d'opération additionnels, déduction faite des impôts, de 2 M\$ US (2 M\$).

Par suite d'opérations subséquentes, dont la vente de deux millions d'actions à des fiduciaires de rémunération de FirstCaribbean, notre participation au 31 octobre 2007 a diminué pour s'établir à 91,4 %.

Pour plus de précisions, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

Vente envisagée de certaines de nos activités américaines

Après la fin de l'exercice, nous avons signé, le 2 novembre 2007, une entente visant à vendre à Oppenheimer nos activités américaines liées aux services bancaires d'investissement, au segment actions, au financement par effet de levier et aux marchés des capitaux d'emprunt connexes exercées aux États-Unis, nos activités de

services bancaires d'investissement et du segment actions exercées en Israël, ainsi qu'une partie des activités liées aux marchés des capitaux d'emprunt américains que nous exerçons au Royaume-Uni et en Asie.

L'effet sur l'état des résultats en 2007 se limite aux indemnités de départ de 18 M\$ versées aux employés qui ne seront pas mutés chez Oppenheimer et à la radiation des améliorations locatives de 29 M\$ pour les locaux que nous n'utiliserons plus. Des montants supplémentaires seront constatés au moment de la clôture de l'opération, qui devrait avoir lieu au premier trimestre de 2008.

Nous comptabiliserons les remboursements effectués par Oppenheimer au titre de l'octroi d'actions subalternes de la CIBC détenues par les employés mutés chez Oppenheimer et dont les droits continueront d'être acquis conformément aux dispositions originales. La partie éventuelle du prix d'achat différé sera constatée à la fin de la période de cinq ans prévue dans l'entente.

La cession, laquelle demeure assujettie à l'approbation des organismes de réglementation, ne devrait pas avoir d'incidence notable sur les résultats d'exploitation courants.

Marché américain de prêts hypothécaires à l'habitation à risque élevé

Nous sommes exposés au risque lié au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, en raison de nos investissements dans ce marché et des autres opérations effectuées avec des entités qui y sont exposées. Au cours de l'exercice, les pertes réalisées et latentes liées à ce risque, déduction faite des gains sur les couvertures connexes, ont atteint 777 M\$ (507 M\$ après impôts). Au 31 octobre 2007, nos positions nominales brutes non couvertes sur les TAC flux groupés et les titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation liées au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation s'établissaient à environ 1,6 G\$ US. Nous avons effectué des rajustements à l'évaluation à la valeur du marché de ces positions, de sorte que le montant correspondant au risque net non couvert est d'environ 784 M\$ US (741 M\$). L'exposition au risque a été atténuée par des couvertures d'indices de prêts hypothécaires à risque élevé d'un montant nominal de référence de 300 M\$ US (283 M\$), dont la juste valeur s'élevait à 126 M\$ US (119 M\$) au 31 octobre 2007. Nous avons constaté un gain de 89 M\$ US (88 M\$) lié aux couvertures.

Par ailleurs, nous avons des risques liés au marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé en raison de contrats de dérivés qui sont couverts par des contreparties de qualité supérieure. Au 31 octobre 2007, les montants nominaux de référence de ces dérivés se sont élevés à 9,8 G\$ US (9,3 G\$), et leurs justes valeurs à 4,3 G\$ US (4,0 G\$). La direction a évalué le risque de crédit relatif à ces contrats pour en déterminer la juste valeur. La conjoncture et les conditions du marché qui sont liées à ces contreparties pourraient changer dans l'avenir, ce qui pourrait engendrer des pertes futures importantes. La répartition des montants nominaux de référence déterminée entre les cotes de crédit des contreparties figure dans le tableau ci-après :

Au 31 octobre 2007

Cote de crédit des contreparties	Montant nominal de référence (%)
AAA ¹	47 %
AA ²	18 %
A ³	35 %
	100 %

1) Cinq garants financiers américains.

2) Deux contreparties (une grande banque multinationale européenne et une grande société de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée américaine) avec lesquelles la CIBC a conclu des ententes de garantie standard.

3) Un garant financier américain.

Ces contrats de dérivés comprenaient des montants nominaux de référence de 8,1 G\$ US (7,6 G\$) d'une juste valeur de 3,5 G\$ US (3,3 G\$) couverts auprès de garants financiers américains.

Facilités de liquidité offertes aux fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances

Le marché américain de prêts hypothécaires à risque élevé a continué d'être en proie aux problèmes qui ont surgi au printemps sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé, donnant lieu à des problèmes de crédit sur le marché mondial et au retrait des liquidités, qui ont eu un effet négatif sur

l'ensemble du marché des titres adossés à des créances mobilières. Par suite du resserrement de la liquidité survenu au cours du deuxième semestre de 2007, nous avons acheté des titres de PCAC émis par les fonds multicédants que nous soutenons, et nos participations s'élevaient à 3,1 G\$ au 31 octobre 2007. Nous détenions également une participation d'une valeur nominale de 358 M\$, au 31 octobre 2007, dans des titres de PCAC non soutenu par des banques, qui sont assujettis à la « Proposition de Montréal ». Nous avons constaté des pertes de 18 M\$ dans l'état des résultats consolidé sur certains de ces titres de PCAC non soutenu par des banques. La juste valeur estimative des titres restants a fait l'objet de fluctuations défavorables de 43 M\$ dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Au 31 octobre 2007, les facilités de garantie de liquidité consenties par la CIBC aux fonds multicédants adossés à des créances totalisaient 17,3 G\$. Environ 92 % des facilités ont été consenties aux fonds multicédants de PCAC soutenu par la Banque CIBC au Canada. Pour plus de précisions, se reporter à la section Arrangements hors bilan.

Gain lié à Visa

Nous avons comptabilisé un gain de 456 M\$ (381 M\$ après impôts et part des actionnaires sans contrôle) découlant de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale. En raison de cette restructuration, Visa Canada, Visa USA et Visa International sont devenues des filiales en propriété exclusive de l'entité nouvellement formée, Visa Inc. Le gain a été constaté dans le secteur des cartes et dans les secteurs d'activité de FirstCaribbean détenus par Marchés mondiaux CIBC, selon notre estimation de la juste valeur des actions que nous avons reçues de Visa Inc. le 2 octobre 2007, en échange de certaines participations à titre de membre de Visa Canada et Visa International. Nous avons classé nos actions de Visa Inc. en tant que titres de participation privés disponibles à la vente. La restructuration de Visa est assujettie à un processus de rajustement final qui pourrait modifier, à la hausse ou à la baisse, le nombre d'actions que nous détenons, ce qui aurait pour effet de faire augmenter ou diminuer la valeur totale de nos actions. La valeur de nos actions pourrait également fluctuer à la hausse ou à la baisse du fait des résultats du premier appel public à l'épargne de Visa Inc.

Nous prévoyons que cette restructuration n'aura pas d'incidence notable sur les résultats d'exploitation courants de notre secteur des cartes.

Perspectives pour 2008

Au Canada, l'économie devrait continuer de croître à un rythme modéré, contrairement aux États-Unis, qui verront vraisemblablement la croissance ralentir au cours des quelques prochains trimestres, mais qui devraient éviter une récession grâce aux baisses de taux d'intérêt de la Réserve fédérale. Les réductions d'impôts, la vigueur des marchés mondiaux des ressources et la santé du marché des prêts hypothécaires devraient permettre à l'économie canadienne de surclasser l'économie des États-Unis. Au Canada, les taux d'intérêt devraient diminuer légèrement.

Marchés de détail CIBC devrait tirer profit des taux de chômage toujours bas et de la vigueur soutenue des marchés de l'habitation, qui favorisent la croissance des prêts et des dépôts. Un ralentissement de la hausse des prix de l'immobilier pourrait freiner les taux de croissance.

Du côté de Marchés mondiaux CIBC, les activités canadiennes de fusions et d'acquisitions, et le niveau actuel des pipelines d'actions et des émissions d'actions sur le marché semblent prometteurs pour 2008. Toutefois, à court terme, les défis liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation et les préoccupations actuelles au sujet du crédit et de la liquidité pourraient persister et avoir une incidence sur l'économie tout entière tout en freinant la croissance. Nous prévoyons que le faible niveau actuel de défaillance des entreprises est peu susceptible d'être maintenu à long terme et que la demande de prêts devrait augmenter, les investisseurs étant moins friands de papier commercial aux fins du financement des activités d'entreprise et de consommation. Nous prévoyons également la diminution des occasions de revenus dans nos activités de banque d'affaires, le portefeuille de Services de banque d'affaires continuant de rétrécir.

Les améliorations apportées au profil de risque du portefeuille de prêts de détail non garantis devraient continuer de nous avantager. Le ralentissement de la croissance de l'économie américaine et la vigueur du dollar canadien pourraient laisser présager une période moins clémente pour les grandes entreprises des secteurs vulnérables de l'économie canadienne, en termes de risque de crédit.

Rétrospective du rendement financier

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Actif moyen	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$
Revenu net d'intérêts	4 558	4 435	4 937
Marge d'intérêts nette	1,39 %	1,52 %	1,71 %

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 123 M\$, ou 3 %, par rapport à 2006, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean et de la croissance des volumes de cartes, de dépôts et de prêts hypothécaires. Les frais de refinancement des prêts hypothécaires avant l'échéance ont également été plus élevés. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la montée des coûts de financement des activités de négociation et le rétrécissement des marges sur les produits de prêts de détail. Au cours de l'exercice, nous avons cessé de considérer comme instruments de couverture désignés certains éléments de couverture de juste valeur, en vertu des nouvelles normes sur les instruments financiers. Comme les gains nets latents sur ces instruments dérivés sont maintenant comptabilisés dans le revenu de change autre que de négociation et au poste divers du revenu autre que d'intérêts, le revenu net d'intérêts a chuté proportionnellement.

D'autres précisions sur le revenu net d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentées à la section Information financière annuelle supplémentaire.

Revenu autre que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Honoraires de prise ferme et honoraires de consultation	745 \$	619 \$	730 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	791	778	794
Commissions sur crédit	287	334	343
Honoraires d'administration de cartes	270	251	317
Honoraires de gestion de placements et de garde	535	479	420
Revenu tiré des fonds communs de placement	872	799	739
Revenu tiré des assurances, déduction faite des règlements de sinistres	234	224	212
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	875	869	912
Revenu de négociation	328	1 129	801
Gains sur valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement, montant net	521	71	601
Revenu désigné à la juste valeur	156	s.o.	s.o.
Revenu tiré des actifs titrisés	489	484	338
Revenu de change autre que de négociation	390	300	555
Divers	1 015	579	799
	7 508 \$	6 916 \$	7 561 \$

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 592 M\$, ou 9 %, par rapport à 2006.

Les *honoraires de prise ferme* et les *honoraires de consultation* ont progressé de 126 M\$, ou 20 %, surtout en raison de l'accroissement des nouvelles émissions et des honoraires associés aux fusions et aux acquisitions.

Les *commissions sur crédit* ont reculé de 47 M\$, ou 14 %, du fait principalement de la baisse des commissions sur prêts en Europe et aux États-Unis, attribuable au nombre inférieur de syndications.

Les *honoraires de gestion de placements et de garde* ont progressé de 56 M\$, ou 12 %, du fait des niveaux plus élevés d'actifs sous gestion.

Le *revenu tiré des fonds communs de placement* a affiché une hausse de 73 M\$, ou 9 %, surtout grâce à l'accroissement des ventes, déduction faite des remboursements, et de la montée de la valeur des actifs attribuable à l'appréciation du marché.

Le *revenu de négociation* a chuté de 801 M\$, ou 71 %, principalement à cause des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation. Se reporter à la section Activités de négociation ci-après pour plus de précisions.

Les *gains nets sur valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement* comprennent les gains et les pertes réalisés sur cessions, déduction faite des dépréciations, de façon à tenir compte des baisses de valeur durables du compte de placement. Ils comprennent également les gains et les pertes sur les sociétés en commandite, qui ont été constatés dans le revenu autre que d'intérêts de l'exercice précédent. Le revenu a grimpé de 450 M\$, en raison essentiellement de la progression des gains, déduction faite des dépréciations, y compris les gains de 273 M\$ sur les sociétés en commandite. Les gains de 211 M\$ de l'exercice précédent sur les sociétés en commandite ont été comptabilisés au poste divers du revenu autre que d'intérêts.

Le *revenu désigné à la juste valeur* représente les revenus tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur et les couvertures connexes. Il comprend essentiellement le revenu du financement immobilier aux États-Unis (notamment le revenu de négociation de l'exercice précédent) et les gains nets latents sur notre portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires, en appui de notre programme continu de titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation montés et des swaps, option vendeur (compris au poste divers du revenu autre que d'intérêts de l'exercice précédent). Les gains nets latents sur les swaps, option vendeur, découlant de la hausse des taux d'intérêt et des niveaux plus élevés des créances hypothécaires titrisées, ont été partiellement neutralisés par les pertes nettes latentes sur les couvertures connexes et par la baisse des gains nets latents sur les titres adossés à des créances hypothécaires susmentionnés. Voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos instruments financiers désignés à la juste valeur.

Le *revenu de change autre que de négociation* a augmenté de 90 M\$, ou 30 %, compte tenu principalement des gains nets latents découlant du reclassement de certains éléments de couverture de juste valeur mentionnés précédemment et de l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean. Au cours de la période précédente, un revenu de change de 47 M\$ a été constaté pour le rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos activités étrangères autres qu'américaines.

Le poste *Divers* comprend les gains et les pertes liés à la cession d'immobilisations et à la vente de filiales et d'actifs non sectoriels, les gains et les pertes réalisés sur les ventes et les dépréciations de participations comptabilisées à la valeur de consolidation, et d'autres commissions et honoraires. Le poste Divers a bondi de 436 M\$, ou 75 %, surtout en raison du gain de 456 M\$ lié à Visa et des gains associés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises, contrebalancés en partie par le reclassement des gains sur les sociétés en commandite dans les gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente, comme il est décrit plus haut.

Activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Composition du revenu (de la perte) de négociation :			
Revenu net (frais nets) d'intérêts	(638) \$	(444) \$	19 \$
Revenu autre que d'intérêts	328	1 129	801
	(310) \$	685 \$	820 \$

La perte découlant des activités de négociation s'est établie à 310 M\$, en comparaison d'un revenu de 685 M\$ en 2006. Les frais nets d'intérêts ont grimpé de 194 M\$, ou 44 %, en raison des coûts de financement accrues liés aux positions de négociation. Le revenu autre que d'intérêts a fléchi de 801 M\$, ou 71 %, surtout à cause des pertes de 777 M\$ liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation, du revenu moindre tiré des portefeuilles de négociation des autres titres de crédit, et du reclassement du revenu de titrisation de créances hypothécaires américaines dans le revenu désigné à la juste valeur.

De plus amples précisions sur la composition de notre revenu de négociation par type de produits se trouvent à la note 12 afférente aux états financiers consolidés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Spécifique			
Consommateurs	580 \$	585 \$	668 \$
Entreprises et gouvernements	51	27	88
	631	612	756
Générale	(28)	(64)	(50)
	603 \$	548 \$	706 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 55 M\$, ou 10 %, par rapport à 2006, compte tenu principalement de la diminution de la reprise sur la provision générale. La provision spécifique a quant à elle affiché une hausse de 19 M\$, ou 3 %, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes à cause de la croissance des volumes, de l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean et du recul des recouvrements et des reprises associés au portefeuille de prêts aux entreprises, partiellement neutralisés par les améliorations découlant du portefeuille de prêts personnels.

Frais autres que d'intérêts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Salaires et avantages sociaux			
Salaires	2 258 \$	2 076 \$	2 220 \$
Primes au rendement	926	971	912
Commissions	613	609	590
Avantages sociaux	595	632	602
	4 392	4 288	4 324
Frais d'occupation	602	562	641
Matériel informatique et matériel de bureau	1 104	1 111	1 166
Communications	317	297	324
Publicité et expansion des affaires	246	222	260
Honoraires	178	163	325
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	137	135	118
Divers	636	710	3 707
	7 612 \$	7 488 \$	10 865 \$

Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 124 M\$, ou 2 %, par rapport à 2006.

Les *salaires et les avantages sociaux* ont augmenté de 104 M\$, ou 2 %, en raison essentiellement de l'acquisition de FirstCaribbean et des hausses de salaire normales, contrebalancées en partie par la baisse de la rémunération liée au rendement et de la charge de retraite.

Les *frais d'occupation* se sont accrues de 40 M\$, ou 7 %, les *frais de communications*, de 20 M\$, ou 7 %, les *frais de publicité et d'expansion des affaires*, de 24 M\$, ou 11 %, et les *honoraires*, de 15 M\$, ou 9 %, du fait de l'acquisition de FirstCaribbean.

Les *frais pour matériel informatique et matériel de bureau* ont connu une baisse de 7 M\$, ou 1 %, les dépenses associées aux projets technologiques ayant été moindres. Cependant, cette baisse a été considérablement neutralisée par l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean.

Le poste *Divers*, qui comprend les services extérieurs, les pertes d'exploitation et d'autres frais touchant le personnel et les dons, a diminué de 74 M\$, ou 10 %, compte tenu surtout de la reprise nette de 102 M\$ sur les provisions pour les questions judiciaires, contrebalancée en partie par les frais associés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines.

Impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Charge d'impôts	524 \$	640 \$	789 \$
Impôts indirects			
TPS et taxes de vente	165	219	250
Charges sociales	211	188	211
Impôts et taxe sur le capital	125	129	112
Impôt foncier et taxes d'affaires	53	43	45
Total des impôts indirects	554	579	618
Total des impôts	1 078 \$	1 219 \$	1 407 \$
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	13,6 %	19,3 %	85,1 %
Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts et participations sans contrôle	24,5 %	31,3 %	91,1 %

Les impôts sur les bénéfices comprennent les impôts sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur ses filiales nationales et étrangères. Les impôts indirects sont composés de la taxe sur les produits et services (TPS), des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxe sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts indirects sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a fléchi de 141 M\$, ou 12 %, par rapport à 2006.

La charge d'impôts a reculé de 116 M\$, ou 18 %, surtout par suite de l'augmentation de la proportion relative des bénéfices assujettie à des taux d'imposition plus bas, notamment le taux d'imposition moindre sur le gain lié à Visa, et de la hausse du revenu exonéré d'impôts, partiellement contrebalancées par l'amélioration des bénéfices avant impôts.

Les impôts indirects ont diminué de 25 M\$, ou 4 %. La baisse de 54 M\$, ou 25 %, de la TPS et des taxes de vente est surtout attribuable au règlement favorable des vérifications fiscales et à l'incidence, sur l'exercice complet, de la réduction de 1 % de la TPS, qui est passée à 6 % le 1^{er} juillet 2006.

Pour un rapprochement de nos impôts sur les bénéfices dans l'état des résultats consolidé avec le taux d'imposition fédéral et provincial combiné du Canada, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Le taux d'imposition réel rajusté et la base d'imposition équivalente (BIE) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 ont été respectivement de 19,7 %¹ et 25,5 %¹.

Bien que les taux varient d'un trimestre à l'autre, nous estimons actuellement que le taux d'imposition réel prévisible rajusté se situera entre 20 % et 23 %, et le taux d'imposition BIE prévisible rajusté, entre 24 % et 27 %. Ces taux sont déterminés en fonction des bénéfices estimatifs dans différentes administrations à court terme et en fonction des taux d'imposition en vigueur prévus dans ces administrations. L'incidence des éléments non récurrents est exclue.

Change

En 2007, le dollar canadien s'est apprécié de 3 % en moyenne par rapport au dollar américain en regard de l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une diminution de 63 M\$ de la valeur convertie des bénéfices des établissements dont la monnaie de fonctionnement est le dollar américain.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les montants par action, trimestre terminé le	2007				2006			
	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avril	31 janv.
Revenu par secteur								
Marchés de détail CIBC	2 652 \$	2 259 \$	2 189 \$	2 151 \$	2 046 \$	2 038 \$	1 975 \$	2 068 \$
Marchés mondiaux CIBC	147	582	726	784	697	677	607	679
Siège social et autres	147	138	135	156	147	111	195	111
Total des revenus	2 946	2 979	3 050	3 091	2 890	2 826	2 777	2 858
Revenu net d'intérêts	1 240	1 180	1 079	1 059	1 130	1 121	1 036	1 148
Revenu autre que d'intérêts	1 706	1 799	1 971	2 032	1 760	1 705	1 741	1 710
Total des revenus	2 946	2 979	3 050	3 091	2 890	2 826	2 777	2 858
Dotation à la provision pour pertes sur créances	132	162	166	143	92	152	138	166
Frais autres que d'intérêts	1 874	1 819	1 976	1 943	1 892	1 883	1 836	1 877
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	940	998	908	1 005	906	791	803	815
Impôts sur les bénéfices	45	157	91	231	87	125	190	238
Participations sans contrôle	11	6	10	4	—	4	28	(3)
Bénéfice net	884 \$	835 \$	807 \$	770 \$	819 \$	662 \$	585 \$	580 \$
Par action – bénéfice de base	2,55 \$	2,33 \$	2,29 \$	2,13 \$	2,34 \$	1,88 \$	1,65 \$	1,64 \$
– bénéfice dilué	2,53 \$	2,31 \$	2,27 \$	2,11 \$	2,32 \$	1,86 \$	1,63 \$	1,62 \$

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2006

Le bénéfice net a augmenté de 65 M\$, ou 8 %, en regard du quatrième trimestre de 2006.

Le revenu net d'intérêts a monté de 110 M\$, ou 10 %, par rapport à 2006, en raison surtout de l'acquisition de FirstCaribbean, de la croissance des volumes de cartes, de dépôts et de prêts hypothécaires et de l'augmentation des dividendes sur les valeurs du compte de négociation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le rétrécissement des marges sur les produits de prêt de détail.

Le revenu autre que d'intérêts a reculé de 54 M\$, ou 3 %, du fait essentiellement de la baisse du revenu de négociation, imputable aux pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation, et au revenu moindre tiré des autres portefeuilles de négociation de crédit. Ces éléments ont été en partie compensés par le gain réalisé lors de la restructuration de Visa et par la hausse des gains découlant de nos activités de banque d'affaires, déduction faite des baisses de valeur. Aussi, les gains provenant des programmes de couverture des prêts aux entreprises et des opérations de change autres que de négociation ont augmenté.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a progressé de 40 M\$, ou 43 %, compte tenu surtout d'une reprise de la provision générale au quatrième trimestre de 2006.

Les frais autres que d'intérêts ont fléchi de 18 M\$, ou 1 %, surtout en raison de la baisse de la rémunération liée au rendement, des frais liés aux questions judiciaires et des avantages sociaux, baisse qui a été partiellement contrebalancée par l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean et les frais liés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines.

La charge d'impôts a reculé de 42 M\$, ou 48 %, résultat essentiellement de la hausse de la proportion relative des bénéfices assujettis à des taux d'imposition inférieurs, notamment le gain lié à Visa et le revenu exonéré d'impôts plus élevé. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par des recouvrements d'impôts moindres et par une charge d'impôts de 22 M\$ liée au rapatriement du capital de l'une de nos activités étrangères.

Les participations sans contrôle ont grimpé de 11 M\$, essentiellement en raison de l'acquisition de FirstCaribbean.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2007

Le bénéfice net a augmenté de 49 M\$, ou 6 %, en regard du trimestre précédent.

Le revenu net d'intérêts a progressé de 60 M\$, ou 5 %, surtout du fait de l'augmentation des dividendes sur les valeurs du compte de négociation, contrebalancée par le rétrécissement des marges sur les prêts hypothécaires et les prêts personnels.

Le revenu autre que d'intérêts a reculé de 93 M\$, ou 5 %, en raison essentiellement de la baisse du revenu de négociation, principalement imputable à l'accroissement des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation, et au

revenu moindre tiré des autres portefeuilles de négociation de crédit. Les gains découlant des programmes de couverture de prêts aux entreprises et le revenu tiré des instruments financiers désignés à la juste valeur ont également fléchi. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par le gain lié à Visa.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 30 M\$, ou 19 %, surtout parce que le rendement du portefeuille de prêts personnels s'est amélioré et les recouvrements et reprises associés au portefeuille de prêts aux entreprises se sont intensifiés.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 55 M\$, ou 3 %, ce qui est attribuable essentiellement au recul de la reprise nette sur les provisions pour les questions judiciaires, des frais associés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines et des frais liés à la nouvelle cotisation à l'égard des charges sociales à l'étranger. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la diminution de la rémunération liée au rendement.

La charge d'impôts a chuté de 112 M\$, ou 71 %. Cette chute découle particulièrement de l'augmentation de la proportion des bénéfices assujettie à des taux d'imposition inférieurs, notamment le gain lié à Visa et le revenu exonéré d'impôts plus élevé, contrebalancée en partie par la charge d'impôts sur le rapatriement du capital de l'une de nos activités étrangères.

Les participations sans contrôle ont progressé de 5 M\$ en raison principalement de l'augmentation du bénéfice de FirstCaribbean.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre une diminution du bénéfice. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de gros.

Revenu

Le revenu de Marchés de détail CIBC a augmenté en 2007, compte tenu de l'acquisition de FirstCaribbean. La fermeté soutenue des cartes et des dépôts a également contribué à la croissance du revenu au cours des derniers trimestres. Le gain lié à Visa a contribué au revenu particulièrement élevé du quatrième trimestre de 2007.

Le revenu de Marchés mondiaux CIBC dépend en grande partie de la conjoncture des marchés financiers et des occasions de dessaisissement qui s'offrent à Services de banque d'affaires. Les pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation se sont traduites par une baisse du revenu des deux derniers trimestres de 2007, alors que les volumes plus élevés des marchés financiers avaient entraîné la hausse du revenu au premier trimestre de 2007.

Le revenu de Siège social et autres subit l'incidence des éléments importants non compris dans les autres secteurs d'activité. Le revenu du troisième trimestre de

2006 avait été moindre en raison de la déconsolidation d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV). Le revenu de change découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos activités étrangères s'était traduit par une augmentation du revenu pour le deuxième trimestre de 2006.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans le portefeuille de prêts. Les provisions liées au crédit de détail ont légèrement augmenté en 2007, du fait surtout des pertes plus importantes subies par le portefeuille de cartes, en raison de volumes plus importants, et de l'acquisition de FirstCaribbean. Les recouvrements et les reprises associés aux prêts aux entreprises ont reculé, comparativement aux niveaux élevés atteints dans le passé. Les reprises de la provision générale ont été incluses dans les résultats des deuxièmes trimestres de 2007 et de 2006 et du quatrième trimestre de 2006.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés en 2007, en raison de l'acquisition de FirstCaribbean. La reprise nette sur les provisions pour les questions judiciaires et la baisse de la rémunération liée au rendement ont entraîné une diminution des frais autres que d'intérêts au cours du troisième et du quatrième trimestres de 2007.

Rétrospective du rendement financier de 2006

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2006	Revenu net (frais nets) d'intérêts	4 401 \$	(213) \$	247 \$	4 435 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 943	2 651	322	6 916
	Revenu intersectoriel	(217)	222	(5)	—
	Total des revenus	8 127	2 660	564	11 351
	Dotation à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	651	(39)	(64)	548
	Frais autres que d'intérêts	4 988	2 041	459	7 488
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 488	658	169	3 315
	Impôts sur les bénéfices	630	9	1	640
	Participations sans contrôle	—	3	26	29
	Bénéfice net	1 858 \$	646 \$	142 \$	2 646 \$
2005	Revenu net d'intérêts	4 445 \$	279 \$	213 \$	4 937 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 958	2 883	720	7 561
	Revenu intersectoriel	(218)	222	(4)	—
	Total des revenus	8 185	3 384	929	12 498
	Dotation à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	772	(17)	(49)	706
	Frais autres que d'intérêts	5 151	5 149	565	10 865
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 262	(1 748)	413	927
	Impôts sur les bénéfices	689	(148)	248	789
	Participations sans contrôle	—	71	99	170
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671) \$	66 \$	(32) \$

Nos résultats d'exploitation pour 2006 sont comparés avec ceux de 2005 dans l'analyse qui suit :

Vue d'ensemble

Le bénéfice net a été de 2 646 M\$, par rapport à une perte nette de 32 M\$ en 2005, principalement en raison d'une provision de 2 830 M\$ (2 533 M\$ après impôts) se rapportant au règlement lié à Enron et d'une provision de 108 M\$ (55 M\$ après impôts) liée à des règlements pour fonds de couverture, toutes deux incluses en 2005.

Revenus par secteur

Marchés de détail CIBC

Les revenus ont baissé de 58 M\$, ou 1 %, par rapport à 2005, principalement en raison des gains réalisés à la vente des participations dans Republic Bank (85 M\$ avant et après impôts) et dans ACE Aviation Holdings Inc. (ACE) (34 M\$ avant impôts et 22 M\$ après impôts), incluses en 2005. La croissance des volumes, la hausse des revenus de trésorerie répartis et les marges sur dépôts favorables ont été en partie atténuées par le rétrécissement des marges sur les produits de prêt.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices varient selon les fluctuations du bénéfice assujéti aux impôts et selon les territoires dans lesquels le bénéfice est gagné. Ils peuvent également subir l'incidence d'éléments importants. Les recouvrements d'impôts liés au règlement favorable de diverses vérifications fiscales et aux éventualités d'ordre fiscal moindres ont été constatés dans les résultats des trois derniers trimestres de 2007 et de 2006. En règle générale, le revenu exonéré d'impôts a progressé tout au long de la période, les dividendes exonérés d'impôts reçus aux quatrième trimestres de 2007 et de 2006 ayant été plus élevés. Les résultats du dernier trimestre de 2007 ont bénéficié d'un taux d'imposition moindre sur le gain lié à Visa, et les résultats des deux derniers trimestres de 2007 ont été favorisés par un taux d'imposition plus faible sur la reprise nette sur les provisions pour les questions judiciaires. La charge d'impôts liée au rapatriement du capital et des bénéfices non répartis tirés de nos activités étrangères est également comprise dans les résultats du quatrième trimestre de 2007 et du deuxième trimestre de 2006.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle ont été plus élevées en 2007, du fait de la consolidation de FirstCaribbean à la suite de son acquisition. Au cours des trois premiers trimestres de 2006, nous avons effectué la déconsolidation de certaines EDDV, ce qui avait entraîné la réduction des participations sans contrôle. Au cours du premier trimestre de 2006, nous avons fait l'acquisition de la participation sans contrôle restante dans INTRIA Items inc.

Marchés mondiaux CIBC

Les revenus ont décliné de 724 M\$, ou 21 %, comparativement à 2005, principalement en raison d'une baisse des revenus tirés des Services de banque d'affaires, puisque le montant de 2005 comprenait des gains à la vente de 294 M\$ (241 M\$ après impôts) réalisés relativement à nos participations dans Global Payments Inc. (GPI) et dans Corporation Shoppers Drug Mart (Shoppers). Les revenus des Services bancaires d'investissement et produits de crédit ont également reculé.

Siège social et autres

Les revenus ont diminué de 365 M\$, ou 39 %, par rapport à 2005, par suite du recul des revenus de change découlant du rapatriement du capital et des bénéfices non répartis de nos activités étrangères mentionné ci-après. Un gain de 115 M\$ (64 M\$ après impôts) réalisé à la vente de Juniper Financial Corp. (Juniper) a été inclus en 2005.

Nous avons rapatrié le capital et les bénéfices non répartis de nos activités étrangères au cours de 2006 et de 2005. Les soldes cumulés connexes de 47 M\$ en 2006 et de 301 M\$ en 2005, qui avaient été comptabilisés précédemment dans la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat

étendu ont été contrepassés et constatés au poste revenu tiré des opérations de change autres que de négociation dans l'état des résultats consolidé. En outre, nous avons comptabilisé une charge d'impôts de 47 M\$ en 2006 et de 375 M\$ en 2005 relativement aux rapatriements.

CIBC consolidée

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts a diminué de 502 M\$, ou 10 %, par rapport à 2005, essentiellement en raison de l'augmentation des frais de financement des activités de négociation. Le rétrécissement des marges sur les produits de prêt et l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été en partie compensés par la hausse des intérêts et des dividendes sur les valeurs du compte de négociation et les prêts, la croissance du volume des cartes de crédit, des dépôts et des prêts hypothécaires, et la réduction des coûts de couverture associées aux prêts hypothécaires saisonniers.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêt a reculé de 645 M\$, ou 9 %, par rapport à 2005, surtout en raison des gains des Services de banque d'affaires liés à GPI et à Shoppers constatés en 2005. La diminution des revenus de change découlant du rapatriement susmentionné du capital et des bénéfices non répartis a également contribué au recul. De plus, le montant de 2005 comprend les gains réalisés à la vente des participations dans Juniper, Republic Bank et ACE décrites ci-dessus. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des revenus de négociation en 2006.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 158 M\$, ou 22 %, par rapport à 2005.

La provision spécifique a diminué de 144 M\$, ou 19 %. La provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts à la consommation a diminué de 83 M\$, surtout en raison de l'accroissement des créances titrisées dans le segment des cartes et des améliorations sur le plan du crédit personnel. La provision spécifique pour pertes sur créances liée au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements a reculé de 61 M\$, principalement en raison des reprises et des recouvrements liés aux prêts au secteur agricole ou aux grandes entreprises.

Une reprise sur provision générale de 64 M\$ a été comptabilisée en 2006, comparativement à 50 M\$ en 2005.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 3 377 M\$, ou 31 %, par rapport à 2005, surtout en raison de la provision se rapportant au règlement lié à Enron et de la provision liée à des règlements pour fonds de couverture mentionnées précédemment et comptabilisées en 2005.

Impôts sur les bénéfices

Malgré la hausse du bénéfice, les impôts sur les bénéfices ont diminué de 149 M\$, ou 19 %, par rapport à 2005. Cette diminution est principalement attribuable au fait que le recouvrement d'impôts lié à la provision relativement à Enron a été limité à 297 M\$ en 2005. La baisse du montant au titre du rapatriement susmentionné du capital et des bénéfices non répartis, la hausse du recouvrement d'impôts découlant de la résolution favorable de vérifications fiscales et la diminution des éventualités d'impôts ont également contribué à la baisse de l'impôt sur les bénéfices.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle ont diminué de 141 M\$, ou 83 %, par rapport à 2005, principalement en raison de la déconsolidation de certaines EDDV pour lesquelles nous ne sommes plus considérés comme le principal bénéficiaire.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous recourons à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Celles-ci sont décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Revenu net d'intérêts, base d'imposition équivalente (BIE)

Nous évaluons le revenu net d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôts. Pour arriver au montant de la BIE, nous majorons le revenu exonéré d'impôts gagné sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'imposition prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôts. Cette mesure permet de mieux comparer le revenu net d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôts. Le revenu net d'intérêts (BIE) sert à calculer le coefficient d'efficacité (BIE) et le revenu de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Pour plus de précisions sur la définition et la méthode de calcul du capital économique, se reporter à la section Sources de financement. Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique dans les PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice net, rajusté pour une imputation au capital, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque secteur d'activité en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement sectoriel des capitaux propres

Nous utilisons le rendement sectoriel des capitaux propres comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres (RCP) pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital réparti entre les secteurs. Nous utilisons le capital économique afin de calculer le RCP sectoriel. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Ratio détail/gros

Bien que la CIBC gère les services du Groupe Entreprises par l'entremise de Marchés mondiaux CIBC, certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. De temps à autre, certaines mesures, comme le ratio détail/gros, seront présentées, aux fins de comparaison, d'après l'information relative à Marchés de détail CIBC et au Groupe Entreprises.

Impôts sur les bénéfices rajustés

Le taux d'imposition réel rajusté est calculé au moyen d'un rajustement de la charge d'impôts en fonction des recouvrements d'impôts et d'autres rajustements fiscaux importants. De plus, afin d'établir le taux d'imposition réel rajusté (BIE), nous majorons à la fois le bénéfice, la charge d'impôts sur les bénéfices et le bénéfice exonéré d'impôts jusqu'au montant équivalent avant impôts. Nous sommes d'avis que le taux réel rajusté et les taux de la BIE permettent de mieux comprendre nos taux d'imposition réels. Cette mesure non conforme aux PCGR peut être utile aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Mesures de comptabilité de caisse

Les mesures de comptabilité de caisse sont calculées par le rajustement de l'amortissement des autres actifs incorporels au bénéfice net et aux frais autres que d'intérêts. La direction est d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Prêts sous gestion

Les prêts sous gestion excluent l'incidence de la titrisation. Par l'entremise d'opérations de titrisation, nous vendons des groupes de prêts à des EDDV qui émettent des titres à des investisseurs. Les prêts sont retirés du bilan consolidé. Nous nous servons de cette mesure pour évaluer le rendement du crédit et le rendement financier global des prêts sous-jacents.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée. Les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR par secteurs d'activité sont présentés dans leur section respective.

Mesures de l'état des résultats

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

		2007	2006	2005	2004	2003
Revenu net d'intérêts		4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$
Revenu autre que d'intérêts		7 508	6 916	7 561	6 573	5 924
Total des revenus présentés selon les états financiers		12 066	11 351	12 498	11 831	11 441
Rajustement selon la BIE	A	297	224	191	150	132
Total des revenus (BIE) ¹	B	12 363 \$	11 575 \$	12 689 \$	11 981 \$	11 573 \$
(Perte) revenu de négociation		(310) \$	685 \$	820 \$		
Rajustement selon la BIE		292	221	176		
(Perte) revenu de négociation (BIE) ¹		(18) \$	906 \$	996 \$		
Frais autres que d'intérêts présentés selon les états financiers		7 612 \$	7 488 \$	10 865 \$	8 307 \$	8 106 \$
Moins : amortissement des autres actifs incorporels		39	29	12	16	20
Frais autres que d'intérêts – comptabilité de caisse ¹	C	7 573 \$	7 459 \$	10 853 \$	8 291 \$	8 086 \$
Bénéfice avant impôts et participations sans contrôle présentés selon les états financiers	D	3 851 \$	3 315 \$	927 \$		
Rajustement selon la BIE	A	297	224	191		
Bénéfice avant impôts et participations sans contrôle (BIE) ¹	E	4 148 \$	3 539 \$	1 118 \$		
Bénéfice avant impôts déclarés présentés selon les états financiers	F	524 \$	640 \$			
Rajustement selon la BIE	A	297	224			
Recouvrements d'impôts sur les bénéfices	G	128	161			
Autres rajustements d'impôts	H	107	(9)			
Bénéfice avant impôts rajustés ¹	I	1 056 \$	1 016 \$			
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actions ordinaires		3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$
Ajouter : effet après impôts de l'amortissement des autres actifs incorporels		29	20	9	13	16
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actions ordinaires – comptabilité de caisse ¹	J	3 154 \$	2 534 \$	(148) \$	2 004 \$	1 891 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base (en milliers)	K	336 092	335 135	339 263		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers)	L	339 316	338 360	342 909	359 776	362 307
Coefficient d'efficacité – comptabilité de caisse (BIE) ¹	C/B	61,3 %	64,4 %	85,5 %	69,2 %	69,9 %
Taux d'imposition réel déclaré (BIE) ¹	(F+A)/E	19,8 %	24,4 %			
Taux d'imposition réel rajusté ¹	(F+G+H)/D	19,7 %	23,9 %			
Taux d'imposition réel rajusté (BIE) ¹	I/E	25,5 %	28,7 %			
Comptabilité de caisse – résultat de base par action ¹	J/K	9,38 \$	7,56 \$	(0,44) \$		
Comptabilité de caisse – résultat dilué par action ¹	J/L	9,30 \$	7,49 \$	(0,44) ² \$	5,57 \$	5,22 \$

1) Mesures non conformes aux PCGR.

2) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

Prêts sous gestion (déduction faite de la provision)

En millions de dollars, au 31 octobre

		Présentés	Titrisés	Gérés
2007	Prêts hypothécaires à l'habitation	91 623 \$	25 057 \$	116 680 \$
	Cartes de crédit	8 862	4 251	13 113
2006	Prêts hypothécaires à l'habitation	81 333 \$	19 896 \$	101 229 \$
	Cartes de crédit	7 046	4 469	11 515
2005	Prêts hypothécaires à l'habitation	77 179 \$	17 469 \$	94 648 \$
	Cartes de crédit	6 448	4 088	10 536

Vue d'ensemble des secteurs d'activité

Marchés de détail CIBC

Vue d'ensemble	Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à près de 11 millions de particuliers, de clients des services de gestion des avoirs, de PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde. En outre, nous offrons une gamme complète de services financiers à des clients dans 17 marchés régionaux des Caraïbes par l'intermédiaire de FirstCaribbean International Bank.
Objectif	L'objectif visé par Marchés de détail CIBC est d'être la principale institution financière de ses clients.
Stratégie	Notre stratégie est d'approfondir les relations avec nos clients en répondant à un plus grand nombre de leurs besoins financiers. Pour y arriver, nous continuerons de miser sur notre vaste expertise-conseil qui deviendra l'élément distinctif clé, tout en offrant à nos clients une expérience de service à la clientèle uniforme ainsi que des produits financiers et des solutions qui répondront à leurs besoins.
Revue de 2007	• Achèvement d'une mise à niveau de 90 M\$ de notre réseau de GAB dans tout le Canada • Investissement dans le renforcement de notre réseau de centres bancaires • Amélioration de notre gamme principale de cartes de crédit, y compris le lancement des caractéristiques de gestion du crédit et de sécurité IntelliCrédit CIBC pour toutes les cartes de la CIBC et le Multiplicateur de milles Aéro Or pour la carte Aéro Or CIBC VISA • Atteinte par CIBC Wood Gundy d'un niveau record de 118,6 G\$ d'actifs sous gestion à la fin de l'exercice • Classement de Services financiers le Choix du Président au premier rang des banques de détail de taille moyenne en termes de la satisfaction de la clientèle, selon J.D. Power and Associates (pour plus de précisions, voir la page 161) • Croissance de 1,75 G\$ des ventes nettes de fonds communs de placement, permettant à Gestion d'actifs CIBC de dépasser 51 G\$ d'actifs de détail sous gestion • La CIBC est devenue l'actionnaire détenant le contrôle de FirstCaribbean
Priorités pour 2008	• Solutions-conseils solides • Expérience de service à la clientèle uniforme • Solutions et des produits financiers axés sur le client

Marchés mondiaux CIBC

Vue d'ensemble	Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions innovatrices de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches de qualité supérieure aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.
Objectif	L'objectif de Marchés mondiaux CIBC est de maintenir et de consolider sa position de chef de file des banques d'investissement doté de larges assises au Canada, de se concentrer plus particulièrement sur ses compétences ciblées aux États-Unis, en Europe et en Asie.
Stratégie	Notre stratégie consiste à offrir des solutions client qui facilitent l'accès au crédit et aux marchés financiers ainsi qu'une expertise-conseil, tout en mettant l'accent sur la rentabilité et la gestion des risques dans toutes ses activités.
Revue de 2007	• Position de chef de file du marché pour les activités de fusions et acquisitions canadiennes • Conseiller de Rio Tinto lors de la plus importante opération dans le secteur minier au monde, évaluée à 38,1 G\$ US • Conseiller de BCE Inc. lors de la plus importante acquisition par emprunt au monde d'une valeur de 51,7 G\$ • Conseiller, fournisseur de crédit et syndicateur chef de file de Fortis Inc. lors de l'acquisition de l'entreprise de distribution de gaz de Terasen Inc. pour 3,7 G\$, qui représente la troisième acquisition ferme intégralement payée en importance de l'histoire canadienne • Réalisation d'un des placements de titres de créance des plus importants de l'histoire canadienne, d'une valeur de 9 G\$, émis en vertu du programme Obligations hypothécaires du Canada. • Seule grande banque du Canada à avoir un bureau de services bancaires d'investissement spécialisé à Winnipeg • À l'instar d'autres services bancaires de gros, nous avons connu une conjoncture difficile sur le marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé et ressenti le bouleversement du marché canadien du papier commercial adossé à des créances
Priorités pour 2008	• Valeur solide de la CIBC dans ses activités essentielles au Canada • Compétences régionales de façon à ce que les possibilités précises auprès des clients aux États-Unis, en Europe et en Asie s'harmonisent à notre principale plateforme • Compétences ciblées dans des secteurs choisis qui correspondent à nos stratégies et présentent un juste équilibre entre le risque et le rendement

Marchés de détail CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures
Services bancaires personnels et PME	- Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité - Accroître la capacité de vente et de service - Améliorer la productivité	- Satisfaction de la clientèle - Total des fonds sous gestion des clients Fonds sous gestion (en milliards de dollars) 130,7 135,0 142,0
Service Impérial	- Faire croître le Service Impérial dans les marchés à potentiel élevé - Présenter de manière proactive les clients des Services bancaires personnels aux spécialistes en services financiers de Service Impérial CIBC - Améliorer la productivité	- Satisfaction de la clientèle - Total des fonds sous gestion des clients Total des fonds sous gestion (en milliards de dollars) 83,1 88,2 92,2
Courtage de détail	- Maintenir notre position de leadership dans le courtage de plein exercice - Garder le cap sur la croissance des activités assorties d'honoraires	- Satisfaction de la clientèle - Actif moyen par conseiller en placement - Pourcentage des revenus d'honoraires Actif par conseiller en placement (en millions de dollars) 76,0 84,1 91,5
Cartes	- Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité - Attirer et retenir un plus grand nombre de titulaires de carte - Améliorer l'efficacité opérationnelle	- Croissance des soldes - Part de marché - Pertes sur créances En souffrance, déduction faite de la provision (sous gestion)¹ (en milliards de dollars) 10,5 11,5 13,1
Prêts hypothécaires et crédit personnel	- Alimenter une croissance rentable tout en maintenant un équilibre entre le risque et la rétribution - Maintenir une gamme de produits concurrentiels à l'échelle de la CIBC et des autres canaux - Améliorer l'efficacité opérationnelle	- Croissance des soldes - Part de marché - Pertes sur créances Prêts hypothécaires à l'habitation (sous gestion) et crédit personnel (en milliards de dollars) 118,7 125,7 141,8
Gestion d'actifs	- Améliorer le rendement des placements - Faire croître les solutions de biens sous gestion - Améliorer la compétitivité des offres de produits	- Rendement des placements - Biens sous gestion - Part de marché Biens sous gestion (en milliards de dollars) 70,4 76,7 83,0
FirstCaribbean	- Assurer un service à la clientèle uniforme et de haute qualité - Améliorer la productivité - Améliorer la rentabilité et la valeur pour les actionnaires	- Croissance des soldes de prêts - Croissance des dépôts et des fonds sous gestion - Coefficient d'efficacité - Croissance du bénéfice par action/ rendement des capitaux propres Soldes des prêts (en milliards de dollars US) 4,6 5,7 6,1

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Résultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Revenus			
Services bancaires personnels et PME	2 101 \$	2 055 \$	2 463 \$
Service Impérial	958	929	943
Courtage de détail	1 223	1 183	1 130
Cartes	1 876	1 404	1 445
Prêts hypothécaires et crédit personnel	1 457	1 483	1 065
Gestion d'actifs	446	430	455
FirstCaribbean ²	507	—	—
Divers	683	643	684
Total des revenus (a)	9 251	8 127	8 185
Dotation à la provision pour pertes sur créances	653	651	772
Frais autres que d'intérêts (b)	5 317	4 988	5 151
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 281	2 488	2 262
Impôts sur les bénéfices	674	630	689
Participations sans contrôle	27	—	—
Bénéfice net (c)	2 580 \$	1 858 \$	1 573 \$
Coefficient d'efficacité (b/a)	57,5 %	61,4 %	62,9 %
Amortissement des autres actifs incorporels (d)	29 \$	3 \$	3 \$
Coefficient d'efficacité (comptabilité de caisse) ³ ((b-d)/a)	57,2 %	61,3 %	62,9 %
Rendement des capitaux propres ³	59,1 %	49,7 %	42,2 %
Montant au titre du capital économique ³ (e)	(557)\$	(487)\$	(484)\$
Bénéfice économique ³ (c+e)	2 023 \$	1 371 \$	1 089 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	214,9 \$	187,8 \$	185,1 \$
Effectif permanent	27 135	23 396	24 085

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

2) Comme pour nos autres activités, les revenus comprennent le rendement du capital et les frais de financement interne.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le bénéfice net s'est accru de 722 M\$, ou 39 %, en regard de 2006. Les revenus ont augmenté en raison de l'acquisition de FirstCaribbean, d'un gain lié à Visa, de la croissance des volumes des cartes, des dépôts et des prêts hypothécaires, et de la hausse du revenu de titrisation. Par contre, les marges ont rétréci. Les frais autres que d'intérêts ont été plus élevés principalement par suite de l'acquisition de FirstCaribbean.

Revenus

Les revenus de FirstCaribbean sont inclus à partir de la date d'acquisition du 22 décembre 2006. Avant cette date, FirstCaribbean était comptabilisée à la valeur de consolidation et les revenus étaient inclus au poste divers.

Les revenus ont progressé de 1 124 M\$, ou 14 %, en regard de 2006.

Les revenus de *Services bancaires personnels et PME* ont connu une hausse de 46 M\$, principalement grâce à la croissance des volumes, légèrement atténuée par la diminution des commissions de vente tirées des prêts hypothécaires et des prêts personnels.

Les revenus de *Service Impérial* ont augmenté de 29 M\$, surtout en raison de la hausse des revenus tirés de la vente de produits de placement, contrebalancée en partie par le rétrécissement des marges.

Les revenus de *Courtage de détail* ont fait un bond de 40 M\$, avec la hausse des revenus tirés des frais découlant de la croissance de la valeur des actifs, neutralisée partiellement par le ralentissement des activités de négociation.

Les revenus du segment *Cartes* ont augmenté de 472 M\$, conséquence du gain lié à Visa de 404 M\$. La croissance des volumes a été touchée en partie par le rétrécissement des marges.

Les revenus du segment *Prêts hypothécaires et crédit personnel* se sont repliés de 26 M\$. Le crédit personnel a subi l'effet de la diminution des marges et des volumes. Les prêts hypothécaires ont profité de la hausse du revenu de titrisation, de la croissance des volumes et de l'augmentation des frais liés aux refinancements, contrebalancés partiellement par le rétrécissement des marges. Les commissions de vente internes versées ont également été inférieures, tel qu'il est susmentionné.

Les revenus du segment *Gestion d'actifs* se sont accrues de 16 M\$ en grande partie grâce à la hausse des revenus tirés des frais découlant de la croissance des fonds sous gestion moyens. Par ailleurs, les commissions de vente versées à Courtage de détail et à Service Impérial ont augmenté.

Les revenus *Divers* ont progressé de 40 M\$, surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie répartis. L'exercice précédent comprenait le revenu comptabilisé à la valeur de consolidation de FirstCaribbean, tel qu'il est susmentionné.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une légère hausse par rapport à 2006, en raison des pertes accrues dans le portefeuille de cartes découlant de la croissance des volumes, et de l'acquisition de FirstCaribbean, qui ont été neutralisées en partie par des améliorations dans le portefeuille de crédit personnel.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont fait un bond de 329 M\$, ou 7 % par rapport à 2006, principalement à la suite de l'acquisition de FirstCaribbean, qui a engendré une hausse des frais de 325 M\$.

Impôts sur les bénéfices

Marchés de détail CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 44 M\$, ou 7 %, par rapport à 2006, surtout en raison d'une hausse des bénéfices, contrebalancée en partie par une proportion relative plus élevée des bénéfices assujettis à des taux d'imposition inférieurs, notamment le taux d'imposition moindre sur le gain lié à Visa.

Participations sans contrôle

Les participations sans contrôle représentent la participation minoritaire dans FirstCaribbean.

Actif moyen

L'actif moyen s'est accru de 27,1 G\$, ou 14 %, en regard de 2006, surtout en raison de l'acquisition de FirstCaribbean et des augmentations liées aux prêts hypothécaires et aux cartes.

Effectif permanent

L'effectif permanent comptait 3 739 employés de plus qu'en 2006, en grande partie à la suite de l'acquisition de FirstCaribbean et de la réaffectation des membres du personnel du Groupe Administration, Technologie et opérations.

Biens administrés

En milliards de dollars, au 31 octobre

	2007	2006	2005
Particuliers	151,6 \$	149,3 \$	139,5 \$
Institutions	74,4	72,2	60,9
Fonds communs de placement de détail	51,0	47,5	43,4
	277,0 \$	269,0 \$	243,8 \$

Les biens administrés se sont accrues de 8,0 G\$, ou 3 %, en regard de 2006, ce qui s'explique surtout par une hausse des fonds communs de placement, le courtage de détail et l'incidence de l'acquisition de FirstCaribbean.

Marchés mondiaux CIBC

Secteur d'activité	Priorités	Mesures								
Marchés financiers	- Maintenir la solidité au Canada - Investir de façon sélective des ressources financières supplémentaires pour soutenir nos clients - Maximiser la valeur du produit - Améliorer les capacités dans les produits structurés de détail - Préciser la concentration dans les activités de crédit structuré	- Revenus - Rendement du capital - Parts du marché canadien Revenus de Marchés financiers (en millions de dollars) <table><tr><th>Année</th><th>Revenus (en millions de dollars)</th></tr><tr><td>05</td><td>1 391</td></tr><tr><td>06</td><td>1 401</td></tr><tr><td>07</td><td>579</td></tr></table>	Année	Revenus (en millions de dollars)	05	1 391	06	1 401	07	579
Année	Revenus (en millions de dollars)									
05	1 391									
06	1 401									
07	579									
Services bancaires d'investissement et produits de crédit	- Maintenir notre position de chef de file du marché en investissant dans nos principales relations - Accroître la souplesse du crédit pour soutenir notre clientèle principale - Accroître la pénétration du marché du financement immobilier commercial - Accentuer l'orientation et l'alignement internationaux	- Revenus - Rendement du capital - Parts du marché canadien Chef de file canadien au chapitre des fusions et acquisitions et des conseils financiers en termes de volume (en milliards de dollars) <table><tr><th>Année</th><th>Volume (en milliards de dollars)</th></tr><tr><td>05</td><td>33,6</td></tr><tr><td>06</td><td>79,6</td></tr><tr><td>07</td><td>132,0</td></tr></table>	Année	Volume (en milliards de dollars)	05	33,6	06	79,6	07	132,0
Année	Volume (en milliards de dollars)									
05	33,6									
06	79,6									
07	132,0									
Groupe Entreprises	- Continuer à intégrer la prestation de tous les services de la CIBC - Cibler l'acquisition de clients et leur fidélisation grâce à un service de calibre supérieur - Perfectionner nos employés par la formation et le coaching	- Rendement du capital - Qualité du crédit - Revenus Revenus¹ (en millions de dollars) <table><tr><th>Année</th><th>Revenus (en millions de dollars)</th></tr><tr><td>05</td><td>498</td></tr><tr><td>06</td><td>494</td></tr><tr><td>07</td><td>511</td></tr></table>	Année	Revenus (en millions de dollars)	05	498	06	494	07	511
Année	Revenus (en millions de dollars)									
05	498									
06	494									
07	511									
Services de banque d'affaires	- Poursuivre l'alignement afin de soutenir notre plateforme de services bancaires d'investissement au Canada	- Revenus - Rendement du capital - Taille du portefeuille Portefeuille de Services de banque d'affaires (en millions de dollars) <table><tr><th>Année</th><th>Portefeuille (en millions de dollars)</th></tr><tr><td>05</td><td>1 383</td></tr><tr><td>06</td><td>1 352</td></tr><tr><td>07</td><td>1 052²</td></tr></table>	Année	Portefeuille (en millions de dollars)	05	1 383	06	1 352	07	1 052 ²
Année	Portefeuille (en millions de dollars)									
05	1 383									
06	1 352									
07	1 052 ²									

1) Les revenus de 2006 et de 2005 ont été retraités. Pour plus de précisions, se reporter au rapport de gestion.

2) La valeur comptable au bilan consolidé au 31 octobre 2007 s'élevait à 1 068 M\$.

Résultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Revenus (BIE) ²			
Marchés financiers	579 \$	1 401 \$	1 391 \$
Services bancaires d'investissement et produits de crédit ³	1 019	815	1 025
Groupe Entreprises ³	511	494	498
Services de banque d'affaires	464	232	714
Divers	(37)	(58)	(53)
Total des revenus (BIE) ² (a)	2 536	2 884	3 575
Rajustement de la BIE	297	224	191
Total des revenus (b)	2 239	2 660	3 384
Reprise de pertes sur créances	(30)	(39)	(17)
Frais autres que d'intérêts (c)	1 883	2 041	5 149
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	386	658	(1 748)
Impôts sur les bénéfices	(219)	9	(148)
Participations sans contrôle	4	3	71
Bénéfice net (perte nette) (d)	601 \$	646 \$	(1 671) \$
Coefficient d'efficacité (c/b)	84,1 %	76,7 %	152,1 %
Coefficient d'efficacité (BIE) ² (c/a)	74,3 %	70,8 %	144,0 %
Rendement des capitaux propres ²	28,2 %	33,3 %	(89,1) %
Montant au titre du capital économique ² (e)	(264) \$	(250) \$	(254) \$
Bénéfice économique (perte économique) ² (d+e)	337 \$	396 \$	(1 925) \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	113,0 \$	102,9 \$	103,0 \$
Effectif permanent	2 386	2 291	2 299

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) À compter du 1^{er} novembre 2006, tous les revenus de gestion de trésorerie qui étaient auparavant attribués aux produits bancaires d'investissement et de crédit ont été transférés rétroactivement au Groupe Entreprises.

Aperçu financier

Le bénéfice net a diminué de 45 M\$, ou 7 %, par rapport à 2006. Cette diminution s'explique par la baisse des revenus de marchés financiers causée en grande partie par des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché, déduction faite des gains sur les couvertures connexes, de 777 M\$ (507 M\$ après impôts) sur des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation sur le marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, que la hausse des revenus de Services de banque d'affaires et des revenus des produits bancaires d'investissement et de crédit est venu neutraliser partiellement. Les frais autres que d'intérêts ont diminué en raison d'une reprise nette de 102 M\$ (92 M\$ après impôts) sur les provisions pour les questions judiciaires.

Revenus

Les revenus ont reculé de 421 M\$, ou 16 %, par rapport à 2006.

Les revenus de *Marchés financiers* ont diminué de 822 M\$ en raison de la baisse des revenus des marchés des capitaux d'emprunt, engendrée surtout par les pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché des TAC flux groupés et des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation susmentionnées, et par le fléchissement des revenus tirés des autres portefeuilles de négociation du crédit. Ces éléments ont été neutralisés en partie par la hausse des revenus tirés des produits structurés en actions et en marchandises et par l'augmentation des revenus tirés des actions canadiennes.

Les revenus de *Services bancaires d'investissement et produits de crédit* ont bondi de 204 M\$, grâce surtout aux gains associés aux programmes de couverture de prêts aux entreprises et à la hausse des revenus d'une EDDV consolidée, atténués par la baisse des revenus tirés des produits bancaires d'investissement.

Les revenus de *Services de banque d'affaires* ont augmenté de 232 M\$, ce qui est attribuable à la hausse des gains, déduction faite des baisses de valeur, tirés des investissements directs et des fonds tiers sous gestion.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 158 M\$, ou 8 %, par rapport à 2006, surtout en raison de la baisse des frais juridiques, notamment la reprise nette sur les provisions pour questions judiciaires susmentionnée, et de la diminution de la rémunération liée au rendement, contrebalancées en partie par les frais liés à la vente envisagée de certaines de nos activités américaines.

Impôts sur les bénéfices

Marchés mondiaux CIBC mène ses activités dans un certain nombre d'administrations fiscales assujetties à différents taux d'imposition. Ainsi, la charge d'impôts totale constatée pour chaque période est déterminée, en partie, selon la proportion relative des bénéfices générés dans chaque administration fiscale.

Les impôts sur les bénéfices ont diminué de 228 M\$ par rapport à 2006, principalement en raison de la baisse des bénéfices avant impôts et de l'augmentation de la proportion relative des bénéfices assujettie à des taux d'imposition plus bas, dont la hausse du revenu exonéré d'impôts.

Actif moyen

L'actif moyen a augmenté de 10,1 G\$, ou 10 %, en regard de 2006, principalement en raison des activités de négociation normales.

Effectif permanent

L'effectif permanent comptait 95 employés de plus qu'en 2006, à la suite principalement de la réaffectation des membres du personnel du Groupe Administration, Technologie et opérations au Groupe Entreprises.

Siège social et autres

Le groupe Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Administration, Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Conformité, Affaires juridiques et réglementation, ainsi que Gestion du risque qui soutiennent les secteurs d'activité de la CIBC, ainsi que les coentreprises CIBC Mellon, et d'autres postes de l'état des résultats et du bilan, notamment la provision générale, non directement attribuables aux secteurs d'activité. La provision générale applicable à FirstCaribbean est déterminée localement et est incluse dans Marchés de détail CIBC. Les revenus et frais des groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les secteurs d'activité.

Au cours de l'exercice considéré, nous avons transféré la fonction Trésorerie du Groupe Trésorerie et Gestion du risque (TGR) au Groupe Finance.

Résultats¹

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Total des revenus	576 \$	564 \$	929 \$
Reprise de pertes sur créances	(20)	(64)	(49)
Frais autres que d'intérêts	412	459	565
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	184	169	413
Impôts sur les bénéfices	69	1	248
Participations sans contrôle	–	26	99
Bénéfice net	115 \$	142 \$	66 \$
Effectif permanent	10 936	11 329	10 924

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, voir la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Aperçu financier

Le bénéfice net a baissé de 27 M\$, ou 19 %, par rapport à 2006, surtout en raison de la diminution des recouvrements d'impôts et d'une reprise de la provision générale pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse des revenus de trésorerie, les coentreprises CIBC Mellon et les coûts de projets moins élevés.

Nous avons rapatrié le capital d'un établissement étranger au cours de l'exercice considéré, ce qui engendré une charge d'impôts de 22 M\$. Nous avons également rapatrié le capital et les bénéfices non répartis de nos activités étrangères autres qu'américaines au cours de l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une contrepassation de soldes cumulés de 47 M\$, qui étaient auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Ce solde a été constaté dans le revenu autre que d'intérêts et une charge d'impôts de 47 M\$ a également été constatée.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 12 M\$, ou 2 %, en regard de 2006, surtout en raison de la hausse des revenus de trésorerie et des revenus des coentreprises CIBC Mellon. L'exercice précédent comprenait des revenus de change de 47 M\$ découlant des rapatriements susmentionnés et des revenus d'une EDDV qui a été déconsolidée en date du 31 juillet 2006.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont diminué de 47 M\$, ou 10 %, par rapport à 2006, reflet des coûts de projets moins élevés découlant surtout du quasi-achèvement du projet Bâle II.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 68 M\$ par rapport à 2006, principalement en raison de la baisse des recouvrements d'impôts et de la hausse des bénéfices assujettis aux impôts. L'exercice considéré comprend une charge d'impôts de 22 M\$ (47 M\$ en 2006) au titre des rapatriements déjà mentionnés.

Participations sans contrôle

En 2006, les participations sans contrôle ont représenté une participation minoritaire dans une EDDV. L'EDDV a été déconsolidée en date du 31 juillet 2006.

Effectif permanent

L'effectif permanent compte 393 employés de moins qu'en 2006, surtout en raison de la réduction de certaines fonctions de soutien aux opérations et de la réaffectation de membres du personnel aux groupes fonctionnels. Cette diminution a été en partie contrebalancée par la mutation de membres du personnel d'un fournisseur de services externe par suite du rapatriement à la CIBC des services de soutien des ordinateurs de bureau et des services connexes de gestion de réseaux.

Situation financière

Revue du bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007	2006
Actif		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	13 747 \$	11 853 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	58 779	62 331
Disponibles à la vente	17 430	s.o.
Désignées à la juste valeur	10 291	s.o.
Compte de placement	s.o.	21 167
	86 500	83 498
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	25 432
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 664	81 358
Particuliers	29 213	28 052
Cartes de crédit	9 121	7 253
Entreprises et gouvernements	34 099	30 404
Provision pour pertes sur créances	(1 443)	(1 442)
	162 654	145 625
Instruments dérivés	24 075	17 122
Autres actifs	21 182	20 454
	342 178 \$	303 984 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	91 772 \$	81 829 \$
Entreprises et gouvernements	125 878	107 468
Banques	14 022	13 594
	231 672	202 891
Instruments dérivés	26 688	17 330
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	42 081	44 221
Autres passifs	21 977	21 013
Titres secondaires	5 526	5 595
Passif au titre des actions privilégiées	600	600
Participations sans contrôle	145	12
Capitaux propres	13 489	12 322
	342 178 \$	303 984 \$

Actif

Au 31 octobre 2007, l'actif total était de 38,2 G\$, ou 13 % plus élevé qu'en 2006.

L'encaisse et les dépôts auprès d'autres banques ont progressé de 1,9 G\$, ou 16 %, surtout en raison des exigences de financement courant de la trésorerie et de l'acquisition de FirstCaribbean.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 3,0 G\$, ou 4 %, surtout en raison de l'augmentation du portefeuille de titres adossés à des créances hypothécaires, en appui à notre programme continu de titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation montés et de l'acquisition de FirstCaribbean, contrebalancées en partie par une diminution des valeurs du compte de négociation dans notre secteur des services bancaires de gros, reflétant les activités de négociation normales. Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 8,6 G\$, ou 34 %, principalement en raison des activités normales axées sur les clients.

Les prêts se sont accrus de 17,0 G\$, ou 12 %, surtout avec la croissance du volume des prêts hypothécaires à l'habitation (déduction faite des titrisations), l'acquisition de FirstCaribbean, et l'accroissement des volumes dans le portefeuille des cartes. Une analyse détaillée du portefeuille de prêts est présentée à la section Risque de crédit.

Les instruments dérivés ont augmenté de 7,0 G\$, ou 41 %, principalement en raison de la hausse des gains liés à l'évaluation à la valeur du marché sur les dérivés de crédit découlant de l'élargissement des écarts de taux. L'augmentation s'explique aussi par le reclassement des instruments dérivés de couverture qui ne sont plus comptabilisés comme d'autres actifs en vertu de nouvelles normes comptables sur les instruments financiers, et par la hausse des gains sur les dérivés de change en raison de l'affaiblissement du dollar américain.

Les autres actifs ont fait un bond de 728 M\$, ou 4 %, surtout à la suite de l'augmentation des acceptations, de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels acquis au moment de l'acquisition de FirstCaribbean. Ces augmentations ont été atténuées par le reclassement, en vertu des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers, des dérivés de couverture aux instruments dérivés et du placement dans des sociétés en commandite aux valeurs disponibles à la vente. Par ailleurs, depuis que nous détenons une participation majoritaire, notre investissement dans FirstCaribbean ne figure plus parmi les autres actifs.

Passif

Au 31 octobre 2007, le passif total était de 37,0 G\$, ou 13 % plus élevé qu'en 2006.

La hausse des dépôts de 28,8 G\$, ou 14 %, s'explique en majeure partie par l'acquisition de FirstCaribbean et la croissance des volumes de dépôts liée aux exigences de capitalisation et aux activités normales des clients. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 10 afférente aux états financiers consolidés et la section Information financière annuelle supplémentaire.

Les instruments dérivés ont connu une hausse de 9,4 G\$, ou 54 %, principalement en raison de la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché sur les dérivés de crédit découlant de l'élargissement des écarts de taux. L'augmentation s'explique aussi par le reclassement des instruments dérivés de couverture qui ne sont plus comptabilisés comme d'autres passifs en vertu de nouvelles normes comptables sur les instruments financiers, et par la hausse des pertes sur les dérivés de change en raison de l'affaiblissement du dollar américain.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou vendues en vertu de conventions de rachat ont diminué de 2,1 G\$, ou 5 %, sous l'effet des activités normales axées sur les clients et des activités de financement de la trésorerie, contrebalancées en partie par l'acquisition de FirstCaribbean.

Les autres passifs ont connu une hausse de 964 M\$, ou 5 %, car les acceptations ont augmenté, mais les dérivés de couverture ont été reclassés dans les instruments dérivés en vertu des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers.

La hausse des participations sans contrôle de 133 M\$ représente essentiellement la participation minoritaire dans FirstCaribbean.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2007, les capitaux propres avaient monté de 1,2 G\$, ou 9 %, par rapport au 31 octobre 2006, surtout en raison de l'augmentation des bénéfices non répartis, contrebalancée en partie par la hausse des pertes liées à la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu, découlant de la faiblesse du dollar américain.

Sources de financement

La solidité de notre capital protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes imprévues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité, d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Nous surveillons et gérons notre financement afin d'augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et de satisfaire aux exigences réglementaires.

Ratios et fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires minimums est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum des fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %.

Les fonds propres réglementaires totaux sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Les éléments constitutifs de nos fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau qui suit.

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006	2005
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires ¹	3 133 \$	3 039 \$	2 935 \$
Surplus d'apport	96	70	58
Écart de conversion (composante des autres éléments du résultat étendu)	(1 087)	(442)	(327)
Bénéfices non répartis	9 017	7 268	5 667
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ²	2 931	2 981	2 472
Participations sans contrôle dans des filiales	136	1	27
Écart d'acquisition	(1 847)	(982)	(946)
	12 379	11 935	9 886
Fonds propres de deuxième catégorie			
Titres secondaires perpétuels	285	338	377
Actions privilégiées – autres ³	–	–	509
Autres titres secondaires (déduction faite de l'amortissement)	5 098	5 257	4 725
Gains latents sur les valeurs disponibles à la vente des autres éléments du résultat étendu	31	–	–
Provision générale pour pertes sur créances ⁴	890	900	975
	6 304	6 495	6 586
Total des fonds propres de première et deuxième catégories	18 683 (123)	18 430 (124)	16 472 (45)
Déductions liées à la titrisation			
Placements dans des filiales non consolidées et autres placements importants	(802)	(1 723)	(1 656)
Total des fonds propres à des fins réglementaires	17 758 \$	16 583 \$	14 771 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Fonds propres de première catégorie	9,7 %	10,4 %	8,5 %
Total des fonds propres	13,9 %	14,5 %	12,7 %
Ratio actif/fonds propres	19,0x	18,0x	18,4x

1) Ne comprennent pas les positions de négociation à découvert de 4 M\$ (6 M\$ en 2006 et 17 M\$ en 2005) dans des actions ordinaires de la CIBC.

2) Comprendent des actions privilégiées à dividende non cumulatif totalisant 600 M\$ (600 M\$ en 2006 et 600 M\$ en 2005) qui sont rachetables par les porteurs et, par conséquent, présentées comme passif au titre des actions privilégiées dans le bilan consolidé.

3) Représentent le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif non compris dans les fonds propres de première catégorie. Selon les lignes directrices du BSIF, le montant des actions privilégiées à dividende non cumulatif qui peut être inclus dans les fonds propres de première catégorie ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres de première catégorie; tout excédent peut toutefois être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie.

4) Le montant de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être inclus dans les fonds propres de deuxième catégorie correspond au total de la provision générale ou à 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque, si ce dernier montant est moins élevé.

Les fonds propres de première catégorie ont augmenté de 444 M\$, par rapport à 2006, surtout grâce aux fonds propres autogénérés, contrebalancés en partie par la hausse des pertes liées à la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la faiblesse du dollar américain, de même que par la hausse de l'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de FirstCaribbean. Compte tenu des rajustements prescrits aux fonds propres réglementaires, ceux-ci ont augmenté de 1 175 M\$, essentiellement en raison de l'augmentation des fonds propres de première catégorie précitée, et d'une réduction des placements à la valeur de consolidation en raison de l'acquisition de FirstCaribbean.

Nos ratios des fonds propres sont solides et supérieurs aux minimums normalement exigés par le BSIF pour ce qui est des fonds propres de première catégorie et du total des ratios des fonds propres. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Gestion des fonds propres

Nos politiques en matière de gestion des fonds propres sont établies par le conseil et portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et portent sur tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des essais sous contrainte variés dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausible mais sous contrainte, puis d'appliquer ces contraintes à la plupart de nos risques afin d'en déterminer l'incidence sur l'état des résultats consolidé, sur les exigences en matière d'actif pondéré en fonction du risque et, par conséquent, sur les ratios des fonds propres clés. Cette méthode rend possible l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et le maintien d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice et le plan de financement est redressé au besoin.

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres en 2007 :

Titres secondaires

- le 23 mars 2007, FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean, a émis un montant en capital de 195 M \$TT (30 M\$) de billets à terme subordonnés garantis échéant en 2017 et garantis par FirstCaribbean de manière subordonnée;
- le 22 juin 2007, notre filiale en propriété exclusive, CIBC World Markets plc, a émis un montant en capital de 200 millions d'euros (274 M\$) de billets rachetables SuperTaux secondaires à taux variable échéant en 2017 et garantis par la CIBC de manière subordonnée;
- le 14 août 2007, CIBC World Markets plc a racheté la totalité de ses billets secondaires à taux variable échéant en 2012 pour un montant total de 300 M\$ US, à la pleine valeur de leur montant en capital, majorée des intérêts courus;
- le 27 août 2007, par suite de notre offre, les porteurs de débentures (titres secondaires) à 5,89 % d'un montant en capital de 31 M\$ venant à échéance le 26 février 2013, ont choisi de convertir les débentures qu'ils détenaient en billets de dépôt de la CIBC; et
- en octobre 2007, nous avons racheté et annulé des billets à moyen terme (titres secondaires) à 4,55 % d'une valeur nominale de 220 M\$, échéant le 28 mars 2016.

Actions privilégiées

- le 15 novembre 2006, nous avons émis 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 31 à 4,70 %, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un montant total de 450 M\$;
- le 31 janvier 2007, nous avons racheté l'ensemble des 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 24 en circulation, pour une contrepartie totale de 416 M\$;
- le 14 février 2007, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 32 à 4,50 %, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un montant total de 300 M\$; et
- le 31 juillet 2007, nous avons racheté l'ensemble des 16 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 25 en circulation, pour une contrepartie totale de 416 M\$.

Actions ordinaires

En vertu des régimes d'options sur actions, nous avons émis 1,8 million de nouvelles actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 98 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Le 30 avril 2007, la Bourse de Toronto (TSX) a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 2 mai 2007 et pris fin le 31 octobre 2007. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé environ 3,1 millions d'actions à un cours moyen de 99,54 \$ pour un total de 306 M\$.

Après la fin de l'exercice, soit le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de l'offre de rachat prendront fin au plus tôt à la date où tous les rachats en vertu de l'offre seront terminés ou le 31 octobre 2008. Aux termes de cette offre de rachat, nous pouvons racheter, de temps à autre, à des fins d'annulation, jusqu'à 9 millions d'actions ordinaires.

Dividendes

Depuis la fin de 2006, nous avons accru notre dividende trimestriel sur actions ordinaires de 0,70 \$ l'action à 0,87 \$ l'action. Les dividendes sur actions ordinaires et privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. En outre, la déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada) et par les modalités des actions privilégiées, comme il est expliqué à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Capital économique

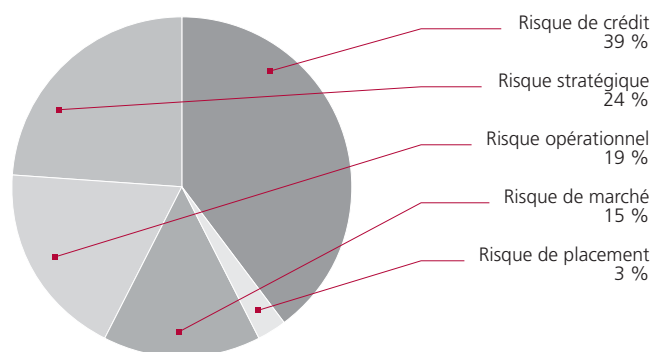
Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque secteur d'activité, proportionnellement au risque pris. Il comprend les fonds propres nécessaires à la protection contre les pertes imprévues, au cours des périodes de scénarios quasi-catastrophiques de la pire perte envisageable, tout en assurant la poursuite des activités de façon autonome. Le capital économique est donc une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. Nous pouvons ainsi mesurer et comparer le rendement pondéré en fonction du risque parmi les produits et les secteurs d'activité, et analyser la direction à donner à l'attribution des rares ressources au bilan.

La méthode que nous utilisons pour calculer le capital économique comprend certains risques clés dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel et le risque de marché.

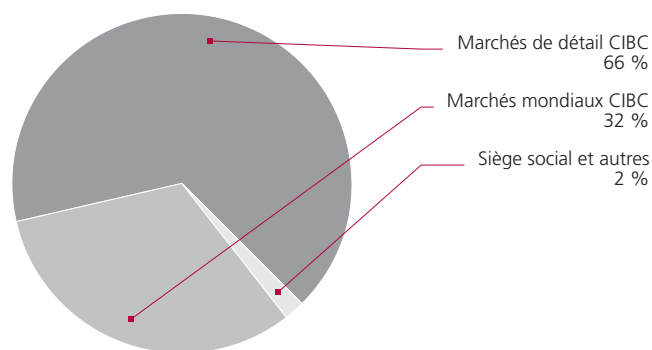
- le risque de crédit est le risque de perte découlant de la non-exécution d'engagements par un client ou de situations de crédit défavorables (y compris le risque de crédit de la contrepartie), entraînant le non-respect par un client de ses obligations financières;

- le risque stratégique inclut le risque d'échec dans les investissements stratégiques, soit à l'intérieur d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne;
- le risque opérationnel est le risque de pertes directes ou indirectes découlant d'inexactitudes ou de défaillances dans les processus, les systèmes ou les événements externes à la Banque, ou de manquements de la part des gens;
- le risque de marché est le risque de pertes attribuables aux variations des prix du marché, notamment le taux d'intérêt, le taux de change, les cours des actions, le prix des marchandises, et est inclus dans les portefeuilles de négociation et les portefeuilles autres que de négociation.

Total du capital économique par type de risque



Total du capital économique par secteur



Actif pondéré en fonction du risque

L'actif pondéré en fonction du risque découlant du risque de crédit est calculé à l'aide des facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les actifs au bilan et les instruments hors bilan. L'actif pondéré en fonction du risque reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est calculé selon nos modèles de la VAR approuvés par le BSIF.

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants pondérés en fonction du risque	
	Montant du bilan 2007	Montant pondéré en fonction du risque 2007
	2006	2005
Actif au bilan		
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	13 747 \$	792 \$
Valeurs mobilières	86 500	4 034
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	1 558
Prêts hypothécaires	97 368	23 587
Autres prêts et acceptations	65 286	59 681
Autres actifs	45 257	12 879
Total de l'actif au bilan	342 178	102 531
	94 783	98 113
Instruments hors bilan		
Ententes relatives au crédit		
Marges de crédit	58 013	8 444
Garanties et lettres de crédit	6 625	3 226
Prêts de valeurs ^{1,2}	69 221	512
Divers	353	353
	134 212	12 535
Dérivés	1 221 416	8 506
	5 130	4 320
Total des instruments hors bilan	1 355 628	21 041
	15 786	14 673
Total de l'actif pondéré en fonction du risque – risque de crédit		123 572
Ajout : risque de marché des activités de négociation		3 852
Total de l'actif pondéré en fonction du risque		127 424 \$
	114 780 \$	116 277 \$

1) Comprendent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

2) Le prêt de valeurs de 4,9 G\$ (5,4 G\$ en 2006) au comptant est exclu du tableau ci-dessus étant donné qu'il est déclaré au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

Données sur les actions en circulation

Au 30 novembre 2007	Actions en circulation		Conversion en actions ordinaires	
	Nombre d'actions	En millions de dollars	Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Actions privilégiées de catégorie A				
Classées à titre de passif				
Série 19	8 000 000	200 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
Série 23	16 000 000	400	31 octobre 2007	31 juillet 2011
Total		600 \$		
Classées à titre de capitaux propres				
Série 18	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Série 26	10 000 000	250	30 avril 2008	non convertibles
Série 27	12 000 000	300	31 octobre 2008	non convertibles
Série 28 ¹	2 000	— ²	non convertibles	non convertibles
Série 29	13 232 342	331	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
Série 30	16 000 000	400	non convertibles	non convertibles
Série 31	18 000 000	450	non convertibles	non convertibles
Série 32	12 000 000	300	non convertibles	non convertibles
Total		2 331 \$		
Actions ordinaires³	334 916 118	3 130 \$		
Options sur actions en cours	7 156 410			

1) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A, série 28 à un prix de 10 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Comprendent 64 696 actions autodétenues d'une valeur de 5 M\$.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié ou le supplément de prospectus approprié), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Accord de Bâle II

À compter du 1^{er} novembre 2007, la CIBC est assujettie à de nouvelles exigences en matière de fonds propres réglementaires. La ligne directrice Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé, connue sous le nom d'accord de Bâle II, a été élaborée sous la direction du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le nouveau dispositif est conçu pour améliorer la sécurité et la fiabilité des banques en établissant un lien plus étroit entre les exigences en matière de fonds propres réglementaires des banques et leur profil de risque. Pour plus de précisions, voir la section Gestion du risque.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan comprennent des opérations de titrisation, des dérivés, des ententes relatives au crédit et des garanties. Ces arrangements hors bilan ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents du plein montant contractuel ou des pleins montants nominaux de référence. Ils peuvent avoir une incidence à court ou à long terme sur notre situation financière, puisqu'ils comprennent, entre autres risques, les éléments variables au sein du marché, le risque de crédit et le risque d'illiquidité, comme il est expliqué à la section Gestion du risque. Des arrangements hors bilan sont habituellement conclus à titre d'activités générant des revenus et pour les besoins de la gestion du risque, des fonds propres ou du financement.

Titrisations

Les arrangements hors bilan peuvent nécessiter le recours à des EDDV. Les EDDV jouent un rôle important sur les marchés des capitaux, puisqu'elles en favorisent la liquidité en facilitant aux investisseurs l'accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Souvent, les EDDV nous permettent de titriser nos propres créances ou des créances de tiers et peuvent être créées sous forme de sociétés, de sociétés en nom collectif, de sociétés à responsabilité limitée ou de fiducies. Dans une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une EDDV contre espèces. Une EDDV peut également acheter sur le marché certains actifs prédéfinis contre espèces (il peut arriver que le cédant soit la CIBC). L'EDDV finance ces achats en émettant des titres de participation et des titres d'emprunt sous forme de papier commercial et d'autres instruments de dette à des investisseurs tiers. Les EDDV sont généralement structurées de façon à ce que les créances cédées soient placées hors d'atteinte du cédant et de ses créanciers, même en cas de faillite. Les investisseurs peuvent bénéficier des actifs des EDDV et y avoir recours, par exemple un compte de dépôt en garantie ou un surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires, de facilité de liquidité, de garantie ou d'autres formes de facilités d'amélioration des termes du crédit. Par conséquent, les titres d'emprunt émis par l'EDDV peuvent obtenir une meilleure notation de la part des agences de notation que n'aurait obtenu le cédant pour l'émission de ses propres titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les frais de financement.

Titrisation de nos propres créances

La titrisation de nos propres créances nous procure une source de liquidité additionnelle. Elle peut également contribuer à réduire nos risques et réduire nos besoins de fonds propres réglementaires. Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement si nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Selon les normes comptables, il est obligatoire de déterminer si les comptes de l'EDDV qui acquiert ces actifs doivent être consolidés dans nos états financiers. Nous comptabilisons l'opération comme une vente d'actifs lorsque les critères de décomptabilisation sont satisfaits, et lorsque nous ne sommes pas tenus de consolider l'EDDV. Au moment de ces ventes d'actifs, nous pouvons conserver des composantes résiduelles des créances titrisées comme des coupons d'intérêt, une ou plusieurs tranches subordonnées ou prioritaires de titres d'emprunt et des comptes de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés dans les créances titrisées. Nous continuons d'assurer la gestion de toutes les créances titrisées après la cession.

Le tableau suivant décrit nos créances titrisées. D'autres renseignements sur nos opérations de titrisation figurent à la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre		Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes de crédit
2007	Encours des créances titrisées¹	25 057 \$	675 \$	4 251 \$
	Droits conservés²	264	—	317
	Facilités de liquidité²	671	—	—
	Revenu de titrisation³	94	(1)	396
2006	Encours des créances titrisées ¹	19 896 \$	375 \$	4 469 \$
	Droits conservés	236	—	336
	Facilités de liquidité	866	—	—
	Revenu de titrisation ³	69	7	408

1) Les prêts hypothécaires à l'habitation comprennent un montant de 249 M\$ (1 158 M\$ en 2006) au titre de prêts hypothécaires titrisés à taux fixe dans une structure d'accueil admissible.

2) Les droits conservés sur les prêts hypothécaires à l'habitation comprennent un investissement de 52 M\$ au cours d'une opération de titrisation. Les facilités de crédit sont présentées déduction faite de cet investissement.

3) Comprend un gain de 40 M\$ (35 M\$ en 2006) à la vente de créances titrisées.

Créances sur cartes de crédit

Les créances sur cartes de crédit sont titrisées par l'intermédiaire d'une fiducie établie pour l'acquisition de participations en copropriété dans des créances avec le produit tiré des titres émis par la fiducie. Nous vendons les participations en copropriété dans des créances à la fiducie sans recours. Nous comptons parmi les quelques preneurs fermes qui distribuent des titres émis par la fiducie. Nous maintenons nos relations avec les clients de cartes de crédit et gérons les créances vendues à la fiducie. Nos opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à la fiducie périodiquement pour reconstituer les créances, à mesure que les clients remboursent leurs soldes. Cette fiducie répond à la définition de structure d'accueil admissible selon la NOC-12, « Cessions de créances », de l'ICCA et, par conséquent, nous ne la consolidons pas.

Nous conservons un certain risque de perte à l'égard des créances détenues par la fiducie, à hauteur de nos droits conservés. Nos droits dans les écarts excédentaires de la fiducie sont subordonnés à l'obligation que la fiducie a à l'égard des porteurs de ses titres adossés à des créances. L'écart excédentaire représente notre participation dans le résultat net résiduel, une fois que tous les frais d'intérêts et administratifs ont été payés. Par conséquent, l'écart excédentaire absorbe les pertes relatives aux créances sur cartes de crédit, avant que les paiements aux porteurs d'effets soient touchés. Les effets subordonnés, que nous pouvons conserver, absorbent également les pertes, avant que les paiements aux porteurs d'effets de rang prioritaire soient touchés.

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation garantis à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires. La quasi-totalité des titres sont vendus par l'entremise du programme Obligations hypothécaires du Canada, commandité par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs. Nous maintenons nos relations avec les clients et continuons d'assurer la gestion des prêts titrisés. Nous concluons également des contrats de swap avec la fiducie afin de recevoir mensuellement le capital et les flux d'intérêts tirés des créances titrisées et de payer des flux de trésorerie d'obligations sans amortissement avec des paiements d'intérêts fixes et le remboursement du capital à l'échéance. Nous titrisons également des prêts hypothécaires à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible que nous ne sommes pas tenus de consolider.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons aussi des prêts hypothécaires commerciaux par l'intermédiaire d'une fiducie qui émet des titres. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans ces prêts hypothécaires, mais nous continuons d'en assurer la gestion.

Titrisation de créances de tiers

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous soutenons un bon nombre de fonds multicédants au Canada qui acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Ces fonds multicédants donnent à nos clients accès aux liquidités des marchés des capitaux d'emprunt, en leur permettant de vendre des actifs aux fonds multicédants. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement au moyen d'une provision pour surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir une facilité d'amélioration des termes du crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Depuis le 17 septembre 2007, les facilités de liquidité pour les programmes de papier commercial adossés à des créances que nous soutenons pour les fiducies Crisp Trust, Franchise Trust, Franchise Trust II, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux fonds multicédants soient satisfaites, pour financer les actifs productifs. Avant le 17 septembre 2007, nous offrions des facilités de liquidité dans l'éventualité où leur financement n'était plus possible en raison d'une perturbation généralisée du marché.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés conclus par les fonds multicédants en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt du fonds multicédant. Tous les honoraires gagnés dans ces activités sont établis selon le marché.

Le revenu provenant des activités susmentionnées s'est établi à environ 21 M\$ (environ 18 M\$ en 2006).

Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC

Nous agissons à titre d'agents de structuration et de placement pour certains instruments de placement adossés à des créances, soit des entités qui émettent des titres adossés à des créances avec flux groupés. Les titres d'emprunt, notamment

des titres adossés à des prêts avec flux groupés, des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation et du papier commercial adossé à des créances, ou les dérivés de crédit sont détenus par des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés qui proposent aux investisseurs des titres décomposés par tranche afin de répondre à leurs besoins et à leurs préférences en matière de placement. À cet égard, nous recevons des honoraires aux taux du marché. De plus, nous pouvons investir dans les titres d'emprunt ou de participation émis par ces entités ou leur consentir des prêts, et pouvons agir à titre de contrepartie dans des contrats dérivés. Dans certaines opérations structurées pour le compte de clients, nous achetons d'abord les actifs et les positions à la demande des clients et les entreposons jusqu'à la réalisation de l'opération de titres adossés. La CIBC ou un gestionnaire tiers gère généralement les actifs et les positions des entités émettant les titres adossés à des créances avec flux groupés, qui constituent des garanties pour les titres décomposés par tranche émis par ces entités. Les créanciers des entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés n'ont aucun recours sur notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou de crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'entité.

Le revenu provenant de toutes les activités susmentionnées s'est établi à environ 21 M\$ (environ 10 M\$ en 2006).

Entités émettrices de titres adossés à des créances et à des prêts avec flux groupés et d'autres titres adossés à des créances structurées par des tiers

Nous pouvons agir à titre d'administrateurs ou de conseillers financiers pour des fonds multicédants structurés par des tiers, notamment des titres adossés à des créances avec flux groupés, des titres adossés à des prêts avec flux groupés ainsi que d'autres titres adossés à des créances. Nous pouvons fournir des facilités de liquidité et des facilités d'amélioration des termes du crédit pour détenir des effets dans des fonds multicédants structurés par des tiers et agir à titre de contrepartie à des contrats dérivés conclus avec ces derniers. Nous assumons aussi le risque lié aux instruments de placement structurés par le tiers grâce à des dérivés de crédit vendus à des clients, que nous couvrons au moyen d'opérations de dérivés de crédit conclues avec des contreparties de qualité supérieure.

Les risques associés aux entités prenant part à la titrisation de créances de tiers (entités soutenues ou structurées par la CIBC et structurées par des tiers) sont résumés dans le tableau suivant :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007			2006		
	Placement et prêts ¹	Facilités de liquidité inutilisées et facilités de crédit	Dérivés de crédit vendus (montant nominal) ²	Placement et prêts ¹	Facilités de liquidité inutilisées et facilités de crédit	Dérivés de crédit vendus (montant nominal) ²
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	3 029 \$	12 092 ³ \$	– \$	40 \$	13 413 ³ \$	– \$
Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	320	154	1 031	636	367	417
Entités structurées par des tiers	3 409	2 236	31 583	4 541	2 522	26 691

1) Les montants sont présentés déduction faite des pertes liées à l'évaluation à la valeur du marché. Compte non tenu des valeurs émises par les entités incorporées par la SCHL, la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae) et la Student Loan Marketing Association (Sally Mae). Le risque a été couvert par des dérivés de crédit avec des tiers de qualité supérieure pour un montant de 2,0 G\$ (1,5 G\$ en 2006).

2) Comprendent les options vendues à titre de dérivés de crédit et les swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons le risque. La juste valeur comptabilisée dans le bilan consolidé a été de (3,8) G\$ (58 M\$ en 2006). Un montant nominal totalisant 31,7 G\$ (23,3 G\$ en 2006) a été couvert par une protection de dérivés de crédit obtenue de tiers de qualité supérieure. La juste valeur de ces couvertures s'est établie à 3,4 G\$ (14 M\$ en 2006). Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts s'est fixé à 484 M\$. En vertu d'ententes au sujet des dérivés de crédit, nous pourrions être tenus d'acheter, à la valeur nominale, les actifs de référence, ce qui met fin aussitôt aux dérivés de crédit; le montant nominal découlant de ces négociations a totalisé environ 6,5 G\$ (3,8 G\$ en 2006) et le montant de la juste valeur s'est établi à environ (470) M\$ (6 M\$ en 2006).

3) Déduction faite d'un investissement de 3 029 M\$ (40 M\$ en 2006) dans les fonds multicédants soutenus par la CIBC.

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas.

Nous agissons comme fiduciaires d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous obtenons des honoraires à ce titre.

Nous participons à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs avec une fiducie.

Dérivés

Nous participons au marché des dérivés à titre de teneurs de marché répondant aux besoins de nos clients ainsi que pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation. Nous concluons des contrats de dérivés de crédit avec des clients pour leur permettre de créer des risques synthétiques qui répondent à leurs besoins.

Nous assumons également les risques de crédit des clients, grâce à des dérivés de crédit, que nous atténuons ensuite en concluant des contrats de dérivés de crédit avec des institutions financières tierces. Ce procédé est mieux connu sous le nom d'activités d'intermédiation. À part le risque de contrepartie, nous ne sommes aucunement exposés au risque de crédit ou au risque de marché portant sur ces activités d'intermédiation.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé; cependant, les risques découlant de certains dérivés, dont les dérivés de crédit, peuvent atteindre la valeur nominale des contrats. Voir les notes 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats dérivés et les risques qui y sont associés.

Ententes relatives au crédit

Nous concluons diverses ententes afin de répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international, lesquelles ententes sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour une description détaillée de ces ententes, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

	Période d'expiration des montants contractuels				Total 2007	Total 2006
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
En millions de dollars, au 31 octobre						
Prêts de valeurs ^{1,2}	69 221 \$	– \$	– \$	– \$	69 221 \$	61 593 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	29 194	1 772	8 120	1 649	40 735	39 267
Facilités de garantie de liquidité	17 278	–	–	–	17 278	16 733
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 084	320	559	390	6 353	6 094
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁴	79	24	–	–	103	184
Lettres de crédit documentaires et commerciales	165	–	2	2	169	90
Divers	353	–	–	–	353	374
	121 374 \$	2 116 \$	8 681 \$	2 041 \$	134 212 \$	124 335 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) et prêtées par la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

2) Le prêt de valeurs de 4,9 G\$ (5,4 G\$ en 2006) au comptant est exclu du tableau ci-dessus, étant donné qu'il est déclaré au bilan consolidé à titre d'obligations liées aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 30,1 G\$ (28,4 G\$ en 2006), dont 18,5 G\$ (14,8 G\$ en 2006) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, car elles sont révocables à notre gré en tout temps.

4) Représentent le montant nominal des options vendues à titre de dérivés de crédit aux fins de la gestion de l'actif et du passif (GAP).

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de

l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Pour une description détaillée de nos garanties, des paiements maximums futurs éventuels et du passif comptabilisé dans le bilan consolidé, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Gestion du risque

Vue d'ensemble

Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Pour ce faire, nous avons établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des politiques, procédures et normes de mesure, de surveillance et de contrôle. Les principales politiques de gestion du risque sont approuvées ou renouvelées chaque année par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés à la section Gouvernance de la Reddition de comptes annuelle.

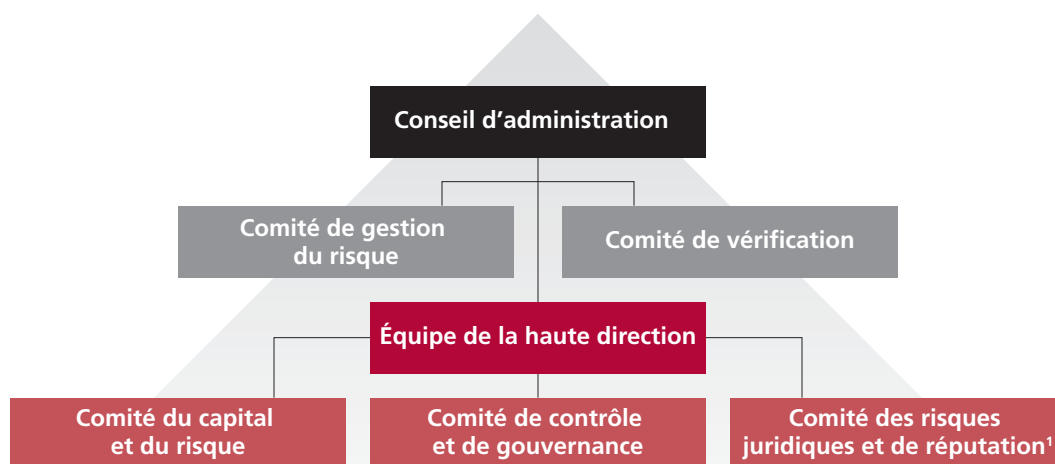
Plusieurs divisions au sein des groupes Gestion du risque (GR) et Finance, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque, notamment :

- La division **Trésorerie** qui s'occupe du financement à l'échelle de l'entreprise et de la gestion de l'actif et du passif, de la liquidité, de l'encaisse et des garanties, qui s'assure que notre structure du capital est solide et efficace, et qui gère le capital de nos filiales, de nos sociétés affiliées et de nos entités juridiques.
- La division **Gestion du crédit et de placement** qui offre une surveillance indépendante à l'échelle de l'entreprise du processus d'approbation, de gestion et de contrôle de risque de crédit à l'échelle mondiale, applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour évaluer, surveiller et contrôler les

risques liés aux portefeuilles de crédit et aux placements de Services de banque d'affaires.

- La division **Gestion du risque de marché (GRM)** qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la gestion et des activités connexes de mesure, de surveillance et de contrôle du risque de marché dans nos activités de négociation et autres que de négociation et du risque de crédit dans nos activités de négociation.
- La division **Gestion du risque opérationnel** est responsable de relever, mesurer, surveiller et contrôler, de façon indépendante, le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise.
- La division **Mesure, surveillance et contrôle du bilan** qui surveille le processus d'attribution des ressources au bilan et qui offre à l'échelle de l'entreprise une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle de nos ressources au bilan, du capital économique et du risque lié aux modèles, notamment des validations indépendantes des systèmes et des paramètres d'évaluation du risque.

Structure de la gestion du risque



1) Jusqu'au 31 octobre 2007, s'appelait Comité de surveillance des opérations financières.

Accord de Bâle II sur les fonds propres

Le 1^{er} novembre 2007, un nouveau dispositif de gestion des fonds propres, connu sous le nom d'accord de Bâle II, est entré en vigueur. Son objectif est d'accroître la sensibilité aux risques des fonds propres réglementaires. Aux termes du nouveau dispositif Bâle II, pour la première fois, une charge au titre du risque opérationnel est incluse dans les fonds propres réglementaires. En outre, les nouvelles règles offrent aux organismes de réglementation bancaire un plus grand pouvoir discrétionnaire quant à l'augmentation ou à la réduction des exigences en matière de fonds propres selon les circonstances s'appliquant à chaque banque. Les nouvelles règles nécessitent une plus grande transparence quant à l'information sur la gestion des risques se rapportant aux risques sous-jacents et à la suffisance des fonds propres.

Le dispositif Bâle II repose sur trois piliers : le pilier 1 établit les exigences en matière de fonds propres réglementaires en fonction du risque, le pilier 2 porte sur la surveillance prudentielle et le pilier 3 traite des exigences en matière de communication de l'information financière.

Risque de crédit

Le dispositif Bâle II permet aux institutions financières d'adopter l'une des deux approches suivantes pour le calcul des fonds propres réglementaires : a) l'approche standardisée qui utilise des facteurs précis de pondération au titre du risque de crédit ou b) l'approche fondée sur les notations internes (NI), qui permet l'utilisation des modèles internes des banques pour établir certaines données importantes, ou toutes les données importantes, dans le calcul des fonds propres réglementaires. Selon l'approche standardisée, la pondération au titre du risque de crédit déterminée par les organismes de réglementation est affectée aux risques, et le montant des risques peut être réduit par toute sûreté financière admissible détenue par l'institution financière. En vertu de l'approche NI, une institution financière peut adopter l'une de ces deux approches : a) l'approche « simple », qui utilise l'estimation interne de la probabilité de défaillance (PD), la pondération réglementaire des risques de pertes en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD); ou b) l'approche « complexe », qui utilise les données des trois estimations internes (PD, PCD et ECD) dans le calcul. Les expressions PD, PCD et ECD sont définies plus en détail dans la section Risque de crédit. L'utilisation de la méthode plus complexe devrait donner lieu à des calculs des exigences en matière de fonds propres qui sont plus sensibles aux risques sous-jacents.

Le BSIF a énoncé que tous les portefeuilles importants doivent être présentés selon l'approche complexe, à moins que le BSIF n'ait accordé son approbation explicite d'utiliser l'approche standardisée. Tout portefeuille présenté selon l'approche standardisée peut continuer de l'être tant et aussi longtemps qu'il est considéré comme non significatif. Dans l'éventualité où des portefeuilles présentés

selon la méthode standardisée devenaient significatifs, la direction devra mettre en œuvre des plans pour qu'ils soient présentés selon la méthode complexe, conformément aux exigences du BSIF.

L'approbation finale pour recourir à l'approche complexe dans le calcul du capital du risque de crédit et les conditions qui s'y rattachent devraient être reçues du BSIF d'ici le 31 décembre 2007.

Risque opérationnel

En ce qui a trait au risque opérationnel, le dispositif Bâle II permet aux institutions financières d'adopter l'une des trois approches suivantes : a) l'approche indicateur de base fondée sur un seul pourcentage réglementaire applicable au revenu brut annuel de l'institution financière; b) l'approche standardisée, qui est identique à la première, à l'exception des pourcentages multiples réglementaires appliqués au revenu brut en fonction des secteurs d'activité définis par la réglementation; ou c) l'approche de mesures avancées (AMA) fondée sur l'application de critères quantitatifs et qualitatifs comprenant des données internes et externes historiques et l'analyse de scénarios.

Le BSIF permet l'utilisation de l'approche standardisée ou de l'AMA. La CIBC a choisi d'utiliser l'AMA pour le calcul des fonds propres réglementaires. Le 1^{er} août 2007, la CIBC a obtenu l'acceptation conditionnelle du BSIF pour l'application de l'AMA à compter du 1^{er} novembre 2007. Le BSIF a fixé comme date d'approbation formelle le 31 décembre 2008 ou plus tôt.

Risque de marché

Les risques de marché associés au portefeuille de négociation sont assujettis aux modalités de l'Amendement relatif aux risques de marché de l'accord de Bâle, qui a été publié en 1996 et révisé en 1998. L'accord de Bâle II ne présente pas de modifications importantes pour le calcul des fonds propres réglementaires quant au risque de marché pour le portefeuille de négociation, et nous continuons d'utiliser l'approche des modèles internes approuvée par le BSIF. L'évaluation de notre capital économique s'appuie sur les mêmes modèles, calibrés en fonction d'un critère de fiabilité de 99,865 % et ayant des périodes de détention du capital variées selon la liquidité perçue de nos divers portefeuilles de négociation.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Gouvernance

Le comité du capital et du risque (CCR) est responsable de la supervision des principales politiques et limites de crédit. Ces politiques et limites sont assujetties à l'examen et l'approbation annuels du Comité de gestion du risque (CGR) du conseil d'administration. Le CCR est également chargé de s'assurer que ces politiques sont mises en application et que les procédures sont en place pour gérer et contrôler le risque de crédit, et il doit aussi s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques et limites.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, notamment à chaque opération de crédit, à l'observation des limites, aux tendances des portefeuilles, aux prêts douteux et au taux de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le comité de vérification examinent les soldes des prêts douteux, les provisions et les pertes sur créances, et ce, chaque trimestre.

Le groupe GR est responsable à l'échelle de l'entreprise de l'approbation et de la surveillance de la gestion du risque de crédit dans nos portefeuilles de crédit. Les décisions en matière d'approbation et de gestion des portefeuilles sont fondées sur notre propension à prendre des risques, comme en font foi nos politiques, normes et limites. Les autorisations de prêts sont surveillées pour que les décisions soient prises par le personnel qualifié et expérimenté.

Politiques et normes

Notre gestion du risque de crédit commence avec la mise en œuvre de principes solides en matière de crédit. Un cadre de politiques consignées, les normes et directives sur des secteurs précis, les processus et contrôles, ainsi que les limites sur la concentration du risque sont conçus pour refléter notre propension à prendre des risques. Nos politiques, normes et procédures régissent la mesure, la surveillance, la présentation et le contrôle du risque de crédit.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité de gestion du risque de crédit, qui n'a aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation sont bien définis et dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises au CGR pour approbation.

Après l'approbation initiale, chaque risque de crédit est constamment surveillé et, au moins chaque année, une évaluation complète du risque, y compris la révision des notes, est consignée en dossier. Les comptes très risqués sont surveillés de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts très risqués pour en minimiser les pertes.

Nous assurons la diversification du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements en surveillant le risque par rapport aux limites fixées pour la concentration de prêts pour des emprunteurs ou des groupes d'emprunteurs liés donnés ou dans une région ou un secteur particulier et selon les produits ou les types de prêts, et en respectant des normes strictes à l'égard des prises fermes. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente directe de prêts, d'opérations de couverture de dérivés de crédit ou d'opérations structurées. Des positions de crédit choisies sont ajoutées au portefeuille dans le but de le diversifier et d'en améliorer le rendement global.

Dérivés de crédit

Nous utilisons les dérivés de crédit pour atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un débiteur particulier, ou aux fins de techniques de diversification du portefeuille. Au 31 octobre 2007, le montant nominal relatif à la protection contre le risque de crédit achetée pour couvrir les risques liés aux prêts et les risques de crédit de contrepartie liés aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 5,9 G\$ (5,7 G\$ en 2006). Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes étaient celles du pétrole et du gaz avec 2,3 G\$ (1,9 G\$ en 2006), des mines avec 659 M\$ (211 M\$ en 2006) et des intermédiaires financiers avec 1,3 G\$ (972 M\$ en 2006). Toutes les contreparties dont nous avons acheté une protection de dérivé de crédit sont des institutions financières de premier ordre ou des entités souveraines canadiennes.

Par ailleurs, au 31 octobre 2007, nous avons acquis des couvertures sur indices de crédit totalisant 1,9 G\$ (2,2 G\$ en 2006) aux fins de diversification du portefeuille. Nous ne sommes pas nécessairement exposés aux risques liés aux débiteurs composant l'indice. Pratiquement toute notre protection contre le risque de crédit est en dollars américains et, dans l'ensemble, le portefeuille a diminué en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Garanties

Nous obtenons des garanties et des assurances de tiers afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de prêts. Le montant le plus important de ces garanties a trait à notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, où les risques sont garantis par le gouvernement du Canada ou par des contreparties de premier ordre.

Biens donnés en garantie

Les biens donnés en garantie à l'appui des facilités de crédit sont gérés de façon à ce que leur incidence sur l'atténuation des risques soit pleinement constatée et exercée. Nous avons des politiques et des normes consignées relativement à la gestion des biens donnés en garantie, notamment des exigences sur le plan de l'évaluation, de la vérification et de la certitude juridique. De plus, des systèmes ont été instaurés afin de saisir l'information importante sur le suivi, la gestion, l'évaluation, le maintien et la réalisation des biens donnés en garantie, et les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des biens donnés en garantie.

Les principaux types de biens donnés en garantie sont les suivants : des liquidités ou des valeurs s'il s'agit de prêts de valeurs et d'opérations de revente; des droits grevant les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux emprunteurs commerciaux; des prêts hypothécaires sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail et des actifs d'exploitation pour ce qui est des emprunts de grandes entreprises et de PME. Nous sommes convaincus du fait qu'il n'y a pas de concentration non préjudiciable de biens donnés en garantie à l'appui de notre risque de crédit.

Mesure du risque

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exception de la cotation du risque PME) – méthode de notation du risque

Le portefeuille est relativement hétérogène et comprend des risques liés aux débiteurs qui sont des entreprises, des entités souveraines et des banques. Les débiteurs sont évalués individuellement et se voient attribuer une note de débiteur qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance. Des transferts entre les catégories peuvent se produire lorsque notre évaluation de leur probabilité de défaillance change. Les liens entre nos notes internes et les catégories de notes de la dette à long terme utilisées par Standard & Poor's et Moody's sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Certains risques moins importants peuvent être évalués à l'aide d'une échelle simplifiée, mais cette dernière établit des correspondances avec le système de note plus détaillé aux fins de la consolidation et de l'information financière.

Échelle de notation interne de la CIBC et correspondance avec les agences de notation externes

Type de cote	Note de la CIBC	Équivalent de Standard and Poor's	Équivalent de Moody's Investor Services
De première qualité	00/10	AAA	Aaa
	21	AA+	Aa1
	24	AA	Aa2
	27	AA-	Aa3
	31	A+	A1
	34	A	A2
	37	A-	A3
	41	BBB+	Baa1
	44	BBB	Baa2
	47	BBB-	Baa3
De cote inférieure	51	BB+	Ba1
	54	BB	Ba2
	57	BB-	Ba3
	61	B+	B1
	64	B	B2
	67	B-	B3
Liste de surveillance	70	CCC+/CCC	Caa1/Caa2
	75	CCC/CCC-	Caa2/Caa3
	80	CC	Ca
Défaillance	90	D	C

Les méthodes que nous utilisons pour attribuer des notes internes de risque sont indépendantes de celles utilisées par les agences de notation externes. Bien que bon nombre des mêmes inducteurs de risque soient évalués, les constatations peuvent différer. En vertu de notre méthode de notation du risque, l'évaluation du risque doit comprendre un examen de toutes les notations externes de l'emprunteur. La plupart de nos débiteurs ne sont pas évalués par les agences de notation externes. L'évaluation de la notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exploite ses activités. Dans certaines circonstances, lorsqu'un tiers offre une garantie, le débiteur et le garant sont évalués.

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes d'évaluation du risque. Les systèmes d'évaluation du risque ont été élaborés au moyen de l'analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. Ces notations internes du risque normalisent la quantification des risques des portefeuilles. Elles aident aussi à surveiller les portefeuilles en plus de servir d'éléments clés à nos modèles fondés sur les risques pour l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique. Les notes de risque ont également une incidence sur les décisions relatives aux prix ainsi que sur le niveau d'approbation requis, et sont essentielles aux limites que nous utilisons pour gérer nos risques envers les débiteurs et les groupes de débiteurs liés. Au cours des quelques dernières années, nous avons continué d'élaborer et d'améliorer nos systèmes de montage et de suivi de prêts qui permettent de recueillir des données pour l'évaluation des risques futurs et la calibration des paramètres.

Nous évaluons le risque de crédit en fonction de trois dimensions :

- **Probabilité de défaillance (PD)** – la probabilité qu'il y aura défaillance de la part du débiteur au cours des douze prochains mois. Une défaillance de la part d'un débiteur survient lorsque nous estimons improbable que le débiteur rembourse en totalité son crédit sans que nous ayons recours aux garanties détenues, ou lorsque l'arriéré du débiteur dépasse 90 jours sur un crédit important.
- **Exposition en cas de défaillance (ECD)** – le montant tiré par le débiteur en plus d'une estimation d'un autre montant qui pourrait être tiré au moment de la défaillance. En ce qui a trait aux activités de convention de rachat et de prêts de valeurs, l'ECD est le montant qui nous serait dû pendant la période de temps qui nous serait nécessaire pour conclure toutes les opérations. Le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse est déterminé par l'évaluation du risque de crédit futur possible, compte tenu de tout accord de compensation ayant force obligatoire, en fonction d'approches de simulation statistique et de tout arrangement d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, tels que des accords de compensation ou de marge.
- **Perte en cas de défaillance (PCD)** – l'ampleur de la perte prévue en raison de la défaillance, exprimée en pourcentage du montant impayé au moment de la défaillance. Des notes de PCD sont attribuées pour chaque risque de crédit, compte tenu de la structure du capital de l'emprunteur, du type et de la qualité des garanties, ainsi que de la quantité de garanties par rapport à la dette garantie.

Les estimations des paramètres pour chacune de ces dimensions sont des moyennes à long terme qui comportent un rajustement pour tenir compte de toute variation éventuelle dans le cycle de crédit. La perte prévue pour tout risque donné est le produit de la PD, de la ECD et de la PCD. Les pertes réelles sur créances peuvent varier grandement des pertes prévues en raison de changements de la conjoncture économique et d'événements externes imprévisibles. Par ailleurs, la perte prévue est une estimation à la date du bilan consolidé, et la croissance du portefeuille ainsi que les changements de la composition du portefeuille auront une incidence sur les pertes réelles.

L'efficacité des systèmes d'évaluation du risque et les paramètres associés aux notations du risque de crédit sont surveillés régulièrement par le groupe GR et font l'objet d'un examen annuel rigoureux. Les modèles servant à l'estimation des paramètres de risque font également l'objet d'une validation indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque, qui est indépendant des processus de montage de prêts et d'élaboration des modèles.

Les prêts hypothécaires commerciaux canadiens, qui comprennent les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale, sont assujettis à un processus d'évaluation du risque simplifié. Ce processus tient surtout compte des facteurs ayant une incidence sur le risque de crédit pour ce produit, comme le ratio du service de la dette, la suffisance des garanties et l'assurance hypothécaire.

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de gestion de portefeuilles et de couverture et négociation de risques de crédit sur marchandises, sur actions, sur devises et sur taux d'intérêt au moyen de dérivés, comme il est précisé à la note 14 des états financiers consolidés. La probabilité de défaillance de nos contreparties est évaluée de la même manière que pour nos activités directes de prêt.

Portefeuilles de risque de détail et de cotation du risque PME – méthode d'évaluation du crédit par point

Les portefeuilles de risque de détail et de cotation du risque PME sont caractérisés par un grand nombre de risques relativement faibles et sont gérés comme des groupes de risques homogènes. Les notes des agences d'évaluation du crédit externes et notre évaluation du comportement servent à grouper les risques selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des évaluations du crédit par point et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à grouper les risques individuels varient selon les catégories d'actifs et, par conséquent, le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Total des prêts et acceptations

Les prêts et acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 170,7 G\$ au 31 octobre 2007 (151,9 G\$ en 2006). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris les prêts étudiants) constituent 75,7 % (76,2 % en 2006) du portefeuille, tandis que les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) en constituent 24,3 % (23,8 % en 2006).

Les prêts à la consommation ont augmenté de 13,3 G\$, ou 11,5 %, par rapport à l'exercice précédent, augmentation principalement attribuable à la croissance du volume et à l'acquisition de FirstCaribbean. Les principales augmentations ont été de 10,3 G\$ ou 12,7 % (15,5 G\$ ou 15,3 % sous gestion¹) dans les prêts hypothécaires à l'habitation unifamiliale et de 1,8 G\$ ou 25,8 % (1,6 G\$ ou 13,9 % sous gestion¹) dans les prêts sur cartes de crédit. Les prêts hypothécaires à l'habitation comptent pour 71,0 % (70,2 % en 2006) du total du portefeuille des prêts à la consommation et comportent des niveaux de risque de crédit très faibles.

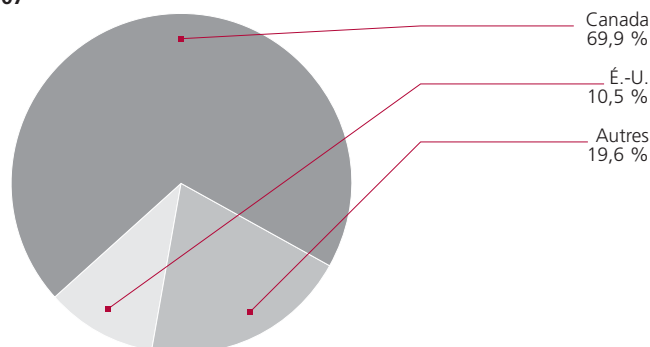
Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une hausse de 5,4 G\$, ou 15,1 %, en regard de l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition de FirstCaribbean.

Concentration des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances

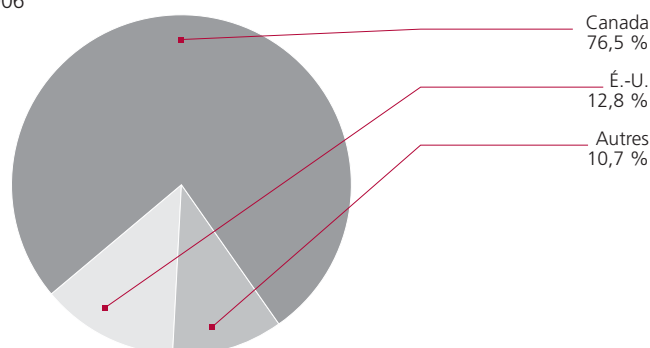
Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un nombre de contreparties exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que les changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique des prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations)²

2007

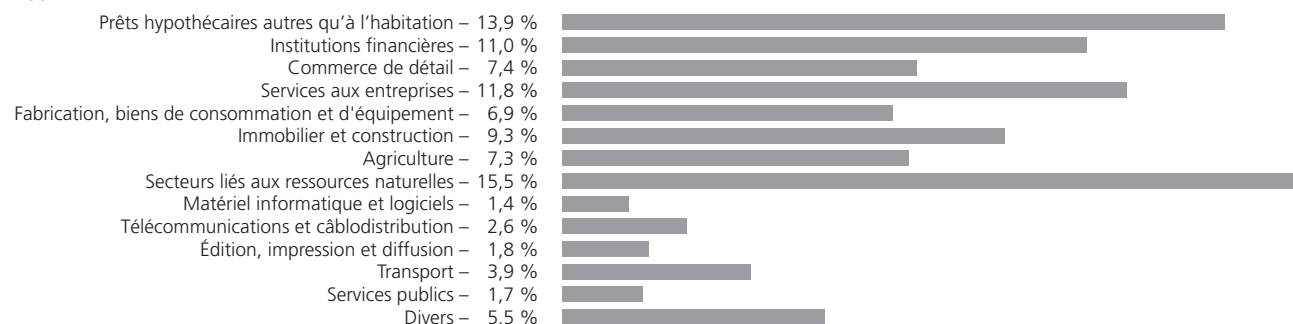


2006

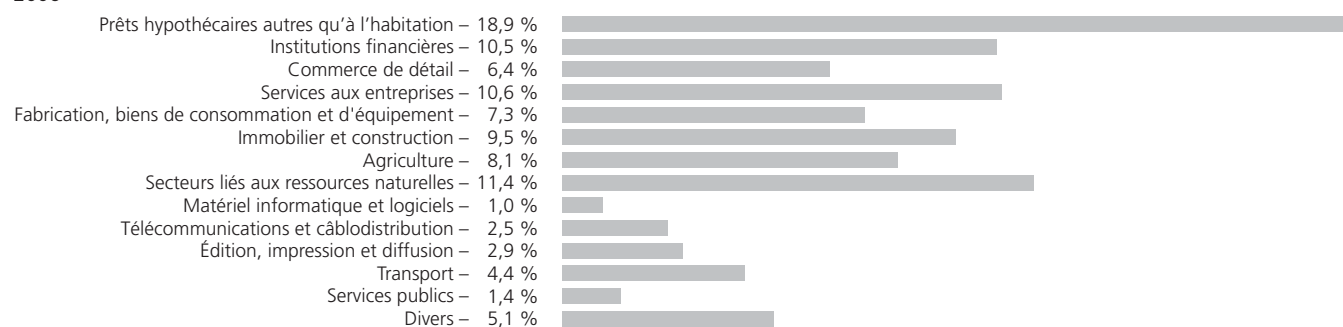


Prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) par secteur

2007



2006



¹ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

² Classement selon le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours.

Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2007	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2006	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total 2005
Prêts douteux bruts									
Solde au début de l'exercice	244 \$	386 \$	630 \$	516 \$	433 \$	949 \$	723 \$	386 \$	1 109 \$
Nouveaux prêts douteux	437	1 213	1 650	261	1 152	1 413	476	1 226	1 702
Reclassés dans les prêts productifs, remboursés ou vendus	(165)	(391)	(556)	(354)	(512)	(866)	(428)	(433)	(861)
Prêts douteux bruts avant radiations	516	1 208	1 724	423	1 073	1 496	771	1 179	1 950
Radiations	(146)	(715)	(861)	(179)	(687)	(866)	(255)	(746)	(1 001)
Solde à la fin de l'exercice	370 \$	493 \$	863 \$	244 \$	386 \$	630 \$	516 \$	433 \$	949 \$
Provision spécifique									
Solde au début de l'exercice	179 \$	363 \$	542 \$	280 \$	381 \$	661 \$	414 \$	387 \$	801 \$
Radiations	(146)	(715)	(861)	(179)	(687)	(866)	(255)	(746)	(1 001)
Provisions	51	580	631	27	585	612	88	668	756
Recouvrements	66	81	147	50	68	118	41	83	124
Montant transféré de la provision générale ¹	—	5	5	—	11	11	—	—	—
Change et autres rajustements ²	44	45	89	1	5	6	(8)	(11)	(19)
Solde à la fin de l'exercice ³	194 \$	359 \$	553 \$	179 \$	363 \$	542 \$	280 \$	381 \$	661 \$
Prêts douteux nets									
Solde au début de l'exercice	65 \$	23 \$	88 \$	236 \$	52 \$	288 \$	309 \$	(1) \$	308 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	126	107	233	(272)	(47)	(319)	(207)	47	(160)
Variation nette de la provision	(15)	4	(11)	101	18	119	134	6	140
Solde à la fin de l'exercice ³	176 \$	134 \$	310 \$	65 \$	23 \$	88 \$	236 \$	52 \$	288 \$
Prêts douteux bruts moins provision spécifique en pourcentage des actifs connexes ⁴			0,15 %			0,05 %			0,17 %

1) Se rapporte au portefeuille des prêts étudiants.

2) Comprennent 117 M\$ liés à l'acquisition de FirstCaribbean.

3) Exclut la provision relative aux lettres de crédit (néant en 2007, 2 M\$ en 2006 et 2 M\$ en 2005).

4) Les actifs connexes incluent les prêts, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et les acceptations.

Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Prêts douteux

Au cours de l'exercice, des prêts d'environ 1,7 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, ce qui représente une hausse de 237 M\$ par rapport à 2006. Dans l'ensemble, les nouvelles inscriptions au Canada ont diminué de 122 M\$, et les nouvelles inscriptions pour l'étranger ont augmenté de 359 M\$, principalement en raison de l'acquisition de FirstCaribbean.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 556 M\$, en baisse de 310 M\$ par rapport à 2006. Cette baisse tient compte d'une somme de 121 M\$ relative aux prêts à la consommation et d'une somme de 189 M\$ relative aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 861 M\$, soit une diminution de 5 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les radiations liées aux prêts aux entreprises et aux gouvernements ont reculé de 33 M\$, alors que les radiations liées aux prêts à la consommation ont augmenté de 28 M\$.

Des précisions sur la distribution géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances se compose de provisions spécifiques et d'une provision générale inscrites au bilan consolidé.

Les méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances sont présentées à la section Conventions comptables critiques et estimations. La répartition de la provision par région géographique et le classement par secteur sont fournis dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Le total de la provision pour pertes sur créances s'est établi à 1 443 M\$, en baisse de 1 M\$ par rapport au 31 octobre 2006.

La provision spécifique pour pertes sur créances s'est élevée à 553 M\$, soit une hausse de 9 M\$, ou 2 %, en regard du 31 octobre 2006. La hausse est principalement attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit.

La provision générale s'est établie à 890 M\$, en baisse de 10 M\$, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2006. La reprise sur provision générale de 28 M\$ et le transfert de 5 M\$ à la provision générale relativement au portefeuille de prêts étudiants ont été en partie contrebalancés par l'acquisition de FirstCaribbean.

La direction est d'avis que la provision totale pour pertes sur créances au 31 octobre 2007 était appropriée compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et du maintien de la performance économique favorable sur nos principaux marchés de crédit. Les modifications futures de la provision seront influencées par l'évaluation continue des risques liés au portefeuille de prêts et l'évolution de la conjoncture économique.

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

Gouvernance

La gestion du risque de marché est assurée au moyen d'un cadre de contrôle interne intégré et supervisée par le CCR. Dans nos principaux centres de négociation, un directeur spécialisé en risque du marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, supervise chaque secteur d'activité, assurant ainsi une protection complète en matière de risque.

Politiques et normes

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché relativement à la détermination et à la mesure de divers types de risque de marché, à l'admissibilité de certains de ces risques à être inclus dans les portefeuilles de négociation et dans les portefeuilles autres que de négociation, ainsi qu'à l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous gérons notre risque global. Nous avons des niveaux de tolérance au risque explicites, qui sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes sous contrainte selon la pire éventualité possible.

Nous recourons à une approche à trois niveaux, comme suit, pour définir le risque de marché et les limites d'essais sous contrainte relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- Les limites de première catégorie constituent nos limites générales pour le risque de marché et le scénario de la pire éventualité.
- Les limites de deuxième catégorie sont conçues pour contrôler le profil de risque de chaque secteur.
- Les limites de troisième catégorie sont confiées au pupitre de négociation et sont conçues pour contrôler la concentration du risque et l'incidence de situations sous contrainte touchant expressément les comptes.

Les limites de première catégorie sont établies par le chef de la direction, conformément aux politiques sur la tolérance au risque approuvées par le CGR; les limites de deuxième et troisième catégories sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, et sont alignées sur les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur du marché et à l'évaluation des modèles, l'évaluation indépendante des positions et l'établissement de rajustements de valeur.

Processus et contrôle

Le risque de marché est surveillé quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin d'assurer que seules des activités approuvées sont entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue chaque semaine avec l'équipe de la haute direction et chaque trimestre avec le CGR.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des instruments financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement et à des fins de négociation pour notre propre compte. Les revenus de négociation (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts) proviennent de ces opérations. Les instruments de négociation sont constatés à la juste valeur et comprennent des titres d'emprunt, des titres de participation, et les dérivés de change, de taux d'intérêt, de marchandises, d'actions et de crédit.

Mesure du risque

Nous utilisons différentes méthodes pour mesurer le risque :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes activités et catégories d'actifs;
- les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.

Les essais à rebours confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie d'analyse des résultats réels et théoriques.

Valeur à risque

Notre méthode de VAR est fondée sur l'étude statistique des probabilités qui utilise la volatilité et les corrélations pour quantifier le risque exprimé en dollars. La VAR mesure la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations défavorables du marché en un jour et qui, dans des conditions de marché normales, ont moins de 1 % de probabilité de se produire, d'après des données historiques pondérées également. La VAR met en jeu de nombreux facteurs de risque, et elle est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, évalués sur une période d'un an, et est mise à jour régulièrement. Le total de la VAR est obtenu par le regroupement des modèles de VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux et aux actions, ainsi que pour les risques de change et sur marchandises, avec la réduction découlant de l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques. À compter du quatrième trimestre de 2007, nous avons inclus dans la VAR une mesure du risque spécifique de la dette. Le risque spécifique de la dette représente la volatilité du cours et le risque d'incident de crédit propre à chaque émetteur, pour des produits comme les obligations et les dérivés de crédit. Le nouveau modèle simule ces risques pour l'ensemble des émetteurs de notre portefeuille de négociation, a reçu l'approbation du BSIF pour ce qui est du calcul du montant des fonds propres réglementaires, et remplace un ancien modèle de fonds propres devenu désuet.

Essais sous contrainte et analyse de scénarios

Les essais sous contrainte et l'analyse de scénarios sont conçus pour mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales, et pour relever des concentrations de risque éventuelles.

Nos essais sous contrainte mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché. Avec la méthode des essais sous contrainte, on suppose qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque au cours de l'événement posant des conditions de contrainte, ce qui reflète ainsi la diminution de la liquidité qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence sur les résultats d'événements extrêmes sur le marché jusqu'à concurrence d'un trimestre. Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements du marché qui ont suivi le 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie.

Nos essais sous contrainte et l'analyse de scénarios de base sont effectués tous les jours, et d'autres analyses ponctuelles sont faites au besoin. Les scénarios sont examinés et modifiés au besoin pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global selon tout scénario de la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des essais sous contrainte sur chaque portefeuille et par catégorie d'actifs.

Essais à rebours

Pour chacun et pour l'ensemble de nos portefeuilles de négociation, le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices réels ou les pertes réelles sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle VAR. À ce processus se greffe le calcul d'un résultat hypothétique ou statique. Ces résultats représentent le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant que le contenu du portefeuille soit demeuré le même. Le BSIF exige la comparaison entre ces résultats statiques quotidiens et la VAR.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et risque total figure dans le tableau de la VAR par catégorie de risque ci-dessous. Ces risques sont liés entre eux et l'effet de diversification reflète la réduction du risque

attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des opérations conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres d'emprunt de gouvernements et d'entreprises ainsi que les dérivés de taux d'intérêt et de crédit. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte d'opérations mettant en cause le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de nos opérations où sont utilisés des indices nord-américains du gaz naturel et du pétrole. Au cours de l'exercice 2007, les niveaux globaux de risque ont été en général légèrement plus élevés qu'en 2006, principalement en raison de la hausse du risque d'écart de taux lié au crédit structuré au cours de la seconde moitié de l'exercice. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion active des stocks de valeurs ont largement contribué à restreindre les risques.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation¹

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2007				2006			
	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas	Fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	7,2 \$	7,1 \$	10,3 \$	4,6 \$	6,1 \$	5,9 \$	11,0 \$	2,6 \$
Risque d'écart de taux	9,6	6,4	15,6	3,0	5,7	5,1	6,5	3,4
Risque lié aux actions	6,0	5,5	7,6	3,2	6,1	6,0	8,5	4,5
Risque de change	0,6	0,5	2,6	0,1	0,4	0,3	1,0	0,1
Risque lié aux marchandises	1,3	1,3	3,5	0,8	1,2	1,7	2,8	0,8
Effet de diversification ²	(13,7)	(10,8)	négl. ³	négl. ³	(10,3)	(9,6)	négl. ³	négl. ³
Risque total	11,0 \$	10,0 \$	15,6 \$	7,3 \$	9,2 \$	9,4 \$	12,9 \$	7,4 \$
Risque spécifique de la dette	10,3	9,2	10,5	8,0	s.o. ⁴	s.o. ⁴	s.o. ⁴	s.o. ⁴
Effet de diversification lié au RSD ²	(20,3)	(15,4)	négl. ³	négl. ³	s.o. ⁴	s.o. ⁴	s.o. ⁴	s.o. ⁴
Risque total lié au RSD	14,7 \$	14,6 \$	18,2 \$	13,1 \$				

1) Le portefeuille de négociation est défini selon la politique de la CIBC, conformément aux lignes directrices fixées par le BSIF en matière de suffisance du capital.

2) La VAR globale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

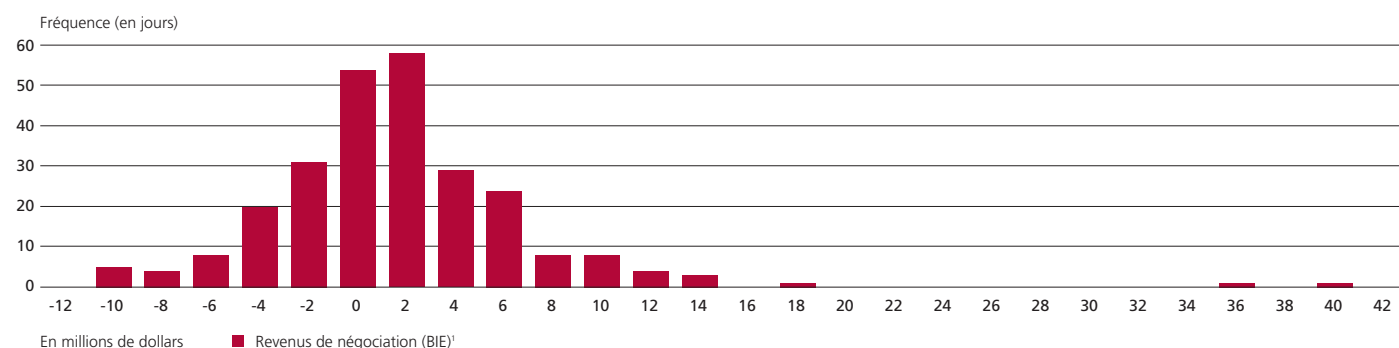
3) Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

4) Sans objet, puisque cette mesure n'était pas comptabilisée en 2006.

Les revenus de négociation se sont élevés à (310) M\$ (685 M\$ en 2006; 820 M\$ en 2005), et les revenus de négociation (BIE)¹, à (18) M\$ (906 M\$ en 2006; 996 M\$ en 2005). L'analyse du revenu de négociation ci-dessous reflète le revenu de négociation (BIE)¹ pour 2007, exclusion faite de 33 M\$ (25 M\$ en 2006 et 181 M\$ en 2005) ayant trait à la consolidation d'EDDV, et de (745) M\$ (néant en 2006 et néant en 2005) ayant trait à la diminution de la juste valeur du crédit structuré, qui ne peuvent pas être affectés efficacement à des journées en particulier. L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquence des

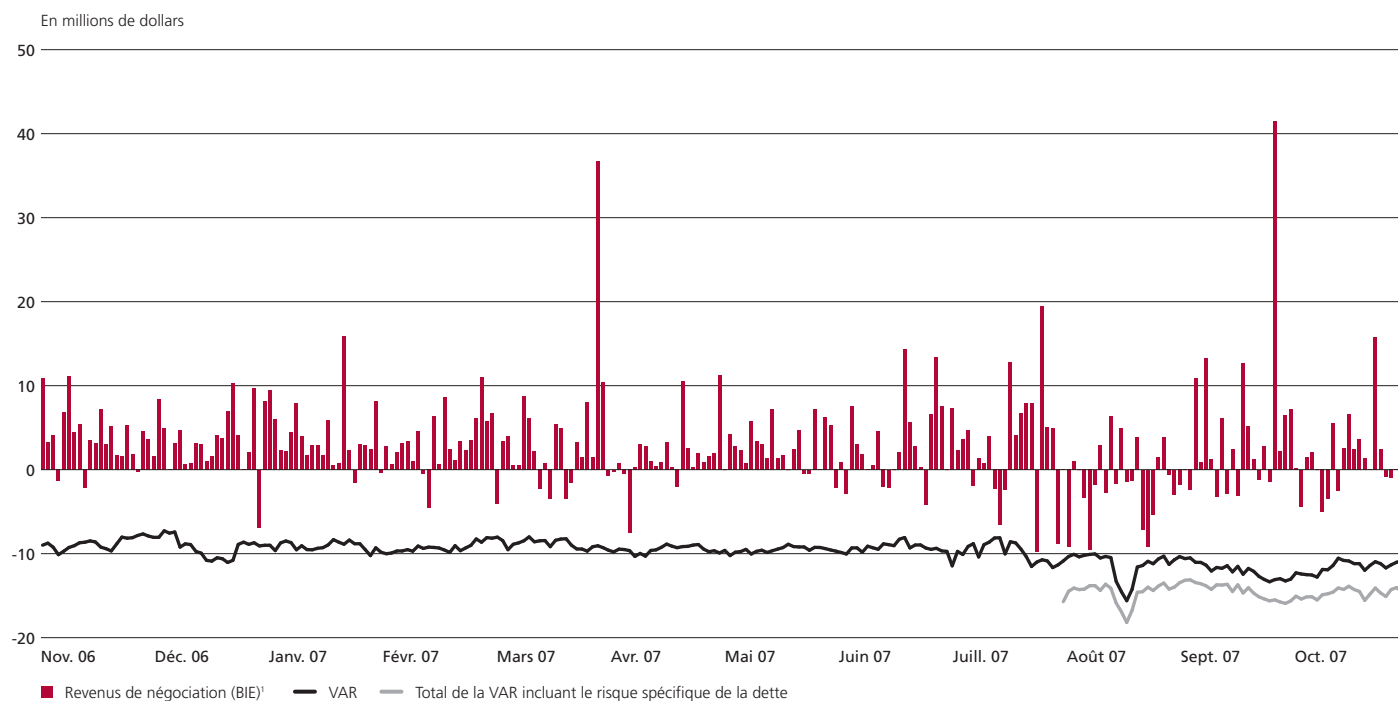
revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ pour 2007. Les revenus de négociation (BIE)¹ ont été positifs pour 75 % des jours (79 % en 2006; 81 % en 2005). Les pertes découlant des activités de négociation n'ont jamais dépassé la VAR pendant l'exercice. Les revenus quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 2,7 M\$ (3,4 M\$ en 2006; 3,1 M\$ en 2005). Le graphique d'essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ et de la VAR de la page suivante compare les revenus quotidiens réels de négociation (BIE)¹ en 2007 et les mesures de VAR le jour précédent.

Distribution de fréquence des revenus quotidiens de négociation (BIE)¹ en 2007



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR. Le revenu de négociation comprend le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts.

Essais à rebours des revenus de négociation (BIE)¹ c. VAR



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Dérivés sur marchandises non négociés en bourse

Dans le cours normal des affaires, nous négocions des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises non négociés en bourse grâce aux méthodes de VAR et d'essais sous contrainte décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse.

En millions de dollars, au 31 octobre 2007

	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	556 \$	(482) \$	74 \$
Échéance de 1 an à 3 ans	701	(691)	10
Échéance de 4 ans à 5 ans	34	(40)	(6)
Échéance à plus de 5 ans	85	(17)	68
Juste valeur des contrats	1 376 \$	(1 230) \$	146 \$

Activités autres que de négociation

Les risques de marché découlent également de nos services bancaires de détail, de nos placements en actions et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Nous créons une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque de marché. Les changements des conditions du marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque de marché et les marges de détail provenant de ces produits. Le risque de change découlant du bénéfice net tiré des établissements étrangers et des investissements dans ces derniers sont également inclus dans les activités autres que de négociation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé; ces options sont évaluées conformément aux résultats réels. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

La note 19 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation au 31 octobre 2007. Les actifs et passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date d'échéance et la date de réévaluation contractuelle. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les principaux soldes de dépôts et de cartes de crédit) qui témoigne de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt; la durée présumée des principaux soldes est d'environ 2,5 années. La position relative au taux d'intérêt présentée à la note 19 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau de la page suivante fait état de l'incidence d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 points de base des taux d'intérêt sur une période de 12 mois, rajustée pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôts)

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007			2006		
	\$ CA	\$ US	Autres	\$ CA	\$ US	Autres
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	24 \$	12 \$	(3) \$	36 \$	– \$	(1) \$
Valeur économique du risque lié aux actions ¹	98	21	36	215	(6)	(6)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Bénéfice net	(96) \$	(12) \$	3 \$	(112) \$	– \$	1 \$
Valeur économique du risque lié aux actions ¹	(155)	(21)	(36)	(269)	(7)	2

1) Mesurée selon la valeur actualisée.

Risque de change

Le risque de change autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de nos investissements dans des établissements étrangers. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements en monnaies étrangères. Nous gérons activement ce risque afin de nous assurer d'atténuer l'incidence possible sur les bénéfices et de contenir cette incidence possible sur les ratios de fonds propres dans les limites établies par le CGR. Au 31 octobre 2007, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 28 M\$.

Nos bénéfices libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, il n'y a pas d'incidence importante des fluctuations des taux de change sur notre état des résultats consolidé, à l'exception de nos bénéfices en monnaies étrangères fonctionnelles, qui sont convertis aux taux mensuels moyens à mesure qu'ils sont gagnés.

Nous procédons à des opérations de couverture pour certains frais liés à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont constatés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, s'élevait à 112 M\$ au 31 octobre 2007 et sera portée en résultat pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les frais seront engagés.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des opérations répondent aux critères prévus au chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, nous appliquons la comptabilité de couverture pour constater les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 1, 2 et 14 afférentes aux états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à la juste valeur peuvent entraîner une instabilité du revenu, du fait que les éléments couverts sont constatés au coût ou au coût après amortissement; cette instabilité du revenu peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de nos activités de Services de banque d'affaires et ces actions sont composées de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, et de placements dans des sociétés en commandite. Elles comprennent des valeurs disponibles à la vente (valeurs du compte de placements et autres actifs en 2006). Les placements dans des titres de sociétés ouvertes sont comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans les titres de sociétés privées et de sociétés en commandite sont constatés au coût, déduction faite de la perte de valeur durable, étant donné qu'elles n'ont pas de cours dans un marché actif.

Par ailleurs, les placements du portefeuille de Services de banque d'affaires comprennent des valeurs du compte de placement et d'autres actifs, comme le résume le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre		Valeur comptable	Juste valeur
2007	Valeurs disponibles à la vente	800 \$	1 207 \$
	Valeurs du compte de négociation¹	20	20
	Autres actifs²	248	282
		1 068 \$	1 509 \$
2006	Valeurs du compte de placement	475 \$	685 \$
	Valeurs du compte de négociation ¹	21	21
	Autres actifs ²	856	1 210
		1 352 \$	1 916 \$

1) Représentent le placement, déduction faite des participations sans contrôle dans les EDDV.

2) Comprennent des placements dans des sociétés en commandite (seulement en 2006) et des placements à la valeur de consolidation.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité lié à la gestion de nos actifs et de nos passifs découle de nos activités générales de financement. Il s'agit du risque de ne pas dégager les fonds nécessaires pour faire face à des engagements financiers courants sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité visent à maintenir des ressources financières suffisamment liquides pour financer continuellement notre bilan, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Gouvernance

Par le pouvoir de surveillance qui lui est conféré, le conseil d'administration établit le cadre de risque d'illiquidité qui tient compte de la sensibilité au crédit de nos activités et de l'importance de la confiance des déposants. Le cadre de gestion établi consiste en politiques, limites et structures de surveillance indépendantes régissant les principaux centres de financement régionaux et filiales d'exploitation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Le groupe Trésorerie, sous la surveillance de la division GRM, est responsable de l'élaboration et de la mise en application du cadre de gestion de la liquidité à l'échelle mondiale.

Comme nous menons nos activités dans différentes administrations et par l'intermédiaire de diverses filiales, le cadre gouvernant la gestion de la liquidité est conçu pour assurer le respect de toutes les restrictions réglementaires applicables et pour veiller à ce que chaque région et chaque filiale disposent de la liquidité appropriée.

Politiques et normes

Les politiques et les normes définissant les exigences en matière de gestion du risque d'illiquidité sont revues et approuvées tous les ans par le CGR. Ces politiques et normes définissent plus particulièrement les exigences en matière de mesure et de communication de l'information et établissent les limites au chapitre de la liquidité.

Selon nos politiques sur les liquidités, nous devons maintenir assez d'actifs liquides non grevés ou avoir une capacité de financement suffisante afin de pouvoir répondre aux besoins prévus en matière de financement (besoins mesurés au moyen d'un scénario de contrainte comparatif) pendant une période minimale établie par le CGR. Les directives sont en place pour veiller à la diversification adéquate des fonds et à la gestion de la concentration d'un déposant donné.

Une politique de mise en gage à l'échelle de l'entreprise a été élaborée et comprend un maximum net de limites de mise en gage globales consolidées pour les actifs financiers et non financiers. Les actifs donnés en garantie sont considérés comme grevés aux fins de la liquidité.

Nous maintenons et mettons à jour périodiquement un plan d'urgence en matière de liquidité afin de répondre aux incidences des situations de contrainte. Le plan est présenté annuellement au CGR.

Processus et contrôle

Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan sont surveillées quotidiennement pour assurer la conformité aux limites de non-concordance entre les actifs et les passifs à court terme par région géographique, et sont consolidées pour l'ensemble des risques à l'échelle mondiale. Les positions au bilan servent à déterminer les flux de trésorerie possibles selon divers scénarios de contrainte. La direction peut modifier la composition ou l'échéance des actifs et des passifs afin d'atteindre la quantité de ressources financières liquides qu'il faut maintenir pendant une période minimale donnée.

Le CGR est informé des conditions courantes et possibles de la liquidité, des mesures continues de surveillance et de la mise en application d'outils de mesure améliorés.

Mesure du risque

Notre système de mesure en matière de liquidité fournit des rapports quotidiens détaillés sur les risques d'illiquidité aux fins d'une surveillance et d'un examen indépendants. Le CGR, la haute direction et les membres compétents de la direction des groupes Trésorerie et GRM passent en revue les rapports sur les risques d'illiquidité.

Les effets des situations de contrainte sont mesurés au moyen d'analyses de scénarios conçues pour mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales sur le profil de risque d'illiquidité. Le traitement des flux de trésorerie sous diverses conditions fait l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'il faut modifier les hypothèses sur le comportement des clients.

Sources et stratégies de financement à terme

Nous gérons notre liquidité de façon à être en mesure de répondre aux besoins de liquidités à court et à long terme. La confiance accordée au financement en gros à court terme est maintenu à un niveau prudent.

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque d'illiquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans des régions variées en empruntant avec divers moyens de financement et sur une gamme d'échéances.

Les dépôts personnels de base demeurent une source principale de financement de détail. Au 31 octobre 2007, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 83,8 G\$ (77,4 G\$ en 2006).

Nos stratégies de gestion du risque d'illiquidité incluent la diversification des sources du financement de gros, la titrisation des créances, l'émission d'actions et de titres secondaires et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

Nous titrisons divers actifs financiers, y compris des créances sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux. Pour de plus amples renseignements sur nos arrangements hors bilan influant sur la liquidité et le financement, voir la section Arrangements hors bilan.

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Encaisse	1,0 \$	0,9 \$
Dépôts auprès d'autres banques	12,7	10,9
Valeurs mobilières ¹	65,1	66,8
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34,0	25,4
	112,8 \$	104,0 \$

¹ Comprennent les valeurs disponibles à la vente (valeurs du compte de placement en 2006), dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et les valeurs du compte de négociation, y compris 3,1 G\$ de participation dans des fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances que nous soutenons. Excluent 297 M\$ de fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances non soutenues par la Banque.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie de certains actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 octobre 2007, les actifs cédés en garantie, y compris à l'égard des valeurs empruntées ou financées au moyen de conventions de rachat, atteignaient 27,7 G\$ (25,5 G\$ en 2006). Pour plus de précisions, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Nous considérons que notre situation de trésorerie est saine et qu'aucune tendance, exigence, incertitude, ni qu'aucun engagement ou événement connus ne sont susceptibles de modifier sensiblement notre situation actuelle.

Cotes de crédit

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de ce financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Nos cotes de crédit sont demeurées inchangées au cours de l'exercice, à l'exception d'une amélioration des cotes accordées par DBRS Limited, de la révision de nos cotes de crédit de Moody's Investors Service, ainsi que de la révision de la perspective de Standard & Poor's Ratings Services, qui est passée de négative à stable. Ces modifications survenues au deuxième trimestre de l'exercice ont eu une incidence minime sur notre accès aux sources de financement de gros et sur le coût de ce financement.

Nos cotes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 octobre	Dettes à court terme		Dettes de premier rang		Actions privilégiées	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
DBRS	R-1H	R-1M	AA	AA (basse)	Pfd-1	Pfd-1 (basse)
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-		
Moody's	P-1	P-1	Aa2	Aa3		
S&P	A-1	A-1	A+	A+	A-	A-
					P-1 (basse)	P-1 (basse)

Restrictions sur le flux des fonds

Certaines de nos filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidité ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières. Les exigences de ces organismes peuvent faire l'objet de modifications réglementaires et changer en fonction de l'activité.

La liquidité de nos principales filiales est constamment évaluée, compte tenu des restrictions réglementaires des administrations locales de même que des contraintes opérationnelles, fiscales, économiques et autres touchant le mouvement de nos fonds entre les filiales et la banque mère réglementée au pays. Nous sommes ainsi en mesure de gérer et de minimiser les liquidités bloquées.

Nous surveillons et gérons les exigences en matière de liquidité et de capital dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace du capital et le respect continu, par chacune de ces entités, de la réglementation régionale.

Obligations contractuelles¹

Les obligations contractuelles donnant lieu à des engagements de paiements futurs ont une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Le tableau qui suit résume nos obligations contractuelles ayant force obligatoire et exécutoire en droit pour la CIBC, y compris ce qui est au bilan et hors bilan.

En millions de dollars, au 31 octobre	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 2007	Total 2006
Dépôts ²	193 531 \$	22 169 \$	10 997 \$	4 975 \$	231 672 \$	202 891 \$
Titres secondaires	—	—	—	5 526	5 526	5 595
Contrats de location-exploitation	277	493	380	1 192	2 342	2 234
Obligations d'achat ³	492	624	452	187	1 755	1 400
Engagements d'investissement ⁴	299	—	—	—	299	355
Cotisations de retraite ⁵	60	—	—	—	60	55
	194 659 \$	23 286 \$	11 829 \$	11 880 \$	241 654 \$	212 530 \$

1) Comprennent les obligations ayant force obligatoire et exécutoires en droit pour la CIBC. Ne comprennent pas un certain nombre d'obligations devant être réglées au comptant, généralement à moins d'un an. Ces obligations sont présentées au bilan consolidé et comprennent : les valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, les valeurs vendues à découvert, les achats de titres d'emprunt et de participation réglés dans les délais standard du marché (délais normalisés), les dérivés à payer qui n'exigent pas la livraison physique des instruments sous-jacents et certains achats d'instruments par suite de défaut de règlement.

2) Comme la date exacte des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par les déposants, les obligations sont considérées à moins d'un an.

3) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie).

4) À titre d'investisseurs dans les activités de Services de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Comme la date des engagements de placements futurs n'est pas précisée et est établie au gré de la contrepartie, les obligations sont considérées à moins d'un an.

5) Sous réserve de changement, car les décisions sur les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. En outre, les exigences de capitalisation après 2008 sont exclues en raison de la grande variabilité des hypothèses utilisées pour projeter le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs.

Risque stratégique

Le risque stratégique découle de stratégies d'entreprise inefficaces ou de l'incapacité d'exécuter efficacement les stratégies. Il comprend, mais sans s'y limiter, les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'acquisitions ou d'initiatives de croissance interne.

La surveillance du risque stratégique relève de l'équipe de haute direction et du conseil d'administration. Au moins une fois par année, le chef de la direction de la CIBC présente le processus de planification stratégique de la CIBC et le plan stratégique annuel de la CIBC au conseil d'administration aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil d'administration doit examiner le plan à la lumière

de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permet de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, de l'erreur humaine ou d'événements externes.

Gouvernance

Le comité de contrôle et de gouvernance (CCG) surveille l'efficacité de notre cadre de contrôle interne selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par l'équipe de haute direction. L'équipe de haute direction doit rendre compte au conseil d'administration ainsi qu'à son comité de vérification et au CGR du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace.

En vertu de notre cadre de contrôle interne intégré, il incombe aux secteurs d'activité d'assurer la gestion quotidienne du risque opérationnel. Le groupe de GR est responsable de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, en plus de veiller à ce que les entreprises gèrent ce risque conformément aux politiques et procédures confirmées annuellement par le CCR et le CGR.

Politiques et normes

Les risques opérationnels liés au personnel et ceux liés aux processus sont atténués, les uns, par des politiques et pratiques de ressources humaines, et les autres, par des contrôles opérationnels et procéduraux. Les risques opérationnels liés aux systèmes sont gérés au moyen de contrôles de développement de la technologie et de gestion du changement.

Même si le risque opérationnel peut être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne peut jamais être entièrement éliminé. Le risque de perte catastrophique est pris en compte par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle de telles pertes à des niveaux acceptables. Nous maintenons un programme complet d'assurances commerciales qui vise à protéger notre bénéfice contre des pertes graves possibles pouvant découler de certains types d'activités criminelles, la perte de biens ou des dommages à des biens et des pertes attribuables à la responsabilité civile grâce à des analyses coûts-avantages afin d'évaluer quelles couvertures sont offertes. Nous maintenons également un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour assurer le maintien de nos fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de nos activités normales en cas de catastrophe importante qui toucherait notre exploitation. Les programmes visant la continuité de l'exploitation aux termes du programme font l'objet d'examen, de mises à jour et de tests régulièrement.

Processus et contrôle

Les groupes d'infrastructure et de gouvernance maintiennent des processus d'autoévaluation complets du contrôle et du risque englobant la mesure, la surveillance et la gestion de l'efficacité des contrôles. Les résultats de ces autoévaluations sont présentés au comité de vérification, au CGR, à l'équipe de haute direction et au CCG. Notre fonction indépendante de vérification interne joue aussi un rôle important dans le processus de gouvernance en informant régulièrement le comité de vérification, l'équipe de haute direction et le CCG de l'efficacité et de l'observation des politiques, procédures et normes de contrôle interne.

Mesure du risque

Conformément aux propositions de l'accord de Bâle II, notre méthode de mesure du risque opérationnel aux fins du capital économique attribue le capital de ce risque aux pertes prévues et imprévues découlant des types de pertes suivants :

- la responsabilité juridique (à l'égard de tiers, de clients et d'employés);
- le remboursement de sommes aux clients;
- le non-respect de la réglementation et de l'observation fiscale;
- la perte de biens ou les dommages à des biens;
- les erreurs de traitement des opérations; et
- le vol, la fraude et les autres activités non autorisées.

Le capital de risque opérationnel est calculé grâce à une approche de distribution des pertes dont les paramètres sont fondés sur les pertes internes réelles présentant une quantité statistiquement importante de données internes historiques. Il est également possible d'obtenir ce résultat au moyen d'une analyse des pertes par scénario en s'appuyant sur les données internes et externes existantes concernant les pertes ainsi que sur la compétence de la direction.

Outre le capital attribué selon les directives décrites ci-dessus, des rajustements sont apportés aux questions et aux risques visant le contrôle interne qui ne font pas partie du profil de risque opérationnel initial. Ces rajustements sont fonction des résultats obtenus des processus trimestriels d'autoévaluation du contrôle et du risque, auxquels prennent part les secteurs d'activité et les groupes d'infrastructure, de même que les secteurs liés à la gouvernance, notamment le Groupe du risque opérationnel, la Division du contrôle, le Groupe Vérification interne et le Groupe Conformité, Affaires juridiques et réglementation.

Nous attribuons le capital de risque opérationnel selon le secteur d'activité. Le capital s'entend de la pire perte envisageable et est calculé pour chaque type de pertes et chaque secteur d'activité ayant trait à la production, à l'infrastructure ou à la gouvernance. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties, compte tenu qu'il est extrêmement peu probable que l'ensemble des secteurs d'activité dans toutes les régions subissent la pire perte dans toutes les catégories de pertes au cours du même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence sur le portefeuille pour garantir que le risque total corresponde au risque total à l'échelle de la banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de la corrélation.

Chaque trimestre, nous prenons les résultats issus des calculs du capital et nous effectuons des essais à rebours. De plus, la démarche globale utilisée est validée de façon indépendante par le Groupe Validation, Gestion du risque pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables et prudentes.

Risques juridiques et de réputation

La réputation et la solidité financière de la CIBC revêtent une importance fondamentale pour la CIBC, de même que pour sa clientèle, ses actionnaires et ses employés.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et les pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique s'entend de la possibilité que des poursuites au civil ou au criminel, ou alors que des enquêtes réglementaires soient entreprises contre la CIBC qui, une fois tranchées, puissent avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le CGR offre une surveillance de la gestion des risques juridiques et de réputation. L'identification, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation et de réduire notre exposition aux risques juridiques et de réputation. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au niveau supérieur les opérations qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants. Le Comité des risques juridiques et de réputation passe en revue les opérations dont il est saisi afin d'évaluer si la CIBC s'expose à des risques juridiques ou de réputation.

Risque de réglementation

Le risque de réglementation est le risque de non-conformité aux exigences réglementaires. La non-conformité à ces exigences pourrait mener à des sanctions réglementaires et nuire à notre réputation.

Notre philosophie de conformité réglementaire consiste à gérer le risque de réglementation par la promotion d'une culture de conformité solide et par l'intégration de contrôles appropriés au sein des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité législative. Le cadre de référence en matière de gestion de la conformité législative permet d'établir une correspondance entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence global en matière de gestion

de la conformité législative. Le Service, qui est indépendant de la gestion de l'entreprise, a le pouvoir de communiquer directement avec le comité de vérification et fait régulièrement rapport à ce comité.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et les exigences qui permettent de protéger l'intégrité des marchés financiers. Les activités liées au domaine réglementaire visant à appuyer les secteurs d'activité et des groupes d'infrastructure incluent la diffusion des exigences, les conseils, la formation, les tests et contrôles, ainsi que la remontée des paliers de décision en vue de communiquer l'information sur les faiblesses du contrôle et les risques de réglementation.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993, puis mise à jour en 2007, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe GR. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprend des normes et des procédures de gestion dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social visant les projets de financement doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes d'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, auxquels la CIBC est signataire depuis 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales, comme la biodiversité et le reboisement, puisqu'elles

peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. En 2006, nous avons effectué une évaluation complète des risques de portefeuille correspondant aux exigences réglementaires potentielles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans certains secteurs. Cette évaluation a servi de fondement à la poursuite de notre recherche sur les questions et les initiatives liées au changement climatique, que ce soit en termes d'occasions d'affaires ou de risques découlant de nos principaux secteurs d'activité et de nos activités.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec les groupes Services immobiliers, Approvisionnement mondial, Communications ainsi qu'avec d'autres secteurs d'activité et groupes fonctionnels pour veiller à ce que des normes élevées au chapitre du contrôle préalable et de la responsabilité sur le plan environnemental soient appliquées dans la gestion de nos installations, dans nos achats et dans nos autres activités. Le Comité de gestion de l'environnement a été formé pour coordonner et appuyer ces activités.

D'autres renseignements concernant nos politiques et pratiques environnementales peuvent être obtenus dans notre Énoncé de responsabilité envers le public joint à la Reddition de comptes annuelle et sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Nous sommes aussi signataire et un participant du Carbon Disclosure Project qui prévoit une communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion ayant trait aux émissions de gaz à effet de serre et au changement climatique.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Conventions comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables critiques exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions encore incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des conventions comptables dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

En raison de l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers (se reporter à la section Faits nouveaux en matière de comptabilité), tous les contrats dérivés, les valeurs disponibles à la vente autres que les titres de participation privés et les instruments financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur ainsi que les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, et les engagements liés à des valeurs vendues à découvert. Nos instruments financiers désignés à la juste valeur sont composés de titres d'emprunt, de prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que de dépôts des entreprises, des gouvernements et des banques.

L'établissement de la juste valeur exige que nous posions des jugements et fassions des estimations, car l'information sur le marché est souvent limitée. La juste valeur s'entend du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé dans un marché régulier au cours d'une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché pour le même instrument ou des instruments semblables constituent les éléments les plus fiables de la juste valeur, celle-ci étant rajustée compte tenu des différentes échéances des instruments. À partir du 1^{er} novembre 2006, le cours du marché des instruments financiers et des passifs financiers classés comme détenus à des fins de négociation, désignés à la juste valeur ou disponibles à la vente fait référence aux cours acheteur ou vendeur appliqués à la position nette, lorsqu'ils sont disponibles, selon le cas, plutôt qu'aux cours de clôture. Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation du prix. Dans la mesure du possible et lorsque cela est approprié, les données du marché observables sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser de multiples données du marché observables, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent.

Si la juste valeur d'un dérivé ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de l'opération est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché, de sorte que les gains ou les pertes à la création ne sont enregistrés qu'au cours de périodes futures quand le cours ou les données du marché sont observables ou selon la méthode qui convient sur la durée de l'opération.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer les sources d'établissement de la juste valeur des instruments financiers devant être détenus à la juste valeur dans le bilan consolidé figurent dans le tableau ci-après :

Au 31 octobre 2007			
	Cours du marché	Technique d'évaluation – données du marché observables	Technique d'évaluation – données autres que du marché observables ¹
Actif			
Valeurs du compte de négociation	92,5 %	3,5 %	4,0 %
Valeurs disponibles à la vente	68,8	27,8	3,4
Instruments financiers à la juste valeur	23,8	74,4	1,8
Instruments dérivés	7,9	76,0	16,1
Passif			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	96,3 %	3,1 %	0,6 %
Instruments financiers à la juste valeur	–	100,0	–
Instruments dérivés	6,4	77,2	16,4

1) Comprend les instruments financiers évalués selon des cours représentatifs de courtiers dans un marché inactif, notamment des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation ainsi que d'autres titres adossés à des créances avec flux groupés liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation. Font également partie de ces instruments financiers, des PCAC non soutenus par des banques qui sont assujettis à la Proposition de Montréal. La juste valeur totale des actifs financiers ayant trait à cette catégorie était d'environ 7,0 G\$, dont 5,4 G\$ ont fait l'objet d'une couverture.

Nous faisons preuve de jugement pour établir les rajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs touchant l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le tableau suivant résume nos rajustements de valeur.

En millions de dollars, au 31 octobre		2007	2006
Valeurs du compte de négociation			
Risque de marché	25 \$	28 \$	
Dérivés			
Risque de marché	211	87	
Risque de crédit	71	46	
Frais d'administration	28	29	
Divers	5	12	
	340 \$	202 \$	

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Nos valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et de participation ainsi que les droits conservés dans les créances titrisées.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif, sont présentées à la juste valeur, de sorte que la variation entre la juste valeur et le coût après amortissement est portée dans les autres éléments du résultat étendu. Les titres qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests de dépréciation afin de déterminer s'il convient de constater une perte de valeur durable aux résultats.

Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement de l'exploitation et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les changements au sein de la direction, les évaluations par le secteur de sociétés ouvertes comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie. Les gains et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de pertes de valeur durables des valeurs disponibles à la vente sont constatés dans l'état des résultats consolidé.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale, qui sont fondées sur notre évaluation des probabilités de défaillance, l'évaluation interne des risques, les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts.

Provision spécifique Prêts à la consommation

Les portefeuilles de prêts à la consommation comprennent des portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME qui se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles. Nous adoptons une approche de gestion de portefeuille et établissons la provision spécifique au moyen d'une formule de calcul puisqu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un. Nous évaluons ces portefeuilles en vue d'établir des provisions spécifiques en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de soldes arriérés et des soldes à payer. Une analyse et une évaluation plus poussée de la provision est effectuée afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles ainsi que de la conjoncture économique et des tendances de l'économie.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements sont évalués en fonction des prêts individuels. Des provisions spécifiques sont établies lorsque des prêts douteux sont découverts. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision spécifique désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimative. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt au moment de la dépréciation. Les prêts font l'objet d'une surveillance à l'égard de la qualité du crédit et reçoivent une notation de risque qui représente le risque de perte dans une facilité de crédit. Le risque de perte vise à la fois la probabilité de défaillance de paiement par l'emprunteur et l'ampleur probable de la perte, si elle se réalise. Tous les facteurs de risque courants sont pris en compte avant d'arriver à une décision sur l'évaluation de risque. Cette méthode encourage la justesse et la cohérence des évaluations des risques à l'intérieur d'un cadre de référence rigoureux. Elle fait partie du processus permanent d'évaluation du crédit et sert de base pour déterminer les risques plus élevés, les prêts à inscrire sur la liste de surveillance et les prêts douteux, de même que pour l'établissement des provisions.

Provision générale

La provision générale couvre les pertes sur créances que renferment les portefeuilles de crédit, mais qui n'ont pas encore été recensées de façon précise ou fait l'objet de provisions spécifiques. La provision générale s'applique aux risques de crédit au bilan et hors bilan qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Le montant de la provision générale est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront spécifiquement relevées et une provision spécifique sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance. La probabilité

de défaillance reflète nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur nos résultats passés. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques. Au 31 octobre 2007, notre modèle indiquait une provision générale variant entre 601 M\$ et 966 M\$. La provision générale de 890 M\$ (900 M\$ en 2006), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes aux portefeuilles de prêts mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts.

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Nous avons déterminé que toutes nos opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes parce que nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Nous avons également déterminé que les entités auxquelles nous avons cédé les actifs ne devraient pas être consolidées.

Les gains ou les pertes sur les cessions comptabilisées à titre de ventes dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables antérieures entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Comme il n'existe généralement pas de cours du marché pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous pouvons donc être amenés à estimer les flux de trésorerie futurs prévus, qui englobent les pertes sur créances prévues, les échéances et les taux de remboursement anticipé, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. Les flux de trésorerie réels peuvent différer de façon importante de nos estimations. Ces estimations ont une incidence directe sur le calcul du gain à la vente tiré des opérations de titrisation et sur le rythme auquel les droits conservés sont inclus dans le bénéfice.

La NOC-15 fournit des directives sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Si les activités de l'entité sont suffisamment restreintes pour satisfaire aux exigences comptables, pour qu'elle soit considérée comme structure d'accueil admissible, l'entité n'est pas consolidée selon les exigences de la NOC-15. Pour établir les EDDV qui doivent faire l'objet d'une consolidation en vertu de la NOC-15, nous faisons preuve de jugement en repérant nos droits variables et en les comparant avec les autres droits variables détenus par d'autres parties non liées pour déterminer si nous sommes exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus pour chacune de ces entités. Bien que nous ayons établi que les EDDV, aux fins de titrisation, n'ont pas besoin d'être consolidées, parce qu'elles sont des structures d'accueil admissibles ou que nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire selon la NOC-15, nous avons consolidé certaines autres EDDV où nous avons déterminé que nous étions exposés à absorber la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus.

Nous sommes également le promoteur de plusieurs EDDV qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers. Les opérations sur dérivés et les opérations administratives que nous avons conclues auprès de ces entités ne sont habituellement pas considérées comme des droits variables. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces EDDV en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'EDDV et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous en sommes le principal bénéficiaire ainsi que l'entité consolidante. Au 31 octobre 2007, nous n'avons consolidé aucune de ces entités.

Les opérations de titrisation et les EDDV ont une incidence sur la totalité de nos secteurs. Pour plus de précisions sur nos opérations de titrisation, y compris les principales hypothèses économiques utilisées pour estimer la juste valeur des droits conservés et la sensibilité des changements à ces hypothèses, voir la section Arrangements hors bilan et la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Baisse de valeur des actifs

Écart d'acquisition, autres actifs incorporels et actifs à long terme

Au 31 octobre 2007, nous avions un écart d'acquisition de 1 847 M\$ et d'autres actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie totalisant 135 M\$. En vertu des PCGR, l'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est plutôt assujéti, au moins chaque année, à une évaluation pour dépréciation au moyen d'un test de dépréciation fondé sur la juste valeur en deux étapes. Au cours du premier test, la juste valeur de l'unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, une perte de valeur est alors constatée lorsque, par suite du second test et à l'échelle de l'unité d'exploitation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. La valeur comptable de nos unités d'exploitation est fondée sur des modèles du capital économique qui sont conçus de manière à produire la valeur comptable nette qui serait obtenue si l'unité d'exploitation était une entité autonome.

Les actifs incorporels acquis sont constatés séparément lorsqu'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'ils peuvent être vendus ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée de vie utile des actifs incorporels exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'une évaluation pour dépréciation au moyen de la comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable.

Nous utilisons notre jugement pour estimer la juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Des estimations imprécises peuvent influencer sur la valeur présentée de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. La juste valeur des unités d'exploitation et des actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou des résultats. Les modèles en fonction du marché tiennent compte de divers facteurs, notamment les résultats normalisés, les résultats projetés, les ratios cours/bénéfice et les ratios valeur comptable/cours. Les modèles en fonction des résultats tiennent compte de divers facteurs, dont les flux de trésorerie projetés, la valeur finale de la croissance et les taux d'actualisation.

Les résultats de nos tests de dépréciation de l'écart d'acquisition de 2007 suggèrent que la juste valeur des unités d'exploitation ayant fait l'objet de tests dépassait d'au moins 20 % la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres actifs incorporels identifiables dont la durée de vie est limitée sont amortis sur leur durée de vie estimative. Ces actifs font l'objet d'une évaluation pour dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession. Si la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable d'un actif, une baisse de valeur est constatée, pourvu que la juste valeur soit inférieure à la valeur comptable.

Ces actifs sont détenus dans tous nos secteurs. Pour plus de précisions, voir la note 8 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

Nous faisons preuve de jugement pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que les actifs et passifs d'impôts futurs. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer les impôts sur les bénéfices pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôts futurs à l'égard des charges comptabilisées à court terme pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme la provision générale pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 octobre 2007, nous disposions d'actifs d'impôts futurs qui dépassaient les passifs d'impôts futurs de 335 M\$ avant la provision pour moins-valeur de 80 M\$. Nous devons évaluer s'il est plus probable qu'improbable que nos actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont nous disposons, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-valeur à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôts futurs. Notre expérience passée en matière de bénéfice et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du bénéfice net futur avant impôts, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôts futurs et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est plus probable qu'improbable que le reste des actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-valeur, seront réalisés avant leur expiration.

La comptabilisation des impôts sur les bénéfices a une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur les impôts sur les bénéfices, voir la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Dans certains de ces dossiers, des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Conformément aux PCGR du Canada, des montants sont comptabilisés aux fins du règlement financier de réclamations si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un événement futur confirmera qu'un passif a été engagé à la date des états financiers et que le montant de la perte peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Dans certains cas, toutefois, il n'est ni possible de déterminer si pareil passif a été engagé ni d'estimer raisonnablement le montant de la perte jusqu'à la date de règlement de la cause, de sorte qu'aucun montant ne peut être passé en charges avant cette date. Le montant qui ressortirait comme le plus approprié d'une fourchette établie à la suite d'une estimation raisonnable serait passé en charges. Si aucun montant donné compris dans la fourchette ne semble plus approprié, le montant le plus bas de la fourchette doit être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des réserves pour éventualités de la CIBC et procédons aux rajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles. Les rajustements ainsi effectués au cours d'un trimestre peuvent s'avérer considérables si de nouvelles informations d'importance deviennent disponibles. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Les passifs éventuels ont une incidence sur tous nos secteurs. Pour plus de précisions sur nos passifs éventuels, voir la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

Hypothèses au titre des avantages sociaux futurs

Nous sommes les promoteurs de régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite destinés aux employés admissibles, qui ont une incidence sur tous nos secteurs. Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues. Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du

portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2007, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 825 M\$ (906 M\$ en 2006) quant aux régimes de retraite et de 171 M\$ (209 M\$ en 2006) quant aux régimes d'avantages complémentaires.

Nos régimes sont capitalisés selon les montants requis par les lois applicables ou des montants supérieurs. Au cours de l'exercice, nous avons versé 139 M\$ (274 M\$ en 2006) aux régimes de retraite, soit 105 M\$ (140 M\$ en 2006) de plus que le minimum requis. Les principaux régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi ne sont pas capitalisés. Nous effectuons les paiements au titre des prestations de ces régimes au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de l'exercice, le montant des prestations a totalisé 31 M\$ (25 M\$ en 2006).

Pour plus de précisions sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés.

Pour les régimes offerts au Canada, qui constituent plus de 90 % de nos régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite, les hypothèses approuvées par la direction pour le calcul de la charge de l'exercice 2008 comprennent l'application d'un taux d'actualisation de 5,50 % pour les régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite et un taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes de 6,75 % pour les régimes de retraite à prestations déterminées. Ces hypothèses, qui reflètent l'augmentation des rendements du marché, représentent une hausse de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé pour mesurer la charge de l'exercice 2007, et une hausse de 0,25 % du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs utilisés pour le calcul de la charge de l'exercice 2007.

Des résultats réels différents des résultats anticipés ou des futures variations des hypothèses peuvent avoir une incidence sur nos obligations et notre charge au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite. Le tableau suivant illustre l'effet possible des variations de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées et les charges y afférentes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires	
	Obligation	Charge	Obligation	Charge
Effet d'une variation de 0,5 % dans les principales hypothèses :				
Taux d'actualisation				
Diminution de l'hypothèse	288 \$	40 \$	47 \$	– \$
Augmentation de l'hypothèse	(277)	(42)	(43)	(1)
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes				
Diminution de l'hypothèse	s.o.	17	s.o.	–
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(17)	s.o.	–
Taux de croissance de la rémunération				
Diminution de l'hypothèse	(61)	(16)	(1)	–
Augmentation de l'hypothèse	60	15	1	–

L'analyse de sensibilité contenue dans ce tableau devrait être utilisée avec prudence, étant donné que les variations sont hypothétiques et que l'incidence des variations de chacune des principales hypothèses peut ne pas être linéaire.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les conventions de rachat, les titres secondaires et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les opérations de change et d'autres instruments dérivés au cours des négociations pour les clients et de la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des revenus. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou d'illiquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur finalité. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Conventions comptables critiques et estimations.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Modifications de conventions comptables Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865 « Couvertures », 1530 « Résultat étendu », 3251 « Capitaux propres » et 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA).

Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme détenus à des fins de négociation, désignés à la juste valeur, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. En outre, les normes prévoient que tous les actifs financiers, y compris tous les dérivés, soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances et des titres d'emprunt classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, et les titres disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Tel qu'il est exigé, ces normes ont donné lieu à des rajustements des soldes d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu. Par conséquent, les bénéfices non répartis ont diminué de 50 M\$ et les autres éléments du résultat étendu ont augmenté de 123 M\$, à l'exception de l'incidence du reclassement du solde d'ouverture de l'écart de conversion aux autres éléments du résultat étendu. Les soldes des périodes précédentes n'ont pas été retraités, à l'exception du reclassement de l'écart de conversion aux autres éléments du résultat étendu.

Pour plus de précisions, voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Modifications comptables futures Baux adossés

Avant 2004, nous avons procédé à divers placements de crédit-bail structuré aux États-Unis, comptabilisés dans les états financiers consolidés comme des baux adossés selon la directive contenue dans le U.S. Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) 13, « Accounting for Leases », et comme le prévoit le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 46 de l'ICCA, « Baux adossés ».

En juillet 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, « Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction », qui modifie le SFAS 13, dont certains aspects sont intégrés à l'abrégié 46 du CPN de l'ICCA. Le FSP entre en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Le FSP exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé. Nous estimons à l'heure actuelle que l'adoption du FSP entraînera une imputation hors caisse après impôts de 65 M\$ à 95 M\$ aux bénéfices non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses processus de gestion de son capital. Cette nouvelle norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouveaux chapitres, soit le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouvelles normes entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces nouveaux chapitres augmentent les exigences en matière d'information sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques.

Opérations entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les opérations entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques*, recueillis et communiqués au comité de gouvernance du conseil d'administration tous les trimestres. Le comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les opérations entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos

activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques*.

Pour plus de précisions, voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, au 31 octobre 2007, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM)). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le procédé de contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sur leurs instructions, et vise le conseil, les administrateurs et les autres membres du personnel. Ce procédé doit fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comporte les conventions et les procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la CIBC; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la CIBC sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la CIBC; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la CIBC qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, peu importe la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse importante.

Ernst & Young s.r.l., qui a vérifié les états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, a également produit un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon l'Auditing Standards No. 5 du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 83 de la présente Reddition de comptes annuelle.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant l'exercice terminé le 31 octobre 2007, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui serait raisonnablement susceptible de le faire.

États financiers consolidés

Table des matières

81	Responsabilité à l'égard de l'information financière		
82	Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires		
84	Bilan consolidé		
85	État des résultats consolidé		
86	État de l'évolution des capitaux propres consolidé		
87	État du résultat étendu consolidé		
88	État des flux de trésorerie consolidé		
89	Notes afférentes aux états financiers consolidés		
89	Note 1 – Sommaire des principales conventions comptables	114	Note 16 – Titres secondaires
96	Note 2 – Juste valeur des instruments financiers	115	Note 17 – Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions
100	Note 3 – Acquisition de FirstCaribbean International Bank et cession future	117	Note 18 – Cumul des autres éléments du résultat étendu
101	Note 4 – Valeurs mobilières	118	Note 19 – Sensibilité aux taux d'intérêt
103	Note 5 – Prêts	119	Note 20 – Rémunération à base d'actions
104	Note 6 – Titrisations et entités à détenteurs de droits variables	120	Note 21 – Avantages sociaux futurs
107	Note 7 – Terrains, bâtiments et matériel	124	Note 22 – Impôts sur les bénéfices
107	Note 8 – Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	125	Note 23 – Bénéfice (perte) par action
108	Note 9 – Autres actifs	126	Note 24 – Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels
108	Note 10 – Dépôts	129	Note 25 – Concentration du risque de crédit
108	Note 11 – Autres passifs	129	Note 26 – Opérations entre parties liées
109	Note 12 – Activités de négociation	130	Note 27 – Informations sectorielles et géographiques
109	Note 13 – Instruments financiers désignés à la juste valeur	132	Note 28 – Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis
110	Note 14 – Instruments dérivés	137	Note 29 – Modifications futures de conventions comptables canadiennes
114	Note 15 – Couvertures désignées aux fins comptables		

Responsabilité à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation de la Reddition de comptes annuelle qui comprend les états financiers consolidés et le rapport de gestion ainsi que de la présentation d'une information à jour et fiable. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la *Loi sur les banques* (Canada). Le rapport de gestion a été préparé selon les exigences des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion comprennent nécessairement des éléments qui tiennent compte des meilleurs jugements et estimations à l'égard de l'incidence prévue des opérations et événements actuels, compte tenu de leur importance relative. Toutes les informations financières présentées dans la Reddition de comptes annuelle sont conformes à celles des états financiers consolidés.

La direction a mis au point et maintient des systèmes, des contrôles et des procédés efficaces qui font en sorte que l'information utilisée à l'interne et publiée est fiable et disponible en temps opportun. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons continué de rehausser, de consigner et de contrôler la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le résultat de ces travaux a fait l'objet d'une vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. À la fin de l'exercice, nous avons déclaré que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces et que la CIBC s'est conformée aux exigences établies par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis en vertu de l'article 404 de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley*. Conformément à l'article 302 de la loi *Sarbanes-Oxley*, le chef de la direction et le chef des services financiers de la CIBC déposent auprès de la SEC une attestation relativement au document annuel de présentation de l'information financière de la CIBC aux États-Unis (Formulaire 40-F). La même attestation est remise aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) aux termes du Règlement 52-109.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue les contrôles internes de la CIBC, y compris les contrôles et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement global de contrôle et les contrôles comptables et financiers, et produisent un rapport à leur égard. Le vérificateur principal a pleinement et librement accès au comité de vérification.

Il incombe au conseil d'administration de passer en revue la présentation de l'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui se compose d'administrateurs qui ne sont pas directeurs ni employés de la CIBC. Le comité de vérification passe en revue les états financiers consolidés et les rapports de gestion intermédiaires et annuels, et les recommande aux fins d'approbation par le conseil d'administration. Parmi les autres principales responsabilités du comité de vérification, notons le suivi du système de contrôles internes de la CIBC, le suivi de sa conformité aux exigences juridiques et réglementaires, le choix des vérificateurs nommés par les actionnaires et l'examen des compétences, de l'indépendance et du rendement des vérificateurs des actionnaires et des vérificateurs internes.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, s'attachent à comprendre les contrôles internes et les procédés de présentation de l'information financière de la CIBC afin de planifier et d'exécuter les tests et autres procédés de vérification qu'ils jugent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs nommés par les actionnaires ont pleinement et librement accès au comité de vérification, avec qui ils discutent de la vérification et des questions qui s'y rapportent.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), Canada examine et fait enquête sur les activités et les affaires de la CIBC, au besoin, afin de s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* (Canada), en ce qui a trait à la sécurité des déposants et des créanciers de la CIBC, font l'objet d'un respect rigoureux et que la situation financière de la CIBC est saine.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Tom D. Woods
Chef des services financiers

Le 5 décembre 2007

Rapports des vérificateurs indépendants aux actionnaires

Rapport sur les états financiers

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est précisé à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, pour l'exercice 2007, la CIBC a adopté les exigences des chapitres 1530 « Résultat étendu », 3251 « Capitaux propres », 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et 3865 « Couvertures » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, selon les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission et, dans notre rapport daté du 5 décembre 2007, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 5 décembre 2007

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2007 selon les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (les critères établis par le COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la CIBC, dont le rapport est présenté à la page 79 de la Reddition de comptes annuelle. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de faiblesses importantes, les sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque et tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le procédé de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est conçu afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société

comporte des conventions et des procédés qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes qui, selon des données raisonnables, reflètent de façon précise et fidèle les opérations et les cessions des actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les revenus et les frais de la société sont conformes aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société; et 3) donnent l'assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun d'acquisition, d'utilisation ou de cession non autorisées des actifs de la société qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements des conditions, ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédés puisse se détériorer.

À notre avis, la CIBC a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2007 selon les critères établis par le COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les bilans consolidés de la CIBC aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2007 et, dans notre rapport daté du 5 décembre 2007, nous avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 5 décembre 2007

Bilan consolidé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007	2006
ACTIF		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 457 \$	1 317 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 290	10 536
Valeurs mobilières (note 4)		
Compte de négociation (note 12)	58 779	62 331
Disponibles à la vente	17 430	s.o.
Désignées à leur juste valeur (note 13)	10 291	s.o.
Compte de placement	s.o.	21 167
	86 500	83 498
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	25 432
Prêts (note 15)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 664	81 358
Particuliers	29 213	28 052
Cartes de crédit	9 121	7 253
Entreprises et gouvernements (notes 12 et 13)	34 099	30 404
Provision pour pertes sur créances	(1 443)	(1 442)
	162 654	145 625
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	24 075	17 122
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 024	6 291
Terrains, bâtiments et matériel (note 7)	1 978	2 032
Écart d'acquisition (note 8)	1 847	982
Autres actifs incorporels (note 8)	406	192
Autres actifs (note 9)	8 927	10 957
	45 257	37 576
	342 178 \$	303 984 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 10)		
Particuliers	91 772 \$	81 829 \$
Entreprises et gouvernements (note 13)	125 878	107 468
Banques	14 022	13 594
	231 672	202 891
Divers		
Instruments dérivés (note 14)	26 688	17 330
Acceptations	8 249	6 297
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert (notes 12 et 13)	13 137	13 788
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 944	30 433
Autres passifs (note 11)	13 728	14 716
	90 746	82 564
Titres secondaires (note 16)	5 526	5 595
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	600	600
Participations sans contrôle	145	12
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 17)	2 331	2 381
Actions ordinaires (note 17)	3 133	3 064
Actions autodétenues	4	(19)
Surplus d'apport	96	70
Bénéfices non répartis	9 017	7 268
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 18)	(1 092)	(442)
	13 489	12 322
	342 178 \$	303 984 \$

s.o. Sans objet. Depuis le 1^{er} novembre 2006, de nouvelles catégories comptables ont été créées par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530, 3251 et 3861 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Ces chapitres ont été adoptés prospectivement sans retraitement de l'information de l'exercice précédent, à l'exception des écarts de conversion qui ont été reclassés dans les autres éléments du résultat étendu pour les exercices précédents. Pour plus de précisions, voir la note 1.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Gerald T. McCaughey
Président et chef de la direction

Gary F. Colter
Administrateur

État des résultats consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts			
Prêts	9 738 \$	8 526 \$	7 640 \$
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	2 131	1 568	1 107
Valeurs mobilières	3 105	2 745	2 173
Dépôts auprès d'autres banques	807	430	336
	15 781	13 269	11 256
Frais d'intérêts			
Dépôts	8 050	6 105	4 346
Autres passifs	2 838	2 398	1 668
Titres secondaires	304	300	239
Passif au titre des actions privilégiées (note 17)	31	31	66
	11 223	8 834	6 319
Revenu net d'intérêts	4 558	4 435	4 937
Revenu autre que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	745	619	730
Frais sur les dépôts et les paiements	791	778	794
Commissions sur crédit	287	334	343
Honoraires d'administration de cartes	270	251	317
Honoraires de gestion de placements et de garde	535	479	420
Revenu tiré des fonds communs de placement	872	799	739
Revenu tiré des assurances, déduction faite des réclamations	234	224	212
Commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières	875	869	912
Revenu de négociation (note 12)	328	1 129	801
Gains sur valeurs du compte de placement, montant net (note 4)	s.o.	71	601
Gains sur valeurs disponibles à la vente, montant net (note 4)	521	s.o.	s.o.
Revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur (note 13)	156	s.o.	s.o.
Revenu tiré des actifs titrisés	489	484	338
Revenu tiré des opérations de change autres que de négociation	390	300	555
Divers	1 015	579	799
	7 508	6 916	7 561
Total des revenus	12 066	11 351	12 498
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	603	548	706
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux	4 392	4 288	4 324
Frais d'occupation	602	562	641
Matériel informatique et matériel de bureau	1 104	1 111	1 166
Communications	317	297	324
Publicité et expansion des affaires	246	222	260
Honoraires	178	163	325
Taxes d'affaires et impôts et taxe sur le capital	137	135	118
Divers	636	710	3 707
	7 612	7 488	10 865
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 851	3 315	927
Charge d'impôts (note 22)	524	640	789
	3 327	2 675	138
Participations sans contrôle	31	29	170
Bénéfice net (perte nette)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$
Bénéfice (perte) par action (en dollars) (note 23) – de base	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$
– dilué	9,21 \$	7,43 \$	(0,46) \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 17)	3,11 \$	2,76 \$	2,66 \$

s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir le bilan consolidé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé

	Actions			Montant		
En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Actions privilégiées ^(note 17)						
Solde au début de l'exercice				2 381 \$	2 381 \$	1 783 \$
Émission d'actions privilégiées				750	–	731
Rachat d'actions privilégiées				(800)	–	–
Conversion d'actions privilégiées				–	–	(133)
Solde à la fin de l'exercice				2 331 \$	2 381 \$	2 381 \$
Actions ordinaires ^(note 17)						
Solde au début de l'exercice	336 276 806	334 014 638	347 350 531	3 064 \$	2 952 \$	2 958 \$
Émission d'actions ordinaires	1 753 648	2 262 168	2 866 907	98	112	134
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(3 073 500)	–	(16 202 800)	(29)	–	(140)
Solde à la fin de l'exercice	334 956 954	336 276 806	334 014 638	3 133 \$	3 064 \$	2 952 \$
Actions autodétenues						
Solde au début de l'exercice	(300 159)	(7 012)	137 941	(19) \$	– \$	11 \$
Achats	(62 971 050)	(44 923 755)	(85 945 976)	(6 070)	(3 429)	(5 924)
Ventes	63 302 834	44 630 608	85 801 023	6 093	3 410	5 913
Solde à la fin de l'exercice	31 625	(300 159)	(7 012)	4 \$	(19) \$	– \$
Surplus d'apport						
Solde au début de l'exercice				70 \$	58 \$	59 \$
Charge au titre des options sur actions				4	6	8
Options sur actions exercées				(8)	(9)	(9)
Prime nette sur les actions autodétenues et divers				30	15	–
Solde à la fin de l'exercice				96 \$	70 \$	58 \$
Bénéfices non répartis						
Solde au début de l'exercice, montant établi antérieurement				7 268 \$	5 667 \$	7 745 \$
Rajustement pour modification de conventions comptables				(50) ¹	–	10 ²
Solde au début de l'exercice, après retraitement				7 218	5 667	7 755
Bénéfice net (perte nette)				3 296	2 646	(32)
Dividendes ^(note 17)				(1 183)	(1 056)	(1 027)
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres				(32)	–	–
Prime d'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation				(277)	–	(1 035)
Divers				(5)	11	6
Solde à la fin de l'exercice				9 017 \$	7 268 \$	5 667 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts ^(note 18)						
Solde au début de l'exercice ³				(442) \$	(327) \$	(376) \$
Rajustement pour modification de conventions comptables ¹				123	–	–
Autres éléments du résultat étendu				(773)	(115)	49
Solde à la fin de l'exercice				(1 092) \$	(442) \$	(327) \$
Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu				7 925 \$	6 826 \$	5 340 \$
Capitaux propres à la fin de l'exercice				13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$

1) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530 et 3251 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, voir la note 1.

2) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ».

3) Le solde d'ouverture pour les exercices terminés les 31 octobre 2006 et 2005 représente l'écart de conversion net. Ces soldes ont été reclassés dans les autres éléments du résultat étendu conformément au nouveau chapitre 3251 du *Manuel de l'ICCA*.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Écart de conversion			
Gains nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements étrangers autonomes	(2 924)	(676)	585
Gains nets (pertes nettes) sur opérations de couverture de risque de change	2 279	561	(536)
	(645)	(115)	49
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net	42	s.o.	s.o.
Reclassement de gains nets en résultat net	(79)	s.o.	s.o.
	(37)	s.o.	s.o.
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(133)	s.o.	s.o.
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	42	s.o.	s.o.
	(91)	s.o.	s.o.
Total des autres éléments du résultat étendu ¹	(773)	(115)	49
Résultat étendu	2 523 \$	2 531 \$	17 \$

1) Comprend une participation sans contrôle de 1 M\$ (néant en 2006 et néant en 2005).
s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir le bilan consolidé.

La (charge) l'économie d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Écart de conversion			
Variations des investissements dans des établissements étrangers autonomes	6 \$	9 \$	(81) \$
Variations des opérations de couverture de risque de change	(1 123)	(277)	201
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Gains latents sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(30)	s.o.	s.o.
Reclassement de gains nets en résultat net	39	s.o.	s.o.
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	71	s.o.	s.o.
Variations des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie reclassés en résultat net	(22)	s.o.	s.o.
	(1 059) \$	(268) \$	120 \$

s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir le bilan consolidé.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net (perte nette)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$
Rajustements pour rapprocher le bénéfice net (la perte nette) des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	603	548	706
Amortissement des bâtiments, du matériel, du mobilier et des améliorations locatives	214	206	214
Amortissement des autres actifs incorporels	39	29	12
Rémunération à base d'actions	20	30	5
Impôts futurs	346	356	252
Gains sur valeurs disponibles à la vente/valeurs du compte de placement, montant net	(521)	(71)	(601)
Gains sur dessaisissements	—	—	(115)
Pertes (gains) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	—	(8)
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts courus à recevoir	(88)	(203)	21
Intérêts courus à payer	(311)	542	393
Montants à recevoir sur contrats dérivés	(6 774)	3 187	3 404
Montants à payer sur contrats dérivés	9 147	(2 798)	(3 900)
Variation nette des valeurs du compte de négociation	5 096	(8 909)	(259)
Variation nette des valeurs désignées à la juste valeur	(3 951)	s.o.	s.o.
Variation nette des autres actifs et passifs désignés à la juste valeur	(811)	s.o.	s.o.
Impôts exigibles	(963)	181	173
Divers, montant net	(777)	(2 714)	(398)
	4 566	(6 970)	(133)
Flux de trésorerie de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	16 243	10 157	2 157
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1 187)	(1 095)	2 663
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, montant net	(1 489)	16 108	(2 465)
Émission de titres secondaires	347	1 300	1 300
Remboursement/rachat de titres secondaires	(537)	(770)	(65)
Émission d'actions privilégiées	750	—	598 ¹
Rachat d'actions privilégiées	(832)	—	(445)
Émission d'actions ordinaires	98	112	134
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(306)	—	(1 175)
Produit net tiré des actions autodétenues vendues (achetées)	23	(19)	(11)
Dividendes	(1 183)	(1 056)	(1 027)
Divers, montant net	(226)	489	282
	11 701	25 226	1 946
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	970	6	287
Prêts, déduction faite des remboursements	(15 304)	(12 933)	(13 927)
Produit des titrisations	7 309	8 549	10 187
Achat de valeurs disponibles à la vente/valeurs du compte de placement	(11 038)	(15 593)	(8 238)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente/valeurs du compte de placement	7 526	6 095	7 162
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente/valeurs du compte de placement	4 354	2 744	2 894
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, montant net	(8 588)	(6 918)	(349)
Produit de dessaisissements	—	—	347
Sorties nettes liées à l'acquisition ²	(1 040)	(75)	—
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(247)	(110)	(263)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	8	28
	(16 057)	(18 227)	(1 872)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(70)	(22)	(5)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de l'exercice	140	7	(64)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de l'exercice	1 317	1 310	1 374
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de l'exercice	1 457 \$	1 317 \$	1 310 \$
Intérêts versés au comptant	11 534 \$	8 292 \$	5 926 \$
Impôts sur les bénéfices payés au comptant	1 140 \$	103 \$	364 \$

1) Comprend l'émission d'actions privilégiées de catégorie A, série 29 totalisant 331 M\$ (soit la conversion d'actions privilégiées de catégorie A, série 28 de 133 M\$ et 198 M\$ au comptant à l'exercice de bons de souscription de série 29).

2) Se rapportent principalement à l'acquisition de FirstCaribbean International Bank et à l'acquisition de la part restante de participations sans contrôle dans INTRIA Items inc.

s.o. Sans objet. Pour plus de précisions, voir le bilan consolidé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Note 1**Sommaire des principales conventions comptables**

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la CIBC), y compris ses filiales, dresse ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Un rapprochement de l'incidence sur l'actif, le passif, les capitaux propres, le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis est présenté à la note 28.

Les paragraphes qui suivent décrivent nos principales conventions comptables, y compris les changements que nous y avons apportés à compter du 1^{er} novembre 2006, par suite de l'adoption des normes des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », et 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du *Manuel de l'ICCA*.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de toutes les filiales et de toutes les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) pour lesquelles nous sommes considérés comme le principal bénéficiaire. On entend par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues ou qui reçoit la majeure partie des rendements résiduels prévus de l'EDDV, ou les deux. Les soldes et opérations intersociétés sont éliminés. La participation sans contrôle dans les filiales et les EDDV consolidées fait l'objet d'un poste distinct au bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé.

Une entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle, est considérée comme une EDDV. En outre, les directives sur les EDDV ne touchent pas certaines entités, dont les structures d'accueil admissibles.

Les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont inclus dans les autres actifs. La quote-part du bénéfice de ces placements qui nous revient est comprise au poste divers du revenu autre que d'intérêts.

Les placements sur lesquels nous exerçons un contrôle conjoint sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du bénéfice net et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de la comptabilisation des instruments financiers, de la provision pour pertes sur créances, des opérations de titrisation et des EDDV, ainsi que pour la baisse de valeur des actifs, les impôts sur les bénéfices, les passifs éventuels et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités d'exploitation aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les revenus et les frais sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans l'état des résultats consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements étrangers dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les frais de ces établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les gains et les pertes de change

qui découlent de la conversion des comptes des établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts applicables, sont imputés à l'écart de conversion, qui est inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

Aucun actif ni aucun passif d'impôts futurs n'est constaté à l'égard des gains ou pertes de change découlant d'un placement dans une filiale étrangère si l'on prévoit que le gain ou la perte de change ne se réalisera pas dans un avenir prévisible.

Une tranche appropriée des gains et pertes de change cumulés et des impôts applicables du cumul des autres éléments du résultat étendu est constatée en résultat, lorsque survient une réduction du placement net dans un établissement étranger.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

À compter du 1^{er} novembre 2006, tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à la juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but pour lequel il a été acquis. Par conséquent, il n'est désormais plus possible de classer les actifs financiers à titre de valeurs du compte de placement en vertu des nouvelles normes. Nous n'avons actuellement désigné aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance. Il est interdit de reclasser les instruments financiers dans la catégorie détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur, ou de l'en faire sortir. En outre, les nouvelles normes exigent que tous les actifs financiers et tous les dérivés soient évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances, des titres d'emprunt classés comme devant être détenus jusqu'à leur échéance, et des valeurs disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif. Tous les passifs financiers sont comptabilisés au coût non amorti, sauf s'il s'agit de dérivés, d'obligations liées à des valeurs vendues à découvert ou de passifs désignés à la juste valeur, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur. Les frais d'intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers de transaction

Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction et mesurés à leur juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés sur cessions, et les gains et les pertes latents découlant de fluctuations de la juste valeur sont constatés dans les revenus comme revenu de négociation. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement**Valeurs disponibles à la vente**

À partir du 1^{er} novembre 2006, tous les instruments financiers préalablement classés à titre de valeurs du compte de placement sont désignés comme disponibles à la vente. Les valeurs disponibles à la vente comprennent les placements dans des sociétés en commandite qui étaient inclus dans les autres actifs avant le 1^{er} novembre 2006.

Sauf dans le cas de valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif, les valeurs disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur, les gains et pertes latents étant portés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou subissent une perte de valeur durable, auquel cas le gain cumulé latent ou la perte cumulée latente est reclassé dans l'état des résultats consolidé. Les valeurs qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont comptabilisées au coût. Les gains et pertes réalisés sur vente, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables sont inclus dans les gains nets sur les valeurs disponibles à la vente. Les revenus de dividendes et d'intérêts tirés de ces valeurs sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Valeurs du compte de placement

Avant le 1^{er} novembre 2006, les titres de participation étaient comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût après amortissement, à l'exception des titres adossés à des créances hypothécaires créés au terme d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation, lesquels étaient comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur étaient constatées au poste divers du revenu autre que d'intérêts.

Les gains et pertes réalisés sur cessions, calculés selon la méthode du coût moyen, et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur durables étaient inclus dans les gains nets sur valeurs du compte de placement. Les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur titres d'emprunt, étaient inclus dans le revenu d'intérêts. Les gains réalisés et latents sur les valeurs utilisées dans des opérations de couverture étaient inclus dans les résultats de la période au cours de laquelle les éléments couverts influent sur les résultats.

À partir du 1^{er} novembre 2006, le classement des valeurs du compte de placement n'est plus possible.

Instruments financiers désignés à la juste valeur

À partir du 1^{er} novembre 2006, les actifs financiers et les passifs financiers désignés à la juste valeur sont ceux qu'une entité désigne, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur au bilan consolidé. En plus de l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions réglementaires sont imposées par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) quant à l'utilisation de cette désignation.

Les gains et les pertes réalisés sur cessions, les gains et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur, ainsi que les gains et les pertes découlant de fluctuations de la juste valeur des dérivés qui sont gérés avec les actifs et les passifs financiers désignés à la juste valeur, sont inclus dans le revenu tiré des instruments financiers désignés à la juste valeur. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sur les actifs désignés à la juste valeur sont inscrits respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Prêts et créances

Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf si le prêt subit une dépréciation. Se reporter à la section Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur notre méthode de calcul de la dépréciation.

Date de comptabilisation

Nous comptabilisons tous les instruments financiers au moyen de la comptabilisation à la date de règlement aux fins du bilan consolidé. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée pour tous les instruments financiers aux fins de l'état des résultats consolidé.

Frais d'opération

Les frais d'opération liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à la juste valeur sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les frais d'opération liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement capitalisés et ensuite amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Avant le 1^{er} novembre 2006, les frais d'opération associés à certains passifs financiers étaient passés en charges dès qu'ils étaient engagés.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût après amortissement et aux titres d'emprunt disponibles à la vente sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise exactement les rentrées ou les sorties de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les frais d'opération en excédent des frais reportés liés au montage ou à l'acquisition d'un prêt étaient constatés dans les autres actifs et amortis par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Depuis le 1^{er} novembre 2006, l'excédent du montant reporté est plutôt classé avec le prêt auquel il se rapporte, comme élément du coût non amorti.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur un prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est reportée à titre de revenu non gagné et amortie par imputation au revenu d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente et engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont traitées comme des prêts garantis dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts est comptabilisé et présenté séparément dans l'état des résultats consolidé. Les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat sont traités comme des emprunts garantis et représentent l'équivalent en emprunt de valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Les frais d'intérêts sont comptabilisés au poste autres passifs de la rubrique frais d'intérêts.

Le droit de recevoir les garanties au comptant payées et l'obligation de retourner les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement constatés à titre de valeurs empruntées et de valeurs prêtées en vertu de conventions de rachat. Nous surveillons quotidiennement la valeur marchande des valeurs empruntées et prêtées et demandons des garanties additionnelles, au besoin. L'intérêt payé ou reçu sur les garanties au comptant est inscrit respectivement dans le revenu d'intérêts et les frais d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une preuve objective de la dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimatifs du prêt. La preuve de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Malgré l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux

que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité des intérêts non recouvrés est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Un prêt est reclassé dans les prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts et toute radiation antérieure a été recouvrée et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au revenu tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts productifs.

Un prêt douteux est comptabilisé à sa valeur de réalisation nette estimative, déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. S'il est impossible de faire une estimation fiable du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs, le prêt est comptabilisé à la juste valeur du bien donné en garantie du prêt ou à la juste valeur du prêt.

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

Les prêts sont radiés de la provision pour pertes sur créances connexe s'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur et que toutes les garanties ont été réalisées ou transférées à la CIBC. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes sur créances.

Provision spécifique

Nous évaluons continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements et constituons des provisions spécifiques lorsque nous décelons des prêts douteux. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les soldes en souffrance et les soldes à payer.

Provision générale

La provision générale est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date du bilan, mais qui n'ont pas encore été décelées ni par conséquent incluses dans l'établissement de provisions spécifiques. Elle s'applique au risque de crédit au bilan et hors bilan qui n'a pas été comptabilisé à la juste valeur.

La provision générale est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous rajustons ce montant en fonction de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance. La probabilité de défaillance tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des pertes en cas de défaillance sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs. Dans le cas des portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies à partir des niveaux de pertes et des soldes globaux historiques.

Perte de valeur durable des valeurs

Nous effectuons un examen trimestriel afin de déterminer et d'évaluer les valeurs (tant les titres d'emprunt que les titres de participation) qui indiquent de façon objective une perte de valeur possible. Une perte de valeur est portée en résultat lorsque la juste valeur d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition ou à son coût après amortissement et que la dépréciation est considérée comme durable. Les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si une perte est durable comprennent la durée et l'ordre de grandeur de l'écart par rapport au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, et notre capacité et notre intention de conserver le placement durant une période suffisante pour permettre tout recouvrement anticipé.

Titrisations

Les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes quand nous abandonnons le contrôle des actifs cédés et quand nous recevons une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, nous pouvons conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches de titres secondaires et, dans certains cas, un compte de réserve, autant d'éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les créances titrisées.

Les gains ou les pertes sur les titrisations comptabilisées à titre de ventes sont constatés dans le revenu tiré des créances titrisées. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend de la valeur comptable antérieure des créances utilisées dans le transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés fondés sur la juste valeur relative à la date du transfert. Comme il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, nous estimons la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Nous sommes donc amenés à estimer les pertes sur créances, le taux de remboursements anticipés, les courbes de taux d'intérêt à terme, les taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Avant le 1^{er} novembre 2006, les droits conservés sur les créances titrisées étaient classés à titre de valeurs du compte de placement et constatés au coût non amorti. À partir du 1^{er} novembre 2006, les droits conservés sont classés à titre de valeurs disponibles à la vente. Les droits conservés sont soumis trimestriellement à un test de dépréciation.

Le revenu tiré des créances titrisées, qui figure distinctement dans l'état des résultats consolidé, comprend le revenu tiré des droits conservés et le revenu tiré des services d'administration.

Dérivés du compte de négociation

Nous négocions des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de nos clients. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, nous prenons des positions de négociation limitées pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises.

Avant et après l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006, tous les dérivés financiers et les dérivés sur marchandises détenus à des fins de négociation sont constatés à la juste valeur à la date du bilan. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de négociation sont comptabilisés dans le revenu de négociation. Les dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif

Nous avons recours à des instruments dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif pour gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif qui répondent aux critères du chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA* (à partir du 1^{er} novembre 2006) et de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 de l'ICCA (avant le 1^{er} novembre 2006). Il existe trois types de comptabilité de couverture : la comptabilité de couverture de juste valeur, la comptabilité de couverture de flux de trésorerie et la comptabilité de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être portée en résultat, y compris les instruments détenus à des fins de couverture économique, comme les swaps position vendeur qui ne répondent pas aux exigences de la comptabilité de couverture.

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA* ou la NOC-13. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur du risque couvert au sein de l'élément couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture diffère de la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. À partir du 1^{er} novembre 2006, le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement constaté en résultat. Avant le 1^{er} novembre 2006, l'inefficacité était constatée avec le temps seulement ou au moment où la relation de couverture prenait fin.

Comptabilité de couverture à partir du 1^{er} novembre 2006

Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et sont constatées dans le revenu net d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture sont également comptabilisées dans le revenu net d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des rajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est également constatée dans le revenu net d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre de rajustements de la valeur comptable et dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et le rajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de la couverture initiale. Si l'élément couvert est vendu, ce rajustement de la valeur comptable non amorti est immédiatement constaté dans les résultats.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie principalement à l'intérieur des stratégies de gestion des risques du taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en instruments financiers à taux fixe et en constituant une couverture à l'égard des flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sera reclassé dans les résultats. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans le revenu net d'intérêts, soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et tout montant résiduel dans le cumul des autres éléments du résultat étendu y reste jusqu'à ce qu'il soit constaté dans les résultats lorsque la variation des flux de trésorerie couverts ou l'opération prévue faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée connexe du cumul des autres éléments du résultat étendu est immédiatement comptabilisé dans les résultats.

Rajustement transitoire

Dès l'adoption des nouvelles normes, nous avons établi à nouveau diverses relations de couverture, en vertu desquelles des soldes de couverture reportés ont été inclus à titre de rajustement de la valeur comptable de l'élément couvert pour les couvertures de juste valeur et à titre de rajustement du cumul des autres éléments du résultat étendu pour les couvertures des flux de trésorerie. L'inefficacité cumulée correspondant à ces couvertures a été constatée dans les bénéfices non répartis, de même que les soldes de couverture reportés ayant trait à des relations de couverture non poursuivies ou qui ne répondent pas à la condition d'efficacité selon les nouvelles normes.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes pour atténuer le risque de change pour nos investissements dans les établissements étrangers autonomes.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon similaire aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de couverture fondée sur les variations du taux de change au comptant est incluse dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que survienne une réduction de l'investissement net, date à laquelle tout gain ou toute perte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est constaté dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation. La tranche inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus à des fins de couverture est constatée immédiatement dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Comptabilité de couverture avant le 1^{er} novembre 2006

Les instruments dérivés désignés comme des relations de couverture efficaces sont de manière générale inscrits à leur valeur constatée dans les autres actifs ou les autres passifs.

Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, la comptabilité de couverture entraînait habituellement la constatation du revenu d'intérêts ou des frais d'intérêts relatifs aux actifs et aux passifs autres que du compte de

négociation dans l'état des résultats consolidé aux taux couverts plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Certains dépôts, dont la valeur est calculée d'après un indice ou un actif sous-jacent non fondé sur des actions, étaient comptabilisés selon une variante de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, la valeur comptable de ces dépôts était rajustée pour refléter les variations de la valeur actuelle de l'indice ou de l'actif sous-jacent, sous réserve d'une valeur de rachat garantie minimum, le cas échéant. Ces rajustements étaient comptabilisés comme des frais d'intérêts. Les dérivés qui couvraient la juste valeur de ces dépôts étaient comptabilisés à la juste valeur. Les montants découlant de ces dérivés étaient reportés et constatés dans les frais d'intérêts pour compenser les variations de la valeur comptable de ces dépôts.

Les instruments dérivés libellés en monnaies étrangères qui couvrent le risque de change découlant des actifs et des passifs libellés en monnaies étrangères étaient réévalués en même temps que l'instrument couvert, chaque mois au taux de change au comptant. Les gains et les pertes qui en résultaient étaient constatés dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Les contrats à terme libellés en monnaie étrangère couvrant les investissements nets dans des établissements étrangers autonomes étaient réévalués chaque mois, au taux de change au comptant. Les gains et les pertes qui s'ensuivaient, déduction faite des impôts applicables, étaient constatés dans l'écart de conversion. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant prévus au contrat par suite des différentiels de taux d'intérêt était amorti par imputation au revenu tiré des opérations de change autres que de négociation.

Les gains et les pertes réalisés et latents sur les instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues étaient reportés et constatés dans les résultats lorsque l'engagement ou l'opération prévue se concrétisait.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture étaient habituellement amorties sur la durée du contrat ou sur la durée de la couverture, selon le cas.

Si l'on mettait fin à une relation de couverture, l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable des dérivés détenus à des fins de couverture à la fin de la relation était reporté dans les autres actifs ou les autres passifs. Le montant reporté était constaté aux revenus ou aux frais de la même façon que les revenus et les frais de l'élément auparavant couvert, habituellement au moyen de l'amortissement sur la durée résiduelle de l'actif ou du passif couvert.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

À partir du 1^{er} novembre 2006, la variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à la juste valeur, figure au revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après, la variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée soit dans le revenu tiré des opérations de change autres que de négociation ou au poste divers du revenu autre que d'intérêts.

Instruments dérivés incorporés

Depuis le 1^{er} novembre 2006, tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont évalués à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement rattachés au contrat hôte; les caractéristiques du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et le contrat dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de négociation ni désigné à la juste valeur. Les dérivés incorporés sont classés avec l'instrument hôte et évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant constatées dans l'état des résultats consolidé. Nous avons choisi d'appliquer ce traitement comptable à tous les contrats hôtes comportant de tels dérivés incorporés au 1^{er} novembre 2006.

Avant le 1^{er} novembre 2006, seuls les dérivés incorporés à des obligations de dépôt, notamment les CPG indexés sur actions ou les billets indexés sur actions étaient comptabilisés. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après, le dérivé incorporé est mesuré à sa juste valeur, les variations de celle-ci étant portées au poste divers du revenu autre que d'intérêts. L'instrument de dépôt actualisé est désactualisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif de manière à correspondre au capital nominal à l'échéance, les montants de désactualisation étant inscrits dans les frais d'intérêts.

Les gains au moment de la création sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas constatés à la création, mais sont plutôt amortis sur la durée de l'instrument hybride.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail sans frais, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir économiquement le risque de hausses de taux d'intérêt. Tant avant le 1^{er} novembre 2006 qu'après cette date, nous comptabilisons notre obligation envers les clients des services de détail (selon une estimation des engagements qui devraient être exercés) et les couvertures économiques connexes à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste divers du revenu autre que d'intérêts. De plus, comme les engagements font partie intégrante du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée sur la durée des prêts hypothécaires qui en résultent.

Avant le 1^{er} novembre 2006, la juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, était constatée sur la durée du prêt hypothécaire. Après le 1^{er} novembre 2006, la juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est incluse dans les résultats afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire financé et sa juste valeur.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers.

Les garanties sont d'abord comptabilisées à la juste valeur, soit la prime reçue, à la date à laquelle la garantie a été donnée. Aucune réévaluation subséquente de la juste valeur n'est nécessaire, sauf si la garantie est admissible à titre de dérivé, auquel cas elle est réévaluée à la juste valeur et présentée dans les instruments dérivés au titre des actifs ou des passifs, selon le cas.

Cumul des autres éléments du résultat étendu

À partir du 1^{er} novembre 2006, le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte des capitaux propres (déduction faite des impôts) et comprend les gains et les pertes nets latents sur les valeurs disponibles à la vente, la partie efficace des gains et des pertes sur des instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les gains et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements étrangers autonomes, déduction faite des gains ou pertes des couvertures connexes (écart de conversion). Les écarts de conversion des exercices précédents ont été reclassés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Passif et capitaux propres

Les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur sont présentées dans le passif du bilan consolidé. Les dividendes et les primes versés au rachat de ces actions privilégiées sont présentés comme frais d'intérêts.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention, soit de procéder au règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous gagnons des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

• Bâtiments	40 ans
• Matériel informatique et logiciel	2 ans à 10 ans
• Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
• Améliorations locatives	Sur la durée de vie utile estimative

Les gains et les pertes sur cessions sont constatés au poste divers du revenu autre que d'intérêts.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous comptabilisons tous les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés distinctement de l'écart d'acquisition et inclus dans les autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs corporels nets et des autres actifs incorporels acquis dans des regroupements d'entreprises. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui devrait profiter des synergies découlant du regroupement d'entreprises. Les unités d'exploitation comprennent les secteurs d'activité dont les caractéristiques économiques et les stratégies sont semblables. L'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an, et sont ramenés à leur juste valeur dans le cas d'une baisse de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition réparti, à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée par comparaison de sa valeur comptable à sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représente l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses actifs corporels nets et de ses autres actifs incorporels.

Le test de dépréciation des autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie est effectué par comparaison de la valeur comptable à la juste valeur.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, qui ne dépasse généralement

pas 20 ans, et sont également assujettis périodiquement à une évaluation pour dépréciation.

Impôts futurs

Nous suivons la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les impôts sur les bénéfices doivent tenir compte de l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Des actifs et des passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire et pour les pertes non utilisées à des fins fiscales, le cas échéant, en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou du règlement des passifs. Une provision pour moins-value est établie au besoin afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages sociaux. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi.

Régimes de retraite à prestations déterminées

Nous comptabilisons nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des coûts connexes, déduction faite des actifs du régime. Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à la retraite gagnés par les employés est déterminé de manière actuarielle d'après la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et nos estimations les plus probables de rendement prévu des actifs du régime, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour le calcul des obligations est fondé sur les taux du marché à la date de mesure.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépend de la valeur marchande des actifs des régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes est déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes est constaté sur une période de trois ans.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière au cours de laquelle les salariés deviennent entièrement admissibles aux avantages, puisque nous prévoyons tirer des avantages économiques des modifications des régimes pendant cette période.

Les gains et les pertes actuariels nets qui excèdent 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants, sont également amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. Les résultats obtenus diffèrent souvent des hypothèses actuarielles, ce qui donne lieu à des gains ou à des pertes actuariels.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de 10 ans (10 ans en 2006). La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés couverts par les autres régimes est de 12 ans (12 ans en 2006).

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et doit être inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

Une provision pour moins-value est constatée quand l'actif au titre des prestations constituées d'un régime est supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de la promotion du régime. Une variation du montant de la provision pour moins-value doit être constatée dans l'état des résultats consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations déterminées donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes à cotisations déterminées

Les coûts des régimes à cotisations déterminées sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des options sur actions ou d'autres formes de rémunération à base d'actions.

Nous avons adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La valeur est constatée sur la période applicable d'acquisition des droits, ou jusqu'à l'âge de la retraite admissible de l'employé si cette date est antérieure, à titre d'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Lorsque les options sont exercées, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport sont crédités aux actions ordinaires. Aucune charge n'a été constatée à l'égard des options sur actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2001. À l'exercice de ces options, le produit reçu est crédité aux actions ordinaires.

Aux termes du Régime d'options de souscription d'actions des employés, les participants peuvent exercer jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). Les obligations au titre des DPVA, qui résultent de la variation du cours des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées dans l'état des résultats consolidé, un montant correspondant étant inclus dans les autres passifs. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent dans les autres passifs, représentant la valeur des actions au cours du marché, sont crédités aux actions ordinaires.

La charge de rémunération relative aux attributions à base d'actions en vertu du Programme d'octroi d'actions subalternes, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution et correspond à un montant égal au total des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. La charge de rémunération relative aux attributions spéciales est constatée au cours de la période d'acquisition applicable, ou jusqu'à l'âge de la retraite admissible de l'employé si cette date est antérieure. Dans le cas de déchéances d'attributions dont les droits n'ont pas encore été acquis, tout gain ou toute perte découlant de la déchéance est comptabilisé dans le surplus d'apport.

La charge de rémunération relative aux attributions en vertu du Programme d'unités d'actions au rendement, qui remplissent certaines conditions, est constatée au cours de l'exercice pendant lequel a eu lieu l'attribution. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction du nombre prévu d'unités d'actions au rendement dont les droits seront acquis.

Les montants versés au titre des régimes destinés aux administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions à dividende différé en vertu des régimes destinés aux administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC, et cette variation est constatée en tant que crédit ou charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel la variation se produit.

Nos cotisations au Régime de souscription d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

Honoraires et commissions

Les honoraires de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux opérations sur valeurs mobilières sont constatés à titre de revenus au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et le revenu tiré des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont gagnés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice.

Résultat par action

Le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre moyen d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à même le produit de l'exercice. Les actions ordinaires supplémentaires depuis le début de l'exercice sont calculées d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

Incidence des modifications comptables

Tel qu'il est exigé, l'adoption des normes des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3865, « Couvertures », 1530, « Résultat étendu » et 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'ICCA*, a donné lieu, comme il est décrit précédemment, à des rajustements des soldes d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1^{er} novembre 2006. Les soldes des périodes précédentes n'ont pas été retraités, à l'exception du reclassement des écarts de conversion au cumul des autres éléments du résultat étendu. L'adoption de ces normes a eu les répercussions ci-après.

En millions de dollars	Au 31 oct. 2006	Ajustement à l'adoption de nouvelles normes	Au 1 ^{er} nov. 2006
ACTIF			
Valeurs mobilières			
Compte de placement	21 167 \$	(21 167) \$	– \$
Disponibles à la vente	–	16 006	16 006
Compte de négociation	62 331	(552)	61 779
Désignées à la juste valeur	–	6 340	6 340
	83 498	627	84 125
Prêts	145 625	136	145 761
Instruments dérivés	17 122	1 585	18 707
Autres actifs	10 957	(1 701)	9 256
Incidence sur le total de l'actif	257 202 \$	647 \$	257 849 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	202 891 \$	(44) \$	202 847 \$
Instruments dérivés	17 330	1 565	18 895
Autres passifs	14 716	(947)	13 769
Incidence sur le total du passif	234 937	574	235 511
Capitaux propres			
Bénéfices non répartis	7 268	(50)	7 218
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Écart de conversion	(442)	–	(442)
Gains latents (pertes latentes) sur valeurs disponibles à la vente	–	(29)	(29)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	–	152	152
Incidence sur les capitaux propres	6 826	73	6 899
Incidence sur le passif et les capitaux propres	241 763 \$	647 \$	242 410 \$

Le montant de 16 006 M\$ d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente comprenait des montants respectifs de 15 429 M\$ (15 391 M\$ – valeurs disponibles à la vente) et de 615 M\$ (615 M\$ – valeurs disponibles à la vente) d'actifs financiers déjà classés à titre de valeurs du compte de placement et d'autres actifs. Le montant de 6 340 M\$ de valeurs désignées à la juste valeur comprenait des montants respectifs de 5 738 M\$ (5 799 M\$ à la juste valeur) et de 541 M\$ (541 M\$ à la juste valeur) d'actifs financiers déjà classés à titre de valeurs du compte de placement et des valeurs du compte de négociation.

L'incidence globale de l'adoption de ces nouvelles normes sur le bénéfice net de l'exercice était négligeable et comprenait la constatation de l'inefficacité de la couverture décrite à la note 15. Toutefois, divers reclassements ont été effectués dans l'état des résultats consolidé, dont la constatation de montants dans le revenu tiré des instruments désignés à la juste valeur et les gains nets sur les valeurs disponibles à la vente qui avaient

déjà été comptabilisés respectivement dans le revenu de négociation et dans les gains nets sur valeurs du compte de placement.

Information financière d'exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, nous avons revu notre présentation de certains postes de revenu et de frais des périodes précédentes pour mieux refléter la nature de ces postes. Ainsi, certaines informations financières d'exercices antérieurs ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Modifications comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables canadiennes sont décrites à la note 29. Une description des modifications futures de conventions comptables américaines est donnée à la note 28.

Note 2

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers au bilan et hors bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation à la juste valeur décrite ci-dessous, est présentée dans les tableaux ci-après.

La juste valeur représente notre estimation du prix auquel un instrument financier pourrait être échangé dans un marché régulier, dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes et dans des conditions de pleine concurrence. Les cours du marché dans un marché actif établis par une source indépendante constituent les éléments probants les plus fiables de la juste valeur.

Lorsque ces marchés existent et s'ils sont jugés actifs, les cours de ces marchés servent à calculer la juste valeur. À compter du 1^{er} novembre 2006, les cours acheteur ou vendeur, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif, servent à déterminer la juste valeur des positions en valeurs mobilières, selon le cas, alors qu'auparavant, le cours de clôture dans un marché actif servait à le faire.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante de nos instruments financiers au bilan et hors bilan, en raison de l'absence de

marchés. En outre, même lorsque des marchés existent, ils pourraient ne pas être jugés assez actifs pour servir de fondement à la juste valeur.

En l'absence de marchés ou si ceux-ci ne sont pas jugés suffisamment actifs, nous mesurons la juste valeur au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation qui nécessitent des hypothèses au sujet du montant et du moment de la réalisation des flux de trésorerie et des taux d'actualisation estimatifs. Pour déterminer ces hypothèses, nous utilisons des paramètres du marché observables, tels que les taux d'intérêt et les taux de change, ainsi que la volatilité des taux, dans la mesure du possible. Nous tenons également compte des variations de la qualité du crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'une contrepartie. Lorsque nous utilisons des modèles axés sur les flux de trésorerie estimatifs ou d'autres paramètres de données, notre principal objectif consiste à utiliser l'information pour évaluer la juste valeur qui aurait cours pour des participants traitant au sein d'un marché.

Les rajustements de valeur font partie intégrante de notre processus d'évaluation à la juste valeur. Dans la mesure nécessaire, nous apportons

aussi des rajustements pour le risque de marché associé aux instruments dérivés et aux instruments autres que dérivés ainsi que pour le risque de crédit de la contrepartie, et pour les frais d'administration liés aux dérivés.

Étant donné la part de jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation reconnus, ainsi que l'utilisation d'estimations inhérentes à ce processus, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2007 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la valeur de réalisation finale.

Nous avons en place un processus permanent d'amélioration de nos modèles et techniques d'évaluation. Lorsque des améliorations sont apportées, elles sont appliquées de manière prospective, de sorte que les justes valeurs présentées dans les périodes précédentes ne sont pas retraitées selon les nouvelles données.

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les acceptations, les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à partir des cours du marché de valeurs semblables ou d'éléments probants de tiers établis par une source indépendante, lorsqu'ils sont disponibles.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, disponibles à la vente ou détenus à des fins de placement, ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou les frais futurs.

Dans le cas des titres d'emprunt et de participation émis par voie privée, nous estimons la juste valeur à partir des opérations récentes survenues sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché, le revenu ou les bénéfices. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, le bénéfice, le revenu ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est rajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles et appropriées.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. La juste valeur des prêts

est atténuée par les provisions spécifiques et par la provision générale pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur n'est pas rajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers, les placements à la valeur de consolidation, les sociétés en commandite (en 2006 seulement, puisqu'elles ont été reclassées à titre de valeurs disponibles à la vente en 2007, comme indiqué à la note 1) et les débiteurs.

Sauf indication contraire, la juste valeur de tous les autres actifs est réputée être au coût ou au coût après amortissement, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable. Pour les placements à la valeur de consolidation, nous estimons la juste valeur en nous fondant sur les cours du marché ou sur d'autres opérations récentes sur le marché, lorsqu'elles sont disponibles. Sinon, la juste valeur est déterminée d'après des modèles d'évaluation, sauf dans les situations où les avantages d'évaluer la juste valeur des placements à la valeur de consolidation qui n'est pas fondée sur des cours du marché ne dépassent pas les coûts connexes, auxquels cas la juste valeur est réputée correspondre à la valeur comptable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût après amortissement. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options sur marchandises et sur actions.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Passif au titre des actions privilégiées

La juste valeur de ces obligations est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments financiers ou d'instruments semblables.

Instruments dérivés

La juste valeur des dérivés est fondée sur les cours du marché ou sur les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est estimée à l'aide de données de marché de remplacement adéquates ou de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur reflète une réévaluation en fonction du risque de marché, de risque lié aux modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. Plus particulièrement, les rajustements selon le risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit futur actuel et prévu compte tenu des accords de garantie et des accords généraux de compensation. Les rajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus pour maintenir le dérivé jusqu'à l'échéance.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires, qui est comprise dans les dérivés détenus aux fins des activités de GAP, s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation et commerciaux à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du bilan. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt, mais l'exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans notre évaluation des provisions, spécifique ou générale, et, par conséquent, aucun autre rajustement n'est fait.

Technique d'évaluation – données observables autres que du marché

Nous avons déterminé que dans les situations où des données clés du marché ne sont pas observables à l'égard de nos positions, l'analyse de sensibilité est négligeable.

La perte totale constatée dans les états financiers consolidés en regard des instruments financiers en circulation en date du bilan et dont la juste valeur a été estimée au moyen de la technique d'évaluation faisant appel aux paramètres du marché observables s'est élevé à 774 M\$.

Événements importants

Les titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) et les autres positions fondés sur des titres adossés à des créances hypothécaires à l'habitation du marché américain n'ont actuellement pas de justes valeurs

facilement observables dans un marché actif. Nous évaluons ces justes valeurs en fonction de toutes les données disponibles, dont les modèles internes, les cours des courtiers indicatifs et le niveau des indices de remplacement. Cet exercice a exigé beaucoup de jugement. Au 31 octobre 2007, notre risque brut non couvert ayant trait au montant nominal des prêts hypothécaires à l'habitation américains totalisant environ 1,6 G\$ US a été ramené à sa juste valeur estimative de 784 M\$ US (741 M\$). Ces positions ont été incluses au poste technique d'évaluation – données autres que du marché observables.

Le jugement exercé par la direction dans l'évaluation de certains dérivés, notamment les swaps sur défaillance liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, a augmenté de façon notable au cours de la seconde moitié de l'exercice 2007 compte tenu que les conditions du marché ont grandement restreint la disponibilité des cours du marché qui aurait par ailleurs été disponibles.

Les fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances du marché canadien émis par les fonds multicédants que nous soutenons de 3,1 G\$ ont été évalués à leur valeur nominale. Les fonds multicédants de papier commercial adossé à des créances du marché canadien émis par des institutions financières non bancaires d'une valeur nominale de 358 M\$ ont été évalués à 297 M\$ d'après des modèles et des hypothèses tenant compte de toutes les données disponibles. Ces fonds multicédants ont été inclus au poste technique d'évaluation – données autres que du marché observables.

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007			2006		
	Valeur comptable (comprend les valeurs disponibles à la vente au coût après amortissement)	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 457 \$	1 457 \$	– \$	1 317 \$	1 317 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 290	12 290	–	10 536	10 536	–
Valeurs mobilières	86 587	86 959	372	83 498	83 680	182
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	34 020	–	25 432	25 432	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 623	91 669	46	81 333	81 657	324
Particuliers	28 638	28 626	(12)	27 427	27 427	–
Cartes de crédit	8 862	8 862	–	7 046	7 046	–
Entreprises et gouvernements	33 531	33 548	17	29 819	29 856	37
Instruments dérivés ¹	24 075	24 075	–	17 122	17 122	–
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 024	8 024	–	6 291	6 291	–
Autres actifs ²	6 325	6 368	43	6 155	6 529	374
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	91 772 \$	91 429 \$	(343) \$	81 829 \$	81 756 \$	(73) \$
Entreprises et gouvernements	125 878	125 881	3	107 468	107 405	(63)
Banques	14 022	14 027	5	13 594	13 595	1
Instruments dérivés ¹	26 688	26 688	–	17 330	17 330	–
Acceptations	8 249	8 249	–	6 297	6 297	–
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 137	13 137	–	13 788	13 788	–
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 944	28 944	–	30 433	30 433	–
Autres passifs	9 766	9 766	–	9 977	9 977	–
Titres secondaires	5 526	5 732	206	5 595	5 963	368
Passif au titre des actions privilégiées	600	623	23	600	642	42
Dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur^{1, 3, 4}	s.o.	s.o.	s.o.	(94) \$	(179) \$	(85) \$

1) Avant 2007, seuls les dérivés GAP étaient comptabilisés à la juste valeur et les dérivés du compte de négociation étaient inclus dans les instruments dérivés. Depuis 2007, tous les dérivés sont inclus dans les instruments dérivés.

2) Excluent FirstCaribbean dont la valeur comptable était de 790 M\$ au 31 octobre 2006.

3) Avant 2007, la valeur comptable comprenait les dérivés GAP non comptabilisés à la juste valeur ((234) M\$, montant net en 2006) et les soldes reportés liés aux couvertures non amortis (140 M\$, montant net en 2006), qui étaient inclus dans les autres actifs et les autres passifs.

4) Avant 2007, la juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable incluait les gains reportés (222 M\$ en 2006) relatifs aux dérivés de couverture sur des opérations prévues en ce qui a trait à certains programmes de dépôt et à certains frais.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Juste valeur des instruments dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007			2006		
	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Compte de négociation¹						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	9 \$	7 \$	2 \$	11 \$	2 \$	9 \$
Swaps	5 197	4 898	299	6 428	5 867	561
Options achetées	542	–	542	647	–	647
Options vendues	–	479	(479)	–	658	(658)
Total des dérivés de taux d'intérêt	5 748	5 384	364	7 086	6 527	559
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 127	2 372	(245)	511	454	57
Swaps	5 204	5 252	(48)	3 739	3 098	641
Options achetées	162	–	162	98	–	98
Options vendues	–	156	(156)	–	74	(74)
Total des dérivés de change	7 493	7 780	(287)	4 348	3 626	722
Dérivés de crédit						
Swaps	77	751	(674)	48	95	(47)
Options achetées	4 333	249	4 084	93	154	(61)
Options vendues	157	3 970	(3 813)	197	43	154
Total des dérivés de crédit	4 567	4 970	(403)	338	292	46
Dérivés d'actions ²	3 487	4 844	(1 357)	3 543	5 009	(1 466)
Dérivés sur métaux précieux ³	48	69	(21)	84	62	22
Autres dérivés sur marchandises ³	1 347	1 161	186	1 406	1 375	31
Total – compte de négociation ⁴	22 690	24 208	(1 518)	16 805	16 891	(86)
Compte de GAP⁵						
Dérivés de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	–	1	(1)	1	–	1
Swaps	864	638	226	933	745	188
Options achetées	2	–	2	20	–	20
Options vendues	–	16	(16)	–	4	(4)
Total des dérivés de taux d'intérêt	866	655	211	954	749	205
Dérivés de change						
Contrats à terme de gré à gré	137	35	102	38	3	35
Swaps	277	1 772	(1 495)	120	622	(502)
Options vendues	–	–	–	–	1	(1)
Total des dérivés de change	414	1 807	(1 393)	158	626	(468)
Dérivés de crédit						
Swaps	5	–	5	–	–	–
Options achetées	90	14	76	39	45	(6)
Options vendues ⁶	–	–	–	1	–	1
Total des dérivés de crédit	95	14	81	40	45	(5)
Dérivés d'actions ²	10	4	6	19	43	(24)
Autres dérivés sur marchandises ³	–	–	–	35	43	(8)
Total – compte de GAP ⁴	1 385	2 480	(1 095)	1 206	1 506	(300)
Juste valeur totale	24 075	26 688	(2 613)	18 011	18 397	(386)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(10 736)	(10 736)	–	(10 799)	(10 799)	–
	13 339 \$	15 952 \$	(2 613) \$	7 212 \$	7 598 \$	(386) \$
Juste valeur moyenne des dérivés du compte de négociation⁷						
Dérivés de taux d'intérêt	6 559 \$	6 099 \$	460 \$	7 588 \$	7 065 \$	523 \$
Dérivés de change	4 960	4 396	564	4 963	4 308	655
Dérivés de crédit	1 184	1 230	(46)	218	176	42
Dérivés d'actions	3 425	4 487	(1 062)	3 236	4 200	(964)
Dérivés sur métaux précieux	51	78	(27)	107	95	12
Autres dérivés sur marchandises	1 307	1 162	145	2 307	2 222	85
	17 486 \$	17 452 \$	34 \$	18 419 \$	18 066 \$	353 \$

1) Inclut les justes valeurs positives et négatives respectivement de 1,9 G\$ (1,5 G\$ en 2006) et de 1,7 G\$ (1,6 G\$ en 2006) pour des options négociées en bourse.

2) Comprennent les swaps et les options.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

4) Les instruments dérivés détenus à des fins de négociation et les instruments dérivés GAP comptabilisés à la juste valeur (inclus à la note 5 ci-dessous) sont présentés comme des instruments dérivés au bilan consolidé.

5) Avant 2007, seuls les dérivés GAP étaient comptabilisés à la juste valeur et inclus dans les instruments dérivés. Ces instruments dérivés étaient comptabilisés à la juste valeur parce qu'ils n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de la NOC-13. Étant donné que ces instruments dérivés réduisent les risques de marché, nous les considérons comme des couvertures économiques au titre des risques correspondants des positions sous-jacentes. En outre, cette catégorie comprend des dérivés comme des swaps, option vendeur, dont les risques sont gérés dans le contexte des activités de GAP. Au 31 octobre 2006, les dérivés détenus à des fins de GAP comprenaient des justes valeurs positives et négatives respectivement de 318 M\$ et de 439 M\$ à l'égard des instruments dérivés détenus aux fins de couverture économique. Depuis 2007, tous les dérivés sont inclus dans les instruments dérivés à la juste valeur.

6) Les options vendues sont présentées en tant que garanties à la note 24.

7) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Note 3**Acquisition de FirstCaribbean International Bank et cession future****FirstCaribbean International Bank****Première étape de l'acquisition**

Le 22 décembre 2006, nous avons obtenu le contrôle de FirstCaribbean International Bank (FirstCaribbean) en faisant l'acquisition de 90 % de la participation de Barclays Bank PLC (Barclays) dans FirstCaribbean, ce qui constitue une participation additionnelle de 39,3 %. Par suite de cette opération (la première étape de l'acquisition), nous détenons environ 83,0 % des actions ordinaires de FirstCaribbean, les autres actions ordinaires étant détenues par Barclays et par d'autres actionnaires minoritaires. Les actions ordinaires ont été acquises à 1,62 \$ US l'action, plus des dividendes à recevoir, pour une contrepartie au comptant totale de 989 M\$ US (1 153 M\$), payée à Barclays. En outre, nous avons engagé des frais d'opération, déduction faite des impôts, de 7 M\$ US (8 M\$).

Deuxième étape de l'acquisition

Le 2 février 2007, par suite d'une offre publique d'achat au même prix visant le reste des actions ordinaires détenues par Barclays et les autres actionnaires minoritaires, nous avons acquis une participation additionnelle

de 8,5 % dans FirstCaribbean (la deuxième étape de l'acquisition) pour une contrepartie au comptant supplémentaire de 212 M\$ US (250 M\$), ce qui a porté notre participation totale à 91,5 %. En outre, nous avons engagé des frais d'opération additionnels, déduction faite des impôts, de 2 M\$ US (2 M\$).

Les opérations liées à la première étape de l'acquisition et à la deuxième étape de l'acquisition ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation de FirstCaribbean ont été inclus dans ceux du secteur d'activité stratégique Marchés de détail CIBC dans les états financiers consolidés à compter du 22 décembre 2006. Avant cette date, nous avions comptabilisé notre participation de 43,7 % dans FirstCaribbean à la valeur de consolidation.

La répartition du prix d'achat a été arrêtée définitivement au cours du troisième trimestre de 2007. Le détail de la contrepartie globale versée et de la juste valeur de l'actif net acquis se présente comme suit :

En millions de dollars	Première étape de l'acquisition	Deuxième étape de l'acquisition	Rajustements	Total
Contrepartie globale				
Contrepartie de l'acquisition (versée au comptant)	1 153 \$	250 \$	– \$	1 403 \$
Frais d'opération, déduction faite des impôts	8	2	–	10
Valeur comptable du placement en actions dans FirstCaribbean avant l'acquisition	840	–	–	840
	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$
Juste valeur de l'actif net acquis				
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	3 107 \$	– \$	– \$	3 107 \$
Valeurs mobilières	3 934	–	8	3 942
Prêts	6 667	–	(27)	6 640
Écart d'acquisition	958	84	19	1 061
Autres actifs incorporels	267	45	(6)	306
Autres actifs	876	8	–	884
Total de l'actif acquis	15 809	137	(6)	15 940
Dépôts	10 921	–	–	10 921
Autres passifs	2 386	4	(6)	2 384
Titres secondaires	232	–	–	232
Participation sans contrôle	269	(119)	–	150
Total du passif pris en charge	13 808	(115)	(6)	13 687
Actif net acquis	2 001 \$	252 \$	– \$	2 253 \$

Par suite de l'opération de la deuxième étape de l'acquisition, le total des autres actifs incorporels acquis comprend des actifs incorporels au titre des dépôts de base et du nom commercial de FirstCaribbean, évalués respectivement à 282 M\$ et 24 M\$. L'actif incorporel au titre des dépôts de base fait l'objet d'un amortissement de 12 % par année, selon la méthode de l'amortissement décroissant à taux constant, alors que le nom commercial, dont la durée de vie est indéfinie, n'est pas assujéti à l'amortissement.

L'écart d'acquisition constaté au cours de l'acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales.

Par suite d'opérations subséquentes, dont la vente de deux millions d'actions des fiducies de rémunération de FirstCaribbean, notre participation au 31 octobre 2007 a diminué pour s'établir à 91,4 %.

Vente envisagée de certaines de nos activités américaines

Le 2 novembre 2007, nous avons signé une entente visant la vente à Oppenheimer Holdings Inc. (Oppenheimer) de nos services bancaires d'investissement ainsi que de nos activités de négociation d'actions et de financement par effet de levier aux États-Unis et de nos activités sur des marchés de titres de créances connexes; de nos services bancaires d'investissement et de nos activités de négociation d'actions en Israël,

ainsi que certaines autres activités américaines sur des marchés de titres de créances au Royaume-Uni et en Asie (les « activités cédées »). En contrepartie, Oppenheimer nous offrira des bons de souscription visant un million d'actions pouvant être exercées après cinq ans, et paiera un prix d'achat différé d'au moins 25 M\$ US à la fin des cinq ans compte tenu des bénéfices tirés des activités cédées. Nous fournirons des indemnités en ce qui a trait à certains coûts qu'Oppenheimer pourrait engager dans l'intégration des activités cédées.

Les droits au titre de l'octroi d'actions subalternes de la CIBC détenues par les employés mutés chez Oppenheimer continueront d'être acquis conformément aux dispositions originales. Pour soutenir cette entente de rémunération, Oppenheimer remboursera à la CIBC le coût de l'octroi d'actions subalternes au fur et à mesure que les droits seront acquis.

En vertu de l'entente, la CIBC investira 100 M\$ dans une débenture subordonnée émise par Oppenheimer et offrira certaines facilités de crédit à Oppenheimer et à ses clients utilisant les services bancaires d'investissement dans le but de contribuer aux activités d'Oppenheimer, chaque prêt étant assujéti à l'approbation du comité du crédit de la CIBC.

L'opération, qui demeure assujettie à l'approbation des autorités de réglementation, devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2008.

Les activités cédées ont eu l'incidence suivante sur nos résultats au cours des trois dernières années :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêts	6 \$	11 \$	8 \$
Revenu autre que d'intérêts	477	428	463
Total des revenus	483	439	471
Frais autres que d'intérêts	464	488	544
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	19	(49)	(73)
Charge (économie) d'impôts	13	(15)	(26)
(Perte nette) bénéfice net	6 \$	(34) \$	(47) \$

Note 4

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance										Total 2007		Total 2006	
	1 an ou moins		1 an à 5 ans		5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Pas d'échéance précise		Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹
	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹	Valeur comptable	Rendement ¹				
Valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement²														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	2 283 \$	3,1 %	2 267 \$	3,8 %	— \$	— %	66 \$	8,0 %	— \$	— %	4 616 \$	3,5 %	7 797 \$	3,5 %
Autres gouvernements canadiens	4	3,3	54	4,4	—	—	464	5,8	—	—	522	5,6	474	5,6
Trésor des États-Unis	539	4,5	236	4,7	3 696	3,6	—	—	—	—	4 471	3,8	4 682	3,6
Autres organismes américains	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	157	6,9
Gouvernements d'autres pays	146	7,0	246	6,9	159	10,5	53	7,4	14	5,0	618	7,9	246	7,2
Titres adossés à des créances hypothécaires ³	8	1,0	508	3,9	1	4,0	286	4,1	—	—	803	4,0	5 423	4,0
Titres adossés à des créances mobilières	3 394	5,3	229	4,7	37	4,9	38	6,1	—	—	3 698	5,3	1 110	5,7
Titres d'emprunt d'entreprises	93	4,9	892	5,0	95	7,0	32	7,5	—	—	1 112	5,2	201	4,9
Titres d'emprunt privés	22	10,3	23	12,0	4	17,0	77	6,7	2	8,0	128	8,6	446	8,2
Total des titres d'emprunt	6 489		4 455		3 992		1 016		16		15 968		20 536⁴	
Titres de participation d'entreprises ⁵	—	—	—	—	9	4,4	—	—	240	—	249	—	251	—
Titres de participation privés ⁶	—	—	—	—	—	—	—	—	1 213	—	1 213	—	380	—
Total des titres de participation	—		—		9		—		1 453		1 462		631⁴	
Total des valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement	6 489 \$		4 455 \$		4 001 \$		1 016 \$		1 469 \$		17 430 \$		21 167 \$	
Valeurs du compte de négociation														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	1 343 \$		2 549 \$		294 \$		439 \$		— \$		4 625 \$		7 063 \$	
Autres gouvernements canadiens	242		781		823		599		—		2 445		2 461	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	4 113		404		105		59		—		4 681		6 070	
Gouvernements d'autres pays	31		73		116		—		—		220		235	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁷	5		13		108		1 738		—		1 864		1 210	
Titres adossés à des créances mobilières	39		51		307		1 542		—		1 939		2 165	
Titres d'emprunt d'entreprises	4 682		1 917		1 149		796		—		8 544		9 289	
Titres de participation d'entreprises	—		—		—		4		34 457		34 461		33 838	
Total des valeurs du compte de négociation	10 455 \$		5 788 \$		2 902 \$		5 177 \$		34 457 \$		58 779 \$		62 331 \$	
Valeurs désignées à la juste valeur														
Valeurs émises ou garanties par :														
Gouvernement du Canada	156 \$		33 \$		88 \$		— \$		— \$		277 \$		s.o.	
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	—		139		—		—		—		139		s.o.	
Titres adossés à des créances hypothécaires ⁸	1		9 473		—		88		—		9 562		s.o.	
Titres adossés à des créances mobilières	—		—		5		308		—		313		s.o.	
Total des valeurs désignées à la juste valeur	157 \$		9 645 \$		93 \$		396 \$		— \$		10 291 \$		s.o.	
Total des valeurs mobilières⁹	17 101 \$		19 888 \$		6 996 \$		6 589 \$		35 926 \$		86 500 \$		83 498 \$	

- 1) Représente le rendement moyen pondéré, déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements des titres à revenu fixe individuels et des taux de dividendes déclarés sur les titres de participation d'entreprises et de participation privés.
 - 2) Comme il a été précisé à la note 1, au 1^{er} novembre 2006, des valeurs du compte de placement de 15 429 M\$ (15 391 M\$ – valeurs disponibles à la vente) et de 5 738 M\$ (5 799 M\$ à la juste valeur) ont été reclassées respectivement dans les valeurs disponibles à la vente et dans les valeurs désignées à la juste valeur. Les valeurs du compte de placement reclassées comme valeurs disponibles à la vente comprennent les titres de participation privés comptabilisés au coût. En outre, des placements dans des sociétés en commandite de 615 M\$ (615 M\$ – valeurs disponibles à la vente) qui étaient inclus dans les autres actifs ont été reclassés dans les valeurs disponibles à la vente au 1^{er} novembre 2006.
 - 3) Comprendent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont le coût après amortissement s'établit à 541 M\$ et la valeur comptable à 540 M\$ (4,7 G\$ à la valeur comptable et à la juste valeur en 2006).
 - 4) Juste valeur respective de 20 418 M\$ et 931 M\$.
 - 5) La juste valeur ne tient pas compte des rajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai d'un an ou les frais futurs.
 - 6) Comprendent des actions de Visa Inc., reçues en octobre 2007 en échange de certaines participations dans Visa Canada et Visa International, par suite de la restructuration mondiale de Visa. Toutes ces actions sont des actions subalternes.
 - 7) Comprendent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement de 133 M\$ (33 M\$ en 2006).
 - 8) Comprendent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement de 9,5 G\$.
 - 9) Comprendent les valeurs libellées en dollars américains de 29,0 G\$ (34,8 G\$ en 2006) et les valeurs libellées dans d'autres monnaies étrangères de 2,7 G\$ (3,1 G\$ en 2006).
- s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente et des valeurs du compte de placement

En millions de dollars, au 31 octobre	2007				2006			
	Coût après amortissement	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Valeur comptable	Gains latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	4 631 \$	11 \$	(26) \$	4 616 \$	7 797 \$	20 \$	(6) \$	7 811 \$
Autres gouvernements canadiens	481	41	–	522	474	67	–	541
Trésor des États-Unis	4 619	–	(148)	4 471	4 682	–	(305)	4 377
Autres organismes américains	–	–	–	–	157	10	–	167
Gouvernements d'autres pays	618	–	–	618	246	19	–	265
Titres adossés à des créances hypothécaires ¹	807	1	(5)	803	5 423	12	(4)	5 431
Titres adossés à des créances mobilières	3 731	5	(38)	3 698	1 110	33	–	1 143
Titres d'emprunt d'entreprises	1 107	6	(1)	1 112	201	2	–	203
Titres de participation d'entreprises ^{2, 3}	202	53	(4)	251	251	145	(2)	394
Titres d'emprunt privés	108	20	–	128	446	35	(1)	480
Titres de participation privés ⁴	1 213	460	(3)	1 670	380	182	(25)	537
	17 517 \$	597 \$	(225) \$	17 889 \$	21 167 \$	525 \$	(343) \$	21 349 \$

1) Comprennent les valeurs émises ou garanties par le gouvernement et dont le coût après amortissement s'établit à 541 M\$ (valeur comptable de 4,7 G\$ en 2006) et la juste valeur à 540 M\$ (4,7 G\$ en 2006).

2) En 2007, comprennent certaines valeurs subalternes dont la juste valeur dépasse la valeur comptable de 2 M\$.

3) Comprennent certaines valeurs couvertes par des contrats de vente à terme, échéant en novembre 2006. Les gains latents liés à ces valeurs ont diminué de 40 M\$ en 2006 par suite de ces couvertures.

4) Comptabilisés au coût après amortissement au bilan, puisqu'ils n'ont pas de cours sur un marché actif.

Pour les valeurs disponibles à la vente et les valeurs du compte de placement dont la juste valeur est inférieure au coût après amortissement (à la valeur comptable en 2006), le tableau suivant présente la juste valeur courante et les pertes latentes connexes pour des périodes de moins de 12 mois et de 12 mois ou plus :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007						2006					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Pertes latentes brutes
Valeurs disponibles à la vente et valeurs du compte de placement												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	2 331 \$	(25) \$	1 861 \$	(1) \$	4 192 \$	(26) \$	3 795 \$	(5) \$	1 056 \$	(1) \$	4 851 \$	(6) \$
Autres gouvernements canadiens	55	–	4	–	59	–	29	–	–	–	29	–
Trésor des États-Unis	1	–	3 696	(148)	3 697	(148)	1	–	4 274	(305)	4 275	(305)
Autres organismes américains	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gouvernements d'autres pays	–	–	–	–	–	–	11	–	–	–	11	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	524	(3)	50	(2)	574	(5)	154	(2)	41	(2)	195	(4)
Titres adossés à des créances mobilières	66	(38)	15	–	81	(38)	19	–	–	–	19	–
Titres d'emprunt d'entreprises	81	(1)	–	–	81	(1)	56	–	–	–	56	–
Titres de participation d'entreprises	118	(4)	–	–	118	(4)	–	–	19	(2)	19	(2)
Titres d'emprunt privés	–	–	–	–	–	–	7	(1)	5	–	12	(1)
Titres de participation privés	23	(3)	–	–	23	(3)	43	(11)	45	(14)	88	(25)
	3 199 \$	(74) \$	5 626 \$	(151) \$	8 825 \$	(225) \$	4 115 \$	(19) \$	5 440 \$	(324) \$	9 555 \$	(343) \$

Au 31 octobre 2007, le coût après amortissement (la valeur comptable en 2006) de 116 valeurs disponibles à la vente (97 valeurs du compte de placement en 2006) dépassait leur juste valeur de 225 M\$ (343 M\$ en 2006). 38 valeurs (23 valeurs en 2006) ont affiché une position de perte brute latente pour plus d'un an, soit de 151 M\$ (324 M\$ en 2006). Nous avons déterminé que les pertes latentes sur les valeurs disponibles à la vente sont, par nature, temporaires.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés, ainsi que la réduction de valeur des valeurs disponibles à la vente et des valeurs du compte de placement :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Gains réalisés	637 \$	148 \$	725 \$
Pertes réalisées	(67)	(19)	(41)
Réductions de valeur			
Titres d'emprunt	(17)	(11)	(6)
Titres de participation	(32)	(47)	(77)
	521 \$	71 \$	601 \$

Note 5

Prêts^{1, 2}

En millions de dollars, au 31 octobre	2007					2006				
	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Provision générale	Provision totale	Total net
Coût après amortissement										
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 664 \$	30 \$	11 \$	41 \$	91 623 \$	81 358 \$	13 \$	12 \$	25 \$	81 333 \$
Particuliers ³	29 213	207	368	575	28 638	28 052	245	380	625	27 427
Cartes de crédit	9 121	122	137	259	8 862	7 253	105	102	207	7 046
Entreprises et gouvernements	31 074	194	374	568	30 506	26 763	179	406	585	26 178
	161 072	553	890	1 443	159 629	143 426	542	900	1 442	141 984
Désignés à la juste valeur										
Entreprises et gouvernements	3 025	—	—	—	3 025	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Compte de négociation										
Entreprises et gouvernements	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 641	—	—	—	3 641
	164 097 \$	553 \$	890 \$	1 443 \$	162 654 \$	147 067 \$	542 \$	900 \$	1 442 \$	145 625 \$

1) Les prêts sont présentés déduction faite du revenu non gagné de 161 M\$ (113 M\$ en 2006).

2) Comprendent des prêts bruts libellés en dollars américains de 14,2 G\$ (7,3 G\$ en 2006) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 2,8 G\$ (2,5 G\$ en 2006).

3) Comprendent un montant de 185 M\$ (292 M\$ en 2006); y compris une tranche sans recours d'environ 2 M\$ (79 M\$ en 2006), pour des prêts consentis à des particuliers alors qu'ils étaient à l'emploi de la CIBC en vue de financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses sociétés affiliées. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans ces fonds. De ces prêts, 140 M\$ (205 M\$ en 2006) sont dus par des particuliers qui ne sont plus à l'emploi de la CIBC.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Échéance des prêts

En millions de dollars, au 31 octobre	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance					Total 2007
	1 an ou moins	1 an à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Prêts hypothécaires à l'habitation	9 206 \$	71 152 \$	9 128 \$	2 178 \$		91 664 \$
Particuliers	13 271	14 989	608	345		29 213
Cartes de crédit	2 357	6 764	—	—		9 121
Entreprises et gouvernements	15 240	10 552	6 697	1 610		34 099
	40 074 \$	103 457 \$	16 433 \$	4 133 \$		164 097 \$
Sensibilité des prêts échéant après un an aux variations des taux d'intérêt						
Taux fixes		39 861 \$	9 916 \$	1 249 \$		51 026 \$
Taux variables		63 596	6 517	2 884		72 997
		103 457 \$	16 433 \$	4 133 \$		124 023 \$

Provision pour pertes sur créances

Provision spécifique

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Cartes de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision spécifique		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	13 \$	18 \$	17 \$	245 \$	262 \$	237 \$	105 \$	101 \$	133 \$	181 \$	282 \$	416 \$	544 \$	663 \$	803 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	6	6	7	280	341	378	294	238	283	51	27	88	631	612	756
Radiations	(7)	(12)	(7)	(377)	(393)	(376)	(331)	(282)	(363)	(146)	(179)	(255)	(861)	(866)	(1 001)
Recouvrements	—	—	—	26	21	23	55	47	60	66	50	41	147	118	124
Transfert de la provision générale ¹	—	—	—	5	11	—	—	—	—	—	—	—	5	11	—
Divers ²	18	1	1	28	3	—	(1)	1	(12)	42	1	(8)	87	6	(19)
Solde à la fin de l'exercice ³	30 \$	13 \$	18 \$	207 \$	245 \$	262 \$	122 \$	105 \$	101 \$	194 \$	181 \$	282 \$	553 \$	544 \$	663 \$

1) Se rapporte au portefeuille de prêts étudiants.

2) Comprend un montant de 117 M\$ lié à l'acquisition de FirstCaribbean au cours de l'exercice.

3) La provision relative aux lettres de crédit (néant en 2007, 2 M\$ en 2006 et 2 M\$ en 2005) est comprise dans les autres passifs.

Provision générale

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	Prêts hypothécaires à l'habitation			Particuliers			Cartes de crédit			Entreprises et gouvernements			Total de la provision générale		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Solde au début de l'exercice	12 \$	19 \$	22 \$	380 \$	349 \$	285 \$	102 \$	106 \$	209 \$	406 \$	501 \$	509 \$	900 \$	975 \$	1 025 \$
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	(6)	(7)	(3)	(15)	42	64	35	(4)	(103)	(42)	(95)	(8)	(28)	(64)	(50)
Transfert vers la provision spécifique ¹	—	—	—	(5)	(11)	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(11)	—
Divers ²	5	—	—	8	—	—	—	—	—	10	—	—	23	—	—
Solde à la fin de l'exercice	11 \$	12 \$	19 \$	368 \$	380 \$	349 \$	137 \$	102 \$	106 \$	374 \$	406 \$	501 \$	890 \$	900 \$	975 \$

1) Se rapporte au portefeuille de prêts étudiants.

2) Se rapporte à l'acquisition de FirstCaribbean au cours de l'exercice.

Prêts douteux

En millions de dollars, au 31 octobre	2007			2006		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	219 \$	30 \$	189 \$	118 \$	13 \$	105 \$
Particuliers ¹	274	207	67	268	245	23
Cartes de crédit ¹	–	122	(122)	–	105	(105)
Entreprises et gouvernements	370	194	176	244	179	65
Total des prêts douteux ²	863 \$	553 \$	310 \$	630 \$	542 \$	88 \$

1) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts totalisait 908 M\$ (811 M\$ en 2006).

Au 31 octobre 2007, les autres prêts en souffrance totalisaient 60 M\$ (45 M\$ en 2006), dont la totalité ont été consentis au Canada. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par le gouvernement, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux, parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, le prêt est considéré comme douteux, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2007, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 73 M\$ (46 M\$ en 2006 et 64 M\$ en 2005), dont 40 M\$ (45 M\$ en 2006 et 58 M\$ en 2005) provenaient du Canada et 33 M\$ (1 M\$ en 2006 et 6 M\$ en 2005) provenaient de l'étranger. Au cours de l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts avant d'être classés comme douteux se sont élevés à 62 M\$ (56 M\$ en 2006 et 63 M\$ en 2005), dont 51 M\$ (56 M\$ en 2006 et 62 M\$ en 2005) provenaient du Canada et 11 M\$ (néant en 2006 et 1 M\$ en 2005) provenaient de l'étranger.

Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Revenu d'intérêts	15 781 \$	13 269 \$	11 256 \$
Frais d'intérêts	11 223	8 834	6 319
Revenu net d'intérêts	4 558	4 435	4 937
Dotation à la provision pour pertes sur créances	603	548	706
Revenu net d'intérêts après dotation à la provision pour pertes sur créances	3 955 \$	3 887 \$	4 231 \$

Note 6

Titrisations et entités à détenteurs de droits variables

Titrisations

Prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et à taux variable garantis par la création de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada. À partir de 2006, nous avons également commencé à effectuer la titrisation de prêts hypothécaires à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible. À la vente de ces actifs, un gain net ou une perte nette est constaté au revenu tiré des créances titrisées. Nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux par le truchement d'une fiducie qui émet des titres. Nous ne conservons aucune participation effective dans ces prêts hypothécaires, mais nous demeurons responsables de l'administration des prêts hypothécaires et constatons les revenus de ces services à mesure qu'ils sont rendus.

Cartes de crédit

Nous titrisons les créances sur cartes de crédit dans une structure d'accueil admissible. Nous conservons les relations avec la clientèle et les obligations d'administration des créances titrisées de cartes de crédit et nous constatons un revenu lorsque les services d'administration sont rendus.

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation et de vente :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007		2006		2005	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes	Prêts hypothécaires à l'habitation
Titrisés	13 768 ¹ \$	357 \$	10 314 ¹ \$	380 \$	381 \$	10 178 \$
Vendus ³	7 017 ¹	357	7 826 ¹	380	381	7 876
Produit au comptant net	6 963	346	7 779	389	381	7 842
Droits conservés ⁴	111	–	127	–	32	170
Gain à la vente, déduction faite des frais d'opération	41	(1)	27	7	1	32
Hypothèses sur les droits conservés (en %)						
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	3,8	–	3,7	–	0,2	4,1
Taux de remboursement anticipé / taux de remboursement	11,0 – 39,0	–	11,0 – 39,0	–	43,0	12,0 – 39,0
Taux d'actualisation	4,0 – 4,9	–	3,5 – 4,8	–	9,0	2,6 – 4,2
Pertes sur créances prévues	0,0 – 0,1	–	0,0 – 0,1	–	3,5	–

1) Comprend 249 M\$ (1 158 M\$ en 2006) en prêts hypothécaires titrisés à taux fixe non garantis dans une structure d'accueil admissible.

2) Déduction faite de 350 M\$ provenant de la réduction progressive d'une titrisation antérieure.

3) Les créances titrisées non vendues sont constatées à titre de valeurs désignées à la juste valeur (à titre de valeurs du compte de placement en 2006 et en 2005) dans le bilan consolidé et sont comptabilisées à la juste valeur.

4) Les droits conservés découlant de la vente de créances titrisées figurent comme valeurs disponibles à la vente (valeurs du compte de placement en 2006 et en 2005) dans le bilan consolidé. La réduction de valeur des droits conservés pour l'exercice s'élève à 2 M\$ (31 M\$ en 2006 et 24 M\$ en 2005).

Le tableau suivant résume certains flux de trésorerie découlant de nos activités de titrisation :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts hypothécaires commerciaux	Cartes
2007	Produit des nouvelles créances titrisées	6 963 \$	346 \$	– \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	27 553
	Honoraires d'administration reçus	57	–	88
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	189	–	459
2006	Produit des nouvelles créances titrisées	7 779 \$	389 \$	381 \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	21 954
	Honoraires d'administration reçus	48	–	87
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	165	–	474
2005	Produit des nouvelles créances titrisées	7 842 \$	– \$	2 345 \$
	Produit réinvesti dans des opérations de titrisation à rechargement	–	–	11 957
	Honoraires d'administration reçus	37	2	46
	Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	142	–	271

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses sont présentées dans le tableau ci-après.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit donc être considérée avec prudence, étant donné qu'il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement d'hypothèses,

puisque la relation entre le changement d'hypothèses et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des droits conservés est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut accentuer ou contrebalancer l'analyse de sensibilité.

En millions de dollars, au 31 octobre		2007		2006	
		Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes
Coût après amortissement des droits conservés		264 ¹ \$	317 \$	236 \$	336 \$
Juste valeur des droits conservés		267 ¹	320	247	341
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)		2,5	0,2	2,6	0,2
Taux de remboursement anticipé / taux de remboursement		7,0 – 36,0 %	41,8 ² %	7,0 – 39,0 %	43,0 ² %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %		(7)	(2)	(11)	(2)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %		(15)	(3)	(21)	(4)
Pertes sur créances prévues		0,0 – 0,1 %	3,4 %	0,0 – 0,1 %	3,5 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %		–	(3)	–	(3)
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %		–	(6)	–	(6)
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)		4,6 – 5,0 %	6,5 %	4,3 – 5,1 %	9,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %		(1)	–	(1)	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %		(2)	–	(2)	–

1) Comprennent un placement de 52 M\$ dans une opération de titrisation, qui a été exclu des hypothèses présentées dans le tableau.

2) Taux mensuel de remboursement.

Le compte statique des pertes sur créances comprend le solde des pertes sur créances réellement subies et projetées, divisé par le solde initial des prêts titrisés. Voici un sommaire du compte statique des pertes sur créances que nous prévoyons :

% de l'encours des prêts au 31 octobre		2007		2006	
		Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes	Prêts hypothécaires à l'habitation	Cartes
Pertes sur créances réelles et projetées		0,0 – 0,1 %	3,4 %	0,0 – 0,1 %	3,5 %

Le tableau qui suit présente le total du capital des prêts, des prêts douteux, des autres prêts en souffrance, des radiations nettes présentés dans notre bilan consolidé ainsi que des prêts titrisés :

Type de prêt	2007			2006		
	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ¹	Total du capital des prêts	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Radiations nettes ¹
Prêts hypothécaires à l'habitation	116 721 \$	235 \$	9 \$	101 254 \$	144 \$	13 \$
Particuliers	29 213	312	351	28 052	284	372
Cartes de crédit	13 372	27	425	11 722	33	384
Entreprises et gouvernements ²	34 774	379	80	30 779	250	129
Total des prêts présentés et titrisés ³	194 080	953	865	171 807	711	898
Moins les prêts titrisés :						
Prêts hypothécaires à l'habitation	25 057	3	2	19 896	3	1
Cartes de crédit	4 251	27	149	4 469	33	149
Entreprises et gouvernements ²	675	—	—	375	—	—
Total des prêts titrisés	29 983	30	151	24 740	36	150
Total des prêts présentés au bilan consolidé	164 097 \$	923 \$	714 \$	147 067 \$	675 \$	748 \$

1) Représentent les radiations de l'exercice, déduction faite des recouvrements de prêts déjà radiés.

2) Comprennent les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts de qualité supérieure.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés, que nous continuons d'administrer.

Entités à détenteurs de droits variables EDDV consolidées

Puisque nous étions considérés le principal bénéficiaire de certaines EDDV, nous avons consolidé des actifs et des passifs totalisant environ 64 M\$ au 31 octobre 2007 (83 M\$ en 2006).

Le tableau ci-dessous présente plus de précisions sur les actifs sur lesquels s'appuient les obligations des EDDV consolidées.

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Valeurs disponibles à la vente	10 \$	— \$
Valeurs du compte de placement	—	12
Valeurs du compte de négociation	50	56
Prêts hypothécaires à l'habitation	4	15
	64 \$	83 \$

Les investisseurs dans les EDDV consolidées n'ont de recours qu'envers les actifs des EDDV et non envers notre crédit général, sauf dans les cas où nous avons fourni des facilités de liquidité ou des améliorations des termes du crédit, ou si nous agissons à titre de contrepartie dans des opérations de dérivés avec l'EDDV.

En outre, nous étions considérés comme le principal bénéficiaire de certaines fiducies de rémunération dont les actifs s'élevaient à environ 419 M\$ (400 M\$ en 2006), représentés par 4,1 millions d'actions ordinaires de la CIBC au 31 octobre 2007 (4,6 millions d'actions ordinaires de la CIBC en 2006). Toutefois, la consolidation de ces fiducies n'a pas une incidence importante, étant donné que l'actif (actions ordinaires de la CIBC) et le passif (soit l'obligation de livrer des actions ordinaires de la CIBC aux participants)

des fiducies se neutralisent l'un et l'autre dans la section sur les actions autodétenues du bilan consolidé.

EDDV dans lesquelles nous détenons des droits importants qui ne sont pas consolidées

Nous détenons des droits importants dans des EDDV pour lesquelles nous ne sommes pas considérés le principal bénéficiaire et, par conséquent, nous ne les consolidons pas. Nous pouvons fournir à ces EDDV des facilités de liquidité, détenir leurs effets ou agir comme contrepartie à des contrats de dérivés. Ces EDDV comprennent plusieurs fonds multicédants au Canada que nous gérons et des titres adossés à des créances avec flux groupés pour lesquels nous sommes les agents de structuration et de placement. En outre, nous pouvons gérer les garanties au nom des investisseurs.

Les valeurs émises par les entités incorporées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les agences de prêts américains de première qualité : la *Federal National Mortgage Association* (Fannie Mae), la *Federal Home Loan Mortgage Corporation* (Freddie Mac), la *Government National Mortgage Association* (Ginnie Mae) et la *Student Loan Marketing Association* (Sally Mae) font partie des participations qui ne sont pas jugées importantes dans les entités.

Le risque maximal de perte, soit des montants présentés déduction faite des couvertures, comprend la juste valeur des investissements, le montant nominal de référence des facilités de liquidité et des facilités de crédit, les montants nominaux de référence déduction faite du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus sur les actifs de référence d'EDDV, et la juste valeur positive liée à tous les autres contrats de dérivés avec des EDDV. Les positions couvertes exclues totalisent 34,1 G\$ (24,7 G\$ en 2006).

En milliards de dollars, au 31 octobre	2007		2006	
	Total des actifs	Risque maximal de perte	Total des actifs	Risque maximal de perte
Fonds multicédants soutenus par la CIBC	16,4 \$	15,1 ¹ \$	14,4 \$	13,4 ¹ \$
Entités émettrices de titres adossés à des créances avec flux groupés structurées par la CIBC	1,5	0,4	1,1	0,2 ²
Entités structurées par des tiers	4,4	1,8	3,8	1,5 ³

1) Comprend 0,3 G\$ (0,3 G\$ en 2006) d'engagements au titre des liquidités supérieures à la taille des fonds multicédants.

2) Exclut un risque de 0,6 G\$, qui est couvert par des tiers.

3) Exclut un risque de 1,8 G\$, qui est couvert par des tiers.

Note 7 Terrains, bâtiments et matériel

En millions de dollars, au 31 octobre	2007			2006
	Coût ¹	Amortissement cumulé ²	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains ³	224 \$	– \$	224 \$	238 \$
Bâtiments ³	900	279	621	640
Matériel informatique et logiciel	2 219	1 733	486	419
Mobilier de bureau et autre matériel	759	350	409	486
Améliorations locatives	599	361	238	249
	4 701 \$	2 723 \$	1 978 \$	2 032 \$

1) Comprend 175 M\$ (242 M\$ en 2006) relatif à des travaux en cours non soumis à l'amortissement.

2) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 214 M\$ (206 M\$ en 2006 et 214 M\$ en 2005).

3) Les terrains et les bâtiments comprennent des montants respectifs de 153 M\$ (182 M\$ en 2006) et de 354 M\$ (433 M\$ en 2006) pour lesquels nous sommes considérés le propriétaire aux fins comptables.

Note 8 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels et nous avons déterminé qu'aucune réduction de valeur pour dépréciation n'était nécessaire.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC
2007	Solde au début de l'exercice	883 \$	56 \$	43 \$	982 \$
	Acquisitions	1 061¹	10	–	1 071
	Rajustements²	(202)	(4)	–	(206)
	Solde à la fin de l'exercice	1 742 \$	62 \$	43 \$	1 847 \$
2006	Solde au début de l'exercice	883 \$	57 \$	6 \$	946 \$
	Acquisitions	–	–	37 ³	37
	Rajustements ²	–	(1)	–	(1)
	Solde à la fin de l'exercice	883 \$	56 \$	43 \$	982 \$

1) Comprend l'acquisition de FirstCaribbean (note 3).

2) Comprennent l'écart de conversion.

3) Comprend l'acquisition du solde de la participation sans contrôle dans INTRIA Items inc. (INTRIA).

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007			2006		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette ²	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹	Valeur comptable nette ²
Actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec la clientèle	123 \$	74 \$	49 \$	121 \$	65 \$	56 \$
Actifs incorporels au titre de dépôts de base ³	231	27	204	–	–	–
Contractuels ⁴	51	33	18	50	30	20
	405	134	271	171	95	76
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels ⁴	116	–	116	116	–	116
Nom commercial ⁵	19	–	19	–	–	–
	135	–	135	116	–	116
Total des autres actifs incorporels	540 \$	134 \$	406 \$	287 \$	95 \$	192 \$

1) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice a totalisé 39 M\$ (29 M\$ en 2006 et 12 M\$ en 2005).

2) Comprend l'écart de conversion.

3) Un actif incorporel au titre de dépôts de base a été acquis au moment de l'acquisition de FirstCaribbean (note 3).

4) Comprennent certains actifs contractuels achetés lors de l'acquisition d'INTRIA.

5) Le nom commercial était compris dans l'acquisition de FirstCaribbean (note 3).

Le total de la dotation aux amortissements estimative liée aux autres actifs incorporels à durée de vie limitée pour les cinq prochains exercices se présente comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007
2008	38 \$
2009	36
2010	34
2011	32
2012	30

Note 9**Autres actifs**

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Intérêts courus à recevoir	1 177 \$	1 089 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 21)	1 057	1 037
Comptes des clients des courtiers	620	594
Impôts exigibles à recevoir	79	–
Actif d'impôts futurs (note 22)	297	619
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	707	978
Placement dans des sociétés en commandite ¹	–	615
Placements à la valeur de consolidation	279	1 096
Chèques et autres effets en transit, montant net	512	1 189
Garantie sur dérivés à recevoir	3 010	1 710
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 2) ²	–	959
Débiteurs	722	645
Divers	467	426
	8 927 \$	10 957 \$

1) Classé comme valeurs disponibles à la vente en vertu des nouvelles normes sur les instruments financiers de l'ICCA en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2006. Pour plus de précisions, voir la note 1.

2) Au 1^{er} novembre 2006, dérivés classés à titre d'instruments dérivés et comptabilisés à la juste valeur. Pour plus de précisions, voir la note 1.

Note 10**Dépôts^{1, 2}**

En millions de dollars, au 31 octobre	Payables à terme fixe ³								Total 2007	Total 2006
	Payables à vue ⁴	Payables sur préavis ⁵	1 an ou moins	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Particuliers	5 885 \$	37 602 \$	31 930 \$	7 266 \$	4 306 \$	1 842 \$	1 984 \$	957 \$	91 772 \$	81 829 \$
Entreprises et gouvernements	24 613	7 030	74 246	7 078	2 500	2 181	4 990	3 240	125 878	107 468
Banques	1 609	4	10 612	1	1 018	–	–	778	14 022	13 594
	32 107 \$	44 636 \$	116 788 \$	14 345 \$	7 824 \$	4 023 \$	6 974 \$	4 975 \$	231 672 \$	202 891 \$
Se composent de ce qui suit :										
Détenus au coût après amortissement									230 026 \$	202 891 \$
Désignés à la juste valeur									1 646	s.o.
Composition du total des dépôts :										
Dépôts non productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens									22 354 \$	22 292 \$
les établissements étrangers									2 374	395
Dépôts productifs d'intérêts dans :										
les établissements canadiens									151 000	129 657
les établissements étrangers									55 588	46 991
Fonds fédéraux américains achetés									356	3 556
									231 672 \$	202 891 \$

1) Comprennent les dépôts de 62,6 G\$ (54,3 G\$ en 2006) libellés en dollars américains et les dépôts de 9,8 G\$ (11,2 G\$ en 2006) libellés en d'autres monnaies étrangères.

2) Déduction faite des dépôts de la Banque de 690 M\$ (477 M\$ en 2006) acquis par la CIBC.

3) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

5) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA.

Note 11**Autres passifs**

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Intérêts courus à payer	1 932 \$	2 243 \$
Passif au titre des prestations constituées (note 21)	890	872
Certificats d'or et d'argent	223	47
Comptes des clients des courtiers	2 759	2 766
Garantie sur dérivés à payer	1 841	1 396
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹	28	47
Autres éléments reportés	229	112
Instruments négociables	1 213	1 824
Passif d'impôts à recevoir	339	188
Passif d'impôts futurs (note 22)	42	–
Dérivés détenus aux fins de gestion de l'actif et du passif, non comptabilisés à la juste valeur (note 2) ²	–	1 053
Créditeurs et charges à payer	1 628	1 539
Divers	2 604	2 629
	13 728 \$	14 716 \$

1) Le gain reporté est constaté dans les résultats de chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les immeubles que nous avons vendus et repris à bail en 2000.

2) Au 1^{er} novembre 2006, dérivés classés à titre d'instruments dérivés et comptabilisés à la juste valeur. Pour plus de précisions, voir la note 1.

Note 12**Activités de négociation**

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif ainsi que le revenu associés aux activités de négociation.

Le revenu de négociation se compose du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs de négociation, autres que des dérivés, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les positions en valeurs mobilières détenues,

et les gains et les pertes réalisés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts comprend également les gains et les pertes réalisés et latents sur les dérivés de négociation.

Le revenu de négociation exclut les honoraires de prise ferme et les commissions sur les opérations sur valeurs mobilières, qui sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Actifs et passifs détenus à des fins de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007	2006
Actif		
Titres d'emprunt	24 318 \$	28 493 \$
Titres de participation	34 461	33 838
Total des valeurs mobilières (note 4)	58 779	62 331
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	s.o.	3 641 ¹
Instruments dérivés (note 14)	22 690	16 805
	81 469 \$	82 777 \$
Passif		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	12 552 \$	12 716 \$
Instruments dérivés (note 14)	24 208	16 891
	36 760 \$	29 607 \$

1) Prêts du compte de négociation ayant été désignés à la juste valeur par suite de l'adoption des nouvelles normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA.
s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Revenu (perte) tiré(e) des activités de négociation

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Composition du revenu (de la perte) de négociation :			
Revenu d'intérêts	2 817 \$	2 525 \$	1 962 \$
Frais d'intérêts	3 455	2 969	1 943
Revenu net (frais nets) d'intérêts	(638)	(444)	19
Revenu autre que d'intérêts	328	1 129	801
	(310) \$	685 \$	820 \$
Composition du revenu de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	318 \$	156 \$	198 \$
Change	190	163	169
Actions ¹	9	79	225
Marchandises	26	39	31
Crédit structuré et autres	(853)	248 ²	197 ²
	(310) \$	685 \$	820 \$

1) Comprennent les participations sans contrôle dans les EDDV de 2 M\$ (28 M\$ en 2006 et 156 M\$ en 2005).

2) Comprend les prêts du compte de négociation ayant été désignés à la juste valeur par suite de l'adoption des nouvelles normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA.

Note 13**Instruments financiers désignés à la juste valeur**

Les instruments financiers désignés à la juste valeur comprennent les instruments suivants qui i) auraient autrement été comptabilisés aux résultats au coût après amortissement entraînant ainsi des écarts d'évaluation importants au sein des dérivés de couverture et des valeurs vendues à découvert comptabilisées à la juste valeur, ou ii) sont gérés selon leur juste valeur suivant une stratégie de négociation étayée, et communiqués au personnel de la direction clé.

- les prêts qui étaient auparavant comptabilisés comme prêts du compte de négociation, y compris les prêts couverts par des swaps sur rendement total ou des dérivés de crédit ou alors les swaps sur rendement total et les dérivés de crédit de couverture ainsi que les prêts subordonnés négociés destinés à être vendus dans les six mois;

- certaines valeurs et certains passifs-dépôts couverts par des dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps position vendeur et d'autres swaps d'actifs.

Les tableaux suivants présentent l'actif et le passif désignés à la juste valeur, leurs couvertures et le revenu connexe tiré de ces instruments financiers. Le revenu net d'intérêts provient des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs désignés à la juste valeur, déduction faite des frais d'intérêts et du revenu d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Le revenu autre que d'intérêts englobe les gains ou les pertes latents sur les actifs et passifs désignés à la juste valeur et les dérivés de couverture et les valeurs vendues à découvert connexes.

Actif et passif désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2007
Actifs désignés à la juste valeur	
Titres d'emprunt	10 291 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 025
	13 316 \$
Passifs désignés à la juste valeur	
Dépôts d'entreprises et de gouvernements	1 154 \$
Dépôts bancaires	492
	1 646 \$

Actifs et passifs financiers de couverture économique des instruments financiers désignés à la juste valeur

En millions de dollars, au 31 octobre	2007
Actif	
Instruments dérivés (note 14)	179 \$
	179 \$
Passif	
Instruments dérivés (note 14)	211 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	536
	747 \$

Revenus liés aux instruments financiers comptabilisés selon l'option de la juste valeur et couvertures connexes

En millions de dollars, au 31 octobre	2007
Revenu d'intérêts	620 \$
Frais d'intérêts ¹	567
Revenu net d'intérêts	53
Revenu autre que d'intérêts	
Instruments financiers désignés à la juste valeur	(70)
Couvertures économiques ²	226
	156
	209 \$

1) Comprennent 17 M\$ pour les engagements liés aux valeurs vendues à découvert servant de couverture des instruments financiers désignés à la juste valeur.

2) Comprennent les instruments dérivés détenus pour couvrir sur le plan économique les instruments financiers désignés à la juste valeur.

Prêts désignés à la juste valeur

Le montant prélevé sur les facilités de crédit consenties aux termes de prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur est décrit dans le tableau ci-dessus. Le montant non prélevé sur les facilités de crédit ayant trait aux prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur est de 53 M\$. La variation cumulée de la juste valeur des prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit a entraîné une perte de 68 M\$.

Le montant nominal des dérivés utilisés pour couvrir le risque de crédit a été de 3,0 G\$. La variation cumulée de la juste valeur des dérivés attribuable aux changements apportés au risque de crédit depuis que les prêts ont été désignés comme tels a entraîné un gain de 70 M\$.

Les variations de la juste valeur des prêts comptabilisés selon l'option de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit

ont été calculées en déterminant les écarts de taux implicites au sein de la juste valeur des obligations émises par des entités comparables.

Dépôts désignés à la juste valeur

Au 31 octobre 2007, la valeur comptable des dépôts comptabilisés selon l'option de la juste valeur était de 14 M\$ de moins que si les dépôts avaient été comptabilisés selon un montant de règlement prévu au contrat.

La variation cumulée de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a entraîné un gain de 7 M\$.

La variation de la juste valeur attribuable aux changements apportés au risque de crédit de la CIBC a été calculée en fonction du changement des écarts de taux implicite dans la valeur marchande des dépôts de la CIBC.

Note 14**Instruments dérivés**

Comme il est expliqué à la note 1, nous utilisons, dans le cours normal des affaires, divers instruments dérivés aux fins de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP). Ces dérivés limitent, modifient ou donnent lieu à divers degrés et types de risque.

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	
	Actif	Passif
Compte de négociation (note 12)	22 690 \$	24 208 \$
Couvertures désignées aux fins comptables (note 15)	625	347
Couvertures économiques ¹		
Couvertures économiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur (note 13)	179	211
Autres couvertures économiques	581	1 922
	24 075 \$	26 688 \$

1) Comprennent des dérivés qui ne sont pas des relations de couverture admissibles aux fins comptables selon le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*.

Dérivés utilisés par la CIBC

La plupart de nos contrats dérivés sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'intermédiaire de bourses organisées et réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme standardisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties effectueront, à une date future prédéterminée, un règlement au comptant, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un montant nominal de référence convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un montant nominal de référence déterminé, pour une période donnée. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même montant nominal de référence. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer notre risque de taux d'intérêt, nous agissons à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garanties de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants standard, à des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme sont des engagements négociés hors bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme sur devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standard, avec des dates de règlement standard, et qu'ils sont négociés en bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période de temps. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire au comptant ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Aux termes d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants au comptant établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements au comptant sont effectués sans égard au fait qu'il y a un incident de crédit. Certains swaps comportent une caractéristique additionnelle où le souscripteur du swap sur rendement total (soit la partie détenant l'actif de référence) a le droit de vendre l'actif de référence, à la valeur nominale, à la CIBC, ce qui met fin au contrat.

Dérivés d'actions

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors bourse aux termes desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir de celle-ci des montants au comptant en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou d'actions particulières au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant au comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standard avec des dates de règlement standard.

Dérivés sur métaux précieux et autres dérivés sur marchandises

Nous sommes également partie à des opérations sur d'autres produits dérivés, dont les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, notamment les métaux précieux et les produits énergétiques, tant sur les marchés boursiers que hors bourse.

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants nominaux de référence ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat auquel est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Dans le plupart des cas, les montants nominaux de référence ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments.

Montants nominaux de référence

En millions de dollars, au 31 octobre

	Durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance			Montant nominal de référence	Compte de négociation	GAP	2006	
	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans				Compte de négociation	GAP
Dérivés de taux d'intérêt								
Marché hors bourse								
Contrats de garantie de taux	31 067 \$	536 \$	952 \$	32 555 \$	30 248 \$	2 307 \$	29 834 \$	85 \$
Swaps	171 652	325 147	112 745	609 544	437 411	172 133	466 316	130 536
Options achetées	6 591	18 778	15 512	40 881	40 706	175	31 844	2 785
Options vendues	10 378	13 808	9 760	33 946	30 652	3 294	43 222	2 583
	219 688	358 269	138 969	716 926	539 017	177 909	571 216	135 989
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	50 094	12 423	238	62 755	59 228	3 527	107 060	8 209
Options achetées	9 565	709	—	10 274	10 274	—	38 860	—
Options vendues	10 718	4 346	—	15 064	15 064	—	47 931	—
	70 377	17 478	238	88 093	84 566	3 527	193 851	8 209
Total des dérivés de taux d'intérêt	290 065	375 747	139 207	805 019	623 583	181 436	765 067	144 198
Dérivés de change								
Marché hors bourse								
Contrats à terme de gré à gré	74 465	3 072	719	78 256	59 581	18 675	54 897	8 098
Swaps	16 351	34 197	16 075	66 623	55 774	10 849	59 677	18 064
Options achetées	2 293	426	327	3 046	3 046	—	3 508	—
Options vendues	2 364	425	232	3 021	2 994	27	3 654	92
	95 473	38 120	17 353	150 946	121 395	29 551	121 736	26 254
Marché boursier								
Contrats à terme standardisés	2	—	—	2	2	—	—	—
Total des dérivés de change	95 475	38 120	17 353	150 948	121 397	29 551	121 736	26 254
Dérivés de crédit								
Marché hors bourse								
Swaps ¹	1 289	2 291	9 737	13 317	12 868	449	2 177	—
Options achetées	7 066	23 594	54 290	84 950	76 557	8 393	55 943	8 246
Options vendues ²	2 012	21 720	43 551	67 283	67 180	103	59 585	184
Total des dérivés de crédit	10 367	47 605	107 578	165 550	156 605	8 945	117 705	8 430
Dérivés d'actions³								
Marché hors bourse	31 005	9 129	1 266	41 400	41 112	288	42 829	379
Marché boursier	24 354	12 793	30	37 177	37 072	105	52 482	119
Total des dérivés d'actions	55 359	21 922	1 296	78 577	78 184	393	95 311	498
Dérivés sur métaux précieux³								
Marché hors bourse	659	266	—	925	925	—	1 046	47
Marché boursier	3	—	—	3	3	—	32	2
Total des dérivés sur métaux précieux	662	266	—	928	928	—	1 078	49
Dérivés sur marchandises³								
Marché hors bourse	7 720	8 352	576	16 648	16 648	—	23 447	92
Marché boursier	2 291	1 448	7	3 746	3 411	335	4 070	15
Total des autres dérivés sur marchandises	10 011	9 800	583	20 394	20 059	335	27 517	107
	461 939 \$	493 460 \$	266 017 \$	1 221 416 \$	1 000 756 \$	220 660 \$	1 128 414 \$	179 536 \$

1) Comprennent la protection de crédit achetée de 2 797 M\$ et la protection de crédit vendue de 10 520 M\$.

2) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que garanties financières à la note 24.

3) Comprennent les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les swaps et les options.

Risque

La section suivante présente les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Risque de marché

En l'absence de paiements au comptant initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine ou alors ils ont une faible valeur marchande. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours, des prix des marchandises, des indices boursiers, ou encore des prix du crédit, selon que les dispositions des instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageuses par rapport à des contrats ayant des dispositions similaires et la même durée

résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Le risque de marché découlant des activités de négociation est géré en vue d'atténuer le risque, le cas échéant, et par souci de maximiser le revenu tiré des activités de négociation. Pour mieux gérer les risques, nous pouvons conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les montants nominaux de référence élevés des contrats auxquels nous sommes partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels nous sommes exposés.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause nous occasionnerait une perte. Nous limitons le risque de crédit des dérivés négociés hors bourse en faisant affaire avec des parties solvables et en recherchant activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque.

Nous négocions des accords généraux de compensation de dérivés avec les parties auprès desquelles nous courons un risque de crédit important lié aux opérations sur dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de compenser toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'une défaillance. Un nombre de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties si la réévaluation à la valeur du marché des opérations en cours entre les parties dépassait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées et pour limiter l'accumulation des risques de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives. Dans le cas des options et des contrats à terme standardisés négociés en bourse, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standard exécutés sur des bourses établies liées à des chambres de compensation bien capitalisées, qui prennent en charge les obligations des parties et qui garantissent leurs obligations d'exécution. Tous les contrats négociés en bourse font l'objet d'un dépôt de garantie initial et généralement d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit pour le vendeur si la contrepartie a déjà effectué un paiement de la prime au moment de l'établissement de l'option, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque de crédit jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau ci-après résume notre risque de crédit découlant des instruments dérivés, sauf pour les instruments négociés en bourse et sous réserve d'exigences quotidiennes relatives à la stipulation de couverture. Le calcul du montant pondéré selon le risque est prescrit par le BSIF. Le coût de remplacement courant correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat relativement aux cours du marché en vigueur, et varie au gré des fluctuations des prix et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant de l'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement courant sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le montant de l'équivalent-crédit est alors multiplié par les facteurs standard pondérant le risque de la contrepartie recommandés par le BSIF, qui sont rajustés pour tenir compte de l'incidence des garanties afin d'en arriver à un montant pondéré selon le risque. Ce montant sert à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des dérivés.

Risque de crédit

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007					2006				
	Coût de remplacement courant ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré selon le risque	Coût de remplacement actuel ¹			Montant de l'équivalent-crédit ²	Montant pondéré selon le risque
	Compte de négociation	GAP	Total			Compte de négociation	GAP	Total		
Dérivés de taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux	9 \$	– \$	9 \$	27 \$	12 \$	11 \$	1 \$	12 \$	13 \$	5 \$
Swaps	5 197	864	6 061	9 252	2 073	6 428	933	7 361	10 617	2 217
Options achetées	535	2	537	863	189	645	20	665	860	211
	5 741	866	6 607	10 142	2 274	7 084	954	8 038	11 490	2 433
Dérivés de change										
Contrats à terme de gré à gré	2 127	137	2 264	2 974	847	511	38	549	1 161	384
Swaps	5 204	277	5 481	8 559	1 477	3 739	120	3 859	7 574	1 463
Options achetées	162	–	162	231	78	98	–	98	179	54
	7 493	414	7 907	11 764	2 402	4 348	158	4 506	8 914	1 901
Dérivés de crédit¹										
Swaps	77	–	77	1 484	635	48	–	48	263	114
Options achetées	4 333	–	4 333	13 148	5 722	93	–	93	6 948	3 013
Options vendues ³	157	–	157	157	59	197	–	197	197	45
	4 567	–	4 567	14 789	6 416	338	–	338	7 408	3 172
Dérivés d'actions ⁴	1 604	10	1 614	3 867	939	2 077	19	2 096	4 262	1 345
Dérivés sur métaux précieux ⁴	48	–	48	80	21	83	–	83	117	51
Autres dérivés sur marchandises ⁴	1 328	–	1 328	2 914	1 126	1 400	35	1 435	3 734	1 450
	20 781	1 290	22 071	43 556	13 178	15 330	1 166	16 496	35 925	10 352
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(10 736)	–	(10 736)	(18 175)	(4 672)	(10 799)	–	(10 799)	(18 962)	(5 222)
	10 045 \$	1 290 \$	11 335 \$	25 381 \$	8 506 \$	4 531 \$	1 166 \$	5 697 \$	16 963 \$	5 130 \$

1) Les dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 95 M\$ (40 M\$ en 2006), sont traités comme des garanties financières du capital de risque de crédit et sont exclus du tableau ci-dessus. Par ailleurs, les instruments négociés en bourse, avec un coût de remplacement de 1 910 M\$ (1 475 M\$ en 2006), sont exclus conformément aux directives du BSIF.

2) Somme du coût de remplacement courant et du risque de crédit éventuel, rajustée pour tenir compte de l'incidence des garanties totalisant 1 667 M\$ (1 373 M\$ en 2006). Les garanties sont composées de liquidités de 1 398 M\$ (1 278 M\$ en 2006), de titres du gouvernement de 173 M\$ (80 M\$ en 2006) et d'autres instruments de 96 M\$ (15 M\$ en 2006).

3) Comprennent la protection de crédit vendue. Le montant représente la juste valeur des contrats pour lesquels des frais sont reçus sur la durée de vie des contrats.

4) Comprennent les contrats à terme de gré à gré, les swaps et les options.

Note 15**Couvertures désignées aux fins comptables**

Le tableau suivant présente les gains (pertes) liés à l'inefficacité de la couverture constatés à l'état des résultats consolidé :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007
Couvertures de juste valeur ¹	(18) \$
Couvertures de flux de trésorerie ²	2

1) Constatées dans le revenu net d'intérêts.

2) Constatées dans le revenu autre que d'intérêts.

La tranche des gains (pertes) sur dérivés désignée comme ayant été exclue de l'évaluation de l'efficacité des couvertures de juste valeur et de flux de trésorerie figure dans l'état des résultats consolidé et est négligeable pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Les montants nominaux et la valeur comptable des instruments dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	Montant nominal des dérivés	2007	
		Valeur comptable	
		Positive	Négative
Couvertures de juste valeur	72 601 \$	346 \$	344 \$
Couvertures de flux de trésorerie	4 193	155	2
Couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes	4 924	124	1
	81 718 \$	625 \$	347 \$

De plus, des montants de 163 M\$ et de 13 223 M\$ de passif-dépôts libellés en monnaies étrangères ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de risque lié à des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes.

Note 16**Titres secondaires**

Les émissions de dettes du tableau ci-après constituent des obligations non garanties de la CIBC et de ses filiales et sont subordonnées aux droits des déposants et d'autres créanciers conformément aux dispositions qui y sont prévues. Les titres de créance libellés en monnaies étrangères

servent à financer des actifs libellés en monnaies étrangères (y compris les investissements nets dans des établissements étrangers) ou sont combinés à des swaps de devises pour obtenir un financement équivalent en dollars canadiens. Tout rachat est assujéti à une approbation réglementaire.

Conditions rattachées aux titres secondaires

En millions de dollars, au 31 octobre					2007		2006	
Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement			Libellés en monnaies étrangères	Valeur nominale	Valeur comptable ²	Valeur comptable
		Le plus élevé entre le prix du rendement des obligations du Canada ¹ et la valeur nominale		À la valeur nominale				
Taux variable ³	14 août 2012			14 août 2007	300 M\$ US	– \$	– \$	337 \$
4,75 ⁴	21 janvier 2013	20 janvier 2003		21 janvier 2008		250	249	250
5,89 ⁴	26 février 2013	26 février 1998		26 février 2008		89 ⁵	89	120
4,25 ⁴	1 ^{er} juin 2014	6 mai 2004		1 ^{er} juin 2009		750	747	750
4,50 ⁴	15 octobre 2014	14 septembre 2004		15 octobre 2009		500	496	500
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999				250	322	250
Taux variable ⁶	10 mars 2015			10 mars 2010	200 M\$ US	188	188	–
3,75 ⁴	9 septembre 2015	9 septembre 2005		9 septembre 2010		1 300	1 300	1 300
4,55 ⁴	28 mars 2016	28 mars 2006		28 mars 2011		1 080 ⁷	1 068	1 300
Taux fixe ⁹	23 mars 2017			23 septembre 2012 ⁹	195 M \$TT	30	30	–
Taux variable ¹⁰	22 juin 2017			22 juin 2012	200 M€	274	274	–
8,70	25 mai 2029 ⁸					25	37	25
11,60	7 janvier 2031	7 janvier 1996				200	200	200
10,80	15 mai 2031	15 mai 2021				150	150	150
8,70	25 mai 2032 ⁸					25	36	25
8,70	25 mai 2033 ⁸					25	36	25
8,70	25 mai 2035 ⁸					25	37	25
Taux variable ¹¹	31 juillet 2084			27 juillet 1990	198 M\$ US ¹²	187	187	222
Taux variable ¹³	31 août 2085			20 août 1991	103 M\$ US	98	98	116
Titres secondaires détenus à des fins de négociation						5 446 \$	5 544 \$	5 595 \$
						(18)	(18)	–
						5 428 \$	5 526 \$	5 595 \$

1) Le prix du rendement des obligations du Canada est un prix qui est déterminé au moment du remboursement dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada assortie d'une échéance appropriée, majoré d'une marge prédéterminée. 2) Depuis le 1^{er} novembre 2006, par suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers, la valeur comptable des titres secondaires faisant l'objet d'une couverture de la juste valeur est rajustée. Pour plus de précisions sur le rajustement de la valeur comptable, voir la note 1. Avant le 1^{er} novembre 2006, la valeur comptable était identique à la valeur nominale. 3) Remboursé au comptant le 14 août 2007. Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,35 %. 4) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,00 %. 5) Le 27 août 2007, par suite de notre offre, les porteurs de 31 M\$ de débentures ont choisi de convertir les débentures qu'ils détenaient en billets de dépôt émis par la CIBC. 6) Émis par FirstCaribbean. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 0,70 % jusqu'au 10 mars 2010 et, par la suite, sur le TIOL en \$ US à trois mois majoré de 1,95 %. 7) Une tranche de 220 M\$ de cette émission a été rachetée au comptant pendant l'exercice. 8) Ne peut être remboursé avant la date d'échéance. 9) Billets à terme subordonnés garantis en dollars de Trinité-et-Tobago émis par FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited, filiale de FirstCaribbean, et garantis par FirstCaribbean de manière subordonnée. FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited peut racheter une partie ou la totalité des billets au plus tard le 23 septembre 2012, en remboursant le capital, plus une pénalité de 0,5 % du capital des billets rachetés. 10) Émis par CIBC World Markets plc et garanti par la CIBC de manière subordonnée. Le taux d'intérêt est fondé sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIBEUR à trois mois majoré de 0,70 %. 11) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,25 %. 12) Une tranche de 18 M\$ US de cette émission a été rachetée au comptant au cours de 2006. 13) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL en \$ US à six mois majoré de 0,125 %.

L'ensemble des échéances contractuelles de nos titres secondaires s'établit comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007
1 an ou moins	– \$
1 an à 2 ans	–
2 ans à 3 ans	–
3 ans à 4 ans	–
4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	5 526
	5 526 \$

Note 17

Passif au titre des actions privilégiées et capital-actions

Actions privilégiées

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale maximale de 10 G\$, en tout temps, pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées. Il n'y a pas d'actions privilégiées de catégorie B en circulation actuellement.

Actions ordinaires

La CIBC est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pour une contrepartie globale maximale de 15 G\$, en tout temps, pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Actions en circulation et dividendes versés

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2007				2006				2005			
	Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés		Actions en circulation		Dividendes versés	
	Nombres d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombres d'actions	Montant	Montant	\$ par action	Nombres d'actions	Montant	Montant	\$ par action
Actions privilégiées de catégorie A												
<i>Classées à titre de passif</i>												
Série 19	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$	8 000 000	200 \$	10 \$	1,24 \$
Série 20	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	1,29 US
Série 21	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	9	1,13
Série 22	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	1,18 US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33	16 000 000	400	21	1,33
	600	31			600	31			600	52		
<i>Classées à titre de capitaux propres</i>												
Série 18	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$	12 000 000	300 \$	16 \$	1,38 \$
Série 24	–	–	6	0,38	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 25	–	–	18	1,13	16 000 000	400	24	1,50	16 000 000	400	24	1,50
Série 26	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44	10 000 000	250	14	1,44
Série 27	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40	12 000 000	300	17	1,40
Série 28 ¹	2 500	– ²	– ²	0,08	3 058	– ²	– ²	0,08	17 658 ³	– ²	– ²	0,08
Série 29	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35	13 232 342	331	18	1,35
Série 30	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	19	1,20	16 000 000	400	12	0,77
Série 31	18 000 000	450	21	1,13	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 32	12 000 000	300	10	0,80	–	–	–	–	–	–	–	–
	2 331	139			2 381	132			2 381	125		
Total des actions privilégiées	2 931	170 \$			2 981	163 \$			2 981	177 \$		
Actions ordinaires ⁴	334 988 579	3 137 \$	1 044 \$	3,11 \$	335 976 647	3 045 \$	924 \$	2,76 \$	334 007 626	2 952 \$	902 \$	2,66 \$

1) Le 25 novembre 2005, nous avons annoncé notre offre publique de rachat aux fins d'annulation de l'ensemble des actions privilégiées de catégorie A, série 28 à un prix de 10,00 \$ l'action. L'offre vient à échéance à la première éventualité entre le 17 juin 2009 et la date du retrait de l'offre par la CIBC. Au cours de l'exercice, nous avons racheté 558 actions (14 600 actions en 2006) en vertu de la présente offre.

2) Attribuable à l'arrondissement.

3) Au cours de 2005, à trois dates de conversion, 13,2 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série 28, ont été converties en actions privilégiées de catégorie A, série 29. Le même nombre de bons de souscription, série 29, a été exercé à 15 \$ le bon de souscription. Le capital total des actions privilégiées de catégorie A, série 29, s'élevait alors à 331 M\$. Le total du capital social libéré pour les actions privilégiées de catégorie A, série 28, converties a ainsi été réduit de 133 M\$.

4) Comprend les actions autodétenues.

Droits et privilèges rattachés aux actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant par la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués dans le tableau ci-après. Certaines séries confèrent à la CIBC, ou à la CIBC et aux actionnaires, le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie.

Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant alors applicable par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le prospectus simplifié approprié ou dans le supplément de prospectus), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Si les actionnaires exercent leur droit de conversion, nous pouvons, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi déposées ou d'en assurer la vente au comptant auprès d'un autre acheteur.

Conditions rattachées aux actions privilégiées de catégorie A

	Dividendes trimestriels par action ¹	Date de rachat donnée	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion de la CIBC	Date de conversion des actionnaires
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60		
		30 avril 2010	25,45		
		30 avril 2011	25,30		
		30 avril 2012	25,15		
		30 avril 2013	25,00		
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007	25,75 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
		31 octobre 2008	25,50		
		31 octobre 2009	25,25		
		31 octobre 2010	25,00		
Série 26	0,359375 \$	30 avril 2008	26,00 \$	30 avril 2008	non convertibles
		30 avril 2009	25,75		
		30 avril 2010	25,50		
		30 avril 2011	25,25		
		30 avril 2012	25,00		
Série 27	0,350000 \$	31 octobre 2008	26,00 \$	31 octobre 2008	non convertibles
		31 octobre 2009	25,75		
		31 octobre 2010	25,50		
		31 octobre 2011	25,25		
		31 octobre 2012	25,00		
Série 28	0,02 \$	17 juin 2009	10,00 \$	non convertibles	non convertibles
Série 29	0,337500 \$	1 ^{er} mai 2010	26,00 \$	1 ^{er} mai 2010	non convertibles
		1 ^{er} mai 2011	25,75		
		1 ^{er} mai 2012	25,50		
		1 ^{er} mai 2013	25,25		
		1 ^{er} mai 2014	25,00		
Série 30	0,300000 \$	30 avril 2010	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		30 avril 2011	25,75		
		30 avril 2012	25,50		
		30 avril 2013	25,25		
		30 avril 2014	25,00		
Série 31	0,293750 \$	31 janvier 2012	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		31 janvier 2013	25,75		
		31 janvier 2014	25,50		
		31 janvier 2015	25,25		
		31 janvier 2016	25,00		
Série 32	0,281250 \$	30 avril 2012	26,00 \$	non convertibles	non convertibles
		30 avril 2013	25,75		
		30 avril 2014	25,50		
		30 avril 2015	25,25		
		30 avril 2016	25,00		

1) Le dividende trimestriel est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Actions ordinaires rachetées

Le 30 avril 2007, la Bourse de Toronto (TSX) a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre ont commencé le 2 mai 2007 et pris fin le 31 octobre 2007. Aux termes de cette offre, nous avons racheté et annulé environ 3,1 millions d'actions à un cours moyen de 99,54 \$ pour un total de 306 M\$.

Après la fin de l'exercice, soit le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de l'offre de rachat prendront fin à la première des éventualités suivantes : la date où tous les rachats en vertu de l'offre seront terminés ou le 31 octobre 2008. Aux termes de cette offre de rachat, nous pouvons racheter, de temps à autre, à des fins d'annulation, jusqu'à 9 millions d'actions ordinaires.

Au cours de 2005, nous avons racheté 16,2 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 72,64 \$, pour une contrepartie totale de 1,2 G\$. Aucune action n'a été rachetée au cours de 2006.

Actions réservées à des fins d'émission

Au 31 octobre 2007, 15 753 852 actions ordinaires (17 677 700 actions en 2006) étaient réservées à des fins d'émission en vertu des régimes d'options sur actions.

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à une banque, y compris la CIBC, de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la banque violerait, ou le paiement ferait en sorte qu'elle violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du BSIF à la banque à l'égard du capital ou des liquidités.

En outre, notre capacité à verser des dividendes sur les actions ordinaires est également limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation. Ces conditions prévoient que nous ne pouvons pas verser de dividendes sur nos actions ordinaires en tout temps sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation, à moins que tous les dividendes aux porteurs d'actions privilégiées alors payables n'aient été déclarés et versés ou encore mis de côté en vue de leur versement.

Fonds propres

Objectifs, politiques et procédures

Notre objectif consiste à utiliser des sources de capitaux solides et efficaces. Nous gérons les fonds propres conformément aux politiques établies par le conseil d'administration. Ces politiques portent sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées. Chaque politique a ses propres lignes directrices et nous exerçons une surveillance constante des fonds propres afin de nous assurer que nous nous conformons aux politiques.

Chaque année, un plan de financement et les perspectives pour les trois années suivantes sont établis, et comprennent tous les éléments se rapportant aux fonds propres : les prévisions à l'égard de la provenance des sources et de l'utilisation, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan de financement est soumis à des essais sous contrainte variés dans le but de s'assurer qu'il peut tenir la route selon tous les scénarios raisonnables. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice et le plan de financement est redressé au besoin.

Aucun changement important n'a été apporté aux objectifs, politiques et procédures au cours de l'exercice.

Exigences réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Les lignes directrices du BSIF découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 4 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 8 %. Le BSIF a décrété que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts étaient tenues de maintenir un ratio minimum de fonds propres de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 10 %. Au cours de l'exercice, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certaines déductions.

Les fonds propres de première catégorie comprennent les actions ordinaires, à l'exception des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées, les participations sans contrôle, le surplus d'apport et l'écart de conversion. L'écart d'acquisition est déduit des fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires et la provision générale pour pertes sur créances ou 0,875 % de l'actif pondéré en fonction du risque, selon le moindre des deux montants.

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Fonds propres de première catégorie	12 379 \$	11 935 \$
Total des fonds propres réglementaires	17 758	16 583
Actif pondéré en fonction du risque	127 424	114 780
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,7 %	10,4 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	14,5 %
Ratio actif/fonds propres	19,0 x	18,0 x

Accord de Bâle II

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a mis en place de nouvelles règles de calcul des fonds propres réglementaires, qui seront en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2007. Pour plus de précisions, voir la section Gestion du risque figurant dans le rapport de gestion.

Note 18

Cumul des autres éléments du résultat étendu

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Écart de conversion	(1 087) \$	(442) \$
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(66) ¹	s.o.
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net	61 ²	s.o.
	(1 092) \$	(442) \$

1) Comprend une perte cumulée de 127 M\$ liée à des titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur.

2) Un gain net de 11 M\$, reporté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au 31 octobre 2007, devrait être reclassé en résultat net au cours des 12 prochains mois. Les montants résiduels seront reclassés en résultat net sur des périodes maximales de six ans par la suite.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Note 19**Sensibilité aux taux d'intérêt**

Le tableau ci-dessous présente notre risque de taux d'intérêt découlant de la non-concordance, autrement dit de l'écart, entre les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments hors bilan. Les instruments financiers au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Certaines dates de réévaluation contractuelle des taux ont été rajustées en fonction des estimations de la direction à l'égard des remboursements et des rachats anticipés. Les rendements réels moyens pondérés sont fondés sur la date de réévaluation contractuelle des taux ou la date d'échéance de l'instrument sous-jacent, selon la première éventualité.

Nous gérons notre écart de taux d'intérêt en attribuant, à certains actifs et passifs, une durée fondée sur les principales tendances historiques et prévues des soldes. Le profil de réévaluation de ces actifs et passifs a été intégré dans le tableau suivant à titre d'hypothèses relatives à la structure.

Selon la date la plus proche entre l'échéance et la date de réévaluation des taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt							
En millions de dollars, au 31 octobre	Immédiatement sensibles aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	3 mois à 12 mois	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2007 Actif							
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	226 \$	7 859 \$	4 318 \$	237 \$	– \$	1 107 \$	13 747 \$
Rendement réel		4,99 %	5,25 %	5,24 %	–		
Valeurs disponibles à la vente	792	5 507	1 064	3 989	4 609	1 469	17 430
Rendement réel		4,46 %	4,48 %	4,32 %	4,20 %		
Valeurs du compte de négociation	3 087	9 421	2 404	4 783	4 609	34 475	58 779
Rendement réel		4,93 %	4,66 %	4,61 %	5,29 %		
Valeurs désignées à la juste valeur	–	184	168	9 708	231	–	10 291
Rendement réel		6,37 %	4,20 %	4,36 %	5,70 %		
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	–	30 089	3 931	–	–	–	34 020
Rendement réel		4,48 %	4,44 %	–	–		
Prêts	94 256	13 107	13 458	35 048	4 149	2 636	162 654
Rendement réel		6,40 %	5,41 %	5,38 %	5,74 %		
Divers	–	27 341	–	–	–	17 916	45 257
Hypothèses relatives à la structure	(5 952)	1 229	3 546	2 978	–	(1 801)	–
Total des actifs	92 409 \$	94 737 \$	28 889 \$	56 743 \$	13 598 \$	55 802 \$	342 178 \$
Passifs et capitaux propres							
Dépôts	70 041 \$	85 827 \$	31 561 \$	16 504 \$	2 918 \$	24 821 \$	231 672 \$
Rendement réel		4,52 %	4,10 %	3,84 %	4,19 %		
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	–	202	464	4 306	4 211	3 954	13 137
Rendement réel		5,32 %	4,26 %	4,13 %	4,39 %		
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	679	28 191	74	–	–	–	28 944
Rendement réel		4,37 %	4,05 %	–	–		
Titres secondaires	–	897	170	3 641	818	–	5 526
Rendement réel		5,11 %	5,78 %	4,22 %	10,17 %		
Passif au titre des actions privilégiées	–	29	19	552	–	–	600
Rendement réel		5,18 %	5,18 %	5,18 %	–		
Divers	–	28 908	23	308	1 999	31 061	62 299
Hypothèses relatives à la structure	(7 426)	6 296	18 173	15 263	–	(32 306)	–
Total des passifs et des capitaux propres	63 294 \$	150 350 \$	50 484 \$	40 574 \$	9 946 \$	27 530 \$	342 178 \$
Écart au bilan	29 115 \$	(55 613) \$	(21 595) \$	16 169 \$	3 652 \$	28 272 \$	– \$
Écart hors bilan ¹	–	2 396	10 865	(6 229)	(7 032)	–	–
Écart total	29 115 \$	(53 217) \$	(10 730) \$	9 940 \$	(3 380) \$	28 272 \$	– \$
Écart cumulatif total	29 115 \$	(24 102) \$	(34 832) \$	(24 892) \$	(28 272) \$	– \$	– \$
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	32 204 \$	(45 884) \$	(20 013) \$	14 032 \$	(2 529) \$	22 190 \$	– \$
Monnaies étrangères	(3 089)	(9 729)	(1 582)	2 137	6 181	6 082	–
Écart total au bilan	29 115	(55 613)	(21 595)	16 169	3 652	28 272	–
Écart hors bilan ¹							
Dollars canadiens	–	(1 210)	8 660	(6 392)	(1 058)	–	–
Monnaies étrangères	–	3 606	2 205	163	(5 974)	–	–
Écart total hors bilan	–	2 396	10 865	(6 229)	(7 032)	–	–
Écart total	29 115 \$	(53 217) \$	(10 730) \$	9 940 \$	(3 380) \$	28 272 \$	– \$
2006							
Écart par monnaie							
Écart au bilan							
Dollars canadiens	37 108 \$	(34 709) \$	(24 012) \$	8 754 \$	(3 668) \$	16 527 \$	– \$
Monnaies étrangères	(7 360)	(15 907)	(1 487)	1 853	9 853	13 048	–
Écart total au bilan	29 748	(50 616)	(25 499)	10 607	6 185	29 575	–
Écart hors bilan							
Dollars canadiens	–	(23 923)	25 988	(2 356)	291	–	–
Monnaies étrangères	–	(203)	9 595	(441)	(8 951)	–	–
Écart total hors bilan	–	(24 126)	35 583	(2 797)	(8 660)	–	–
Écart total	29 748 \$	(74 742) \$	10 084 \$	7 810 \$	(2 475) \$	29 575 \$	– \$
Écart cumulatif total	29 748 \$	(44 994) \$	(34 910) \$	(27 100) \$	(29 575) \$	– \$	– \$

1) Comprend les instruments dérivés qui sont constatés à la juste valeur au bilan consolidé.

Note 20

Rémunération à base d'actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons deux régimes d'options sur actions : le Régime d'options de souscription d'actions des employés et le Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés, des options sur actions sont attribuées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. En général, les droits rattachés aux options sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date de l'attribution. Les droits rattachés à certaines options s'acquiescent à l'atteinte de critères de rendement précis.

Jusqu'à 50 % des options attribuées avant l'an 2000 en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des employés peuvent être exercées à titre de droits à la plus-value d'actions (DPVA). Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour de négociation précédant immédiatement celui où les droits sont exercés sur le prix d'exercice de l'option.

En vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants, chaque administrateur qui n'était pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou de l'une de ses filiales avait le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date de l'attribution. Les droits rattachés aux options, qui ne sont pas admissibles aux DPVA, sont acquis immédiatement et expirent à la date la plus proche entre a) 60 mois après la date à laquelle l'administrateur cesse d'être membre du conseil d'administration et b) 10 ans après la date d'attribution. En janvier 2003, le conseil d'administration a déterminé qu'aucune autre option ne serait attribuée en vertu du Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs non dirigeants.

Un maximum de 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de nos régimes d'options sur actions.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'attribution des options attribuées en 2007 a été évaluée à 14,11 \$ (9,85 \$ en 2006 et 9,56 \$ en 2005) à l'aide du modèle de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont servi à déterminer la juste valeur des options à la date de l'attribution :

Exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Hypothèses moyennes pondérées			
Taux d'intérêt sans risque	4,09 %	4,20 %	4,13 %
Taux de rendement prévu des actions	3,91 %	4,88 %	4,84 %
Volatilité prévue du cours des actions	18,65 %	19,50 %	20,13 %
Durée prévue	6 ans	6 ans	7 ans

La charge de rémunération relative aux options sur actions et aux DPVA s'est établie à 20 M\$ en 2007 (30 M\$ en 2006 et 5 M\$ en 2005). Le passif relatif aux DPVA est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 50 M\$ au 31 octobre 2007 (66 M\$ en 2006 et 63 M\$ en 2005).

Régime d'achat d'actions par les employés

Au Canada, en vertu de notre Régime d'achat d'actions par les employés, les employés admissibles peuvent choisir, chaque année, qu'un montant maximal correspondant à 10 % de leur salaire admissible soit retenu pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. Nous versons un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 3 % du salaire admissible, en fonction des années de service et du niveau d'emploi, sous

réserve d'un plafond annuel de 2 250 \$. Après deux ans de participation continue au régime, nos cotisations sont acquies à l'employé, et toutes les cotisations ultérieures sont acquies dès leur versement. Des régimes similaires d'achat d'actions par les employés existent dans d'autres régions à l'échelle mondiale, où, chaque année, les employés admissibles peuvent choisir de faire retenir une tranche de leur salaire admissible afin d'acheter des actions ordinaires de la CIBC, avec cotisation correspondante de l'employeur, selon les dispositions de chaque régime. Toutes les cotisations sont utilisées par les fiduciaires des régimes pour acheter des actions ordinaires sur le marché libre. FirstCaribbean gère son propre régime d'achat d'actions par les employés, où le fiduciaire du régime emploie les cotisations pour acheter des actions ordinaires de FirstCaribbean sur le marché libre. Nos cotisations, qui sont passées en charges dès qu'elles sont engagées, ont totalisé 30 M\$ en 2007 (28 M\$ en 2006 et 28 M\$ en 2005).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), des équivalents d'actions sont attribués en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octroi d'actions subalternes

En vertu de notre Régime d'octroi d'actions subalternes (ROAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont attribuées à certains employés clés. En outre, les actions au titre du ROAS peuvent être émises à titre d'attributions spéciales. Le financement du régime se fait par versements dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans ou après trois ans. Les droits sur les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribués sur trois ans, à compter d'un an après l'exercice au cours duquel l'attribution a eu lieu. La charge de rémunération relative au ROAS s'est établie à 240 M\$ en 2007 (235 M\$ en 2006 et 244 M\$ en 2005).

Autres régimes d'octroi d'actions subalternes

Dans le passé, des attributions d'actions ont été faites en vertu de deux autres régimes d'octroi d'actions subalternes, soit le Régime de participation aux actions (RPA) et le Régime incitatif spécial (RIS). Les dernières attributions aux termes du RPA ont été faites pendant 2004. Des actions à l'égard du RIS n'ont été attribuées qu'une seule fois, soit au cours de 2000.

En vertu de ces deux programmes, certains employés clés se sont vus attribuer des actions ordinaires de la CIBC. Le financement de ces attributions s'est fait par versements dans une fiducie qui a acheté des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre.

Les attributions à certains employés clés au titre du RIS sont acquies et ont été distribuées au moment de l'expiration du régime, le 31 octobre 2003. Pour les autres employés clés, la valeur des attributions a été convertie en unités d'actions à dividende différé (UADD) du Programme incitatif spécial de retraite (PISR). Chaque UADD du PISR donne droit à une action ordinaire de la CIBC et à des UADD additionnelles du PISR, compte tenu des dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la CIBC en fiducie. Les droits aux UADD du PISR ont rempli les critères de durée et de rendement le 31 octobre 2003 et seront distribués sous forme d'actions ordinaires de la CIBC au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi.

Les droits sur les actions en vertu du RPA sont acquis après trois ans, et les actions ordinaires détenues en fiducie ont été distribuées une fois acquies. En vertu de ce régime, les droits attribués au cours des exercices précédents ont été entièrement acquis au 31 octobre 2007.

La charge de rémunération, déduction faite des déchéances de ces deux régimes, a été de néant en 2007 ((3) M\$ en 2006 et (5) M\$ en 2005).

Programme d'unités d'actions au rendement

En vertu du programme d'unités d'actions au rendement lancé en 2005, certains dirigeants clés se voient attribuer des actions ordinaires de la CIBC ou l'équivalent au comptant. Les unités d'actions au rendement sont acquises à la fin de trois exercices. Le nombre final d'unités d'actions au rendement qui sont acquises variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. La charge de rémunération relative aux unités d'actions au rendement s'est établie à 9 M\$ en 2007 (11 M\$ en 2006 et 5 M\$ en 2005). Le passif relatif aux unités d'actions au rendement est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 24 M\$ au 31 octobre 2007 (16 M\$ en 2006 et 5 M\$ en 2005).

Régimes des administrateurs

Les membres de notre conseil d'administration qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé (UADD) ou d'actions ordinaires des administrateurs sous forme d'UADD ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Ils peuvent également choisir, en vertu du Régime d'achat d'actions à l'intention des administrateurs non dirigeants, de recevoir la totalité ou une

partie de leur rémunération au comptant sous forme de liquidités, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UADD. Aux fins du présent régime, la rémunération au comptant comprend la composante liquidités des honoraires des administrateurs, les jetons de présence aux réunions, les jetons de présence de non-résident, les honoraires de président de comité, les honoraires de membre de comité et les honoraires du président du conseil.

La valeur des UADD créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC et, dans le cas d'un administrateur assujéti à l'article 409A du *United States Internal Revenue Code of 1986*, dans sa version modifiée, lorsque l'administrateur ne fournit aucun service à la CIBC ni à aucune de ses sociétés contrôlées à titre de fournisseur indépendant. De plus, en vertu du Régime de choix d'unités d'actions à dividende différé ou d'actions ordinaires des administrateurs, la valeur des UADD est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus « liés » ou « affiliés », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La charge de rémunération relative à ces régimes a totalisé 3 M\$ (3 M\$ en 2006 et 3 M\$ en 2005). Le passif relatif aux UADD est comptabilisé dans les autres passifs et a totalisé 8 M\$ au 31 octobre 2007 (8 M\$ en 2006 et 6 M\$ en 2005).

Régimes d'options sur actions

Au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre

	2007		2006		2005	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	8 934 231	47,84 \$	10 992 741	45,28 \$	13 424 875	41,96 \$
Attribuées	419 418	96,32	419 658	76,49	976 813	72,27
Exercées	(1 753 648)	43,43	(2 262 168)	40,84	(2 866 907)	40,62
Frappées d'extinction ou annulées	(193 318)	58,84	(111 376)	58,32	(129 181)	49,77
Exercées au titre de DPVA	(170 200)	39,22	(104 624)	34,29	(412 859)	31,92
En cours à la fin de l'exercice	7 236 483	51,63 \$	8 934 231	47,84 \$	10 992 741	45,28 \$
Pouvant être exercées en fin d'exercice	6 060 063	45,85 \$	7 367 737	44,05 \$	8 593 165	41,87 \$
Pouvant être attribuées	8 517 369		8 743 469		9 051 751	

Options sur actions en cours et comportant des droits acquis

Au 31 octobre 2007

	Options sur actions en cours			Options sur actions comportant des droits acquis		
	Nombre en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	Exercées au titre de DPVA
Fourchette des prix d'exercice						
31,70 \$ – 39,85 \$	2 391 068	1,85	38,01 \$	2 391 068	38,01 \$	589 955
40,35 \$ – 49,94 \$	1 795 808	3,58	43,51	1 795 808	43,51	203 150
50,33 \$ – 57,19 \$	1 488 283	3,90	54,19	1 488 283	54,19	–
65,59 \$ – 69,68 \$	7 761	6,48	67,71	3 999	68,67	–
70,00 \$ – 74,62 \$	798 201	7,34	72,08	302 708	72,52	–
75,80 \$ – 84,69 \$	344 482	8,11	76,31	78 197	76,36	–
96,25 \$ – 102,07 \$	410 880	9,12	96,32	–	–	–
	7 236 483	4,02	51,63 \$	6 060 063	45,85 \$	793 105

Note 21

Avantages sociaux futurs

Nous sommes le promoteur des régimes de retraite à l'intention de nos employés admissibles. Ces régimes comprennent des régimes enregistrés de retraite à prestations déterminées par capitalisation, des arrangements supplémentaires sans capitalisation, qui procurent des prestations de retraite en sus des plafonds établis par la loi, et des régimes à cotisations déterminées. Les régimes de retraite sont, pour la plupart, non contributifs, mais certains participants contribuent à leurs régimes respectifs afin de recevoir des prestations plus élevées à la retraite. Ces prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le salaire à l'approche de la retraite. Nous offrons également des prestations pour soins de santé, de l'assurance-vie et d'autres avantages aux employés et aux retraités admissibles. En outre, nous continuons d'offrir un régime d'invalidité de

longue durée qui verse des prestations aux employés invalides qui sont devenus invalides avant le 1^{er} juin 2004.

Aux fins comptables, nous évaluons nos obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes chaque année, au 30 septembre.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite à prestations déterminées des employés et d'autres régimes de retraite au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que des régimes des employés de nos filiales FirstCaribbean. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils sont considérés comme négligeables.

En millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2006	2005	2007	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début de l'exercice	3 760 \$	3 577 \$	2 956 \$	942 \$	947 \$	788 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	196	—	—	5	—	—
Coût des services rendus au cours de l'exercice	141	123	94	17	32	24
Cotisations salariales	7	7	7	—	—	—
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	211	191	186	40	46	46
Prestations versées	(193)	(197)	(161)	(52)	(50)	(50)
Variations des taux de change	(47)	(1)	(21)	(4)	(1)	(2)
Pertes (gains) actuariels	16	65	475	(29)	(32)	143
Sorties, montant net	—	(7)	—	—	—	—
Modifications des régimes	(48)	2	25	(152)	—	(2)
Perte sur compressions	—	—	16	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	4 043 \$	3 760 \$	3 577 \$	767 \$	942 \$	947 \$
Actifs des régimes						
Juste valeur au début de l'exercice	3 683 \$	3 290 \$	2 826 \$	80 \$	100 \$	121 \$
Rajustement au titre de l'inclusion des régimes de FirstCaribbean	287	—	—	—	—	—
Rendement réel des actifs de FirstCaribbean	256	317	405	—	5	11
Cotisations patronales	139	274	231	31	25	18
Cotisations salariales	7	7	7	—	—	—
Prestations versées	(193)	(197)	(161)	(52)	(50)	(50)
Variations des taux de change	(58)	(1)	(18)	—	—	—
Sorties, montant net	—	(7)	—	—	—	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	4 121 \$	3 683 \$	3 290 \$	59 \$	80 \$	100 \$
Situation de capitalisation (déficit)	78 \$	(77) \$	(287) \$	(708) \$	(862) \$	(847) \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	825	906	1 053	171	209	252
Coût (gain) non amorti des services passés	9	65	71	(191)	(59)	(67)
Actif transitoire non amorti	—	—	—	2	2	3
Actif (passif) au titre des prestations constituées	912	894	837	(726)	(710)	(659)
Provision pour moins-value	(19)	(19)	(17)	—	—	—
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	893 \$	875 \$	820 \$	(726) \$	(710) \$	(659) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2006	2005	2007	2006	2005
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value, comptabilisé dans :						
Autres actifs (note 9)	1 057 \$	1 037 \$	977 \$	— \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 11)	(164)	(162)	(157)	(726)	(710)	(659)
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	893 \$	875 \$	820 \$	(726) \$	(710) \$	(659) \$

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations constituées en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2006	2005	2007	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées						
Régimes non capitalisés	189 \$	182 \$	168 \$	621 \$	765 \$	751 \$
Régimes par capitalisation	132	262	3 396	146	177	196
	321	444	3 564	767	942	947
Juste valeur des actifs des régimes	117	240	3 259	59	80	100
Situation de capitalisation (déficit)	(204) \$	(204) \$	(305) \$	(708) \$	(862) \$	(847) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées se présente comme suit :

	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2006	2005	2007	2006	2005
En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	141 \$	123 \$	94 \$	17 \$	32 \$	24 \$
Frais d'intérêts pour l'obligation au titre des prestations constituées	211	191	186	40	46	46
Rendement réel des actifs des régimes	(256)	(317)	(405)	—	(5)	(11)
Modifications des régimes	(48)	2	25	(152)	—	(2)
Pertes (gains) actuariels	16	65	475	(29)	(32)	143
Pertes sur compressions	—	—	17	—	—	—
Charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées avant rajustement pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs	64 \$	64 \$	392 \$	(124) \$	41 \$	200 \$
Rajustements pour constater la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs						
Écart entre le rendement réel et le rendement prévu des actifs des régimes	9¹ \$	114 ¹ \$	216 ¹ \$	(4)² \$	— ² \$	4 ² \$
Écart entre les (gains) pertes actuariels réels et les (gains) pertes actuariels amortis	58³	33 ³	(418) ³	37⁴	43 ⁴	(135) ⁴
Écart entre les coûts des modifications des régimes réels et les coûts des modifications des régimes amortis	54⁵	6 ⁵	(18) ⁵	132⁶	(7) ⁶	(5) ⁶
	121	153	(220)	165	36	(136)
Variation de la provision pour moins-valeur	—	2	1	—	—	—
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations déterminées	185 \$	219 \$	173 \$	41 \$	77 \$	64 \$

1) Rendement prévu des actifs des régimes de 247 M\$ (203 M\$ en 2006 et 189 M\$ en 2005), déduit du rendement réel des actifs des régimes de 256 M\$ (317 M\$ en 2006 et 405 M\$ en 2005).

2) Rendement prévu des actifs des régimes de 4 M\$ (5 M\$ en 2006 et 7 M\$ en 2005), déduit du rendement réel des actifs des régimes de néant (5 M\$ en 2006 et 11 M\$ en 2005).

3) Pertes actuarielles (gains actuariels) amortis de 74 M\$ (98 M\$ en 2006 et 57 M\$ en 2005), moins les pertes actuarielles (gains actuariels) réels de 16 M\$ (65 M\$ en 2006 et 475 M\$ en 2005).

4) Pertes actuarielles (gains actuariels) amortis de 8 M\$ (11 M\$ en 2006 et 8 M\$ en 2005), moins les pertes actuarielles (gains actuariels) réels de (29) M\$ ((32) M\$ en 2006 et 143 M\$ en 2005).

5) Amortissement des modifications des régimes de 6 M\$ (8 M\$ en 2006 et 7 M\$ en 2005), moins les modifications réelles des régimes de (48) M\$ (2 M\$ en 2006 et 25 M\$ en 2005).

6) Amortissement des modifications des régimes de (20) M\$ ((7) M\$ en 2006 et (7) M\$ en 2005), moins les modifications réelles des régimes de (152) M\$ (néant en 2006 et (2) M\$ en 2005).

Modifications des avantages 2007

Depuis le 1^{er} novembre 2006, les régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie offerts aux employés du Canada qui partiront à la retraite après le 31 décembre 2008 ont été modifiés afin de leur offrir le choix de la garantie, en plus de fixer la subvention versée par la CIBC à la valeur des coûts établie en 2009, au moment où les modifications apportées aux régimes seront mises en application. La responsabilité des prochaines hausses du coût au titre des prestations médicales et dentaires pour cette catégorie de retraités leur reviendra. Cette modification a entraîné une réduction de l'obligation.

En date du 30 mai 2007, nos régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ont été modifiés à l'égard de notre programme de soutien à la restructuration. Les employés qui recevront un avis de cessation

d'emploi ou de retraite aux termes des programmes de soutien visés à compter du 1^{er} novembre 2009, toucheront seulement les prestations courantes figurant au régime. Cette modification a entraîné une réduction de l'obligation.

2006 et 2005

Aucune modification importante n'a été apportée aux modalités de nos régimes de retraite à prestations déterminées ou à nos régimes d'avantages complémentaires en 2006 ou en 2005.

Actifs des régimes

La répartition moyenne pondérée des actifs et la répartition cible par catégorie d'actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes par capitalisation se présentent comme suit :

Catégorie d'actifs	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		Répartition réelle au 31 octobre	Répartition cible	Répartition réelle au 31 octobre	Répartition cible	
		2006	2008	2006	2008	
Titres de participation ¹	53 %	53 %	50 %	20 %	29 %	10 %
Titres d'emprunt ¹	42	42	42	80	71	90
Immobilier	5	5	4	—	—	—
Infrastructure ²	—	—	4	—	—	—
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1) Les régimes de retraite comprennent des valeurs mobilières de la CIBC de 21 M\$ (7 M\$ en 2006), ce qui représente 0,6 % du total des actifs des régimes (0,2 % en 2006). Les régimes d'avantages complémentaires ne comprennent pas de valeurs mobilières de la CIBC.

2) Comprend des placements dans des actifs publics de base, notamment des projets relatifs aux transports, aux communications, à l'énergie, à l'éducation et aux soins de santé.

La politique de placement des régimes consiste à optimiser la relation risque-rendement au moyen d'un portefeuille mondial comportant différentes catégories d'actifs et diversifié par segment du marché, secteur économique et émetteur. L'objectif est de protéger nos obligations au titre de nos régimes enregistrés de retraite et de notre régime d'invalidité de longue durée en maximisant le rendement, d'une façon économique, et sans compromettre la sécurité des régimes. Les actifs des régimes sont gérés selon des limites établies par des gestionnaires de placement indépendants et par Gestion globale d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la CIBC et, le cas échéant, sont rééquilibrés en fonction de la composition cible de l'actif.

Hypothèses des régimes

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date de mesure, sur des titres d'emprunt de qualité supérieure offrant des flux de trésorerie pouvant soutenir les prestations prévues.

Pour les régimes offerts au Canada, les hypothèses sur le taux de rendement prévu des actifs des régimes sont évaluées une fois l'an par la direction et nos actuaires. Les hypothèses sont fondées sur les rendements prévus des différentes catégories d'actifs, pondérées en fonction de la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions.

Aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la région des Caraïbes, nous avons recours à des procédures similaires à celles utilisées au Canada pour déterminer le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes, en prenant en considération les conditions du marché dans ces territoires et la répartition spécifique des actifs des régimes.

Les hypothèses retenues pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées et la charge nette au titre des régimes se présentent comme suit :

Hypothèses moyennes pondérées	2007	Régimes de retraite		Régimes d'avantages complémentaires		
		2006	2005	2007	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre						
Taux d'actualisation à la fin de la période	5,6 %	5,3 %	5,2 %	5,5 %	5,1 %	5,1 %
Taux de croissance de la rémunération	3,6 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,2 %
Charge nette découlant des régimes pour les exercices terminés le 31 octobre						
Taux d'actualisation au début de la période	5,3 %	5,2 %	6,2 %	5,1 %	5,1 %	6,0 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,5 %	6,5 %	7,0 %	5,5 %	6,0 %	6,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,2 %	3,2 %

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé sont comme suit :

Exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	6,8 %	10,0 %	7,8 %
Taux vers lequel le taux tendanciel des coûts de soins de santé devraient diminuer	4,5 %	4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux devrait être atteint	2014	2014	2012

L'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Augmentation de un point de pourcentage			Diminution de un point de pourcentage		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Incidence sur la charge totale au titre des régimes	5 \$	11 \$	13 \$	(4) \$	(8) \$	(12) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	60	111	125	(49)	(79)	(97)

Régimes à cotisations déterminées et autres régimes

Nous offrons également des régimes à cotisations déterminées à certains employés. La charge totale constatée au titre des régimes à cotisations déterminées se présente comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Régimes de retraite à cotisations déterminées	20 \$	15 \$	14 \$
Régimes de retraite d'État ¹	76	74	75
	96 \$	89 \$	89 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec et *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis

Charges si nous les avions comptabilisées au fur et à mesure qu'elles étaient engagées

Si nous avions comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations déterminées, des régimes de retraite à cotisations déterminées, des régimes de retraite d'État ainsi que des régimes d'avantages complémentaires se présenterait comme suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires			Total	
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2005
Régimes à prestations déterminées	64 \$	66 \$	393 \$	(124) \$	41 \$	200 \$	(60) \$	593 \$
Régimes à cotisations déterminées et autre régimes	96	89	89	—	—	—	96	89
	160 \$	155 \$	482 \$	(124) \$	41 \$	200 \$	36 \$	682 \$

Flux de trésorerie Cotisations en espèces

L'évaluation actuarielle la plus récente du capital du régime de retraite à prestations déterminées à des fins de capitalisation remonte au 31 octobre 2006. La prochaine évaluation du régime devra avoir lieu au plus tard au 31 octobre 2009. En ce qui a trait au régime d'invalidité de longue durée, l'évaluation actuarielle la plus récente remonte au 31 octobre 2004. Le total des cotisations en espèces pour les régimes d'avantages sociaux futurs est constitué de ce qui suit :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	Régimes de retraite			Régimes d'avantages complémentaires		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Régimes par capitalisation	128 \$	263 \$	223 \$	— \$	— \$	3 \$
Bénéficiaires des régimes sans capitalisation	11	11	8	31	25	15
Régimes de retraite à cotisations déterminées	20	15	14	—	—	—
	159 \$	289 \$	245 \$	31 \$	25 \$	18 \$

Les cotisations minimales de 2008 devraient s'élever à 25 M\$ pour les régimes de retraite à prestations déterminées, et à 35 M\$ pour les régimes d'avantages complémentaires. Ces estimations sont susceptibles de changer, car les cotisations dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

Versements de prestations

Les versements de prestations suivants, qui tiennent compte des services futurs prévus, le cas échéant, devraient être payés par la CIBC ou par les caisses de retraite :

En millions de dollars	Régimes de retraite	Régimes d'avantages complémentaires
2008	179 \$	61 \$
2009	186	60
2010	193	60
2011	201	60
2012	211	60
2013 – 2017	1 228	300

Note 22 Impôts sur les bénéfices

Impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
État des résultats consolidé			
Provision pour impôts sur les bénéfices – exigibles	178 \$	284 \$	537 \$
– futurs	346	356	252
	524	640	789
État de l'évolution des capitaux propres consolidé			
Autres éléments du résultat étendu	1 059	268	(120)
Modifications de conventions comptables	(4) ¹	–	11 ²
Divers	(18)	(5)	(11)
	1 037	263	(120)
	1 561 \$	903 \$	669 \$

1) Représente le rajustement transitoire par suite de l'adoption des chapitres 3855, 3865, 1530 et 3251 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de précisions, voir la note 1.

2) Représente l'incidence de la mise en œuvre de la NOC-15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ».

Composantes de la charge d'impôts

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Impôts exigibles			
Fédéral	799 \$	357 \$	192 \$
Provinciaux	400	192	107
Étrangers	8	(14)	162
	1 207	535	461
Impôts futurs			
Fédéral	147	81	23
Provinciaux	68	36	12
Étrangers	139	251	173
	354	368	208
	1 561 \$	903 \$	669 \$

Les soldes d'impôts futurs sont inclus dans les autres actifs (note 9) et dans les autres passifs (note 11) et découlent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères

seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à 302 M\$ (567 M\$ en 2006 et 420 M\$ en 2005).

Les taux d'imposition réels figurant dans l'état des résultats consolidé sont différents du taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada de 34,8 % (34,8 % en 2006 et 35,0 % en 2005), comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Rapprochement des impôts sur les bénéfices

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre

	2007		2006		2005	
Taux d'imposition fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au bénéfice avant impôts	1 340 \$	34,8 %	1 155 \$	34,8 %	324 \$	35,0 %
Rajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :						
Bénéfices des filiales étrangères	(402)	(10,4)	(267)	(8,1)	(159)	(17,2)
Bénéfice exonéré d'impôt	(197)	(5,1)	(150)	(4,5)	(124)	(13,4)
Gains exonérés d'impôt	(70)	(1,8)	(2)	(0,1)	(43)	(4,7)
Participation sans contrôle dans des EDDV	(2)	(0,1)	(10)	(0,2)	(55)	(5,9)
Gains de change réalisés nets sur placements dans des entreprises étrangères	22	0,6	31	0,9	203	21,9
Provisions pour questions judiciaires sans incidence fiscale	(25)	(0,7)	9	0,3	699	75,4
Divers	(142)	(3,7)	(126)	(3,8)	(56)	(6,0)
Impôts sur les bénéfices figurant dans l'état des résultats consolidé	524 \$	13,6 %	640 \$	19,3 %	789 \$	85,1 %

En 2007, le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 22 M\$ (47 M\$ en 2006) de la charge d'impôts dans l'état des résultats consolidé découlant de la contrepassation des soldes cumulés connexes de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu.

En 2005, nous avons constaté une économie d'impôts de 297 M\$ relative aux règlements liés à Enron. L'économie fiscale à réaliser sur les montants des règlements reste en bout de ligne fortement incertaine. En 2005, le rapatriement de capital et des bénéfices non répartis de nos entreprises étrangères a entraîné une hausse de 375 M\$ de la charge d'impôts découlant de la contrepassation des soldes cumulés de la composante écart de conversion des capitaux propres. Un actif d'impôts futurs de 67 M\$ connexe découlant des pertes de change de 2004 et la reprise partielle de 59 M\$ de la provision pour moins-value relative à l'actif d'impôts futurs de nos activités américaines ont été constatés.

Les pertes en capital au Canada totalisant 74 M\$ (128 M\$ en 2006), et n'étant pas assorties d'échéance, sont comprises dans les reports en avant de pertes fiscales.

Composantes des soldes d'impôts futurs

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Actifs d'impôts futurs		
Reports en avant de pertes fiscales	342 \$	649 \$
Provisions	312	398
Provision pour pertes sur créances	344	380
Revenu non gagné	93	83
Bâtiments et matériel	40	57
Prestations de retraite et avantages sociaux	25	24
Réévaluation des valeurs mobilières	83	–
Divers	43	60
	1 282	1 651
Provision pour moins-value (PMV)	(80)	(107)
	1 202	1 544
Passifs d'impôts futurs		
Loyers à recevoir	510	631
Prestations de retraite et avantages sociaux	71	82
Bâtiments et matériel	57	60
Écart d'acquisition	59	55
Réévaluation des valeurs mobilières	86	34
Change	48	14
Divers	116	49
	947	925
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV	255 \$	619 \$
En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Actif d'impôts futurs, montant net, déduction faite de la PMV comptabilisé dans :		
Actif d'impôts futurs (note 9)	297 \$	619 \$
Passif d'impôts futurs (note 11)	(42)	–
	255 \$	619 \$

Note 23

Bénéfice (perte) par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, exercice terminé le 31 octobre

	2007	2006	2005
Résultat de base par action			
Bénéfice net (perte nette)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(171)	(132)	(125)
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	336 092	335 135	339 263
Bénéfice (perte) de base par action	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$
Résultat dilué par action			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	336 092	335 135	339 263
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	3 224	3 225	3 646
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation ² (en milliers)	339 316	338 360	342 909
Bénéfice dilué (perte diluée) par action ³	9,21 \$	7,43 \$	(0,46) \$

1) Ne tient pas compte du nombre moyen de 4 565 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,45 \$, du nombre moyen de 9 894 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 84,69 \$ et du nombre moyen de 460 560 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 73,08 \$, respectivement, pour les exercices terminés les 31 octobre 2007, 2006 et 2005, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. En outre, ce nombre ne tient pas compte du nombre moyen de 112 778 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,60 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, car ces options sont fondées sur le rendement et les droits rattachés à ces options n'étaient pas acquis.

2) Les actions privilégiées convertibles et le passif au titre des actions privilégiées ne sont pas compris dans le calcul, étant donné que nous avons le droit de les racheter au comptant avant la date de conversion.

3) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice dilué (la perte diluée) par action sont identiques.

Note 24**Engagements, garanties, actifs donnés en garantie et passifs éventuels****Engagements****Ententes relatives au crédit hors bilan**

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et sont généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Notre politique de garanties exigées relativement à ces ententes et les types de garanties exigées sont généralement les mêmes que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent habituellement le montant maximum du crédit additionnel que nous pourrions devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit contracté venait à être entièrement épuisé, si une contrepartie manquait à ses obligations et si la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de perte réel, puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou cesseront d'exister sans que des prélèvements ne soient effectués.

Ententes relatives au crédit

En millions de dollars, au 31 octobre	Montants contractuels	
	2007	2006
Prêts de valeurs ^{1,2}	69 221 \$	61 593 \$
Engagements de crédit inutilisés ³	40 735	39 267
Facilités de garantie de liquidité	17 278	16 733
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 353	6 094
Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP ⁴	103	184
Lettres de crédit documentaires et commerciales	169	90
Divers	353	374
	134 212 \$	124 335 \$

1) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

2) Les prêts de valeurs de 4,9 G\$ (5,4 G\$ en 2006) contre espèces sont exclus, puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé en tant qu'engagements liés aux valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat.

3) Incluent des marges de crédit irrévocables totalisant 30,1 G\$ (28,4 G\$ en 2006), dont 18,5 G\$ (14,8 G\$ en 2006) viendront à échéance dans un an ou moins, et excluent les marges de crédit personnelles et les marges sur cartes de crédit, car elles sont révocables à notre gré en tout temps.

4) Représentent le montant nominal des options vendues à titre de dérivés de crédit GAP qui ont aussi été présentées comme dérivés à la note 14.

Prêts de valeurs

Les prêts de valeurs représentent pour nous un risque de crédit quand nous prêtons nos propres valeurs ou celles de nos clients et que l'emprunteur manque à son obligation de restitution. L'emprunteur doit garantir la valeur en tout temps.

Engagements de crédit inutilisés

Les engagements de crédit inutilisés comprennent la tranche non utilisée des facilités de crédit que nous avons approuvées pour satisfaire aux besoins d'affaires des clients, ainsi que les engagements inutilisés liés à nos activités hypothécaires. Ces facilités font l'objet d'un examen au moins une fois par année, et peuvent être assorties de conditions qui doivent être remplies avant prélèvement. Le risque de crédit associé à ces facilités découle de la possibilité qu'un engagement donne lieu à un prêt. Le montant des garanties obtenues, si elles sont jugées nécessaires, est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'un privilège sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Facilités de garantie de liquidité

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidité irrévocables essentiellement sur les fonds multicédants de papier commercial adossés à des créances. Nous agissons à titre d'agent des services financiers pour certains de ces fonds multicédants, tandis que d'autres fonds multicédants

sont administrés par des tiers. À compter du 17 septembre 2007, les facilités de liquidités pour nos programmes de papier commercial adossé à des créances soutenues pour les fiducies Crisp Trust, Franchise Trust, Franchise Trust II, Macro Trust, Safe Trust, Smart Trust et Sound Trust nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement aux fonds multicédants, pour financer les actifs productifs. Avant le 17 septembre 2007, nous offrons des facilités de liquidité dans l'éventualité où le financement de tels fonds multicédants deviendrait non disponible en raison d'une désorganisation du marché en général.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Ces instruments constituent l'engagement irrévocable d'effectuer des paiements à un tiers dans l'éventualité où les clients ne pourraient respecter leurs obligations financières ou leurs obligations d'exécution aux termes du contrat. Le risque de crédit lié à ces instruments est généralement le même que dans le cas d'engagements de prêts irrévocables consentis aux clients. Si nous jugeons une garantie nécessaire, le montant de celle-ci est fondé sur notre évaluation du crédit de l'emprunteur et peut comprendre l'obtention d'une sûreté sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Options vendues à titre de dérivés de crédit GAP

Les swaps sur défaillance aux fins de la GAP sont vendus afin de créer des instruments de prêt synthétiques à un emprunteur de référence, pour gérer la diversification du portefeuille de crédit. Le montant nominal lié à ces contrats est inclus dans le tableau ci-contre. Le montant nominal représente le montant maximal à risque en cas de défaillance de l'emprunteur de référence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client, qui permettent à un tiers, comme un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un certain montant, sous réserve de conditions particulières. Nous sommes exposés au risque que le client ne règle pas, en bout de ligne, le montant des traites. Cependant, les montants tirés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC a des obligations en vertu de contrats de location non résiliables visant des bâtiments et du matériel.

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

Engagements en vertu de contrats de location^{1, 2, 3, 4}

En millions de dollars, au 31 octobre 2007

2008	277 \$
2009	256
2010	237
2011	206
2012	174
2013 et par la suite	1 192

1) Le total des frais de location (à l'exception des ententes de service) pour des bâtiments et du matériel imputé à l'état des résultats consolidé s'est élevé à 357 M\$ (337 M\$ en 2006 et 409 M\$ en 2005).

2) Comprennent des engagements minimums futurs aux termes de contrats de cession-bail qui s'élèveront à 35 M\$ en 2008, à 26 M\$ en 2009, à 25 M\$ en 2010, à 21 M\$ en 2011, à 20 M\$ en 2012 et à 205 M\$ en 2013 et par la suite.

3) Nous sous-louons certains de nos locaux et prévoyons recevoir 47 M\$ de tiers locataires en vertu des contrats de sous-location. Nos engagements en vertu des contrats de location dans le tableau ci-dessus tiennent compte des revenus bruts de sous-location.

4) Comprennent des engagements en vertu de contrats de location de 28 M\$ transférés à Oppenheimer en 2003, aux termes de la vente de la division américaine de services à la clientèle privée et de gestion d'actifs. Nous conservons un passif éventuel en vertu des modalités des contrats de location que nous avons transférés à Oppenheimer en cas de manquement de la part de ce dernier.

Autres engagements

À titre d'investisseurs dans nos activités de banque d'affaires, nous concluons des engagements afin de financer les fonds de souscriptions privées externes et les placements dans des titres de participation et d'emprunt à la valeur marchande au moment où sont tirés les engagements. Relativement à ces activités, nous détenons des engagements d'investissement jusqu'à concurrence de 299 M\$ au 31 octobre 2007 (355 M\$ en 2006).

Garanties

Les garanties comprennent les contrats qui peuvent obliger éventuellement le garant à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction a) de changements dans une caractéristique économique sous-jacente liée à un actif, à un passif ou à un titre de participation du bénéficiaire de la garantie; b) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou c) du non-remboursement d'une dette échue de la part d'un tiers. Voici un résumé des principales garanties émises et en cours au 31 octobre :

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
	Paiement maximum futur éventuel¹	Paiement maximum futur éventuel ¹
Prêts de valeurs avec indemnisation ²	43 287 \$	37 921 \$
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	6 353	6 094
Options vendues à titre de dérivés de crédit	67 283	59 769
Autres options vendues sur contrats de dérivés	Voir texte	Voir texte
Autres contrats d'indemnisation	Voir texte	Voir texte

1) La garantie totale disponible relativement à ces garanties s'est élevée à 53,7 G\$ (48,9 G\$ en 2006).

2) Les prêts de valeurs avec indemnisation correspondent au plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours ou sur les biens détenus ou cédés, les montants maximums des paiements futurs éventuels ne sont pas une indication des besoins de liquidités futurs ni du risque de crédit et n'ont aucun lien avec les pertes prévues en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2007, nous avons un passif de 4,0 G\$ (y compris des options vendues à titre de dérivés de crédit de 4,0 G\$) (43 M\$ en 2006) comptabilisé au bilan consolidé relativement aux garanties susmentionnées (à l'exclusion des autres options vendues sur contrats de dérivés). En ce qui a trait aux autres options vendues sur contrats de dérivés, nous avons un passif de 5,6 G\$ (5,4 G\$ en 2006), dont 631 M\$ (16 M\$ en 2006) se rapportant au passif sur swap sur rendement total. En ce qui a trait aux swaps sur rendement total dont le montant nominal de référence s'élève à environ 6,5 G\$ (3,8 G\$ en 2006) et dont la juste valeur est d'environ (470) M\$ (6 M\$ en 2006), nous pourrions être tenus d'acheter, à la valeur nominale, les actifs de référence, ce qui met fin aussitôt aux swaps. Se reporter au texte pour plus de précisions sur les autres options vendues sur contrats de dérivés.

Prêts de valeurs avec indemnisation

Au chapitre de nos activités de garde, les prêteurs de valeurs peuvent recevoir des garanties pour assurer que la juste valeur des valeurs prêtées sera récupérée dans l'éventualité où l'emprunteur ne remettrait pas les valeurs garanties, et où la garantie fournie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur. Les modalités de ces garanties varient, puisque les valeurs prêtées comportent un droit de retour sur demande.

Lettres de crédit de soutien et de bonne fin

Les lettres de crédit de soutien et de bonne fin représentent des engagements écrits à l'appui des obligations financières et des obligations d'exécution du client. Ces garanties sont assorties du même type de risque de crédit que les prêts. Nous pouvons garantir les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, notamment par des liquidités, des valeurs ou d'autres actifs cédés en garantie. La durée de ces garanties peut varier, et la majorité d'entre elles viennent à échéance d'ici un an.

Options vendues à titre de dérivés de crédit

Les options vendues à titre de dérivés de crédit représentent une garantie indirecte de la dette d'une autre partie ou la valeur marchande d'un actif de référence, puisqu'elles requièrent le transfert de fonds à une contrepartie lorsque se produisent des événements précis liés au degré de solvabilité d'un débiteur de référence ou d'une valeur marchande d'un actif de référence. En ce qui a trait à ces types de dérivés, nous ne sommes pas dans l'obligation de déterminer le niveau de risque sous-jacent lié au débiteur ou d'un actif de référence (à l'extérieur du contrat de dérivés) afin de classer le dérivé à titre de garantie. La durée de ces contrats varie, et la plupart de ceux-ci viennent à échéance d'ici cinq ans.

Autres options vendues sur contrats de dérivés

Les contrats dérivés comprennent des options vendues sur taux d'intérêt, taux de change, actions, marchandises et autres, qui confèrent au porteur le droit d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent à un prix prédéterminé. Le dérivé serait considéré comme étant une garantie si la partie détenait l'actif, le passif ou le titre de capitaux propres lié au sous-jacent en vertu du contrat de dérivés. Nous ne vérifions pas l'intention ou la participation du vendeur d'une option; il est donc impossible de déterminer l'obligation maximum éventuelle au titre des contrats dérivés qui pourraient répondre à la définition de garantie. Nous couvrons généralement notre risque à l'égard de ces contrats en concluant divers contrats dérivés de compensation et par des valeurs. La durée de ces contrats varie généralement d'un à cinq ans.

Autres contrats d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, nous concluons des contrats en vertu desquels nous pouvons accepter d'indemniser la contrepartie à un contrat contre les pertes découlant de fausses représentations et de bris de garantie, de l'inexécution de certaines dispositions, ou encore contre les réclamations ou les pertes attribuables à certains événements externes, comme le décrit le contrat en question. Cela pourrait comprendre, par exemple, les pertes découlant des modifications des lois fiscales, des litiges ou des réclamations relativement au rendement passé. De plus, nous avons conclu des contrats d'indemnisation avec chacun de nos administrateurs et dirigeants pour les protéger, quand la loi le permet, contre les réclamations et les pertes qu'ils pourraient subir (y compris les montants versés en règlement de ces réclamations) dans leurs fonctions à la CIBC. Dans la plupart des cas, aucun plafond de perte n'est prévu, ce qui signifie que l'obligation maximum éventuelle n'est pas définie. Nous sommes d'avis qu'il est peu probable que les conditions qui entraîneraient des obligations en vertu de ces contrats se produisent. Les montants versés en vertu de ces contrats ont été négligeables à ce jour. Aucun montant n'est présenté dans les états financiers consolidés relativement aux indemnités, déclarations et garanties au 31 octobre 2007.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, nous donnons en garantie nos actifs ou nous pouvons vendre ou donner en gage des actifs de tiers en garantie de dettes ou pour faciliter certaines activités. Le tableau ci-après présente la provenance et l'utilisation des actifs donnés en garantie et les garanties.

En millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006
Provenance des actifs donnés en garantie et des garanties		
Actifs de la CIBC		
Dépôts auprès d'autres banques	27 \$	– \$
Valeurs mobilières	24 648	23 775
Autres actifs	3 010	1 710
	27 685	25 485
Actifs de clients		
Garanties reçues et pouvant être vendues ou données en gage ¹	106 216	89 825
Non vendus ou donnés en gage	16 307	5 978
	89 909	83 847
	117 594 \$	109 332 \$
Utilisation des actifs donnés en garantie et des garanties		
Valeurs prêtées ²	69 221 \$	61 593 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 944	30 433
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 137	13 788
Marges pour contrats à terme standardisés et options négociées en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés	5 543	2 443
Gouvernements et banques centrales à l'étranger ³	181	547
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires ³	568	528
	117 594 \$	109 332 \$

1) Comprennent le plein montant des contrats totalisant 54,3 G\$ (47,2 G\$ en 2006) de garanties pour les valeurs des clients dont nous avons la garde et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

2) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

3) Comprennent les actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation, aux systèmes de paiement et aux dépôts ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales à l'étranger.

Valeurs mobilières données en garantie

Les valeurs mobilières de clients données en garantie pouvant être vendues ou données en gage sont reçues relativement aux prêts de valeurs, aux valeurs prêtées ou achetées en vertu de conventions de revente, aux prêts sur marge ou encore pour garantir des contrats de dérivés. Les valeurs de clients données en garantie peuvent être vendues ou données à nouveau en gage par la CIBC pour ce qui est des valeurs empruntées, prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, pour des prêts sur marge à titre de garantie d'opérations sur dérivés ou offertes pour couvrir des valeurs vendues à découvert.

Passifs éventuels

La CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cours normal des affaires. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces affaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, ait des répercussions négatives importantes sur notre situation financière consolidée. Par contre, l'issue de ces affaires, isolément ou dans leur ensemble, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats d'exploitation pour un exercice donné.

Enron

En 2005, la CIBC a inscrit une provision (comprise dans les frais autres que d'intérêts, au poste divers) de 2,83 G\$ avant impôts (2,53 G\$ après impôts) pour couvrir deux importants règlements relatifs à Enron et pour constituer une provision en vue des autres dossiers Enron qui étaient en cours à ce moment. Depuis 2005, la grande majorité de ces dossiers supplémentaires liés à Enron ont été réglés définitivement ou ont fait l'objet d'une entente de principe. C'est pourquoi tout risque éventuel lié aux dossiers Enron qui restent ne devrait pas excéder la réserve courante.

Fonds de couverture

Au cours de 2005, la CIBC a conclu des règlements avec la SEC et le bureau du procureur général de l'État de New York (le NYAG) concernant des questions se rapportant à des opérations de la CIBC avec certains fonds de couverture ayant participé à des opérations d'anticipation du marché de fonds communs de placement. En 2005, nous avons comptabilisé 108 M\$ pour couvrir ces règlements, qui ont été répartis de façon égale entre les secteurs d'activité de Marchés de détail CIBC et de Marchés mondiaux CIBC.

Note 25**Concentration du risque de crédit**

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties présentent des caractéristiques économiques similaires ou sont situées dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces contreparties de respecter leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit associé à nos instruments financiers au bilan et hors bilan sont résumés dans le tableau suivant.

Risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007				2006			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Au bilan								
Principaux actifs ^{1, 2, 3}	248 476 \$	43 439 \$	37 105 \$	329 020 \$	213 546 \$	47 265 \$	29 010 \$	289 821 \$
Hors bilan								
Ententes relatives au crédit								
Marges de crédit								
Institutions financières	20 340 \$	1 557 \$	817 \$	22 714 \$	18 449 \$	1 982 \$	2 333 \$	22 764 \$
Gouvernements	3 900	—	14	3 914	3 419	—	—	3 419
Divers	26 818	2 249	2 318	31 385	25 984	2 846	987	29 817
	51 058	3 806	3 149	58 013	47 852	4 828	3 320	56 000
Autres ententes relatives au crédit ⁴								
Institutions financières	63 021	7 143	341	70 505	54 718	7 635	460	62 813
Gouvernements	16	—	4	20	13	—	201	214
Divers	3 657	489	1 528	5 674	3 280	789	1 239	5 308
	66 694	7 632	1 873	76 199	58 011	8 424	1 900	68 335
	117 752 \$	11 438 \$	5 022 \$	134 212 \$	105 863 \$	13 252 \$	5 220 \$	124 335 \$
Instruments dérivés								
Par type de contrepartie								
Institutions financières ⁵	4 461 \$	6 165 \$	6 564 \$	17 190 \$	2 671 \$	3 670 \$	5 988 \$	12 329 \$
Gouvernements	2 211	—	—	2 211	1 764	—	—	1 764
Divers	2 024	448	198	2 670	1 548	622	233	2 403
	8 696	6 613	6 762	22 071	5 983	4 292	6 221	16 496
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(4 030)	(2 916)	(3 790)	(10 736)	(3 419)	(3 417)	(3 963)	(10 799)
	4 666 \$	3 697 \$	2 972 \$	11 335 \$	2 564 \$	875 \$	2 258 \$	5 697 \$

1) Les principaux actifs se composent de l'encaisse et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des prêts, des valeurs mobilières, des valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, des engagements de clients en vertu d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite de la provision pour pertes sur créances.

2) Comprennent 254,8 G\$ en dollars canadiens (218,5 G\$ en 2006) et 74,2 G\$ en monnaies étrangères (71,3 G\$ en 2006).

3) Comprennent des prêts et des acceptations de 170,7 G\$ (151,9 G\$ en 2006), déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne comptent pour plus de 10 % de ce montant en 2007 et 2006.

4) Comprennent le plein montant contractuel des valeurs des clients dont nous avons la garde totalisant 51,7 G\$ (44,6 G\$ en 2006) et prêtées par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon.

5) Comprennent des justes valeurs positives de 3,3 G\$ (néant en 2006), un montant nominal de référence de 7,6 G\$ (2,3 G\$ en 2006), et nos contrats dérivés liés au marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé sont couverts par des garants financiers américains. La direction a évalué le risque de crédit relatif à ces contrats pour en déterminer la juste valeur. La conjoncture et les conditions du marché qui sont liées à ces contreparties pourraient changer dans l'avenir, ce qui pourrait donner lieu à des pertes futures importantes.

Note 26**Opérations entre parties liées**

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des opérations à des conditions similaires à celles du marché. Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹, les coentreprises et les placements comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts consentis à ces parties liées sont aux conditions du marché. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et un taux d'intérêt privilégié sur des soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous nos employés.

Administrateurs, dirigeants et personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens¹

Au 31 octobre 2007, les prêts consentis aux administrateurs et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 46 M\$ (28 M\$ en 2006), les lettres de crédit et les garanties totalisaient 115 M\$ (120 M\$ en 2006) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 218 M\$ (292 M\$ en 2006).

Au 31 octobre 2007, les prêts consentis aux dirigeants et aux personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens s'élevaient à 13 M\$ (21 M\$ en 2006), les lettres de crédit et les garanties totalisaient 75 M\$ (néant en 2006) et les engagements de crédit inutilisés atteignaient 119 M\$ (4 M\$ en 2006).

Nous offrons divers régimes de rémunération à base d'actions aux dirigeants et aux administrateurs. Se reporter à la note 20 pour des précisions.

1) La définition des « personnes morales ou physiques avec qui ils ont des liens » comprend les conjoints, les enfants de moins de 18 ans et les personnes à charge des administrateurs et des dirigeants. Elle comprend également les entités sur lesquelles les administrateurs, dirigeants et leurs personnes à charge exercent une influence notable. L'influence notable peut s'exercer comme suit : droits de vote de plus de 10 %; entités avec lesquelles ils ont un contrat de gestion; entités dans lesquelles ils occupent un poste d'autorité de direction ou un poste cadre; entités pour lesquelles ils agissent à titre de commandités; et fiduciaires pour lesquelles ils sont fiduciaires ou bénéficiaires importants.

Coentreprises

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec CIT Financial Ltd. dans Crédit aux entreprises CIT Canada inc., garanti par des actifs au Canada. Au 31 octobre 2007, nos prêts consentis et notre placement en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient respectivement 409 M\$ (313 M\$ en 2006) et 1 M\$ (1 M\$ en 2006), qui sont éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. De plus, au 31 octobre 2007, nous avons des lettres de crédit et des garanties de 141 M\$ (126 M\$ en 2006) et des engagements de crédit inutilisés de 74 M\$ (68 M\$ en 2006) liés à la coentreprise. Les prêts ont été consentis à la coentreprise aux termes d'un accord cadre de financement, en vertu duquel la coentreprise emprunte de façon égale de ses deux investisseurs. Les intérêts sont imputés au taux préférentiel sur les prêts en dollars canadiens et au taux de référence (Canada) sur les prêts en dollars américains.

La CIBC est un partenaire de coentreprise à parts égales avec The Bank of New York Mellon dans deux coentreprises : Compagnie Trust

CIBC Mellon, qui offre des services de fiducie, et Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, qui offre des services de garde d'actifs et d'autres services liés aux actifs, les deux au Canada. Au 31 octobre 2007, nos placements en actions ordinaires dans la coentreprise totalisaient 99 M\$ (99 M\$ en 2006), qui ont été éliminés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par ailleurs, la CIBC détient des soldes à découvert au nom de Compagnie Trust CIBC Mellon de 6 M\$ (néant en 2006).

Entités comptabilisées à la valeur de consolidation

Au 31 octobre 2007, les placements dans les entités comptabilisées à la valeur de consolidation et les prêts qui leur sont consentis totalisaient 279 M\$ (1 096 M\$ en 2006)¹ et les engagements de placement et de crédit inutilisés s'élevaient à 15 M\$ (37 M\$ en 2006).

1) Comprend 790 M\$ de notre investissement dans FirstCaribbean. Au cours de l'exercice, nous avons acquis une participation majoritaire dans FirstCaribbean (note 3).

Note 27

Informations sectorielles et géographiques

La CIBC compte deux secteurs d'activité stratégiques : Marchés de détail CIBC, qui s'adresse aux clients des services bancaires de détail, et Marchés mondiaux CIBC, qui vise les clients des services bancaires en gros. Ces secteurs d'activité stratégiques sont appuyés par le groupe Siège social et autres.

Marchés de détail CIBC comprend les activités de détail et de gestion des avoirs de la CIBC. Nous offrons une gamme complète de produits et services financiers à des particuliers et à des PME, ainsi que des services de gestion de placements à des clients de détail et à des clients institutionnels partout dans le monde.

Marchés mondiaux CIBC représente le secteur des services bancaires de gros et des services financiers aux entreprises de la CIBC et offre un éventail de produits de crédit et de produits des marchés financiers intégrés, des services bancaires d'investissement et des Services de banque d'affaires à ses clients sur les principaux marchés des capitaux en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Nous offrons des solutions en matière de capital et des services-conseils à un large éventail de secteurs de même que des recherches aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels que nous servons.

Ces secteurs d'activité bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels, à savoir Administration, Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Conformité, Affaires juridiques et réglementation, et Gestion du risque. Les activités de ces groupes fonctionnels sont intégrées au poste Siège social et autres, et leurs revenus, leurs frais et leurs ressources au bilan sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité. Le groupe Siège social et autres comprend également les coentreprises CIBC Mellon, ainsi que d'autres postes de l'état des résultats et du bilan, y compris la provision générale, non directement attribuables aux secteurs d'activité. La provision générale applicable à FirstCaribbean est déterminée localement et est affectée à Marchés de détail CIBC.

Au cours de l'exercice, nous avons transféré la fonction Trésorerie du Groupe Trésorerie et Gestion du risque au Groupe Finance.

Au cours de 2006, nous avons réuni les groupes fonctionnels Administration et Technologie et opérations et nous avons nommé le nouveau groupe « Administration, Technologie et opérations ». Nous avons également transféré certaines fonctions administratives de ce groupe au nouveau groupe fonctionnel, Conformité, Affaires juridiques et réglementation.

Les résultats de nos secteurs d'activité sont fondés sur nos systèmes internes d'information financière. Les actifs et les passifs des secteurs sont établis à des prix de cession correspondant aux prix du marché de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont attribués aux secteurs auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de nos deux secteurs d'activité stratégiques. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans la préparation de l'information financière sectorielle. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et de suivi et aux honoraires de prestation de services de distribution sont répartis entre les secteurs d'activité. Périodiquement, les taux de commission de vente et de suivi versés aux segments pour certains produits sont révisés et appliqués prospectivement. Les revenus, les frais et les ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'activité. La direction utilise ce modèle pour évaluer le rendement de nos secteurs client, produits et canaux de distribution.

Résultats sectoriels et répartition géographique

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Siège social et autres	Total CIBC	Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
2007	Revenu net d'intérêts	4 614 \$	(385) \$	329 \$	4 558 \$	3 155 \$	70 \$	1 198 \$	135 \$
	Revenu autre que d'intérêts	4 861	2 394	253	7 508	6 185	1 453	425	(555)
	Revenu intersectoriel ²	(224)	230	(6)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	9 251	2 239	576	12 066	9 340	1 523	1 623	(420)
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	653	(30)	(20)	603	620	(11)	16	(22)
	Amortissement ³	109	19	125	253	180	25	43	5
	Frais autres que d'intérêts	5 208	1 864	287	7 359	6 039	732	312	276
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 281	386	184	3 851	2 501	777	1 252	(679)
	Impôts sur les bénéfices	674	(219)	69	524	534	228	61	(299)
	Participations sans contrôle	27	4	—	31	—	4	27	—
	Bénéfice net (perte nette)	2 580 \$	601 \$	115 \$	3 296 \$	1 967 \$	545 \$	1 164 \$	(380) \$
	Actif moyen ⁴	214 940 \$	112 959 \$	621 \$	328 520 \$	239 206 \$	35 913 \$	28 473 \$	24 928 \$
2006	Revenu net d'intérêts	4 401 \$	(213) \$	247 \$	4 435 \$	3 654 \$	143 \$	517 \$	121 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 943	2 651	322	6 916	5 052	1 284	300	280
	Revenu intersectoriel ²	(217)	222	(5)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	8 127	2 660	564	11 351	8 706	1 427	817	401
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	651	(39)	(64)	548	603	(48)	(1)	(6)
	Amortissement ³	80	21	134	235	203	26	1	5
	Frais autres que d'intérêts	4 908	2 020	325	7 253	6 094	856	31	272
	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 488	658	169	3 315	1 806	593	786	130
	Impôts sur les bénéfices	630	9	1	640	421	178	6	35
	Participations sans contrôle	—	3	26	29	—	29	—	—
	Bénéfice net	1 858 \$	646 \$	142 \$	2 646 \$	1 385 \$	386 \$	780 \$	95 \$
	Actif moyen ⁴	187 790 \$	102 874 \$	613 \$	291 277 \$	216 500 \$	43 739 \$	12 685 \$	18 353 \$
2005	Revenu net d'intérêts	4 445 \$	279 \$	213 \$	4 937 \$	4 148 \$	371 \$	306 \$	112 \$
	Revenu autre que d'intérêts	3 958	2 883	720	7 561	5 541	1 379	296	345
	Revenu intersectoriel ²	(218)	222	(4)	—	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Total des revenus	8 185	3 384	929	12 498	9 689	1 750	602	457
	Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	772	(17)	(49)	706	737	(17)	—	(14)
	Amortissement ³	89	23	114	226	193	26	2	5
	Frais autres que d'intérêts	5 062	5 126 ⁵	451	10 639	6 248	4 079 ⁵	33	279
	Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	2 262	(1 748)	413	927	2 511	(2 338)	567	187
	Impôts sur les bénéfices	689	(148)	248	789	842	(184)	72	59
	Participations sans contrôle	—	71	99	170	34	136	—	—
	Bénéfice net (perte nette)	1 573 \$	(1 671) \$	66 \$	(32) \$	1 635 \$	(2 290) \$	495 \$	128 \$
	Actif moyen ⁴	185 145 \$	103 018 \$	682 \$	288 845 \$	207 983 \$	48 168 \$	12 281 \$	20 413 \$

1) Le bénéfice net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.

2) Le revenu intersectoriel représente les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et d'autres actifs incorporels.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Comprend une provision de 2,83 G\$ au titre des questions judiciaires liées à Enron.

Note 28**Rapprochement entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et ceux des États-Unis**

Les états financiers consolidés de la CIBC ont été dressés conformément aux PCGR du Canada. Les principales différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées dans le tableau suivant. Nous n'avons pas joint

l'état des flux de trésorerie consolidé préparé selon les PCGR des États-Unis, compte tenu que les différences avec celui préparé selon les PCGR du Canada sont négligeables.

Bilan consolidé condensé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2007			2006		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
ACTIF						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 457 \$	– \$	1 457 \$	1 317 \$	– \$	1 317 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 290	–	12 290	10 536	–	10 536
Valeurs mobilières						
Compte de négociation	58 779	10 903	69 682	62 331	1 368	63 699
Disponibles à la vente	17 430	(1 218)	16 212	–	20 828	20 828
Désignées à la juste valeur	10 291	(10 291)	–	–	–	–
Compte de placement	–	–	–	21 167	(21 167)	–
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	–	34 020	25 432	–	25 432
Prêts	162 654	170	162 824	145 625	2	145 627
Divers						
Instruments dérivés	24 075	–	24 075	17 122	889	18 011
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 024	–	8 024	6 291	–	6 291
Terrains, bâtiments et matériel	1 978	–	1 978	2 032	–	2 032
Écart d'acquisition	1 847	–	1 847	982	–	982
Autres actifs incorporels	406	–	406	192	18	210
Autres actifs	8 927	707	9 634	10 957	(567)	10 390
	342 178 \$	271 \$	342 449 \$	303 984 \$	1 371 \$	305 355 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	231 672 \$	(1 038) \$	230 634 \$	202 891 \$	(4 349) \$	198 542 \$
Divers						
Instruments dérivés	26 688	–	26 688	17 330	1 045	18 375
Acceptations	8 249	–	8 249	6 297	–	6 297
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 137	418	13 555	13 788	1 301	15 089
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 944	–	28 944	30 433	–	30 433
Autres passifs	13 728	1 214	14 942	14 716	3 383	18 099
Titres secondaires	5 526	–	5 526	5 595	–	5 595
Passif au titre des actions privilégiées	600	(600)	–	600	(600)	–
Participations sans contrôle	145	–	145	12	–	12
Capitaux propres						
Actions privilégiées	2 331	600	2 931	2 381	600	2 981
Actions ordinaires	3 133	(80)	3 053	3 064	(92)	2 972
Actions autodétenues	4	–	4	(19)	–	(19)
Surplus d'apport	96	(96)	–	70	–	70
Bénéfices non répartis	9 017	402	9 419	7 268	92	7 360
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Écart de conversion	(1 087)	(100)	(1 187)	(442)	(78)	(520)
Pertes latentes sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(66)	(5)	(71)	–	(29)	(29)
Gains sur couvertures de flux de trésorerie, montant net	61	–	61	–	157	157
Obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	–	–	–	(59)	(59)
Obligations liées aux avantages complémentaires de retraite non comptabilisées	–	(444)	(444)	–	–	–
	342 178 \$	271 \$	342 449 \$	303 984 \$	1 371 \$	305 355 \$

État des résultats consolidé condensé

En millions de dollars, sauf les données sur les actions et les données par action, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$
Revenu net d'intérêts			
Passif au titre des actions privilégiées	31	31	66
Revenu autre que d'intérêts			
Revenu de négociation	215	–	–
Revenu tiré d'instruments financiers désignés à la juste valeur	(156)	–	–
Rapatriement de capitaux	–	(23)	(301)
Instruments dérivés et activités de couverture	239	11	57
Comptabilisation à la valeur de consolidation	(1)	36	(15)
Rajustements de valeur	(10)	(2)	(6)
Réserves pour activités d'assurance et coûts d'acquisition reportés	(15)	(31)	–
Divers	–	2	73
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	40	(27)	15
Rémunération à base d'actions	92	260	(7)
Rajustement lié à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif ¹	50	–	–
Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuables aux éléments précités	(156)	(58)	357
Modification des conventions comptables, déduction faite des impôts sur les bénéfices ²	–	36	–
	329	235	239
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	3 625	2 881	207
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(202)	(163)	(191)
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	3 423 \$	2 718 \$	16 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	336 092	335 135	339 263
Ajouter le nombre d'options sur actions pouvant être exercées ³	3 591	3 709	4 261
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en milliers)	339 683	338 844	343 524
Résultat de base par action	10,18 \$	8,11 \$	0,05 \$
Résultat dilué par action	10,08 \$	8,02 \$	0,05 \$

1) Pour plus de précisions, voir la section Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers à la page 134.

2) Représente l'incidence de l'application du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 123 (révisé en 2004), « Share-based Payment ».

3) Dans le cas de la tranche des attributions où le porteur peut les exercer en espèces ou pour des actions, on présume que 70 % des attributions seront exercées pour des actions.

État du résultat étendu consolidé

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	3 625 \$	2 881 \$	207 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Variation de l'écart de conversion	(667)	(119)	(25)
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs disponibles à la vente ¹	(42)	26	(435)
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	(96)	(25)	136
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	(4)	–
Total des autres éléments du résultat étendu	(805)	(122)	(324)
Résultat étendu	2 820 \$	2 759 \$	(117) \$

1) Déduction faite de rajustements de 79 M\$ (14 M\$ en 2006 et 332 M\$ en 2005), au titre du reclassement des gains nets réalisés (y compris les baisses de valeur permanentes) inclus dans le bénéfice net.

(La charge) l'économie d'impôts attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Variation de l'écart de conversion	(1 139) \$	(295) \$	(255) \$
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs disponibles à la vente	11	(13)	236
Gains (pertes) sur couvertures de flux de trésorerie	52	14	(74)
Variation de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	–	2	(1)
	(1 076) \$	(292) \$	(94) \$

A. Instruments dérivés et activités de couverture

Les nouvelles normes portant sur les dérivés et sur la comptabilité de couverture en vertu des PCGR du Canada ont été largement harmonisées avec les PCGR des États-Unis au moment de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006. Cependant, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée par rapport aux PCGR du Canada en raison de ce qui suit :

- Nous continuons de choisir de ne pas désigner certains dérivés comme instruments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis.
- Les PCGR du Canada continuent de permettre l'utilisation de couvertures d'instruments de trésorerie pour certaines monnaies étrangères, dont l'utilisation est interdite en vertu des PCGR des États-Unis.
- Nos engagements de prêts hypothécaires à l'habitation sont traités comme des dérivés comptabilisés à la juste valeur seulement en vertu des PCGR du Canada.

Avant le 1^{er} novembre 2006, il existait d'autres différences dans la comptabilité des instruments dérivés admissibles à la comptabilité de couverture, puisque seuls les PCGR des États-Unis exigeaient la comptabilisation de la juste valeur et des couvertures de flux de trésorerie, y compris l'exigence de comptabiliser à la juste valeur tous les instruments dérivés d'une couverture comptable efficace. Par ailleurs, en vertu des PCGR des États-Unis, tous les instruments dérivés incorporés à des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Selon les PCGR du Canada d'avant le 1^{er} novembre 2006, seuls les instruments dérivés incorporés à des contrats indexés sur actions étaient comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur étaient portées aux résultats de l'exercice.

B. Directives relatives à la quantification des inexactitudes dans les états financiers

En date du 1^{er} novembre 2006, la CIBC a adopté le Staff Accounting Bulletin (SAB) 108, « Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements », qui décrit l'approche qu'il faut utiliser pour quantifier l'importance des inexactitudes et offre des directives sur la façon de traiter les inexactitudes de l'exercice précédent, lorsqu'elles ont été relevées, dans les états financiers de l'exercice considéré. Selon le SAB 108, les émetteurs assujettis doivent quantifier les inexactitudes au moyen de la méthode portant sur le bilan et de celle portant sur l'état des résultats, puis évaluer si ces méthodes donnent lieu à la quantification d'une exactitude importante, une fois tous les facteurs quantitatifs et qualitatifs considérés, en ce qui a trait aux états financiers de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. En vertu du SAB 108, un rajustement négligeable a été constaté pour augmenter le bénéfice de l'exercice considéré de 50 M\$ (36 M\$ après impôts) relativement à l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

C. Option de la juste valeur

En vertu des PCGR du Canada, une entité a l'option de désigner certains instruments, à leur constatation initiale, comme des instruments qui seront évalués à la juste valeur dans l'état des résultats consolidé. Puisque les PCGR des États-Unis ne prévoient pas le concept de la juste valeur jusqu'au moment de l'adoption du SFAS 159, « The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities » en 2009 (voir l'exposé ci-dessous à la section Modifications futures de conventions comptables américaines), les instruments pour lesquels nous avons appliqué l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada sont classés différemment en vertu des PCGR des États-Unis. Certaines valeurs auxquelles nous appliquons l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada sont classées comme des valeurs du compte de négociation en vertu des PCGR des États-Unis. Certains prêts négociés en vertu des PCGR des États-Unis sont également comptabilisés à la juste valeur en vertu de l'option de la juste valeur des PCGR du Canada.

D'autres instruments auxquels nous avons appliqué l'option de la juste valeur conformément aux PCGR du Canada, comme certains passif-dépôts, ne sont pas actuellement comptabilisés à la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis.

D. Valeurs disponibles à la vente

En vertu des PCGR du Canada, avant la mise en œuvre des nouvelles normes portant sur les instruments financiers le 1^{er} novembre 2006, les valeurs du compte de placement étaient comptabilisées au coût ou au coût après amortissement. Selon les PCGR des États-Unis, ces valeurs doivent être classées comme détenues jusqu'à leur échéance ou disponibles à la vente. Depuis le 1^{er} novembre 2006, la comptabilisation des valeurs disponibles à la vente est la même en vertu des PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada.

E. Rajustements liés à la comptabilisation à la valeur de consolidation

Depuis le 1^{er} novembre 2003, l'application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation avait été largement harmonisée avec celle des PCGR des États-Unis dans le cas de placements sur lesquels nous exerçons une influence notable. Auparavant, nous comptabilisions ces placements au coût. Les PCGR du Canada et ceux des États-Unis exigent maintenant l'utilisation de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation quand l'investisseur exerce une influence notable.

En vertu des PCGR du Canada, certaines de nos participations dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. Les PCGR du Canada recommandent l'utilisation de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque nous exerçons une influence notable sur l'entité émettrice, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est requise pour ces placements si les participations ne sont pas secondaires. Nous inscrivons une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère durable.

F. Entités à détenteurs de droits variables

En date du 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la NOC-15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », aux fins des PCGR du Canada. Par suite de l'adoption de la NOC-15, le traitement comptable des EDDV selon les PCGR du Canada est maintenant essentiellement harmonisé avec celui des PCGR des États-Unis en vertu du Interpretation Number (FIN) 46R « Consolidation of Variable Interest Entities » du Financial Accounting Standards Board (FASB).

G. Calcul de la juste valeur et rajustements de valeur

Conformément aux nouvelles normes portant sur les instruments financiers en vertu des PCGR du Canada prenant effet le 1^{er} novembre 2006, les valeurs du compte de négociation doivent être évaluées d'après les cours acheteur ou vendeur, tandis que les PCGR des États-Unis exigent encore l'utilisation des cours de clôture. Par ailleurs, certains rajustements de valeur qui demeurent applicables conformément aux PCGR du Canada sont interdits en vertu des PCGR des États-Unis.

H. Avantages sociaux futurs

Aux fins des PCGR du Canada, nous avons adopté de façon rétroactive les recommandations comptables portant sur les avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, nous continuons de constater certaines pertes actuarielles non amorties engagées avant la date de l'adoption de la norme canadienne le 1^{er} novembre 2000. Ainsi, il demeurera un rajustement aux résultats jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis, aient été pleinement amortis aux résultats.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser plus tard en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis, et il en résulte un rajustement du revenu selon les PCGR des États-Unis.

De plus, les gains actuariels et les pertes actuarielles ayant trait aux avantages postérieurs à l'emploi ne peuvent pas être reportés en vertu des PCGR des États-Unis.

Avant le 31 octobre 2007, les PCGR des États-Unis exigeait que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisées soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat étendu pour les régimes à prestations déterminées. L'évaluation actuarielle de l'obligation au titre des prestations constituées est fondée sur les niveaux de rémunération courants et passés et des services rendus à ce jour.

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 158 intitulé, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension Plan and Other Postretirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132 (R) ». Cette norme ne modifie pas la constatation actuelle ou future du bénéfice net liée aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite, mais demande à une entité de constater une situation de surcapitalisation ou de sous-capitalisation d'un régime d'avantages postérieurs à la retraite à prestations déterminées à titre d'actif ou de passif dans le bilan consolidé. Par conséquent, les soldes non amortis qui étaient auparavant déduits de la situation de capitalisation du régime sont maintenant présentés à titre de composante du cumul des autres éléments du résultat étendu et le concept du passif minimal additionnel ne s'applique plus. La norme exige aussi qu'une entité calcule la situation de capitalisation d'un régime à la date de fin d'exercice figurant au bilan consolidé.

L'exigence en vertu du SFAS 158 de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages postérieurs à la retraite à prestations déterminées a été appliquée de façon prospective au 31 octobre 2007 et, par conséquent, les autres passifs ont diminué de 180 M\$, les autres actifs ont diminué de 565 M\$ et le cumul des autres éléments du résultat étendu a reculé de 385 M\$ (déduction faite des impôts et taxes de 189 M\$). L'évaluation des actifs et des obligations au titre des régimes à la date du bilan d'une entité entre en vigueur en 2009.

I. Rémunération à base d'actions

Depuis le 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté le SFAS 123 (révisé en 2004), « Share-based Payment » (123-R) en utilisant la méthode de transition prospective modifiée. Le SFAS 123-R exige que les sociétés mesurent et comptabilisent la charge de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions d'après la juste valeur des instruments à la date d'attribution. La nouvelle norme exige que le coût de l'attribution soit constaté dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. En outre, les déchéances doivent faire l'objet d'une estimation dès qu'une attribution est accordée.

Nous avons adopté prospectivement la méthode comptable de la juste valeur, en date du 1^{er} novembre 2001, aux termes du SFAS 123, « Accounting for Stock-based Compensation », et du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». En vertu des PCGR du Canada et du SFAS 123, nous constatons la charge de rémunération au cours de l'exercice pendant lequel l'attribution pour services passés est accordée indépendamment des dispositions sur l'acquisition. Cependant, selon le SFAS 123-R, il faut constater les coûts de l'attribution au cours de la période d'acquisition, pour les attributions accordées à compter du 1^{er} novembre 2005 ou après cette date relativement aux périodes. Selon le SFAS 123, nous constatons les déchéances à mesure qu'elles se produisaient comme nous le faisons actuellement en vertu des PCGR du Canada, alors que, par suite de l'adoption du SFAS 123-R en 2006, les déchéances font maintenant l'objet d'une estimation. Un rajustement cumulatif totalisant 36 M\$ après impôts a été constaté en raison d'une modification de convention comptable pour des déchéances estimatives relativement à toutes les attributions comportant des droits non acquis. Un écart dans la charge de rémunération subsistera à l'égard des déchéances estimatives pour toutes les nouvelles attributions accordées après l'adoption du SFAS 123-R.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA seront exercées en contrepartie d'espèces. En vertu des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA attribués avant la date de l'adoption du SFAS 123, l'Interpretation Number 28 (FIN) du FASB intitulé « Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans » continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la charge est fondée sur une estimation (d'après l'expérience passée) de la proportion des options sur actions qui, selon ce qui est à prévoir, seront exercées en contrepartie d'espèces.

J. Passif et capitaux propres

Les PCGR du Canada prévoient que les actions privilégiées convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires au gré du porteur soient présentées au passif plutôt qu'aux capitaux propres. En outre, ils prévoient que les versements de dividendes et les primes au rachat découlant de ces actions privilégiées soient traités comme frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé plutôt que comme dividendes dans l'état de l'évolution des capitaux propres consolidé. En vertu des PCGR des États-Unis, ces actions privilégiées sont présentées au bilan comme capitaux propres, et les versements de dividendes connexes et les primes au rachat sur ces actions privilégiées continuent de n'avoir aucune incidence sur les résultats selon les PCGR des États-Unis.

K. Rapatriement des capitaux

Certaines de nos filiales ont rapatrié des capitaux en retournant des capitaux et en distribuant des dividendes à l'entité canadienne. Les PCGR du Canada prévoient qu'une quote-part des gains et des pertes cumulés dans le compte des écarts de conversion soit constatée dans les résultats quand il y a eu une réduction de l'investissement net dans un établissement étranger autonome. Les PCGR des États-Unis interdisent cette constatation sauf si l'établissement étranger a été liquidé en bonne partie ou en totalité. La comptabilisation du rapatriement des capitaux selon les PCGR des États-Unis n'a entraîné aucun changement dans les revenus autres que d'intérêts au cours de l'exercice (baisse de 23 M\$ en 2006), mais a engendré une réduction de la charge d'impôts de 22 M\$ (27 M\$ en 2006). Elle a également entraîné une réduction de la composante écart de conversion du cumul des autres éléments du résultat étendu de 100 M\$ (78 M\$ en 2006).

L. Impôts sur les bénéfices

En vertu des PCGR du Canada, les fluctuations des taux d'imposition sont prises en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont considérés pratiquement en vigueur. En vertu des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu des lois et règlements en vigueur peuvent être utilisés.

En vertu des PCGR des États-Unis, certaines économies d'impôt liées aux dividendes sur actions privilégiées classés à titre de capitaux propres doivent être comprises dans la charge d'impôts, plutôt que d'être comprises directement dans les capitaux propres.

M. Présentation des instruments financiers au net

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés à un solde net si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés à un solde net.

N. Comptabilisation des activités d'assurance Obligations liées aux indemnités d'assurance et coûts d'acquisition de contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, les obligations aux titres d'assurances vie temporaires conventionnelles ou d'assurances décès accidentel sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation

aux excédents et aux frais d'exploitation directs. Ces hypothèses sont uniquement révisées lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En vertu des PCGR du Canada, les obligations liées aux contrats d'assurance sont établies au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance et aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux frais d'exploitation et aux frais de maintien des contrats. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses sont révisées au moins une fois par année et sont mises à jour en fonction des résultats techniques et des conditions de marché réels.

En vertu des PCGR des États-Unis, les coûts d'acquisition de contrats, qui varient avec la production de nouvelles activités et en découlent sont reportés et amortis proportionnellement au revenu tiré des primes. En vertu des PCGR du Canada, les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et de rente sont implicitement comptabilisés à titre de diminution des demandes de réclamation et des obligations liées aux indemnités d'assurance.

O. Comptabilisation à la date de l'opération

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de l'opération dans le bilan consolidé et dans l'état des résultats consolidé. Par contre, en vertu des PCGR du Canada, les opérations sur valeurs mobilières sont comptabilisées à la date de règlement dans le bilan consolidé, et elles sont comptabilisées à la date de l'opération dans l'état des résultats consolidé.

P. Modifications comptables

Nous avons adopté les normes comptables qui suivent en 2007, et aucune n'a eu une incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

- Le SFAS 154, « Accounting Changes & Error Corrections » a harmonisé les PCGR des États-Unis avec les PCGR du Canada en ce qui a trait à la présentation d'une modification d'estimation comptable ou d'une modification de convention comptable, et à la correction d'erreurs dans des états financiers consolidés déjà publiés, ainsi qu'aux exigences de comptabilisation et de présentation de modifications comptables concernant les informations de périodes intermédiaires.
- Le SFAS 155, « Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statements No. 133 and 140 » permet qu'un instrument financier hybride comportant un dérivé incorporé qui aurait nécessité une comptabilisation séparée en vertu du SFAS 133, « Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities » soit comptabilisé à la juste valeur dans sa totalité, et que les variations de la juste valeur soient constatées dans les résultats. Nous n'avons pas choisi d'évaluer d'instrument financier hybride à la juste valeur.
- Le SFAS 156, « Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statement No. 140 » exige d'une entité qu'elle évalue initialement ses droits et ses obligations de gestion à la juste valeur et qu'elle amortisse la juste valeur initiale sur la durée du contrat ou qu'elle la réévalue à chaque période à la juste valeur, les changements à la juste valeur étant constatés au bénéfice net.
- Le Emerging Issues Task Force Abstract (EITF) 04-5, « Determining Whether a General Partner, or the General Partners as a Group, Controls a Limited Partnership or Similar Entity When the Limited Partners Have Certain Rights », présume qu'un commandité contrôle une société en commandite, à moins que la présomption du contrôle ne prévale pas. Les directives de l'EITF sont entrées en vigueur après le 29 juin 2005 pour toutes les sociétés en commandite nouvellement formées et pour

les sociétés en commandite en existence qui ont modifié leur convention de société après cette date. L'EITF s'est appliqué aux commandités de toutes les autres sociétés en commandite le 1^{er} novembre 2006.

Q. Modifications futures de conventions comptables américaines

Nous sommes en voie d'évaluer l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

Constatation des incertitudes liées aux impôts sur les bénéfices

En juin 2006, le FASB a publié le FIN 48, « Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109 » qui offre des lignes directrices sur la façon de constater et d'évaluer les économies d'impôts. Cette interprétation exige qu'une entité constate dans ses états financiers consolidés l'incidence d'une position fiscale, si la société juge qu'il est plus probable qu'improbable que cette position fiscale, d'après son seul mérite technique, soit confirmée par suite d'un contrôle par l'administration fiscale. Le montant à comptabiliser à l'égard des économies fiscales liées à la position fiscale doit correspondre au montant maximal qui est plus probable qu'improbable de manière cumulative d'être confirmé par suite d'un contrôle par l'administration. Le FIN 48 fournit également des directives quant à la décomptabilisation, au classement, aux intérêts et pénalités à l'égard des impôts sur les bénéfices et à leur constatation au cours de périodes intermédiaires. Les dispositions du FIN 48 s'appliqueront à compter du 1^{er} novembre 2007 et l'effet cumulatif du changement de principe comptable devra être comptabilisé à titre de rajustement des bénéfices non répartis d'ouverture de cet exercice.

Bien que nous n'ayons pas terminé notre évaluation de l'incidence du FIN 48, nous ne prévoyons pas que celle-ci soit importante.

Évaluation de la juste valeur

En septembre 2006, le FASB a publié le SFAS 157 intitulé, « Fair Value Measurements », qui renferme des directives détaillées sur la manière de déterminer la juste valeur dans l'évaluation des actifs et des passifs. Cette norme donne une définition unique de la juste valeur, ainsi qu'un cadre pour l'évaluer, et exige de l'information plus détaillée sur l'utilisation de la juste valeur pour évaluer les actifs et les passifs. La norme détermine une hiérarchie selon laquelle la juste valeur ayant la plus grande priorité est au cours dans un marché actif. En vertu de cette norme, les évaluations de la juste valeur sont présentées par niveau au sein de cette hiérarchie. La norme nécessitera l'utilisation des cours acheteur et vendeur selon le cas, plutôt que des cours de clôture, pour l'évaluation des valeurs. Par ailleurs, la norme exige que les profits du premier jour sur les dérivés évalués à la juste valeur sans l'utilisation de données du marché observables soient constatés dans les résultats plutôt que reportés puis constatés de façon appropriée pendant la durée des dérivés. Le SFAS 157 entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008.

Option de la juste valeur pour les actifs et passifs financiers

Le 15 février 2007, le FASB a publié le SFAS 159, « The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities », qui offre aux entités l'option de reporter certains actifs et passifs financiers à la juste valeur. En vertu de cette norme, les entités peuvent choisir de façon irrévocable de présenter des instruments financiers et certains autres éléments à la juste valeur pour chaque contrat, et de porter les variations de la valeur en résultat. Le SFAS 159 entre en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2008.

Note 29**Modifications futures de conventions comptables canadiennes**

Au cours de l'exercice 2008, nous devons adopter les normes comptables qui suivent aux fins des PCGR du Canada.

Baux adossés

En juillet 2006, le FASB a publié une prise de position FASB Staff Position (FSP) FAS 13-2, « Accounting for a Change or Projected Change in the Timing of Cash Flows Relating to Income Taxes Generated by a Leveraged Lease Transaction », qui modifie les directives du SFAS 13, « Accounting for Leases », dont certains éléments font partie de l'abrégé 46 intitulé « Baux adossés » du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA. Le FSP entre en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Le FSP exige qu'un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraîne l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé. Nous estimons à l'heure actuelle que l'adoption du FSP entraînera une imputation hors caisse après impôts de 65 M\$ à 95 M\$ aux bénéfices non répartis d'ouverture. Un montant se rapprochant de cette imputation hors caisse serait alors comptabilisé dans les revenus sur la durée restante des baux.

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », en vertu duquel une entité doit divulguer ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital. Cette nouvelle norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouveaux chapitres, soit le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouvelles normes entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2007.

Ces chapitres remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces nouveaux chapitres augmentent les exigences en matière d'information sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont l'entité gère ces risques.

Principales filiales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre 2007

Nom de la filiale ^{1, 2}	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ³ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC
CIBC Asset Management Holdings Inc.	Toronto, Ontario, Canada	286
Gestion d'actifs CIBC, inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC BA Limited	Toronto, Ontario, Canada	4
Gestion globale d'actifs CIBC inc.	Montréal, Québec, Canada	301
Gestion globale d'actifs CIBC (É.-U.) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Global Asset Management International Inc.	New York, NY, États-Unis	
Gestion privée de portefeuille CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	
Services Investisseurs CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée	Mississauga, Ontario, Canada	24
Hypothèques CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Hypothèques Logis Concept)	Toronto, Ontario, Canada	
Placements CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	2
Compagnie Trust CIBC	Toronto, Ontario, Canada	311
Marchés mondiaux CIBC inc.	Toronto, Ontario, Canada	306
CIBC WM Real Estate Ltd.	Toronto, Ontario, Canada	
Marchés mondiaux CIBC Immobilier (Québec) Itée	Montréal, Québec, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers inc.	Toronto, Ontario, Canada	
CIBC Wood Gundy Services financiers (Québec) inc.	Montréal, Québec, Canada	
INTRIA Items inc.	Mississauga, Ontario, Canada	100
CIBC Capital Funding III, L.P.	New York, NY, États-Unis	89
CIBC Capital Funding IV, L.P.	New York, NY, États-Unis	47
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	2 973
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC inc.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Capital Corporation	New York, NY, États-Unis	
CIBC World Markets Corp.	New York, NY, États-Unis	
CIBC Israel Ltd.	Tel Aviv, Israël	
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	6 247
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited (87,0 %)	Nassau, Bahamas	
FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited (91,4 %)	George Town, Grand Caïman, Îles Caïmans	
FirstCaribbean International Bank (Jamaica) Limited (88,0 %)	Kingston, Jamaïque	
FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited (91,4 %)	Maraval, Port of Spain, Trinité-et-Tobago	
FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited (91,4 %)	Warrens, St. Michael, Barbade	
Services bancaires extraterritoriaux CIBC	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	Warrens, St. Michael, Barbade	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Comté de Meath, Irlande	
CIBC Asia Limited	Singapour, Singapour	7
CIBC World Markets plc	Londres, Angleterre, Royaume-Uni	390
CIBC Australia Limited	Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, Australie	19
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	33

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) Chaque filiale est constituée en société ou structurée en vertu des lois de l'État ou du pays où se trouve son bureau principal, sauf dans le cas de CIBC World Markets (Japan) Inc., qui a été constituée en société à la Barbade; CIBC Capital Funding III L.P., qui a été constituée en société au Nevada, États-Unis, CIBC Capital Funding IV L.P., CIBC Delaware Holdings Inc., CIBC World Markets Corp., Canadian Imperial Holdings Inc., CIBC Capital Corporation, et CIBC Inc., qui ont été constituées en société ou structurées en vertu des lois du Delaware, États-Unis.

3) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût et peut comprendre des actions ordinaires et privilégiées sans droit de vote.

4) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

Soldes moyens du bilan, revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

			Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre			2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Actif au Canada¹											
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques			2 254 \$	2 022 \$	1 888 \$	94 \$	26 \$	12 \$	4,17 %	1,29 %	0,64 %
Valeurs mobilières	Compte de négociation		35 926	33 822	31 895	1 075	1 059	903	2,99	3,13	2,83
	Disponibles à la vente/compte de placement		8 786	11 731	5 930	541	482	261	6,16	4,11	4,40
	Désignées à la juste valeur		5 749	s.o.	s.o.	19	s.o.	s.o.	0,33	s.o.	s.o.
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente			22 883	14 935	13 008	1 010	579	322	4,41	3,88	2,48
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		84 658	78 054	74 794	4 287	3 902	3 261	5,06	5,00	4,36
	Particuliers et cartes de crédit		34 891	33 388	33 835	2 751	2 555	2 509	7,88	7,65	7,42
	Entreprises et gouvernements		21 139	21 476	22 570	1 457	1 450	1 337	6,89	6,75	5,92
Total des prêts			140 688	132 918	131 199	8 495	7 907	7 107	6,04	5,95	5,42
Autres actifs productifs d'intérêts			511	410	400	86	67	56	16,83	16,34	14,00
Instruments dérivés			6 998	8 574	8 036	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations			7 601	6 088	5 108	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			9 282	8 995	9 388	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif au Canada			240 678	219 495	206 852	11 320	10 120	8 661	4,70	4,61	4,19
Actif à l'étranger¹											
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques			13 634	9 722	11 066	713	404	324	5,23	4,16	2,93
Valeurs mobilières	Compte de négociation		28 040	26 103	26 102	1 072	863	647	3,82	3,31	2,48
	Disponibles à la vente/compte de placement		7 699	7 552	8 639	318	341	362	4,13	4,52	4,19
	Désignées à la juste valeur		850	s.o.	s.o.	80	s.o.	s.o.	9,41	s.o.	s.o.
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente			7 739	5 981	8 174	1 121	989	785	14,49	16,54	9,60
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		1 712	8	8	206	—	—	12,03	—	—
	Particuliers et cartes de crédit		1 181	527	666	103	22	23	8,72	4,17	3,45
	Entreprises et gouvernements		11 007	7 547	7 954	828	484	415	7,52	6,41	5,22
Total des prêts			13 900	8 082	8 628	1 137	506	438	8,18	6,26	5,08
Autres actifs productifs d'intérêts			387	407	692	20	46	39	5,17	11,30	5,64
Instruments dérivés			10 488	9 845	14 549	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations			1	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			5 104	4 090	4 143	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif à l'étranger			87 842	71 782	81 993	4 461	3 149	2 595	5,08	4,39	3,16
Total des actifs			328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	15 781 \$	13 269 \$	11 256 \$	4,80 %	4,56 %	3,90 %
Passif au Canada¹											
Dépôts	Particuliers		83 108 \$	75 351 \$	71 835 \$	2 059 \$	1 555 \$	1 217 \$	2,48 %	2,06 %	1,69 %
	Entreprises et gouvernements		74 615	67 015	67 476	2 836	2 107	1 547	3,80	3,14	2,29
	Banques		1 329	793	872	26	22	16	1,96	2,77	1,83
Total des dépôts			159 052	143 159	140 183	4 921	3 684	2 780	3,09	2,57	1,98
Instruments dérivés			6 984	8 411	8 095	—	—	—	—	—	—
Acceptations			7 602	6 088	5 109	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			10 190	11 383	10 790	414	444	375	4,06	3,90	3,48
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			19 264	14 194	8 161	970	569	218	5,04	4,01	2,67
Autres passifs			10 120	10 246	10 189	15	127	—	0,15	1,24	—
Titres secondaires			4 993	4 822	3 279	238	261	214	4,77	5,41	6,53
Passif au titre des actions privilégiées			600	600	963	31	31	66	5,17	5,17	6,85
Participations sans contrôle			—	12	386	—	—	—	—	—	—
Total du passif au Canada			218 805	198 915	187 155	6 589	5 116	3 653	3,01	2,57	1,95
Passif à l'étranger¹											
Dépôts	Particuliers		5 765	2 171	2 246	220	77	48	3,82	3,55	2,14
	Entreprises et gouvernements		45 267	40 738	41 875	2 300	1 911	1 255	5,08	4,69	3,00
	Banques		13 250	11 211	10 171	609	433	263	4,60	3,86	2,59
Total des dépôts			64 282	54 120	54 292	3 129	2 421	1 566	4,87	4,47	2,88
Instruments dérivés			10 468	9 657	14 658	—	—	—	—	—	—
Acceptations			1	—	—	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			3 631	3 996	4 996	100	97	93	2,75	2,43	1,86
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			12 869	8 432	9 263	1 253	1 100	794	9,74	13,05	8,57
Autres passifs			3 884	3 661	5 059	86	61	188	2,21	1,67	3,72
Titres secondaires			908	693	777	66	39	25	7,27	5,63	3,22
Participations sans contrôle			142	407	609	—	—	—	—	—	—
Total du passif à l'étranger			96 185	80 966	89 654	4 634	3 718	2 666	4,82	4,59	2,99
Total du passif			314 990	279 881	276 809	11 223	8 834	6 319	3,56	3,16	2,28
Capitaux propres			13 530	11 396	12 036	—	—	—	—	—	—
Total des passifs et des capitaux propres			328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	11 223 \$	8 834 \$	6 319 \$	3,42 %	3,03 %	2,19 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette											
Renseignements supplémentaires :											
Passif-dépôts non productifs d'intérêts :											
	Canada		21 453 \$	20 960 \$	20 424 \$						
	Étranger		2 818 \$	988 \$	922 \$						

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Analyse volume/taux des variations du revenu net d'intérêts

Non vérifié, en millions de dollars

	2007/2006			2006/2005		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	3 \$	65 \$	68 \$	1 \$	13 \$	14 \$
Valeurs mobilières	66	(50)	16	55	101	156
Compte de négociation	(121)	180	59	255	(34)	221
Disponibles à la vente/compte de placement	–	19	19	s.o.	s.o.	–
Désignées à la juste valeur	308	123	431	48	209	257
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	330	55	385	142	499	641
Prêts hypothécaires à l'habitation	115	81	196	(33)	79	46
Particuliers et cartes de crédit	(23)	30	7	(65)	178	113
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	422	166	588	44	756	800
Autres actifs productifs d'intérêts	17	2	19	1	10	11
Variation du revenu d'intérêts au Canada	695	505	1 200	404	1 055	1 459
Actif à l'étranger¹						
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	163	146	309	(39)	119	80
Valeurs mobilières	64	145	209	–	216	216
Compte de négociation	7	(30)	(23)	(46)	25	(21)
Disponibles à la vente/compte de placement	–	80	80	s.o.	s.o.	–
Désignées à la juste valeur	291	(159)	132	(211)	415	204
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente						
Prêts	–	206	206	–	–	–
Prêts hypothécaires à l'habitation	27	54	81	(5)	4	(1)
Particuliers et cartes de crédit	222	122	344	(21)	90	69
Entreprises et gouvernements						
Total des prêts	249	382	631	(26)	94	68
Autres actifs productifs d'intérêts	(2)	(24)	(26)	(16)	23	7
Variation du revenu d'intérêts à l'étranger	772	540	1 312	(338)	892	554
Variation totale du revenu d'intérêts	1 467 \$	1 045 \$	2 512 \$	66 \$	1 947 \$	2 013 \$
Passif au Canada¹						
Dépôts	160 \$	344 \$	504 \$	60 \$	278 \$	338 \$
Particuliers	239	490	729	(11)	571	560
Entreprises et gouvernements	15	(11)	4	(1)	7	6
Banques						
Total des dépôts	414	823	1 237	48	856	904
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(47)	17	(30)	21	48	69
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	203	198	401	161	190	351
Autres passifs	(2)	(110)	(112)	–	127	127
Titres secondaires	9	(32)	(23)	101	(54)	47
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	(25)	(10)	(35)
Variation des frais d'intérêts au Canada	577	896	1 473	306	1 157	1 463
Passif à l'étranger¹						
Dépôts	127	16	143	(2)	31	29
Particuliers	212	177	389	(34)	690	656
Entreprises et gouvernements	79	97	176	27	143	170
Banques						
Total des dépôts	418	290	708	(9)	864	855
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(9)	12	3	(19)	23	4
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	579	(426)	153	(71)	377	306
Autres passifs	4	21	25	(52)	(75)	(127)
Titres secondaires	12	15	27	(3)	17	14
Variation des frais d'intérêts à l'étranger	1 004	(88)	916	(154)	1 206	1 052
Variation totale des frais d'intérêts	1 581 \$	808 \$	2 389 \$	152 \$	2 363 \$	2 515 \$
Variation du revenu net d'intérêts total	(114) \$	237 \$	123 \$	(86) \$	(416) \$	(502) \$

1) Le classement Canada ou étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

s.o. Sans objet compte tenu de l'adoption des nouvelles normes de l'ICCA relatives aux instruments financiers.

Analyse des prêts et acceptations nets

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2007	2006	2005	2004	2003	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts hypothécaires à l'habitation	89 772 \$	81 326 \$	77 172 \$	72 543 \$	69 955 \$	3 \$	4 \$	7 \$	10 \$	14 \$
Étudiants	1 060	1 284	1 575	2 089	2 600	–	–	–	–	–
Particuliers	26 640	25 731	25 545	23 145	19 754	155	252	298	283	314
Cartes de crédit	8 737	7 027	6 429	8 098	8 844	23	19	19	249	246
Total des prêts à la consommation	126 209	115 368	110 721	105 875	101 153	181	275	324	542	574
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4 892	5 018	5 300	5 025	4 515	531	1 822	1 404	–	–
Institutions financières	2 757	1 901	1 498	1 829	2 018	310	307	403	620	938
Commerce de détail	2 088	2 044	2 092	2 229	2 239	266	121	166	96	124
Services aux entreprises	3 106	3 277	3 501	3 397	3 566	365	263	503	280	550
Fabrication, biens d'équipement	829	957	948	1 201	1 518	250	142	310	240	348
Fabrication, biens de consommation	1 123	1 102	1 420	1 512	1 737	195	143	209	294	157
Immobilier et construction	2 602	2 494	2 569	2 358	2 101	999	906	708	1 809	1 709
Agriculture	2 890	2 911	3 409	4 085	4 232	10	6	8	35	22
Pétrole et gaz	3 851	3 100	2 197	2 067	1 878	114	103	112	128	272
Mines	513	215	147	134	341	11	5	8	25	35
Produits forestiers	474	476	456	346	537	94	58	36	10	89
Matériel informatique et logiciels	238	257	216	290	237	169	57	37	90	215
Télécommunications et câblodistribution	507	419	338	305	442	112	119	398	123	323
Édition, impression et diffusion	523	703	551	285	439	100	12	29	85	213
Transport	616	633	584	643	828	623	489	499	472	506
Services publics	258	277	305	323	331	179	79	86	99	195
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 222	1 214	1 276	1 334	1 284	83	70	432	62	63
Gouvernements	824	901	691	758	832	–	–	12	11	12
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(279)	(260)	(298)	(346)	(315)	(54)	(101)	(159)	(125)	(238)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	29 034	27 639	27 200	27 775	28 760	4 357	4 601	5 201	4 354	5 533
Total des prêts et acceptations, montant net	155 243 \$	143 007 \$	137 921 \$	133 650 \$	129 913 \$	4 538 \$	4 876 \$	5 525 \$	4 896 \$	6 107 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$	2 289 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	603	548	706	628	1 143
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	5	12	7	3	6
Étudiants	13	27	40	77	108
Particuliers et cartes de crédit	673	648	698	662	560
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	131	156	171	157	295
Étranger					
Prêts hypothécaires à l'habitation	2	–	–	–	–
Particuliers et cartes de crédit	22	–	1	12	22
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	15	23	84	49	321
Total des radiations	861	866	1 001	960	1 312
Recouvrements					
Canada					
Étudiants	2	3	5	18	36
Particuliers et cartes de crédit	77	65	78	88	72
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	19	14	19	20	12
Étranger					
Particuliers et cartes de crédit	2	–	–	–	–
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	47	36	22	89	62
Total des recouvrements	147	118	124	215	182
Radiations nettes	714	748	877	745	1 130
Transfert aux prêts destinés à la vente	–	–	–	–	(292)
Change et autres rajustements	110	6	(19)	(11)	(54)
Solde à la fin de l'exercice	1 443 \$	1 444 \$	1 638 \$	1 828 \$	1 956 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$
Lettres de crédit	–	2	2	2	1
Substituts de prêts	–	–	–	1	3
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,46 %	0,53 %	0,63 %	0,55 %	0,83 %

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2007	2006	2005	2004	2003	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 848 \$	3 \$	– \$	– \$	– \$	91 623 \$	81 333 \$	77 179 \$	72 553 \$	69 969 \$
Étudiants	1	–	–	–	–	1 061	1 284	1 575	2 089	2 600
Particuliers	782	160	169	272	209	27 577	26 143	26 012	23 700	20 277
Cartes de crédit	102	–	–	–	–	8 862	7 046	6 448	8 347	9 090
Total des prêts à la consommation	2 733	163	169	272	209	129 123	115 806	111 214	106 689	101 936
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	343	–	–	5	9	5 766	6 840	6 704	5 030	4 524
Institutions financières	1 498	1 570	1 173	1 198	783	4 565	3 778	3 074	3 647	3 739
Commerce de détail	726	164	91	38	101	3 080	2 329	2 349	2 363	2 464
Services aux entreprises	1 441	281	298	403	448	4 912	3 821	4 302	4 080	4 564
Fabrication, biens d'équipement	105	177	779	369	142	1 184	1 276	2 037	1 810	2 008
Fabrication, biens de consommation	375	110	47	58	9	1 693	1 355	1 676	1 864	1 903
Immobilier et construction	250	23	26	7	18	3 851	3 423	3 303	4 174	3 828
Agriculture	118	–	–	–	1	3 018	2 917	3 417	4 120	4 255
Pétrole et gaz	–	12	27	70	40	3 965	3 215	2 336	2 265	2 190
Mines	1 319	39	26	66	130	1 843	259	181	225	506
Produits forestiers	73	98	73	76	86	641	632	565	432	712
Matériel informatique et logiciels	169	41	20	28	5	576	355	273	408	457
Télécommunications et câblodistribution	465	383	285	309	519	1 084	921	1 021	737	1 284
Édition, impression et diffusion	133	336	44	26	29	756	1 051	624	396	681
Transport	401	469	289	678	412	1 640	1 591	1 372	1 793	1 746
Services publics	264	152	153	171	304	701	508	544	593	830
Éducation, soins de santé et services sociaux	52	60	–	–	–	1 357	1 344	1 708	1 396	1 347
Gouvernements	473	–	–	–	–	1 297	901	703	769	844
Provision générale affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(41)	(45)	(44)	(38)	(192)	(374)	(406)	(501)	(509)	(745)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations	8 164	3 870	3 287	3 464	2 844	41 555	36 110	35 688	35 593	37 137
Total des prêts et acceptations, montant net	10 897 \$	4 033 \$	3 456 \$	3 736 \$	3 053 \$	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provisions pour pertes sur créances en pourcentage de chaque catégorie de prêts

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts ¹				
	2007	2006	2005	2004	2003	2007	2006	2005	2004	2003
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	25 \$	37 \$	39 \$	45 \$	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,06 %
Particuliers et cartes de crédit	795	827	812	843	714	2,14	2,37	2,36	2,47	2,24
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	412	432	534	608	585	1,92	1,98	2,36	2,58	2,42
Total Canada	1 226	1 284	1 383	1 490	1 344	0,83	0,93	1,03	1,14	1,07
Étranger										
Prêts hypothécaires à l'habitation	22	–	–	–	–	1,17	–	–	–	–
Particuliers et cartes de crédit	39	5	6	21	14	3,54	1,15	1,22	2,55	1,79
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	156	153	247	314	594	1,23	1,77	2,83	3,86	6,62
Total étranger	217	158	253	335	608	1,39	1,74	2,74	3,74	6,23
Provision totale	1 443 \$	1 442 \$	1 636 \$	1 825 \$	1 952 \$	0,88 %	0,98 %	1,14 %	1,31 %	1,44 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, exclusion faite des acceptations.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003
Canada					
Provinces de l'Atlantique	8 836 \$	8 213 \$	7 934 \$	8 168 \$	8 274 \$
Québec	12 041	11 376	12 295	11 601	11 601
Ontario	74 284	70 441	68 753	66 293	63 360
Provinces des Prairies	6 273	5 897	5 981	6 079	6 197
Alberta, Territoires-du-Nord-Ouest et Nunavut	26 650	22 813	20 184	19 780	19 225
Colombie-Britannique et Yukon	27 936	25 016	23 540	22 581	21 920
Provision générale affectée au Canada	(777)	(749)	(766)	(852)	(664)
Total Canada	155 243	143 007	137 921	133 650	129 913
États-Unis	4 538	4 876	5 525	4 896	6 107
Autres pays	10 897	4 033	3 456	3 736	3 053
Total des prêts et acceptations, montant net	170 678 \$	151 916 \$	146 902 \$	142 282 \$	139 073 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Prêts douteux avant provisions générales

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ¹				
	2007	2006	2005	2004	2003	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	119 \$	118 \$	141 \$	120 \$	177 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	41	49	71	90	86	–	–	–	–	–
Particuliers	177	219	221	176	137	–	–	–	–	1
Total des prêts douteux bruts à la consommation	337	386	433	386	400	–	–	–	–	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	4	6	10	28	–	–	–	–	–
Institutions financières	6	2	6	4	5	–	–	8	12	23
Commerce de détail et services	95	90	113	130	219	20	8	39	53	13
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	26	37	93	70	82	3	2	6	4	35
Immobilier et construction	19	14	17	28	54	–	–	–	–	–
Agriculture	33	60	150	155	73	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	4	2	5	10	11	–	–	2	2	16
Télécommunications, médias et technologie	6	7	13	9	6	1	2	2	2	27
Transport	5	5	12	9	34	–	–	–	1	1
Services publics	–	–	–	–	1	–	–	–	–	7
Divers	4	6	6	7	6	–	–	–	1	2
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	201	227	421	432	519	24	12	57	75	124
Total des prêts douteux bruts	538	613	854	818	919	24	12	57	75	125
Autres prêts en souffrance ²	60	45	54	54	64	–	–	–	1	–
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	598 \$	658 \$	908 \$	872 \$	983 \$	24 \$	12 \$	57 \$	76 \$	125 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	11 \$	13 \$	18 \$	17 \$	18 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	16	22	36	71	166	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	122	105	101	122	126	–	–	–	11	8
Particuliers	167	223	226	166	100	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation ³	316	363	381	376	410	–	–	–	11	8
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	1	1	3	6	16	–	–	–	–	–
Institutions financières	1	2	6	4	4	–	–	6	7	16
Commerce de détail et services	66	74	78	86	113	14	3	21	25	8
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	17	33	51	40	38	3	1	3	4	18
Immobilier et construction	13	9	9	14	24	–	–	–	–	–
Agriculture	18	36	68	85	38	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	3	2	3	8	10	–	–	–	1	2
Télécommunications, médias et technologie	6	6	6	8	3	–	–	–	–	3
Transport	5	5	8	7	23	–	–	–	1	1
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Divers	3	4	4	5	4	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	133	172	236	263	273	17	4	30	38	49
Provision totale	449 \$	535 \$	617 \$	639 \$	683 \$	17 \$	4 \$	30 \$	49 \$	57 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	108 \$	105 \$	123 \$	103 \$	159 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	25	27	35	19	(80)	–	–	–	–	–
Cartes de crédit	(122)	(105)	(101)	(122)	(126)	–	–	–	(11)	(8)
Particuliers	10	(4)	(5)	10	37	–	–	–	–	1
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	21	23	52	10	(10)	–	–	–	(11)	(7)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	3	3	4	12	–	–	–	–	–
Institutions financières	5	–	–	–	1	–	–	2	5	7
Commerce de détail et services	29	16	35	44	106	6	5	18	28	5
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	9	4	42	30	44	–	1	3	–	17
Immobilier et construction	6	5	8	14	30	–	–	–	–	–
Agriculture	15	24	82	70	35	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	1	–	2	2	1	–	–	2	1	14
Télécommunications, médias et technologie	–	1	7	1	3	1	2	2	2	24
Transport	–	–	4	2	11	–	–	–	–	–
Services publics	–	–	–	–	1	–	–	–	–	6
Divers	1	2	2	2	2	–	–	–	1	2
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	68	55	185	169	246	7	8	27	37	75
Total des prêts douteux nets	89 \$	78 \$	237 \$	179 \$	236 \$	7 \$	8 \$	27 \$	26 \$	68 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Prêts douteux avant provisions générales (suite)

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2007	2006	2005	2004	2003	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	100 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	219 \$	118 \$	141 \$	120 \$	177 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	41	49	71	90	86
Particuliers	56	—	—	—	—	233	219	221	176	138
Total des prêts douteux bruts à la consommation	156	—	—	—	—	493	386	433	386	401
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	34	—	—	—	—	37	4	6	10	28
Institutions financières	—	—	23	113	1	6	2	37	129	29
Commerce de détail et services	110	3	11	73	225	225	101	163	256	457
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	—	2	3	—	—	29	41	102	74	117
Immobilier et construction	—	—	—	—	3	19	14	17	28	57
Agriculture	—	—	1	2	2	33	60	151	157	75
Secteurs liés aux ressources	—	—	—	—	28	4	2	7	12	55
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	22	25	7	9	15	33	58
Transport	1	—	—	—	—	6	5	12	10	35
Services publics	—	—	—	6	48	—	—	—	6	56
Divers	—	—	—	—	—	4	6	6	8	8
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	145	5	38	216	332	370	244	516	723	975
Total des prêts douteux bruts	301	5	38	216	332	863	630	949	1 109	1 376
Autres prêts en souffrance ²	—	—	—	—	—	60	45	54	55	64
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	301 \$	5 \$	38 \$	216 \$	332 \$	923 \$	675 \$	1 003 \$	1 164 \$	1 440 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	30 \$	13 \$	18 \$	17 \$	18 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	16	22	36	71	166
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	122	105	101	133	134
Particuliers	24	—	—	—	—	191	223	226	166	100
Provision totale – prêts à la consommation ³	43	—	—	—	—	359	363	381	387	418
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3	—	—	—	—	4	1	3	6	16
Institutions financières	—	—	3	56	1	1	2	15	67	21
Commerce de détail et services	40	3	9	42	79	120	80	108	153	200
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	—	—	1	—	—	20	34	55	44	56
Immobilier et construction	—	—	—	—	3	13	9	9	14	27
Agriculture	—	—	1	2	2	18	36	69	87	40
Secteurs liés aux ressources	—	—	—	—	15	3	2	3	9	27
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	9	11	6	6	6	17	17
Transport	1	—	—	—	—	6	5	8	8	24
Services publics	—	—	—	4	4	—	—	—	4	5
Divers	—	—	—	—	—	3	4	4	5	4
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	44	3	14	113	115	194	179	280	414	437
Provision totale	87 \$	3 \$	14 \$	113 \$	115 \$	553 \$	542 \$	661 \$	801 \$	855 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	81 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	189 \$	105 \$	123 \$	103 \$	159 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	25	27	35	19	(80)
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	(122)	(105)	(101)	(133)	(134)
Particuliers	32	—	—	—	—	42	(4)	(5)	10	38
Total des prêts douteux nets à la consommation ³	113	—	—	—	—	134	23	52	(1)	(17)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	31	—	—	—	—	33	3	3	4	12
Institutions financières	—	—	20	57	—	5	—	22	62	8
Commerce de détail et services	70	—	2	31	146	105	21	55	103	257
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	—	2	2	—	—	9	7	47	30	61
Immobilier et construction	—	—	—	—	—	6	5	8	14	30
Agriculture	—	—	—	—	—	15	24	82	70	35
Secteurs liés aux ressources	—	—	—	—	13	1	—	4	3	28
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	13	14	1	3	9	16	41
Transport	—	—	—	—	—	—	—	4	2	11
Services publics	—	—	—	2	44	—	—	—	2	51
Divers	—	—	—	—	—	1	2	2	3	4
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	101	2	24	103	217	176	65	236	309	538
Total des prêts douteux nets	214 \$	2 \$	24 \$	103 \$	217 \$	310 \$	88 \$	288 \$	308 \$	521 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés comme prêts douteux, sont décrits à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations des soldes en souffrance et des encours; il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux.

Dépôts

	Solde moyen			Intérêt			Taux	
Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2005
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹								
Payables à vue								
Particuliers	5 252 \$	5 112 \$	4 969 \$	6 \$	7 \$	6 \$	0,11 %	0,12 %
Entreprises et gouvernements	21 086	19 235	17 788	448	322	167	2,12	0,94
Banques	892	901	833	15	10	5	1,68	0,60
Payables sur préavis								
Particuliers	34 501	31 906	31 300	474	305	203	1,37	0,65
Entreprises et gouvernements	6 532	6 539	6 371	222	188	118	3,40	1,85
Banques	6	1	3	—	—	—	—	—
Payables à terme fixe								
Particuliers	45 016	39 953	37 189	1 637	1 292	1 040	3,64	2,80
Entreprises et gouvernements	48 054	42 473	44 575	2 259	1 637	1 288	4,70	2,89
Banques	686	538	558	32	23	15	4,66	2,69
Total des dépôts au Canada	162 025	146 658	143 586	5 093	3 784	2 842	3,14	1,98
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger								
Payables à vue								
Particuliers	405	40	73	9	—	—	2,22	—
Entreprises et gouvernements	2 406	420	326	15	4	6	0,62	1,84
Banques	364	32	28	2	1	1	0,55	3,57
Payables sur préavis								
Particuliers	1 522	50	92	51	2	2	3,35	2,17
Entreprises et gouvernements	337	30	43	5	—	—	1,48	—
Banques	—	4	17	—	—	—	—	—
Payables à terme fixe								
Particuliers	2 177	461	458	102	26	14	4,69	3,06
Entreprises et gouvernements	41 467	39 056	40 248	2 187	1 867	1 223	5,27	3,04
Banques	12 631	10 528	9 604	586	421	258	4,64	2,69
Total des dépôts à l'étranger	61 309	50 621	50 889	2 957	2 321	1 504	4,82	2,96
Total des dépôts	223 334 \$	197 279 \$	194 475 \$	8 050 \$	6 105 \$	4 346 \$	3,60 %	2,23 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 3,8 G\$ (3,8 G\$ en 2006 et 3,8 G\$ en 2005).

Emprunts à court terme

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 137 \$	13 788 \$	14 883 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	28 944	30 433	14 325
Total des emprunts à court terme	42 081 \$	44 221 \$	29 208 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	13 821 \$	15 379 \$	15 786 \$
Solde maximal de fin de mois	14 673	17 996	16 230
Taux d'intérêt moyen	3,72 %	3,52 %	2,96 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	32 133	22 626	17 424
Solde maximal de fin de mois	34 044	30 433	24 381
Taux d'intérêt moyen	6,92 %	7,37 %	5,81 %

Honoraires payés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
Honoraires de vérification ¹	15,1 \$	13,9 \$	16,1 \$
Honoraires de vérification connexes ²	5,5	4,3	1,5
Honoraires de fiscalité ³	0,5	0,4	0,4
Total	21,1 \$	18,6 \$	18,0 \$

1) Au titre de la vérification des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par le vérificateur principal relativement aux dépôts réglementaires et prévus par la loi de la CIBC. Les honoraires de vérification comprennent également la vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.

2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de la vérification ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris la consultation comptable, divers procédés convenus et la traduction des rapports financiers.

3) Au titre des services de conformité fiscale.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, pour le trimestre	T4	T3	T2	2007 T1	T4	T3	T2	2006 ¹ T1
Revenu net d'intérêts	1 240 \$	1 180 \$	1 079 \$	1 059 \$	1 130 \$	1 121 \$	1 036 \$	1 148 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 706	1 799	1 971	2 032	1 760	1 705	1 741	1 710
Total des revenus	2 946	2 979	3 050	3 091	2 890	2 826	2 777	2 858
Dotation à la provision pour pertes sur créances	132	162	166	143	92	152	138	166
Frais autres que d'intérêts	1 874	1 819	1 976	1 943	1 892	1 883	1 836	1 877
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	940	998	908	1 005	906	791	803	815
Impôts sur les bénéfices	45	157	91	231	87	125	190	238
Participations sans contrôle	11	6	10	4	—	4	28	(3)
Bénéfice net	884	835	807	770	819	662	585	580
Dividendes sur actions privilégiées	30	36	35	38	33	33	33	33
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	—	16	—	16	—	—	—	—
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	854 \$	783 \$	772 \$	716 \$	786 \$	629 \$	552 \$	547 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, à la fin du trimestre	T4	T3	T2	2007 T1	T4	T3	T2	2006 T1
Actif								
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	13 747 \$	16 943 \$	16 441 \$	17 692 \$	11 853 \$	11 529 \$	11 901 \$	10 298 \$
Valeurs mobilières	86 500	85 200	83 763	90 790	83 498	81 634	78 394	78 955
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	35 084	30 916	23 968	25 432	21 640	21 722	21 699
Prêts	91 664	90 582	87 075	83 338	81 358	78 868	77 734	76 663
Particuliers et cartes de crédit	38 334	37 578	36 968	36 234	35 305	35 085	34 415	34 162
Entreprises et gouvernements	34 099	33 478	33 992	34 528	30 404	29 767	28 984	30 031
Provision pour pertes sur créances	(1 443)	(1 499)	(1 515)	(1 554)	(1 442)	(1 580)	(1 602)	(1 620)
Instruments dérivés	24 075	20 424	17 233	17 665	17 122	17 397	18 588	19 378
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 024	7 689	8 277	6 984	6 291	7 084	6 295	5 543
Autres actifs	13 158	13 402	13 430	12 963	14 163	13 566	14 290	13 797
	342 178 \$	338 881 \$	326 580 \$	322 608 \$	303 984 \$	294 990 \$	290 721 \$	288 906 \$
Passifs et capitaux propres								
Dépôts								
Particuliers	91 772 \$	91 615 \$	90 490 \$	88 954 \$	81 829 \$	79 488 \$	78 275 \$	76 584 \$
Entreprises et gouvernements	125 878	122 346	116 338	118 955	107 468	107 361	102 533	105 878
Banques	14 022	16 247	14 341	15 716	13 594	13 166	12 695	11 204
Instruments dérivés	26 688	19 435	17 224	16 694	17 330	17 245	18 691	20 070
Acceptations	8 249	7 689	8 277	6 984	6 297	7 084	6 295	5 543
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	42 081	48 079	45 515	42 974	44 221	39 028	39 678	39 170
Autres passifs	13 728	13 154	13 867	12 295	14 716	13 397	14 302	13 327
Titres secondaires	5 526	6 171	6 011	5 991	5 595	5 850	5 862	4 825
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	600	600	600	600	600
Participations sans contrôle	145	156	161	278	12	13	480	669
Capitaux propres	13 489	13 389	13 756	13 167	12 322	11 758	11 310	11 036
	342 178 \$	338 881 \$	326 580 \$	322 608 \$	303 984 \$	294 990 \$	290 721 \$	288 906 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	T4	T3	T2	2007 T1	T4	T3	T2	2006 ¹ T1
Rendement des capitaux propres	30,3 %	28,3 %	28,9 %	27,1 %	32,5 %	27,2 %	25,7 %	25,6 %
Rendement de l'actif moyen	1,03 %	1,00 %	1,02 %	0,97 %	1,08 %	0,90 %	0,83 %	0,81 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	11 191 \$	10 992 \$	10 964 \$	10 474 \$	9 601 \$	9 167 \$	8 803 \$	8 484 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	340 236 \$	331 553 \$	326 088 \$	316 122 \$	299 513 \$	291 395 \$	288 428 \$	285 679 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	30,4	30,2	29,7	30,2	31,2	31,8	32,8	33,7
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,7 %	9,7 %	9,5 %	9,6 %	10,4 %	9,6 %	9,2 %	9,0 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	13,7 %	14,1 %	14,1 %	14,5 %	14,0 %	13,7 %	13,1 %
Marge d'intérêts nette	1,45 %	1,41 %	1,36 %	1,33 %	1,50 %	1,53 %	1,47 %	1,59 %
Coefficient d'efficacité	63,6 %	61,1 %	64,8 %	62,9 %	65,5 %	66,6 %	66,1 %	65,7 %

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, à la date de la fin du trimestre ou pour le trimestre	T4	T3	T2	2007 T1	T4	T3	T2	2006 T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	334 849	335 755	337 320	336 486	335 522	335 513	335 147	334 357
Par action								
— résultat de base	2,55 \$	2,33 \$	2,29 \$	2,13 \$	2,34 \$	1,88 \$	1,65 \$	1,64 \$
— résultat dilué	2,53	2,31	2,27	2,11	2,32	1,86	1,63	1,62
— dividendes	0,87	0,77	0,77	0,70	0,70	0,70	0,68	0,68
— valeur comptable ²	33,31	33,05	32,67	31,85	29,59	27,96	26,61	25,85
Cours de l'action ³								
— haut	103,30	106,75	104,00	102,00	87,87	83,63	86,00	81,00
— bas	87,00	92,37	97,70	88,96	77,95	73,94	77,95	72,90
— clôture	102,00	92,50	97,70	100,88	87,60	77,25	82,75	79,90
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	11,1	10,3	11,4	12,7	11,8	10,8	négl.	négl.
Ratio dividendes/bénéfice	34,1 %	33,0 %	33,7 %	32,9 %	29,9 %	37,3 %	41,4 %	41,6 %

1) Certaines informations des périodes précédentes ont été retraitées/reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2007.

2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

3) Cours extrêmes pendant la période et cours de clôture du dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.

négl. — négligeable en raison de la perte nette sur la période de 12 mois.

État des résultats consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006 ¹	2005 ¹	2004 ¹	2003 ¹	2002	2001	2000	1999	1998
Revenu net d'intérêts	4 558 \$	4 435 \$	4 937 \$	5 258 \$	5 517 \$	5 389 \$	4 445 \$	4 154 \$	4 313 \$	4 227 \$
Revenu autre que d'intérêts	7 508	6 916	7 561	6 573	5 924	5 541	6 613	7 797	5 728	4 804
Total des revenus	12 066	11 351	12 498	11 831	11 441	10 930	11 058	11 951	10 041	9 031
Dotation à la provision pour pertes sur créances	603	548	706	628	1 143	1 500	1 100	1 220	750	480
Frais autres que d'intérêts	7 612	7 488	10 865	8 307	8 106	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations sans contrôle	3 851	3 315	927	2 896	2 192	301	1 732	2 635	1 293	1 426
Impôts sur les bénéfices	524	640	789	790	239	(279)	92	641	320	460
Participations sans contrôle	31	29	170	15	3	38	58	62	39	20
Bénéfice net (perte nette)	3 296 \$	2 646 \$	(32) \$	2 091 \$	1 950 \$	542 \$	1 582 \$	1 932 \$	934 \$	946 \$
Valeurs sur actions privilégiées	139	132	125	100	75	50	17	17	17	16
Prime de rachat d'actions privilégiées classées à titre de capitaux propres	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	3 125 \$	2 514 \$	(157) \$	1 991 \$	1 875 \$	492 \$	1 565 \$	1 915 \$	917 \$	930 \$

Bilan consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, au 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Actifs										
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	13 747 \$	11 853 \$	11 852 \$	12 203 \$	10 454 \$	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$
Valeurs mobilières	86 500	83 498	67 764	67 316	69 628	64 273	74 794	69 242	59 492	60 970
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	34 020	25 432	18 514	18 165	19 829	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	91 664	81 358	77 216	72 592	70 014	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199
Particuliers et cartes de crédit	38 334	35 305	34 853	35 000	32 695	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563
Entreprises et gouvernements	34 099	30 404	31 350	31 737	33 177	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811
Provision pour pertes sur créances	(1 443)	(1 442)	(1 636)	(1 825)	(1 952)	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)
Instruments dérivés	24 075	17 122	20 309	23 710	22 796	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 024	6 291	5 119	4 778	5 139	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995
Autres actifs	13 158	14 163	15 029	15 088	15 367	14 854	11 867	9 194	8 217	9 256
	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	91 772 \$	81 829 \$	75 973 \$	73 392 \$	70 085 \$	68 297 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$
Entreprises et gouvernements	125 878	107 468	106 226	105 362	105 885	117 664	114 270	103 141	85 940	84 862
Banques	14 022	13 594	10 535	11 823	12 160	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020
Instruments dérivés	26 688	17 330	20 128	23 990	21 945	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245
Acceptations	8 249	6 297	5 119	4 778	5 147	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	42 081	44 221	29 208	29 010	30 952	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659
Autres passifs	13 728	14 716	16 002	13 258	13 976	10 869	9 863	10 382	10 888	9 576
Titres secondaires	5 526	5 595	5 102	3 889	3 197	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714
Passif au titre des actions privilégiées	600	600	600	1 043	1 707	1 988	1 999	1 576	1 633	1 661
Participations sans contrôle	145	12	746	39	22	111	249	248	204	230
Capitaux propres	13 489	12 322	10 731	12 180	12 071	10 345	9 901	9 793	9 425	9 475
	342 178 \$	303 984 \$	280 370 \$	278 764 \$	277 147 \$	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$

Principales mesures financières

Non vérifié, au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre	2007	2006 ¹	2005	2004 ¹	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Rendement des capitaux propres	28,7 %	27,9 %	(1,6) %	18,7 %	19,2 %	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %
Rendement de l'actif moyen	1,00 %	0,91 %	(0,01) %	0,74 %	0,68 %	0,19 %	0,57 %	0,73 %	0,34 %	0,34 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	10 905 \$	9 016 \$	9 804 \$	10 633 \$	9 764 \$	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	328 520 \$	291 277 \$	288 845 \$	280 810 \$	284 739 \$	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	30,1	32,3	29,5	26,4	29,2	30,6	28,6	27,9	29,2	30,6
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,7 %	10,4 %	8,5 %	10,5 %	10,8 %	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %
Ratio du total des fonds propres	13,9 %	14,5 %	12,7 %	12,8 %	13,0 %	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %	10,8 %
Marge d'intérêts nette	1,39 %	1,52 %	1,71 %	1,87 %	1,94 %	1,84 %	1,59 %	1,58 %	1,59 %	1,52 %
Coefficient d'efficacité	63,1 %	66,0 %	86,9 %	70,2 %	70,9 %	83,5 %	74,4 %	67,7 %	79,7 %	78,9 %

1) Certaines informations financières d'exercices précédents ont été reclassées/retraitées pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2007.

État de l'évolution des capitaux propres consolidé condensé

Non vérifié, en millions de dollars, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Solde au début de l'exercice	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$	8 729 \$
Rajustement pour modification de convention comptable	(50)¹	—	10 ²	6 ³	—	(42) ⁴	(140) ⁵	—	—	—
Prime de rachat d'actions ordinaires	(277)	—	(1 035)	(1 084)	—	(269)	(736)	(873)	(397)	—
Prime de rachat d'actions privilégiées	(32)	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Variation du capital-actions	(50)	—	598	133	550	800	—	—	—	300
Actions privilégiées	92	93	(17)	19	108	15	(41)	(167)	(93)	23
Actions ordinaires	26	12	(1)	9	24	26	—	—	—	—
Variations des autres éléments du résultat étendu	(650)	(115)	49	(196)	(222)	2	38	8	(4)	1
Bénéfice net (perte nette)	3 296	2 646	(32)	2 091	1 950	542	1 582	1 932	934	946
Dividendes	(139)	(132)	(125)	(100)	(75)	(50)	(17)	(17)	(17)	(16)
Actions privilégiées	(1 044)	(924)	(902)	(781)	(591)	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)
Actions ordinaires	(5)	11	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19	(10)
Divers	(5)	11	6	12	(18)	(3)	(42)	(14)	19	(10)
Solde à la fin de l'exercice	13 489 \$	12 322 \$	10 731 \$	12 180 \$	12 071 \$	10 345 \$	9 901 \$	9 793 \$	9 425 \$	9 475 \$

- 1) Représente l'incidence de l'application des normes relatives aux instruments financiers de l'ICCA, qui donne des directives quant à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers.
- 2) Représente l'incidence de l'application de la NOC-15 de l'ICCA, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », selon laquelle il est possible d'identifier une EDDV et de désigner un principal bénéficiaire pour consolider cette EDDV.
- 3) Représente l'incidence de l'application de la NOC-17 de l'ICCA, « Contrats de dépôt indexés sur actions », selon laquelle les contrats de dépôt indexés sur actions doivent être comptabilisés distinctement et le dérivé, mesuré à la juste valeur.
- 4) Représente l'incidence de l'adoption du chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA*, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lequel les DPVA doivent être comptabilisés d'après les cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses employés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, comme le recommande le chapitre 3870.
- 5) Représente l'incidence de l'application du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, « Avantages sociaux futurs », selon lequel le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés fournissent des services à la CIBC.

Renseignements sur les actions ordinaires

Non vérifié, au 31 octobre et exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	336 092	335 135	339 263	355 735	360 048	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030
Par action										
— bénéfice (perte) de base	9,30 \$	7,50 \$	(0,46) \$	5,60 \$	5,21 \$	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$
— bénéfice (perte) dilué(e) ¹	9,21	7,43	(0,46)	5,53	5,18	1,35	4,13	4,90	2,21	2,22
— dividendes	3,11	2,76	2,66	2,20	1,64	1,60	1,44	1,29	1,20	1,20
— valeur comptable ²	33,31	29,59	25,00	29,92	28,78	25,75	26,44	25,17	22,68	22,08
Cours de l'action ³										
— haut	106,75	87,87	80,80	73,90	60,95	57,70	57,00	50,50	42,60	59,80
— bas	87,00	72,90	67,95	59,35	39,50	34,26	43,20	30,50	28,00	24,40
— clôture	102,00	87,60	72,20	73,90	59,21	38,75	48,82	48,40	31,70	30,65
Ratio cours/bénéfice (sur 12 mois)	11,1	11,8	négl.	13,4	11,4	28,7	11,8	9,9	14,3	13,8
Ratio dividendes/bénéfice	33,4 %	36,8 %	négl.	39,2 %	31,5 %	>100 %	34,2 %	26,2 %	53,6 %	53,5 %

- 1) En cas de perte, l'incidence des options sur actions pouvant être exercées sur le bénéfice (la perte) dilué(e) par action sera antidilutive; c'est pourquoi le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action seront identiques.
- 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- négl. – négligeable en raison de la perte nette au cours de l'exercice.

Dividendes sur actions privilégiées¹

Non vérifié, exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Catégorie A										
Série 9	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1,1375 \$
Série 12	—	—	—	—	—	—	—	2,4100	2,4267	2,4097
Série 13	—	—	—	—	—	—	—	1,7500	1,7500	1,7500
Série 14	—	—	—	—	1,1156	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875	1,4875
Série 15	—	—	—	1,0709	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125	1,4125
Série 16	—	—	—	1,8456	2,0025	2,2244	2,1724	2,0948	2,1093	2,0946
Série 17	—	—	—	1,3551	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625	1,3625
Série 18	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3750	1,3628
Série 19	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	1,2375	0,7404
Série 20	—	—	1,5780	1,6908	1,8253	2,0276	1,9801	1,9095	1,9227	1,1703
Série 21	—	—	1,5095	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,1372	—	—
Série 22	—	—	1,9518	2,0520	2,2152	2,4606	2,4031	1,7713	—	—
Série 23	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	1,3250	0,9938	—	—	—
Série 24	0,3750	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	1,2962	—	—	—	—
Série 25	1,1250	1,5000	1,5000	1,5000	1,5000	0,8048	—	—	—	—
Série 26	1,4375	1,4375	1,4375	1,4375	1,0859	—	—	—	—	—
Série 27	1,4000	1,4000	1,4000	1,5484	—	—	—	—	—	—
Série 28	0,0800	0,0800	0,0799	0,1996	—	—	—	—	—	—
Série 29	1,3500	1,3500	1,3500	—	—	—	—	—	—	—
Série 30	1,2000	1,2000	1,1938	—	—	—	—	—	—	—
Série 31	1,1298	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Série 32	0,7995	—	—	—	—	—	—	—	—	—

- 1) Le dividende est rajusté compte tenu du nombre de jours au cours de l'exercice pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

Glossaire

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif pondéré en fonction du risque

Calculé par application des facteurs de pondération du risque du BSIF à tous les actifs du bilan et instruments hors bilan pour les portefeuilles autres que de négociation, plus les risques estimés d'après les statistiques dans les portefeuilles de négociation. Le résultat sert ensuite au calcul des ratios de fonds propres réglementaires de la CIBC.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure non conforme aux PCGR qui consiste à augmenter le revenu exonéré d'impôts pour le rendre directement comparable aux sources de revenu imposables en vue de comparer le total des revenus ou le revenu net d'intérêts. Il s'agit d'un rajustement compensatoire de la provision pour impôts, qui permet d'obtenir le bénéfice après impôts présenté en vertu des PCGR.

Bénéfice économique

Le bénéfice économique est une mesure de rendement non conforme aux PCGR, rajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au bénéfice de chaque entreprise, déduction faite d'un montant au titre du coût des capitaux propres.

Bien donné en garantie

Tout actif donné à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, généralement sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des opérations d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF supervise et réglemente toutes les banques ainsi que toutes les sociétés de fiducie et de prêt, les sociétés d'assurance, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite constitués ou enregistrés en vertu des lois fédérales du Canada.

Capital économique

Le capital économique est une mesure non conforme aux PCGR et représente une estimation des capitaux propres requis par les entreprises en vue d'éliminer les pertes selon notre évaluation du risque prévu sur un horizon d'un an. Le capital économique se compose du capital de risque de crédit et de marché ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Coefficient d'efficacité

Frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total du bénéfice (revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts). Le coefficient d'efficacité est utilisé comme mesure de la productivité.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Les contrats à terme de gré à gré, qui sont des dérivés, sont des contrats conclus sur mesure négociés hors bourse.

Contrat à terme standardisé

Engagement contractuel d'acheter ou de vendre une marchandise, une devise ou un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préétablie. Ces contrats sont des dérivés.

Coupon d'intérêt

Instrument financier reposant uniquement sur une partie ou la totalité des paiements d'intérêts d'un bloc de prêts ou d'autres actifs semblables productifs d'intérêts. Lorsque des remboursements de capital sur des actifs productifs d'intérêts sous-jacents sont effectués ou lorsqu'il y a défaillance, les paiements d'intérêts diminuent et la valeur du coupon d'intérêt s'ajuste en conséquence.

Coût après amortissement

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa constatation initiale, moins les remboursements, moins le cumul des intérêts constatés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, plus ou moins tout rajustement découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction de valeur (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision) au titre de dépréciation ou de montant irrécouvrable. La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa constatation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts d'opération capitalisés et les honoraires reportés.

Coût de remplacement actuel

Coût estimatif de remplacement d'instruments dérivés qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain latent pour la CIBC.

Couverture

Technique de diminution du risque aux termes de laquelle un dérivé ou autre instrument financier est utilisé pour réduire ou neutraliser les risques à l'égard des variations des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions, du prix des marchandises ou du risque de crédit.

Dérivé

Contrat qui n'exige aucun investissement initial, ou qui exige un investissement minime, dont la valeur fluctue en fonction des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des actions ou du prix des marchandises ou encore des écarts de taux sous-jacents. L'utilisation de dérivés permet la gestion du risque par suite des variations de ces facteurs de risque.

Dérivé de crédit

Arrangement hors bilan qui permet à une partie (le bénéficiaire) de transférer le risque de crédit d'un actif de référence, que le bénéficiaire peut ou non détenir, à une autre partie (le garant), sans toutefois vendre réellement l'actif. La CIBC utilise généralement les dérivés de crédit pour gérer son risque de crédit global.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de porter la provision pour pertes sur créances à un niveau suffisant pour couvrir les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux garanties et aux dérivés de la CIBC.

Droits à la plus-value des actions (DPVA)

Droits émis par la CIBC rattachés aux options sur actions, qui peuvent être réglés contre un montant en espèces correspondant à l'excédent, le cas échéant, entre le cours des actions ordinaires de la CIBC au moment de l'exercice et le prix d'exercice fixé au moment de l'attribution.

Effectif permanent

Englobe les employés permanents à temps plein (qui comptent pour un) et les employés permanents à temps partiel (qui comptent pour un demi), et les employés qui touchent des commissions.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Entité qui n'a pas suffisamment de capitaux propres à risque pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel, ou dans laquelle les investisseurs ne sont pas considérés comme des détenteurs de participations financières conférant le contrôle. Les structures d'accueil sont des types d'EDDV créées dans un seul but limité bien défini.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation établie en fonction des taux du marché à la date du bilan. Ces taux sont généralement disponibles pour la plupart des valeurs négociées sur le marché et pour certains dérivés.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie conformément à leur définition dans la réglementation du BSIF. Les fonds propres de première catégorie sont composés d'actions ordinaires, de bénéfices non répartis, d'instruments de première catégorie admissibles, et de certains autres éléments. Les fonds propres de deuxième catégorie sont composés de titres secondaires admissibles, de provisions générales admissibles, et de certains autres éléments. Le total des fonds propres réglementaires est la somme des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie, moins certains rajustements déterminés.

Garanties et lettres de garantie

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Il s'agit essentiellement de la gestion des risques dans les secteurs non liés à la négociation de la Banque. Des techniques de gestion du risque servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de minimiser l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Instrument financier hors bilan

Actif ou passif non inscrit ou non entièrement inscrit au bilan à titre de montant nominal ou constaté, mais pouvant éventuellement produire des flux de trésorerie positifs ou négatifs. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Le montant d'une contrepartie qui pourrait être échangé dans une opération sans lien de dépendance entre des parties consentantes dans des conditions de pleine concurrence.

Marge d'intérêts nette

Revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir adéquatement les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant nominal de référence

Montant du capital ou montant de référence servant à calculer les paiements en vertu de contrats dérivés. Dans la plupart des cas, ce montant n'est pas payé, reçu ou échangé en vertu des modalités du contrat dérivé.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions par l'entremise d'une bourse, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des bourses.

Option

Obligation contractuelle en vertu de laquelle le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier, à un prix stipulé d'avance et à une date donnée ou au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage.

Provision pour pertes sur créances

Provision des états financiers dont le montant est suffisant pour absorber les pertes sur créances relevées et inhérentes au portefeuille de prêts, aux acceptations, aux lettres de crédit, aux garanties et aux dérivés de la CIBC. La provision peut être spécifique ou générale.

Ratio actif/fonds propres

Somme du total de l'actif et de postes hors bilan précis, divisée par le total des fonds propres réglementaires.

Ratio cours/bénéfice

Cours de clôture des actions ordinaires divisé par le résultat dilué par action ordinaire.

Ratio des fonds propres de première catégorie et ratio total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie et fonds propres réglementaires, décrits ci-dessus, divisés par l'actif pondéré en fonction du risque. Cette mesure est fondée sur les lignes directrices du BSIF, au chapitre des normes de la Banque des règlements internationaux.

Ratio dividendes/bénéfice

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après dividendes et primes versées au rachat sur actions privilégiées.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres (RCP)

Bénéfice net, déduction faite des dividendes et des primes versés aux rachats sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes réinvestis dans d'autres actions.

Revenu net d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Risque d'illiquidité

Risque de ne pas disposer de suffisamment de liquidités pour satisfaire aux engagements financiers courants à moins d'acquiescer des fonds à des taux excessifs ou de procéder à la vente forcée d'actifs.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions convenues.

Risque de marché

Risque de perte financière pouvant résulter de fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux, ainsi que le cours des actions et le prix des marchandises.

Risque opérationnel

Le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'erreurs humaines ou d'événements externes.

Swap, option vendeur

Dérivés utilisés au chapitre d'opérations de titrisation où le cédant reçoit des flux de trésorerie continus de l'actif vendu et rembourse les coûts de financement rattachés à l'opération de titrisation.

Swaps

Contrat entre deux parties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant nominal de référence donné pendant une période déterminée. Ces contrats sont souvent des swaps de taux d'intérêt ou des swaps de devises. Les swaps sont des dérivés.

Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de titres de créance d'entreprises, de titres adossés à des créances mobilières, de titres adossés à des créances hypothécaires et d'autres tranches de titres adossés à des créances avec flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés

Titrisation d'une combinaison de créances d'entreprises garanties ou non garanties pour les clients commerciaux et industriels d'au moins une banque prêteuse pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des structures d'accueil. Les structures d'accueil émettent habituellement des valeurs ou une autre forme de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs pour acheter les actifs cédés. Les structures d'accueil utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille selon un degré de confiance déterminé.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme d'espèces ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Représentent l'engagement du vendeur de vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. Le vendeur emprunte les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Nos clients – Centres bancaires et GAB

OUVERTURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2007

Colombie-Britannique

20069 – 64th Ave., Langley
301 – 3555 Johnston Rd., Port Alberni
Social Development Building, Waglisla

FERMETURES DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2007

Colombie-Britannique

Waglisla St., Bella Bella
6189 – 200th St., Langley
20457 Fraser Hwy., Langley
2995 – 3rd Ave., Port Alberni
5699 – 176th St., Surrey

Saskatchewan

3950 Albert St., Regina

Ontario

34 Market St., Brantford
300 King George Rd., Brantford
2870 Ellesmere Rd., Scarborough
48 Southport St., Toronto

DÉMÉNAGEMENTS DE CENTRES BANCAIRES CIBC – 2007

Ontario

84 Lynden Rd., Brantford déménagé dans le Lynden Park Mall
255 Morningside Ave., Scarborough déménagé dans le Morningside Mall
939 Lawrence Ave. E., Toronto déménagé au 946 Lawrence Ave. E.
550 King St. N., Waterloo déménagé dans le Conestoga Mall

AUTRES FERMETURES CIBC – 2007

Colombie-Britannique

7053 Market St., Port Hardy

Saskatchewan

602 Main St. N., Moose Jaw

Ontario

256 Division St., Cobourg

OUVERTURES DE KIOSQUES BANCAIRES – SERVICES FINANCIERS

LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2007

Alberta

100 – 20 Heritage Meadows Way SE, Calgary

Ontario

30 King St. S., Alliston
820 Main St., Milton
125 Queensway E., Simcoe
1485 LaSalle Blvd., Sudbury

FERMETURES ET CHANGEMENTS – SERVICES FINANCIERS

LE CHOIX DU PRÉSIDENT – 2007

Ontario

1972 Parkdale Ave., Brockville¹
1550 Upper James, Hamilton¹
635 Southdale Rd., London¹
75 Nipissing Rd., Milton
250 Lakeshore Rd. W., Mississauga¹
59A Robertson Rd., Nepean¹
173 Lakeshore Rd. W., Oakville¹
375 rue Rideau, Ottawa¹
245 Dixon Rd., Toronto
11 Redway Rd., Toronto¹
3501 Yonge St., Toronto¹
400 Manning Rd., Windsor¹

INSTALLATIONS DE GAB – 2007

Colombie-Britannique

4700 Kingsway, Burnaby
20069 – 64th Ave., Langley
2111 Main St., Penticton
3555 Johnston Rd., Port Alberni
310 Goldstream Ave., Victoria

Alberta

20 Heritage Meadows Way SE, Calgary
210 – 5th Ave., Cochrane
11220 – 171st Ave. NW, Edmonton
389 – 91st St. SW, Edmonton
8900 – 114th St., Edmonton

Saskatchewan

2810 Gordon Rd., Regina

Ontario

86 Talbot St. E., Aylmer
4377 County Road 90, Barrie
472 Bayfield St., Barrie
4995 Ebenezer Rd., Brampton
7990 Hurontario St., Brampton
84 Lynden Park Rd., Brantford
5600 Mainway, Burlington
1195 County Road 22, Emeryville
95 Brown's Line, Etobicoke
44 Thames Rd. E., Exeter
2536 Bank St., Gloucester
2210 Stouffville Rd., Gormley
1200 Main St. W., Hamilton
7 Valour Dr., Kingston
720 Victoria St., Kitchener
432 Steeles Ave. E., Milton
820 Main St., Milton
946 Lawrence Ave. E., North York
173 Lakeshore Ave. W., Oakville
101 Colonel By Dr., Ottawa
1023, rue Wellington, Ottawa

1980 Baseline Rd., Ottawa
2210, rue Bank, Ottawa
272 Main St., Picton
2872 Ellesmere Rd., Scarborough
52 Front St., Strathroy
55 Queen St. S., Tiverton
2863 Dufferin St. E., Toronto
40 Dundas St. W., Toronto
255 Morningside Ave., Toronto
256 Victoria St. N., Tweed
27 King St. N., Waterloo
550 King St. N., Waterloo

Québec

190, rue Dubé, Courcellette
800, rue de la Gauchetière O., Montréal
11370, rue Notre-Dame E., Montréal Est
8000, boul. Décarie, Montréal

Nouveau-Brunswick

240 Madawaska Rd., Grand Falls-Windsor
42 CFB Gagetown, Oromocto

Nouvelle-Écosse

618 Main St., Glace Bay
A-Block Building S-21, Halifax
16 Dorchester St., Sydney

Terre-Neuve-et-Labrador

20 Lake Ave., St. John's

FERMETURES DE GAB – 2007

Colombie-Britannique

3700 Willingdon Ave., Burnaby
20457 Fraser Hwy., Langley
6189 – 200th St., Langley
2995 – 3rd Ave., Port Alberni
5699 – 176th St., Surrey
1264 Esquimalt Rd., Victoria

Saskatchewan

602 Main St. N., Moose Jaw
3950 Albert St., Regina

Ontario

181 Sandwich St. S., Amherstburg
127 Hastings St. N., Bancroft
165 Wellington St. W., Barrie
319 Blake St., Barrie
60 Highway, Barry's Bay
345 Notre Dame St., Belle River
286 Chatham St. N., Blenheim
305 Barrie St., Bradford
345 Main St. N., Brampton
700 Balmoral Dr., Brampton
300 King George Rd., Brantford
34 Market St., Brantford
2400 Guelph Line, Burlington
571 Brant St., Burlington
835 Queen St., Chatham
1 Water St., Cornwall
165 Bunker Ave., Corunna
83 Underhill Rd., Don Mills
1498 Royal York Rd., Etobicoke
150 Berry Rd., Etobicoke
3730 Lakeshore Blvd. W., Etobicoke
460 Renforth Dr., Etobicoke
1135 Thompson Rd., Fort Erie

Avant de prendre la décision de fermer un centre bancaire, la CIBC examine avec soin les intérêts de la collectivité, de ses clients et de ses employés en :

- informant la collectivité, notamment les clients, les employés, les chefs de file de la collectivité, les politiciens et les pouvoirs publics de sa décision de fermer un centre bancaire. Elle tient aussi des assemblées locales pour expliquer sa décision et prendre note des suggestions pour aider le milieu à s'adapter;
- aidant les clients et les groupes touchés à définir leurs besoins bancaires et à trouver le centre bancaire qui y répond le mieux.

¹) Passé de centre bancaire non doté de personnel à GAB seulement.

290 First St. N., Gravenhurst
 331 Dundurn St. S., Hamilton
 770 Upper James St., Hamilton
 5200 Highway 69 N., Hanmer
 832 – 10th St., Hanover
 1030 Coverdale Dr., Kingston
 600 Bagot St., Kingston
 700 Strasburg Rd., Kitchener
 17 Lindsay St. S., Lindsay
 65 Regional Rd., Lively
 109 Rectory Rd., London
 1275 Highbury Ave., London
 179 Wortley Rd., London
 234 Oxford St., London
 4380 Wellington Rd. S., London
 599 Fanshawe Rd. W., London
 7 Baseline Rd. E., London
 770 Oxford St. E., London
 960 Hamilton Rd., London
 1160 Beaverwood Rd., Manotick
 Highway 26, Meaford
 277 King St., Midland
 75 Nipissing Rd., Milton
 1250 South Service Rd., Mississauga
 2150 Burnhamthorpe Rd., Mississauga
 925 Rathburn Rd. E., Mississauga
 5 Main St., Morrisburg
 200 Grant Carman Dr., Nepean
 3777 Strandherd Dr., Nepean
 6460 Lundy's Lane, Niagara Falls
 235 Lakeshore Dr., North Bay
 1641 Jane St., North York
 270 Wilson Ave., North York
 3210 Weston Rd., North York
 125 Cross Ave., Oakville
 151 Bloor St. E., Oshawa
 2681 Alta Vista Dr., Ottawa
 596 Montreal Rd., Ottawa
 4136 Petrolia St., Petrolia
 13311 Loyalist Pkwy., Picton
 53 West Side Rd., Port Colborne
 278 Queen St., Port Perry
 150 Prescott Centre Dr., Prescott
 889 Exmouth St., Sarnia
 312 Wellington St. E., Sault Ste. Marie
 123 Guildwood Pkwy., Scarborough
 1455 McCowan Rd., Scarborough
 1880 Eglinton Ave. E., Scarborough
 2430 Eglinton Ave. E., Scarborough
 2742 Eglinton Ave. E., Scarborough

2870 Ellesmere Rd., Scarborough
 3030 Birchmount Ave., Scarborough
 3050 Lawrence Ave. E., Scarborough
 681 Silver Star Blvd., Scarborough
 101 Second Line, Shelburne
 5710 Main St. W., Stouffville
 46 General Hospital Dr., Stratford
 1150 Victoria Park Ave., Toronto
 1450 Lawrence Ave. E., Toronto
 1500 Bayview Ave., Toronto
 1951 Eglinton Ave. W., Toronto
 22 Balliol St., Toronto
 235 Queens Quay W., Toronto
 243 Alberta Ave., Toronto
 245 Dixon Rd., Toronto
 3259 Bayview Ave., Toronto
 372 Pacific Ave., Toronto
 449 Carlaw Ave., Toronto
 449 Parliament St., Toronto
 48 Southport St., Toronto
 985 Woodbine Ave., Toronto
 350 Montreal Rd., Vanier
 1054 Centre St., Vaughan
 1200 Yonge St., Walkerton
 2 Warwick Dr., Wallaceburg
 75 King St. S., Waterloo
 301 Thorold Rd., Welland
 3555 Thickson Rd. N., Whitby
 920 Dundas St. W., Whitby
 320 Wyandotte St. W., Windsor
 3580 Tecumseh Rd. E., Windsor

Nouveau-Brunswick

577 Victoria St., Edmunston
 180 Madawaska Rd., Grand Falls-Windsor
 454 Main St., Hampton
 75 Main St., Sackville
 307 Main St., Shediac

Île-du-Prince-Édouard

509 Main St., Montague

Nouvelle-Écosse

3695 Highway # 3, Barrington Passage
 340 Dufferin St., Bridgewater
 11 Cole Dr., Windsor

Terre-Neuve-et-Labrador

Main Highway, Bay Roberts
 120 Columbus Dr., Carbonear
 55 Elizabeth Ave., St. John's
 380 Newfoundland Dr., St. John's
 39 Rowan Ave., St. John's

Nos clients – Financement par emprunt de sociétés canadiennes par la CIBC

FINANCEMENT PAR EMPRUNT DE SOCIÉTÉS CANADIENNES PAR LA CIBC ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES COTÉES EN BOURSE

Au 31 octobre 2007

Niveaux d'autorisation de 0 \$ à 24 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	89 238 \$	36 252 \$	12 132
Alberta	72 943	29 584	9 309
Saskatchewan	23 523	11 889	2 658
Manitoba	16 517	7 926	1 925
Ontario	313 488	126 319	40 408
Québec	61 771	27 700	7 574
Nouveau-Brunswick	7 841	3 749	917
Nouvelle-Écosse	14 048	6 584	1 793
Île-du-Prince-Édouard	3 607	1 830	411
Terre-Neuve-et-Labrador	7 471	3 250	912
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	3 199	1 245	506
Total Canada	613 646 \$	256 328 \$	78 545

Niveaux d'autorisation de 25 000 \$ à 99 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	393 111 \$	194 875 \$	7 647
Alberta	330 248	154 407	6 486
Saskatchewan	143 716	77 976	2 780
Manitoba	88 082	48 858	1 709
Ontario	1 470 929	810 939	28 021
Québec	302 222	161 715	5 805
Nouveau-Brunswick	39 856	22 346	792
Nouvelle-Écosse	74 863	41 760	1 449
Île-du-Prince-Édouard	19 818	11 591	377
Terre-Neuve-et-Labrador	42 353	22 099	853
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	14 069	6 808	273
Total Canada	2 919 267 \$	1 553 374 \$	56 192

Niveaux d'autorisation de 100 000 \$ à 249 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	314 985 \$	149 408 \$	2 396
Alberta	295 462	138 365	2 156
Saskatchewan	107 761	52 120	798
Manitoba	93 806	44 173	688
Ontario	1 205 922	580 401	9 228
Québec	266 983	137 752	1 871
Nouveau-Brunswick	29 242	14 771	205
Nouvelle-Écosse	49 640	25 196	333
Île-du-Prince-Édouard	15 323	6 875	113
Terre-Neuve-et-Labrador	27 100	14 290	194
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	12 314	6 896	81
Total Canada	2 418 538 \$	1 170 247 \$	18 063

Niveaux d'autorisation de 250 000 \$ à 499 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	244 193 \$	155 544 \$	563
Alberta	251 150	145 160	662
Saskatchewan	70 446	39 573	196
Manitoba	76 595	43 290	210
Ontario	705 686	440 739	1 610
Québec	228 110	146 076	556
Nouveau-Brunswick	18 855	11 153	40
Nouvelle-Écosse	47 034	31 822	95
Île-du-Prince-Édouard	14 395	8 812	39
Terre-Neuve-et-Labrador	17 707	10 261	43
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	14 857	9 761	32
Total Canada	1 689 028 \$	1 042 191 \$	4 046

Niveaux d'autorisation de 500 000 \$ à 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	359 589 \$	243 492 \$	385
Alberta	338 518	215 004	426
Saskatchewan	77 286	42 348	105
Manitoba	115 793	69 529	143
Ontario	1 103 276	741 556	1 104
Québec	302 479	201 050	334
Nouveau-Brunswick	34 679	21 967	35
Nouvelle-Écosse	68 134	44 232	69
Île-du-Prince-Édouard	16 193	8 978	23
Terre-Neuve-et-Labrador	17 131	10 065	20
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	21 754	15 853	27
Total Canada	2 454 832 \$	1 614 074 \$	2 671

Niveaux d'autorisation de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	1 420 852 \$	1 031 104 \$	448
Alberta	1 216 412	791 455	443
Saskatchewan	215 658	119 672	98
Manitoba	467 863	317 287	173
Ontario	4 520 113	3 245 901	1 225
Québec	1 144 459	818 405	333
Nouveau-Brunswick	96 506	78 684	31
Nouvelle-Écosse	235 960	188 190	66
Île-du-Prince-Édouard	81 679	63 068	39
Terre-Neuve-et-Labrador	66 212	34 750	25
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ¹	72 957	40 735	25
Total Canada	9 538 671 \$	6 729 251 \$	2 906

1) Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Niveaux d'autorisation de 5 000 000 \$ et plus

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	4 686 802 \$	2 130 929 \$	192
Alberta	14 886 336	6 242 127	233
Saskatchewan	1 188 234	224 204	24
Manitoba	2 200 117	813 407	46
Ontario	37 701 303	9 632 904	674
Québec	7 020 128	2 720 090	175
Nouveau-Brunswick	941 887	276 576	17
Nouvelle-Écosse	1 231 225	814 708	34
Île-du-Prince-Édouard ¹			
Terre-Neuve-et-Labrador	333 484	130 015	17
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ²			
Total Canada	70 189 516 \$	22 984 960 \$	1 412

1) Les données relatives aux clients, aux autorisations et aux encours de l'Île-du-Prince-Édouard ont été ajoutées aux données de Terre-Neuve-et-Labrador dans les catégories de montants correspondantes et sont comprises dans les totaux de Terre-Neuve-et-Labrador afin de protéger la vie privée des clients.

2) Les données relatives aux clients, aux autorisations et aux encours des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut et du Yukon ont été ajoutées aux données de la Colombie-Britannique dans les catégories de montants correspondantes et sont comprises dans les totaux de la Colombie-Britannique afin de protéger la vie privée des clients.

3) Les données sur les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ont été consolidées afin de protéger la vie privée des emprunteurs qui pourraient autrement être identifiés.

Tous les niveaux d'autorisation

(en milliers de dollars, sauf les données sur les clients)	Autorisations	En cours	Clients
Colombie-Britannique	7 508 770 \$	3 941 604 \$	23 763
Alberta	17 391 069	7 716 102	19 715
Saskatchewan	1 826 624	567 782	6 659
Manitoba	3 058 773	1 344 470	4 894
Ontario	47 020 717	15 578 759	82 270
Québec	9 326 152	4 212 788	16 648
Nouveau-Brunswick	1 168 866	429 246	2 037
Nouvelle-Écosse	1 720 904	1 152 492	3 839
Île-du-Prince-Édouard	151 015	101 154	1 002
Terre-Neuve-et-Labrador	511 458	224 730	2 064
Territoires du Nord-Ouest, Nunavut et Yukon ³	139 150	81 298	944
Total Canada	89 823 498 \$	35 350 425 \$	163 835

Emploi au Canada

La CIBC est l'un des employeurs les plus importants du Canada. En 2007, la CIBC et ses sociétés affiliées cotées en Bourse employaient environ 39 100 personnes à temps plein et à temps partiel dans tout le pays, et le Groupe de sociétés CIBC a versé près de 2,4 G\$ en salaires et en avantages sociaux à son effectif au Canada en 2007.

De plus, en raison des sommes qu'elle consacre à l'achat de biens et de services externes, la CIBC soutient indirectement des milliers d'autres emplois dans de nombreux secteurs allant des services de nettoyage et d'entretien aux services d'experts-conseils en haute technologie. En 2007, elle a versé 2,1 G\$ à des entreprises du monde entier, dont plus de 1,9 G\$ à des entreprises canadiennes.

Employés à temps plein et à temps partiel

Au 31 octobre 2007

CIBC et sociétés affiliées cotées en bourse

Province ou territoire	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
Colombie-Britannique	3 193	848
Alberta	2 116	593
Saskatchewan	677	255
Manitoba	557	241
Ontario	22 488	2 702
Québec	2 786	645
Nouveau-Brunswick	544	103
Nouvelle-Écosse	811	149
Île-du-Prince-Édouard	70	33
Terre-Neuve-et-Labrador	181	58
Territoires du Nord-Ouest	50	2
Nunavut	9	0
Yukon	26	17
Total	33 508	5 646

Impôts et taxes au Canada

Au cours de l'exercice 2007, la charge d'impôts du Groupe de sociétés CIBC à tous les ordres de gouvernement au Canada a totalisé 1,9 G\$. Ce montant comprenait 1,4 G\$ en impôts sur les bénéfices, 125 M\$ en impôts et taxes sur le capital et 364 M\$ en charges sociales (part de l'employeur), taxes d'affaires, impôts fonciers, TPS et taxes de vente provinciales.

Impôts et taxes – 2007

Groupe de sociétés CIBC

En milliers de dollars	Impôts sur les bénéfices	Impôts et taxe sur le capital
Gouvernement fédéral	945 078 \$	– \$
Gouvernements des provinces et des territoires		
Colombie-Britannique	50 428	23 152
Alberta	37 024	0
Saskatchewan	6 718	5 797
Manitoba	7 600	6 140
Ontario	316 557	70 821
Québec	34 193	11 044
Nouveau-Brunswick	2 760	1 144
Nouvelle-Écosse	7 765	4 462
Île-du-Prince-Édouard	918	744
Terre-Neuve-et-Labrador	2 584	1 720
Territoires du Nord-Ouest	836	0
Nunavut	120	0
Yukon	536	0
Total	1 413 117 \$	125 024 \$

Contributions à la collectivité

EXEMPLES D'ORGANISMES BÉNÉFICIAIRE DU SOUTIEN DE LA BANQUE CIBC :**Colombie-Britannique**

100 Mile Search & Rescue Society
 Abbotsford Regional Hospital and Cancer Centre
 ALS Society
 Arthritis Society – Camp Capilano
 Association of Neighbourhood Houses of Greater Vancouver
 Atira Women's Resource Society
 BC 4-H Provincial Council
 BC Cancer Foundation
 BC Children's Hospital
 BC Crime Prevention Association
 BC Lions Society for Children with Disabilities
 BCIT Foundation
 Big Brothers & Big Sisters – Victoria
 Canadian Cancer Society Relay for Life
 Canuck Place
 Cariboo Memorial Hospital Auxiliary
 Castlegar & District Public Library
 Central Okanagan Hospice Association
 The Centre for Child Development
 Child Abuse Prevention & Counselling Society of Greater Victoria
 Children's Arts Umbrella
 Chilliwack Community Services
 CIBC Vancouver Giants Read to Succeed
 Cops for Kids
 Covenant House Vancouver
 Creative Peace Network Society
 Dogwood Pavilion Seniors Society
 Fraser Burrard Community Justice Society
 Friends of the Nelson Municipal Library
 Greater Victoria Hospitals Foundation
 Green Thumb Theatre Company
 Habitat for Humanity
 His Place Drop in Society
 Jewish Community Centre of Greater Vancouver
 Junior Achievement
 Kidsport Fund – White Rock
 Lac La Hache Community Club
 Langley Memorial Hospital
 Lester B. Pearson College of the Pacific
 Logan Lake WHY Society
 Lower Similkameen Community Services Society
 Make-A-Wish Foundation
 Malaspina University College
 Maple Ridge Hospital
 Mind Foundation of BC
 Mission Community Services Society
 Nanaimo & District Hospital
 Nanaimo Child Development Centre
 Nelson & District Museum Archives Art Gallery
 Nicola Valley Institute of Technology
 NONA Child Development Centre
 North Coast Health Improvements Society
 North Shore Disability Resource Centre
 Okanagan Boys & Girls Club
 Osoyoos Museum Society
 Peace Arch Community Services
 People in Motion
 Power To Be – Adventure Therapy Society
 Queen Alexandra Hospital for Children
 Richmond Hospital Foundation
 Rick Hansen Man in Motion

Royal British Columbia Museum
 Royal Canadian Legion
 Royal Inland Hospital
 Salvation Army – BC South Division
 Science World
 Shuswap Hospital
 South Cariboo Health Foundation
 Spo7ez Cultural Centre
 St. Mary's Hospital
 St. Paul's Hospital
 Summerland Community Response Network
 Sunshine Coast Recreational Centres
 Surrey Memorial Hospital
 Take a Hike Youth at Risk
 Terrace Community Complex
 TLC The Land Conservancy of BC
 Trails for Creston Valley
 Tyndall Park Community Centre
 United Way agencies
 University of British Columbia
 University of Northern British Columbia
 University of Victoria
 Vancouver Chinatown Lions Club
 Vancouver Community College
 Vancouver General Hospital
 Vancouver Island Arts Festival
 Vancouver Opera
 Vancouver Pride Society
 Victoria Riding for the Disabled Association
 Victoria YM-YWCA
 You Are Not Alone (YANA)

Alberta

Alberta Adolescent Recovery Centre
 Alberta Children's Hospital
 Alberta Ecotrust Foundation
 Alberta Heart Institute
 Alberta Hospital Edmonton and Community Mental Health Foundation
 Alberta Native Friendship Centres Association
 Alberta Shock Trauma Air Rescue Society – STARS
 Alberta Special Olympics
 Alberta Theatre Projects
 The Back Door – A Youth Employment Society
 Beaverlodge Public Library
 Between Friends Club
 Big Brothers & Big Sisters of Calgary and Area
 Bissell Centre
 Bow Valley College
 Boys and Girls Clubs of Calgary
 Brooks & District Health Foundation
 The Calgary Foundation
 Calgary Habitat for Humanity
 Camrose Regional Sport Development Centre
 Canadian Red Cross Society – Anti-Bullying Program
 Centre for Family Literacy Society of Alberta
 Children's Cottage – Calgary
 The Children's Link Society
 Chinook Regional Hospital
 Lloydminster Multiplex
 Civil Air Search and Rescue Association
 Cold Lake Fire Rescue
 Eckville Volunteer Fire Department
 Edmonton Community Foundation
 Edmonton Inner City Children's Project
 Even Start Society
 Fort McMurray Little League Baseball

Fort McMurray Pink Ribbon Run
 Fort Saskatchewan Boys & Girls Club
 Framework Foundation
 Gateway Association For Community Living
 Growing Alberta
 Hardisty General Hospital
 High River District Health Care
 Hospice Calgary
 ihuman Youth Society
 Inglewood Street Festival
 Inn From the Cold Society
 Jericho Youth Society
 Junior Achievement of Northern Alberta and NWT
 Junior Achievement of Southern Alberta
 Keyano College
 Kids Cancer Care Foundation of Alberta
 Kids Kottage Foundation
 Kids Up Front Foundation
 Kids With Cancer Society Of Northern Alberta
 Learning Disabilities Association of Alberta
 Leduc/Devon Historical Society
 Little Bits Riding Club for the Disabled
 Medicine Hat and District Health Foundation
 Medicine Hat Family YMCA
 Mill Woods Family Resource Centre
 Mount Royal College
 Nanton Agricultural Society
 Nanton River Parkway
 Northern Lights Regional Health Foundation
 Opening Gaits Therapeutic Riding Society of Calgary
 Pilgrims Hospice
 Ponoka Agricultural Society
 Portuguese Filarmonica of Calgary
 Red Deer City Soccer
 Renfrew Educational Services
 Rocky Mountain Agriculture Theme Park
 Ronald McDonald House – Calgary
 Royal Alexandra Hospital
 Safe Haven Foundation of Canada
 Salvation Army – Edmonton
 Scouts Canada
 Simon House Residence
 Southern Alberta Institute of Technology (SAIT)
 St. Albert Community Centre
 St. Isidore Winter Carnival
 Stollery Children's Hospital
 Strathmore & District Agricultural Society
 Taber Public Library
 United Way agencies
 University of Alberta
 University of Lethbridge
 Victim Services Unit – Lethbridge
 Vulcan Arena Society
 Vulcan Spock Days
 Wetaskiwin Soccer Association
 Willow Creek Foundation
 WIN House Edmonton Women's Shelter
 Women Building Futures
 Women in a Home Office (WHO)
 YMCA – Edmonton
 YMCA Calgary
 Youth Emergency Shelter Society
 Youville Women's Residence
 YWCA – Edmonton
 Zebra Child Protection Centre

Saskatchewan

Birsay Community Centre
 Canadian 4-H Council
 Canadian Cancer Society Saskatchewan Division
 Canadian Red Cross – Hear the Children
 Peace Day
 Canadian Western Agribition
 Canora Air Cadet Squadron
 Cantare Children's Choir Society
 Canwood and District Health Services
 Carlyle Fire and Rescue
 Children's Health Foundation of Saskatchewan
 CIBC Read to Succeed – Moose Jaw
 Cypress Cyclones
 Dress for Success
 Estevan Exhibition
 Eston and District Recreation Board
 First Nations University of Canada
 Fort Saskatchewan Boys & Girls Club
 Hafford Recreation Board
 Hospitals of Regina Foundation
 Island Lake Camp
 Junior Achievement of Northern Saskatchewan
 Kelsey Trail Regional Health Authority
 Kindersley and District Arts Council
 King George Recreation Centre
 Kinsmen Foundation
 Kronau and District Emergency Responders
 Leader Recreation Centre
 Lipton Volunteer Firefighters
 Lloydminster Multiplex
 Lucky Lake Community Centre
 Mankota Park and Recreation
 Meadow Lake Music Festival
 Mendel Art Gallery
 Mid-Summer's Art Festival
 Motif Moose Jaw Multicultural Festival
 Navy League of Canada Saskatchewan Division
 Norquay Senior Citizens Centre
 North Central Family Centre and Regina
 Family Services
 Optimist Club of Regina
 Osteoporosis Canada – Saskatoon Chapter
 Qu'Appelle Valley Art Guild
 Quota International of Weyburn
 Radville Recreation Centre
 The Rainbow Youth Centre
 Redvers Activity Centre
 Regina & District Food Bank
 Regina Habitat for Humanity
 Regina Palliative Care
 Rouleau Centennial Committee
 Royal University Hospital
 Saskatchewan Association for Community Living
 Saskatchewan Institute of Applied Science &
 Technology
 Saskatoon City Hospital
 Saskatoon Family YMCA
 Saskatoon Habitat for Humanity
 Saskatoon Prairieland Park
 Saskatoon's Soccer Park
 Shaunavon Recreation Centre
 South Country Health Care
 Street Culture Kidz Project
 Swift Current Friendship Center
 Twin Rivers Health Care Foundation
 United Way agencies
 University of Regina
 University of Saskatchewan

YWCA of Regina
 YWCA of Saskatoon

Manitoba

407 Queen's Own Cameron Army Cadet Corps
 ALS Society of Manitoba
 Arborg and District Seniors Resource Council
 Ashern Rodeo
 Asper Jewish Community Campus
 Assiniboine Memorial Curling Club
 The Bethesda Foundation
 Big Brothers Big Sisters of Winkler
 Block Parents of Winnipeg
 Brandon Family YMCA
 Canada's National Ukrainian Festival
 Cancer Care Manitoba
 Chaika Dance Club
 Children's Hospital Foundation of Manitoba
 CIBC Read to Succeed – Brandon
 Circle of Hearts Family Support Network
 City of Brandon 100th Anniversary
 Dauphin Agricultural Society
 Dawson Trail Opportunities Unlimited
 Duke of Edinburgh's Award – Young Canadians
 Challenge
 Elkhorn Curling Club
 Friends of Assiniboine Park Conservatory
 Grace Hospital Foundation
 H.O.P.E. (Helping Our People Everyday)
 Horace Patterson Foundation
 Icelandic Festival of Manitoba
 Jewish Federation of Winnipeg
 Junior Achievement of Manitoba
 Khartum Shrine Patient Transportation Fund
 Killarney Agricultural Society
 Lake Winnipeg Foundation
 L'entre-Temps des Franco-Manitobaines
 Lieutenant Governor's Winter Festival
 Lunder Museum Society
 Manitoba Army Cadet League
 Manitoba Children's Museum
 Manitoba Special Olympics
 Manitoba Theatre Centre
 Miami Agricultural Society
 Movement Centre of Manitoba
 Neepawa Natives Booster Club
 Partners in The Park – CIBC International
 Friendship Festival
 Phoenix Productions Theatre
 Rehabilitation Centre for Children – Winnipeg
 Relay for Life
 RLC Youth Leadership – Camp Manitou
 Royal Winnipeg Ballet
 Spina Bifida and Hydrocephalus Association
 of Canada
 Take Pride Winnipeg
 Teen Touch
 Touchwood Park Association
 United Way agencies
 University of Manitoba
 University of Winnipeg
 Western Canadian Aviation Museum
 Westman Dreams for Kids Foundation
 Winnipeg Library
 YMCA-YWCA of Winnipeg

Ontario

4-H Ontario
 Ability OnLine
 ACE – Advancing Canadian Entrepreneurship
 Alexandra Marine & General Hospital

Almonte General Hospital-Fairview Manor
 Alzheimer Society of Canada
 Art Gallery of Ontario
 Assaulted Women's Helpline
 Autism Society Ontario
 Belleville General Hospital
 Bethlehem Projects of Niagara
 Big Brothers Big Sisters of Canada agencies
 Bob Rumball Foundation for the Deaf
 Boundless Adventures
 Boys & Girls Clubs
 Breakfast for Learning – Canadian Living
 Foundation
 Centre for Addiction and Mental Health
 Camp Jumokey
 Camp Oochigeas
 Camp Quality
 Camp Trillium
 Canada's Outstanding Young Farmers Program
 Canadian Association of Independent Living
 Centres
 Canadian Cancer Society
 Canadian Cystic Fibrosis Foundation
 Canadian Diabetes Association
 Canadian Hearing Society
 Canadian Institute of Child Health
 Canadian Museum of Cultural Heritage of
 Indo-Canadians
 Canadian National Institute for the Blind
 Canadian Paraplegic Association
 Canadian Psychiatric Research Foundation
 Canadian Safe School Network
 Candlelighters Childhood Cancer Support
 Programs
 Canadian Foundation for AIDS Research
 Casey House
 Centre for Information and Community Services
 Child Development Resource Connection Peel
 Child Find Ontario
 Children's Aid Foundation
 Chinese Cultural Centre of Greater Toronto
 CHIP Charitable Services
 Colon Cancer Canada
 Colorectal Cancer Association of Canada
 Community Care – St. Catharines & Thorold
 Community Living London
 Computers for Schools
 Conestoga College
 Cornwall Community Hospital
 Covenant House – Toronto
 Credit Valley Hospital
 Crohn's and Colitis Foundation of Canada
 Danielle's Place Eating Disorder Support &
 Resource Centre
 DareArts Foundation for Children
 Diabetes Hope Foundation
 Dixon Hall
 Dr. Bob Kemp Hospice
 Durham Outlook for the Needy
 Earth Day Canada – ecoMentors
 Easter Seal Society of Ontario
 Essex Youth Centre
 Eva's Initiatives for Homeless Youth
 Evergreen Foundation
 Fanshawe College
 Fife House
 The Foundation Fighting Blindness
 Framework Foundation
 Fred Victor Centre
 Fleming College

Frontier College
Frontiers Foundation
Future Possibilities (Toronto)
Ganaraska Region Conservation Authority
Geneva Centre for Autism
Giant Steps Toronto/York Region
Gilda's Club Greater Toronto
Girl Guides of Canada
Grand River Conservation Foundation
Grey Bruce Regional Health Centre
Grieving Children at Seasons Centre
Haliburton Highlands Health Services
Halton Child and Youth Services
Halton Women's Place
Hamilton Health Sciences Foundation
Hanover & District Hospital
Harmony Education Foundation
Harrow Family Health Centre
Hearing Foundation of Canada
Heart and Stroke Foundation of Canada
Hincks-Dellcrest Centre
Hospice Orillia
Hospital for Sick Children
Hotel Dieu Hospital – Kingston
Humewood House
Huntington Society of Canada
Huron County Child Abuse Prevention Committee
Huronia Hospitals Foundation
Integra Foundation
Invest in Kids Foundation
Joseph Brant Memorial Hospital
Junior Achievement
Juvenile Diabetes Research Foundation
JVS Toronto
Kanata Youth Centre
KidsAbility Foundation
Kingston Foundation for Autism
Kingston General Hospital
Lake of the Woods District Hospital
Lakeridge Health Whitby Foundation
Lambton Centre
L'Arche Canada
Leadership Waterloo Region
The Learning Partnership
Leave Out Violence (LOVE)
Lesbian & Gay Community Appeal Foundation
LOFT Community Services
London Health Sciences Foundation
Macaulay Child Development Centre
Madawaska Valley Association for Community Living
MADD Canada
Make a Wish Foundation of Eastern Ontario
Merry Go Round Children's Foundation
Merrymount Children's Centre
Milton District Hospital
Mon Sheong Foundation
Montfort Hospital
Mood Disorders Association of Ontario
Mount Sinai Hospital
National Ballet School
National Service Dog Training Centre
Native Child and Family Services of Toronto
Nepean Community Support Services
New Haven Learning Centre
Niagara Peninsula Children's Centre
Norfolk County Agriculture Society
North Bay General Hospital
North York General Hospital
North York Inter-Community Youth Group

Northern Cancer Research Foundation
Northern Ontario Families of Children with Cancer
Northumberland Hills Hospital
Ontario Association of the Deaf
Oolagen Community Services
Operation Go Home – Ottawa
Opportunities Waterloo Region
Oshawa Community Health Centre
Oshawa General Hospital
Ottawa Children's Treatment Centre
Ottawa Hospital
Palmerston & District Hospital
Peace by Peace
Pediatric Oncology Group of Ontario
Pediatric Supportive Care Network of Ontario
Peel Children's Centre
Peterborough Regional Health Centre
Philip Aziz Centre
Port Perry Hospital
Portage Ontario
Pride Toronto
Prime Mentors of Canada
Princess Margaret Hospital
Prostate Cancer Research Foundation of Canada
Queensway-Carleton Hospital
Quinte Regional Children's Foundation
Raising the Roof
Regent Park Community Health Centre – Pathways to Education
Renascent Foundation
Rick Hansen Wheels in Motion
Riverside Foundation for Health Care
Ronald McDonald House
Ross Memorial Hospital
Royal Conservatory of Music
Royal Ontario Museum
Royal Ottawa Health Care Foundation
Ryerson University
Safe Communities Foundation
Saint Elizabeth Health Care
The Salvation Army
Scarborough Hospital
Scarborough Women's Centre
Scouts Canada
Second Harvest
SEDI – Social and Enterprise Development Innovations
Sexual Assault Centre for Quinte and District
Sheena's Place
Sheridan College
Simcoe Community Services Foundation
Sioux Lookout Anti-Racism Committee
SIRCH Community Hospice
Skills Canada
Skills for Change
Soulpepper Theatre Company
South Riverdale Child-Parent Centre
Southlake Regional Health Centre
Spina Bifida & Hydrocephalus Association
St. Lawrence College of Applied Arts & Technology
St. Thomas Elgin General Hospital
Starlight Children's Foundation Canada
Stormont Dundas Glengarry/Ahkwasahsne Children's Treatment Centre
Strathroy Middlesex General Hospital
Sudbury Manitoulin Children's Foundation
Sudbury Regional Hospital
Sunnybrook Foundation
Sunrise Therapeutic Riding & Learning Centre

Thames Valley Children's Centre
Thunder Bay Regional Health Sciences Centre
Toronto Child Abuse Centre
Toronto Children's Chorus
Toronto East End Literacy Project
Toronto Foundation for Student Success
Toronto People with AIDS Foundation
Toronto Rape Crisis Centre
Toronto Rehabilitation Institute
Toronto Symphony Orchestra
Trent University
Tri-County Healthcare Foundation
Turning Point Youth Services
Ukrainian Canadian Care Centre
United Way agencies
Unity for Autism
University of Ottawa
University of Toronto
University of Waterloo
University of Western Ontario
Variety Village
Victim Services Toronto
Voice for Hearing Impaired Children
Waterfront Regeneration Trust
Wellspring Cancer Support Foundation
William Osler Health Centre
Willow Breast Cancer Support Canada
Winchester District Memorial Hospital
Windfall Clothing Service
WindReach Farm
Windsor Essex Care for Kids Foundation
Women & Children's Shelter (Barrie)
Woodbridge Alternatives
Yee Hong Community Wellness Foundation
YMCA and YWCA agencies
Yonge Street Mission
York Central Hospital Foundation
York Region Abuse Program
York University Foundation
Yorktown Family Services
Youth Assisting Youth
Youth Haven Barrie

Québec
Accueil Bonneau
Accueil Notre-Dame
Action Nouvelle Vie
Association de Granby pour la déficience intellectuelle
Association des femmes actives
Association québécoise de la fibrose kystique
Bibliothèque des jeunes de Montréal
Centraide
Centre de répit Philou
Centre des arts de Saint-Hyacinthe
Club des petits déjeuners
Dans la rue
Entraide des aînés de Sillery
Fondation Canadienne Rêves d'Enfants
Fondation Centre de cancérologie Charles-Bruneau
Fondation communautaire canadienne-italienne
Fondation Constance-Lethbridge
Fondation de l'Hôpital Charles-Lemoyne
Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
Fondation de l'Hôpital St. Mary
Fondation de l'Hôpital Douglas
Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore
Fondation de l'Hôpital Mont-Sinaï – Québec
Fondation de l'Hôpital Royal Victoria
Fondation Santa Cabrini

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
 Fondation Cité de la Santé de Laval
 Fondation de la recherche sur le diabète juvénile
 Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil
 Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu
 Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
 Fondation de l'Hôpital St-Eustache
 Fondation de l'IRCM
 Fondation des Auberges du cœur du Québec
 Fondation des hôpitaux Enfant-Jésus – St-Sacrement
 Fondation des maladies du cœur du Québec
 Fondation des maladies mentales
 Fondation du CEGEP à Joliette
 Fondation du Centre hospitalier de Baie-Comeau
 Fondation du Centre hospitalier de Val d'Or
 Fondation du Centre hospitalier et Centre d'accueil de Papineau
 Fondation du Centre hospitalier régional de Lanaudière
 Fondation du Centre hospitalier régional du Suroît
 Fondation des Centres jeunesse de Montréal
 Fondation du CHUM
 Fondation du CHUQ
 Fondation du Collège Montmorency
 Fondation du Théâtre du Nouveau Monde
 Fondation du YMCA du Grand Montréal
 Fondation Groupes-parrains Québec-Centre inc.
 Fondation hospitalière d'Amos
 Fondation hospitalière Maisonneuve-Rosemont
 Fondation hospitalière Rouyn-Noranda
 Fondation IntégrACTION du Québec
 Fondation Marie Enfant
 Fondation Marie-Vincent
 Fondation OLO
 Fondation Palli-Ami
 Fondation Pinocchio
 Fondation Québec Jeunes
 Fondation Ressources-Jeunesse
 Fondation Sur la pointe des pieds
 Fondation Y des femmes de Montréal
 Fondation de l'Hôpital général juif de Montréal
 Institut de réadaptation de Montréal
 Jeunesse au Soleil
 La Fondation À Pas de Géant – Québec
 La Fondation Portage
 La Fondation Terry Fox
 La Rose des vents de l'Estrie
 L'Arrière Scène
 Le Chaînon – Montréal
 Le Garde-Manger pour Tous
 Le Phare, Enfants et Familles
 Le Réseau HEC
 LOVE : Vivre sans violence
 Les Jeunes Entreprises du Québec
 Les petits frères des Pauvres
 Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord
 Milieu éducatif La Source
 Mission Bon Accueil
 Mission Old Brewery
 Olympiques spéciaux du Québec
 Orchestre symphonique de Montréal
 Orchestre symphonique de Québec
 Société de l'arthrite – Division Québec
 Université de Sherbrooke
 Université du Québec à Montréal
 Université du Québec à Trois-Rivières

Nouveau-Brunswick

Boys & Girls Club of Saint John
 Canadian Cancer Society
 Carleton Manor Foundation
 Chalmers Regional Hospital Foundation
 Ducks Unlimited
 Fredericton Community Foundation
 Fredericton Community Kitchens
 Friends of the Moncton Hospital Foundation
 Kay Community Centre
 Mindcare New Brunswick Inc.
 Moncton Boys and Girls Club
 Moncton Headstart
 Moncton Youth Residences
 Newcastle Rotary Club Charitable Trust
 Partners for Youth – Fredericton
 Rotary Club of Fredericton
 Rotary Club of Saint John
 Saint John Regional Hospital Foundation
 United Way agencies
 Université de Moncton
 University of New Brunswick
 Winterfest NB
 YMCA of Greater Moncton

Nouvelle-Écosse

440 Productions Association – Tragedy and Triumph – Memories of WWII
 Aberdeen Hospital Trust
 Abilities Foundation of Nova Scotia
 Alexandra Children's Centre
 Antigonish Highland Society
 Bayers/Westwood Family Support Services Association
 Big Brothers Big Sisters of Canada agencies (Colchester and Pictou County)
 Boys & Girls Club of Nova Scotia
 Brigadoon Children's Camp Society
 Canadian Breast Cancer Foundation Awareness Days
 Cancer Care Nova Scotia
 Cape Breton University
 Colchester Regional Hospital Foundation
 Cumberland Adult Network for Upgrading
 Dalhousie University
 Feeding Others of Dartmouth
 Festival Antigonish Summer Theatre
 Habitat for Humanity
 Hants County Exhibition
 IWK Health Centre Charitable Foundation
 Laing House
 Make It Happen
 The Mental Health Foundation of Nova Scotia
 Neptune Theatre
 Phoenix Youth Programs
 Progress Intervention Centre Association
 Queen Elizabeth II Health Sciences Centre
 Rotary Club of Halifax Charitable Trust
 The Rotary Club of Windsor
 Salvation Army – Halifax
 Shelburne County Youth Health & Support Association
 Summer Street Industries Foundation
 United Way agencies
 University of King's College – Halifax
 Valley Regional Hospital Foundation
 YMCA of Greater Halifax/Dartmouth

Île-du-Prince-Édouard

Centre for Performing Arts
 Children's Wish Foundation
 College of Piping
 Confederation Centre of the Arts
 D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Program)
 Jack Frost Children's Winterfest
 Junior Achievement of Prince Edward Island
 Kings County Ground Search and Rescue
 Kings County Memorial Hospital
 Learning Disabilities Association of PEI
 Northport Pier – Aquatic Days
 Prince Edward Island 4-H Council
 Queen Elizabeth Hospital Foundation
 Rotary Club of Charlottetown
 United Way of Prince Edward Island
 Upper Room Hospitality (Food Bank)

Terre-Neuve-et-Labrador

Big Brothers & Sisters of Eastern Newfoundland
 Boys & Girls Club – Newfoundland & Labrador
 Central Northeast Health Foundation
 Cerebral Palsy Association
 Clarenville Winter Carnival
 Community Foundation of Newfoundland and Labrador
 Cornerbrook Winter Carnival
 Easter Seals Society
 Harbour Breton Recreation Commission
 Junior Achievement
 Mazol Shriners of Newfoundland & Labrador
 Memorial University of Newfoundland
 Mount Pearl Frosty Festival
 Newfoundland and Labrador Multicultural Council
 Newfoundland Brain Injury Association
 Newfoundland Symphony Orchestra – School Outreach Program
 Rotary Club of St. John's East Foundation
 Salvation Army
 St. John's Therapeutic Riding Association – Rainbow Riders
 United Way of Avalon

Territoires du Nord-Ouest

Aurora College Mobile Trades Training Unit
 Inuvik Youth Centre Society
 Stanton Territorial Hospital Foundation
 United Way of Yellowknife
 World Wildlife Fund Canada – Conservation Education in the North
 Fort Simpson Fire Department

Yukon

Gentle Steps Therapeutic Riding & Learning Centre
 Salvation Army Whitehorse Corps
 United Way Society of the Yukon
 Whitehorse General Hospital

Nunavut

Habitat for Humanity
 Kivalliq Regional Science Fair
 Nunavut Literacy Council
 World Wildlife Fund Canada – Conservation Education in the North

Indicateurs mondiaux de présentation de l'information

La présente Reddition de comptes annuelle a été rédigée compte tenu des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) G3 et du Financial Services Sector Supplement (Supplément pour le secteur des services financiers). Les lignes directrices G3 ont créé les niveaux d'application C, B et A, système permettant aux entités présentant de l'information financière de déclarer le niveau auquel elles ont appliqué le cadre de la GRI. Pour l'exercice considéré, la CIBC utilise le niveau C pour la présentation de son information financière, ce qui signifie que nous communiquons l'information d'après les profils prescrits par la G3 ainsi que 10 indicateurs de performance de la GRI, y compris au moins un élément dans chacun des secteurs suivants : société, économie et environnement. Le tableau suivant indique les éléments de la GRI sur lesquels nous fondons notre rapport. D'autres renseignements figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de 2007 ainsi que sur notre site à l'adresse www.cibc.com/francais.

Indicateurs	Description	Page(s)
1.1	Déclaration du chef de la direction	3–4
2.1	Nom de l'entreprise	1
2.2	Principaux produits, services ou marques	8–14
2.3	Structure opérationnelle de l'entreprise	130–131, 138
2.4	Lieu où se trouve le siège social	160–161
2.5	Pays dans lesquels l'entreprise exerce ses activités	130–131
2.6	Structure du capital et forme juridique	1
2.7	Marchés desservis	8–14
2.8	Taille de l'entreprise	1
2.9	Changements importants survenus au cours de la période	38–40
2.10	Distinctions reçues au cours de la période	6–7
3.1	Période considérée	1
3.2	Date du rapport précédent	1
3.3	Fréquence de la communication d'information	1
3.4	Personne-ressource à qui adresser les questions portant sur le rapport	160–161
3.5	Processus de définition du contenu du rapport	6–7, 32–34
3.6	Délimitation du rapport	89–96
3.7	Restrictions particulières sur la portée ou la délimitation du rapport	89–96
3.8	Coentreprises, filiales, installations louées, activités imparties	89–96
3.10	Incidence de tout redressement de l'information fournie dans les rapports précédents	132–136
3.11	Modifications importantes par rapport aux rapports précédents	89–96
3.12	Tableau indiquant où trouver les informations standard dans le rapport	159
4.1	Structure de gouvernance	32–34
4.2	Le président du conseil d'administration n'est pas membre de la haute direction	32–34
4.3	Proportion de membres du conseil d'administration indépendants ou sans fonction de direction	32–34
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux employés de soumettre des recommandations ou une orientation	32–34
4.14	Liste des parties intéressées de l'entreprise	15–31
4.15	Principes d'identification et de sélection des parties intéressées à mettre à contribution	15–31
EC1	Valeur économique directe produite et distribuée	5–7
EN3	Consommation directe d'énergie	28–31
EN4	Consommation indirecte d'énergie	28–31
EN16	Émissions totales directes et indirectes de gaz à effet de serre	28–31
LA1	Effectif total	154
LA13	Taux de représentation des employés et de la haute direction	20–23
HR3	Formation des employés	20–23
SO2	Unités d'exploitation analysées du point de vue des risques liés à la corruption	15–31, 60–73
SO3	Employés ayant reçu une formation sur les politiques et procédures anti-corruption de l'entreprise	20–23
PR5	Satisfaction de la clientèle	8–14
Indicateurs de rendement supplémentaires		
RB1	Responsabilité sociale appliquée aux Services bancaires de détail	16–19
RB2	Profil des emprunteurs	153–154
F1	Politiques environnementales	28–31
F5	Accroître les compétences des employés en vue d'un meilleur traitement du risque environnemental et d'occasions se rapportant à l'environnement	28–31
F7	Interactions avec les clients et les partenaires commerciaux en matière de risque environnemental et d'occasions se rapportant à l'environnement	28–31

Renseignements destinés aux actionnaires

Dividendes

Actions ordinaires

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividendes par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
26 sept. 2007	28 sept. 2007	29 oct. 2007	0,87 \$	334 841 191
26 juin 2007	28 juin 2007	27 juillet 2007	0,77 \$	335 234 379
26 mars 2007	28 mars 2007	27 avril 2007	0,77 \$	337 457 137
22 déc. 2006	28 déc. 2006	29 janv. 2007	0,70 \$	336 758 105

Actions privilégiées

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de versement	Série 18	Série 19	Série 23	Série 24 ¹	Série 25 ²	Série 26	Série 27	Série 28 ³	Série 29	Série 30	Série 31 ⁴	Série 32 ⁵
26 sept. 2007	28 sept. 2007	29 oct. 2007	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	–	–	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
26 juin 2007	28 juin 2007	27 juillet 2007	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	–	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,281250 \$
26 mars 2007	28 mars 2007	27 avril 2007	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	–	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,293750 \$	0,237008 \$
22 déc. 2006	28 déc. 2006	29 janv. 2007	0,343750 \$	0,309375 \$	0,331250 \$	0,375000 \$	0,375000 \$	0,359375 \$	0,350000 \$	0,020000 \$	0,337500 \$	0,300000 \$	0,248558 \$	–

- 1) Le 31 janvier 2007, toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 24 émises et en circulation ont été rachetées au comptant. Le prix de rachat était de 26,00 \$ CA l'action, série 24. Le dividende trimestriel régulier de 0,375000 \$ CA l'action, série 24 pour la période du 1^{er} novembre 2006 au 31 janvier 2007 a été versé le 29 janvier 2007 aux porteurs inscrits le 28 décembre 2006.
- 2) Le 31 juillet 2007, toutes les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 25 émises et en circulation ont été rachetées au comptant. Le prix de rachat était de 26,00 \$ CA l'action, série 25. Le dividende trimestriel régulier de 0,375000 \$ CA l'action, série 25 pour la période du 1^{er} mai 2007 au 31 juillet 2007 a été versé le 27 juillet 2007 aux porteurs inscrits le 28 juin 2007.
- 3) Le 25 novembre 2005, la CIBC a annoncé qu'elle offrirait de racheter aux fins d'annulation la totalité des actions privilégiées de catégorie A, série 28, en circulation au prix de 10,00 \$ l'action. L'offre est valide jusqu'à la première des dates suivantes, soit le 17 juin 2009 ou la date à laquelle la CIBC retire l'offre en publiant un préavis de 60 jours, en français et en anglais, dans un journal national canadien. Les porteurs devraient communiquer avec leur courtier pour déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre. Les courtiers devraient communiquer avec Marchés mondiaux CIBC inc., au 416 956-6045, et faire mention des actions, série 28 pour obtenir plus de renseignements en vue de déposer leurs actions, série 28, en vertu de l'offre.
- 4) Dividende initial pour la période du 15 novembre 2006 au 31 janvier 2007.
- 5) Dividende initial pour la période du 14 février 2007 au 30 avril 2007.

Dividendes admissibles

La CIBC désigne la totalité ou une partie des dividendes versés ou réputés aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral, provincial ou territorial du Canada à être versés le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date comme dividendes admissibles, sauf indication contraire portant sur les dividendes versés après le présent avis, et informe par la présente tous les bénéficiaires de ces dividendes de cette désignation.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites au Canada, à la Bourse de Toronto, et aux États-Unis, à la Bourse de New York (symbole au téléscripateur – CM).

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous les symboles suivants :

Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 23	CM.PR.A
Série 26	CM.PR.D
Série 27	CM.PR.E
Série 29	CM.PR.G
Série 30	CM.PR.H
Série 31	CM.PR.I
Série 32	CM.PR.J

Dates de clôture des registres et de versement des dividendes prévues pour 2008 pour les actions ordinaires et privilégiées*

Date de clôture des registres	Date de versement
28 décembre**	28 janvier
28 mars	28 avril
27 juin	28 juillet
29 septembre	28 octobre

* Le versement de dividendes pour les actions ordinaires et privilégiées est sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** 2007

Déclaration des résultats trimestriels de 2008

Les résultats trimestriels de la CIBC de 2008 devraient être publiés les 28 février, 29 mai, 28 août et 4 décembre.

Cotes de crédit

	Créance à court terme	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	R-1 (haute)	AA	Pfd-1
Fitch Ratings	F1+	AA-	
Moody's Investor Services	P-1	Aa2	
Standards & Poor's	A-1	A+	A- P-1(basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou à plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes sur actions ordinaires de la CIBC directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon (voir Agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements sur les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust CIBC Mellon
P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
Toronto, Ontario
M5C 2W9
416 643-5500 ou télécopieur 416 643-5501
1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
BNY Mellon Shareowner Services
480 Washington Blvd., 27th Floor
Jersey City, New Jersey 07310

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario
Canada M5L 1A2
Numéro de téléphone : 416 980-2211
Code SWIFT : CATTICB
Numéro de télex : 065 24116
Adresse télégraphique : CANBANKATOR
Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), institution financière diversifiée régie par la *Loi sur les banques* (Canada), est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer ses activités au cours de la même année.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté notre avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les achats en vertu de l'offre de rachat prendront fin à la première des éventualités suivantes : la date de clôture de l'offre, la date à laquelle tous les rachats en vertu de l'offre auront été conclus ou le 31 octobre 2008. Aux termes de cette offre de rachat, nous pouvons racheter, de temps à autre, à des fins d'annulation, jusqu'à 9 millions d'actions ordinaires. Un exemplaire de l'avis d'intention de la CIBC de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires déposé auprès de la Bourse de Toronto est à la disposition des actionnaires de la CIBC, sans frais et sur demande auprès du secrétaire général à l'adresse suivante : 199 Bay Street, Commerce Court West, 44th Floor, Toronto, Ontario, M5L 1A2.

Assemblée annuelle des actionnaires

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque CIBC le jeudi 28 février 2008 à 10 h (heure normale de l'Est) au Fairmont Royal York, The Canadian Room, 100 Front Street West, Toronto, Ontario M5J 1E3.

Reddition de comptes annuelle CIBC 2007

Des exemplaires supplémentaires de la Reddition de comptes annuelle peuvent être commandés au 416 980-6657 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com.

La Reddition de comptes annuelle est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais.

English version : Additional print copies of the Annual Accountability Report may be obtained by calling 416 980-6657 or e-mailing financialreport@cibc.com.

The Annual Accountability Report is also available online at www.cibc.com.

Autres renseignements

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs peuvent obtenir de l'information financière par téléphone au 416 980-8306, par télécopieur au 416 980-5028 ou par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias économiques et financiers peuvent adresser leurs demandes par téléphone au 416 980-4523 ou par télécopieur au 416 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : Il est possible de communiquer avec l'ombudsman de la CIBC, par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : 416 861-3313), ou par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : 416 980-3754).

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de la CIBC ou de ses filiales :

Portefeuilles Axiom, Accès pour tous CIBC, Avantage CIBC, Aéro Or CIBC Visa, Multiplicateur de milles Aéroplan CIBC, Pro-Avantage CIBC, Marge de crédit Études CIBC, Enviro-épargne CIBC, Accès quotidien CIBC, Évaluation de santé financière CIBC, Service Impérial CIBC, logo CIBC, carte Platine CIBC Visa, Gestion privée de patrimoine CIBC, Avantage CIBC 60 Plus, Accès sur mesure PME CIBC, Prix communautaire Esprit de leadership CIBC, Marchés mondiaux CIBC, Fondation pour l'enfance de Marchés mondiaux CIBC, VisionJeunesse CIBC, IntelliCrédit CIBC, FirstCaribbean International Bank, « Pour ce qui compte dans votre vie », HLC Hypothèques Logis Concept, Journée du Miracle, Service Classe Professionnels, Investissements Renaissance, SuperDépart, Wood Gundy.

Les appellations suivantes sont des marques de commerce de tiers :

Imagine et son logo Une entreprise généreuse est une marque déposée du Centre canadien de philanthropie.

Aéroplan est une marque déposée de Société en commandite Aéroplan.

Grands Frères Grandes Sœurs du Canada est une marque de commerce de Grands Frères du Canada.

Ordinateurs pour les écoles est une marque de commerce d'Industrie Canada.

Green Power Certificates est une marque de commerce de British Columbia Hydro and Power Authority.

Jeunes entreprises est une marque déposée de Jeunes entreprises du Canada.

Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones est une marque déposée de la Fondation nationale des réalisations autochtones.

Choix du Président et Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la CIBC est titulaire de licence de ces marques. Services financiers le Choix du Président sont fournis par la CIBC.

La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne du cancer du sein. La CIBC est titulaire de licence de cette marque.

Le logo Centraide est une marque déposée de Centraide Canada.

® Marque déposée de Visa International Inc. La Banque CIBC est un usager licencié.

Wellness Checkpoint est une marque déposée d'Infotech Inc.

YMCA est une marque de commerce de YMCA Canada.

Les services offerts par Skills International sont la propriété du Waterloo Region District School Board, de WIL Employment Connections à London et de COSTI Immigrant Services.

Note explicative (pages 17 et 47) : Les Services financiers le Choix du Président ont obtenu la note la plus élevée parmi les banques de détail canadiennes de taille moyenne d'après l'étude exclusive de 2007 sur la satisfaction de la clientèle effectué par J.D. Power and Associates (J.D. Power and Associates 2007 Canadian Retail Banking Customer Satisfaction StudySM). L'étude s'est appuyée sur les réponses de 11 325 clients des services bancaires et a porté sur 18 banques. Les résultats de l'étude exclusive ont évalué l'expérience et la perception des clients en juillet 2007. Votre expérience peut être d'un autre ordre. Visitez le site jdpower.com.

Nous aimerions savoir ce que vous pensez du rapport de cette année. Veuillez faire parvenir vos commentaires par courriel à relationsinvestisseurs@cibc.com.

Consultez notre site Web à www.cibc.com/francais.

Énoncé de responsabilité envers le public

Vous pouvez consulter notre Énoncé de responsabilité envers le public 2007 sur notre site Web à www.cibc.com/erp.

Pour tout renseignement :

Communications et affaires publiques CIBC

25 King Street West

Commerce Court North, 10th floor

Toronto, Ontario M5L 1A2

Courriel : erp@cibc.com

Téléphone : 1 800 465-CIBC (2422)

Télécopieur : 416 363-5347

Téléscripteur (ATS) : 1 800 465-7401 (pour les personnes malentendantes)



Tout le papier utilisé pour imprimer la Reddition de comptes annuelle CIBC 2007 a été certifié par le Forest Stewardship Council (FSC). Le papier de la couverture renferme 50 % de matières recyclées, dont 25 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire. Le papier utilisé dans le présent rapport renferme 30 % de déchets après consommation et ne contient ni acide ni chlore élémentaire.